# L'ESPION ANGLOIS,

OU

CORRESPONDANCE SECRETE

ENTRE

MILORD ALL'EYE

ET

MILORD ALL'EAR.

*Singula quæque notando.* HOR.

Nouvelle Edition, revue, corrigée & considérablement augmentée.

TOME DIXIEME.

A LONDRES,
*Chez* JOHN ADAMSON.
MDCCLXXXIV.

# L'ESPION ANGLOIS,

OU

CORRESPONDANCE SECRETTE

ENTRE

MILORD ALLEYN

ET

MILORD ALLEBAR.

Simplex munditiis. Hor.

Nouvelle Edition, revue, corrigée & considérablement augmentée.

TOME DIXIEME.

A LONDRES,
Chez JOHN ADAMSON.
M. DCC. LXXIV.

# LETTRES

## Contenues dans ce dixieme Volume.


LETTRE I. *Sur les foires ; ſur les ſpectacles forains. Anecdote curieuſe & plaiſante.* P. 1

LETTRE II. *Différentes lettres de M. le comte de Genlis, de M. de la Motte-Piquet, de M. le vicomte de Laval, concernant la conduite du duc de Chartres avant, pendant & après le combat d'Oueſſant. Problême à réſoudre.* . . . . . 22

LETTRE III. *Sur la rentrée de l'armée navale & la levée des camps ; ſur la priſe de la Dominique ; ſur celle des iſles de Saint-Pierre & de Miquelon ; ſur les préparatifs de la campagne prochaine ; ſur les diſpoſitions peu amicales & même hoſtiles de la cour d'Eſpagne.* 48

LETTRE IV. *Fête funéraire en l'honneur de Voltaire.* . . . . . 84

LETTRE V. *Sur le projet du rappel des proteſtans ; ſur deux nouveaux écrits & ſur le mouvement du parlement à ce ſujet.* . . . 91

LETTRE VI. *Suite du même ſujet.* . . . 111

LETTRE VII. *Sur la réception de M. Gérard à Philadelphie ; ſur les diſpoſitions des Américains envers les François. Détails ultérieurs de la campagne de M. le comte d'Eſtaing depuis qu'il s'eſt préſenté devant New-York juſqu'à ſon départ de Boſton pour les Antilles.* 120

LETTRE VIII. *Suite du même ſujet.* . 147

LETTRE IX. *Confeſſion d'une jeune fille.* 179

TABLE.

*Apologie de la ſecte Anandryne, ou Exhortation à une jeune tribade par Mlle de Raucourt, prononcée le 28 mars 1778.* 208

LETTRE X. *Sur l'Egliſe de Saint-Sulpice; ſur la reſtauration de la chapelle de la vierge; ſur le peintre Greuſe & ſur quelques-uns de ſes ouvrages.* 229

LETTRE XI. *Suite de la confeſſion d'une jeune fille.* 248

LETTRE XII. *Sur la paix de l'Allemagne; ſur les diſpoſitions des Hollandois & de l'Eſpagne; ſur le comte Olavides & ſon ſupplice.* 276

LETTRE XIII. *Sur les alarmes de Rochefort; ſur le départ de M. Dorvas, du marquis de Vaudreuil, du comte de Graſſe; ſur les diſpoſitions de la campagne prochaine; ſur les conſtructions; ſur le comte d'Orviliers.* 289

LETTRE XIV. *Suite & fin de la confeſſion d'une jeune fille.* . . . . . 309

LETTRE XV. *Sur l'accouchement de la reine, ſur la naiſſance de Madame, fille du roi: mariages, fêtes, réjouiſſances & ſpectacles à ce ſujet.* 328

Fin de la Table.

# L'ESPION ANGLOIS.

## LETTRE I.

*Sur les foires; sur les spectacles forains. Anecdote curieuse & plaisante.*

Le rétablissement de la faire Saint-Laurent, fermée depuis plus de vingt ans & qui vient de se rouvrir durant l'été (1), me fournit occasion, Milord, de vous parler de cette nature de spectacles & des amusemens qu'on y rencontre. *Panem & circenses*, étoit la devise du peuple romain lorsqu'il commença à décheoir de sa premiere vertu, à s'amollir & à se corrompre; elle est aussi celle du peuple de Paris dont la dépravation est portée à son comble: comme il n'a plus rien à perdre du côté des mœurs, il s'agit seulement d'arrêter les suites funestes de ce débordement général, & d'empêcher qu'il n'en résulte au moins de plus grands maux, des crimes, des forfaits &

(1) Le 17 août dernier.

ſurtout des déſordres politiques. Ce n'eſt donc pas une petite occupation du magiſtrat chargé de la police de cette immenſe capitale, de veiller aux plaiſirs du peuple, de les varier ſans ceſſe, &, le promenant toute l'année dans un cercle d'amuſemens, de l'étourdir ſur ſes maux, & de lui faire ronger ſon frein avec docilité. Telle a été vraiſemblablement l'origne des ſpectacles forains, tirant leur nom des lieux où ils ont pris naiſſance, les foires St. Germain & St. Laurent.

Ces deux principales foires de Paris ont varié ſouvent, ſoit pour le lieu, le tems, ou la durée; elles n'ont été conſtantes qu'en un point, c'eſt que la premiere ſe tenoit l'hiver & la ſeconde l'été (1), ce qui forme encore leur partage actuel. J'ai interrogé beaucoup de ſavans membres de l'académie des inſcriptions & belles lettres, qui n'ont pu m'aſſigner l'origine de ces foires; tout ce qu'on ſait, c'eſt qu'elles ſont fort anciennes & que pendant deux ou trois cens ans, elles furent des lieux privilégiés de commerce,

(1) Du reſte, la foire St. Germain a d'abord été inſtituée au mois d'octobre, & elle ne duroit que huit jours. On la remit au mois de mars, enſuite au mois de mai; on la prolongeoit quelquefois de quinze jours, de trois ſemaines, d'un mois; enfin elle a été fixée au mois de de février, & elle dure ordinairement deux mois entiers, & quelquefois plus. La foire St. Laurent, après pluſieurs viciſſitudes ſemblables, après avoir changé ſouvent de place, quoique toujours dans la faubourg St. Martin, a été fixée au mois d'août, & dure à peu près autant que l'autre.

où le concours immenſe des vendeurs & des acheteurs en formoit tout le ſpectacle. Il n'y a guere qu'un ſiecle qu'on commença à y dreſſer des théâtres (1) : ce ſont les marionnettes qui ont le droit d'aineſſe ; & le nom de *Brioché*, leur premier inſtituteur, ſera mémorable à jamais en ce genre. Enſuite parurent les animaux ſauvages. Les lions, les tigres, les ours, les léopards apprivoiſés par de modernes Orphées, fournirent aux naturaliſtes dans différentes loges où ils étoient renfermés, de quoi examiner de plus près, leur ſtructure, leurs allures, leur génie, leurs mœurs ; les géans, les nains, les hermaphrodites ſuccéderent, & les hommes briguerent l'avantage de figurer à leur tour en pareils lieux. Après eux vinrent les animaux familiers, comme les chiens, les chats, les ſinges exercés à différens tours d'adreſſe, pour tirer l'argent du peuple plus flatté de ces ſpectacles ſenſibles. La cupidité fit s'évertuer une infinité de talens ; elle attira même ceux des pays étrangers ; de là les joueurs de gobelets, les ſauteurs & danſeurs de corde ; les derniers enfin formés en troupes (2), jouerent des pieces &

(1) On y repréſenta pour la premiere fois en 1678. La plus ancienne piece foraine que l'on connoiſſe, eſt intitulée : *Les forces de l'amour & de la magie.* C'eſt un divertiſſement comique en trois intermedes, ou plutôt un mélange aſſez bizarre de ſauts, de récits, de machines & de danſes.

(2) La premiere de ces troupes fut celle du Sieur *Allard*, qui commença en 1677 ; celles de *Maurice*, de

profiterent de la ſuppreſſion de l'ancienne troupe des comédiens italiens (1) pour s'emparer de leur héritage, c'eſt-à-dire de leur répertoire. On ſait qu'il ne conſiſtoit qu'en cannevas qu'ils ajuſterent aux circonſtances. Le public, qui regrettoit les Italiens, ſe porta en foule à la foire St. Laurent, où l'on commença cet eſſai. Les comédiens françois, dont la jalouſie avoit fait expulſer les maîtres, eurent beaucoup de peine à faire fermer la bouche à ces ſubalternes (2); enfin, les acteurs forains, réduits à ne repréſenter que des ſcenes muettes, ſe retournerent du côté des chefs de l'académie royale de muſique (3) pour obtenir la permiſſion d'exécuter de petits drames en vaudevilles mêlés de proſe & accompagnés de danſes & de ballets. Telle fut l'origine de l'opéra comique, devenu depuis ſi célebre, ſi eſſentiel à

---

*Bertrand*, de *Selle*, de *Dominique*, d'*Octave*, de *Franciſque*, d'*Honoré*, de *Pontau*, de *Reſtier*, & aujourd'hui celle de *Nicolet* lui ont ſuccédé.

(1) En 1697.

(2) Ils obtinrent d'abord une ordonnance du lieutenant de police, qui défendit aux farceurs forains de repréſenter aucune comédie. Mais ceux-ci appelerent au parlement de cette ſentence: cette cour ne leur fut pas plus favorable. Ils eurent recours alors à mille artifices, pour ſe mettre à l'abri des pourſuites des comédiens. Ils obtinrent du grand conſeil un arrêt en leur faveur: mais cet arrêt fut annullé par le conſeil privé du roi, où l'affaire avoit été portée.

(3) Elle étoit alors dirigée par des ſindics & directeurs.

l'amuſement des Pariſiens, ſi fécond en ſaillies vives & piquantes, qu'on l'appeloit plaiſamment *le grenier à ſel.* Au reſte, il eut pour pere un des premiers hommes de la littérature françoiſe, ce LE SAGE, dont les romans plus utiles que les plus beaux traités de morale, après avoir fait les délices de ſes contemporains, ne plairont pas moins à la poſtérité, & offriront ſans ceſſe un tableau auſſi fidele que varié, auſſi gai que piquant, des mœurs de ſon ſiecle. On ſent que les moindres bagatelles d'un pareil homme devoient être pleines de critique & d'enjouement.

Dans le même tems on imagina les repréſentations par écriteaux. On ſuppléoit ainſi à la parole & même à la pantomime de mille ſcenes qui ne pouvoient s'exprimer par geſtes. Chaque acteur avoit un nombre de cartons roulés (1) ſuffiſant pour décrire ſucceſſivement tout ſon rôle, & on parvenoit avec ce ſecours à rendre une action entiere.

Cette formule dramatique trop groſſiere ne dura pas longtems; des couplets ſur des airs connus furent ſubſtitués à la proſe des rouleaux, & en rendant la même idée y jetoient un agrément & une gaîté dont l'autre genre n'étoit pas ſuſceptible; pour faciliter la lecture de ces vaudevilles

(1) Chaque acteur portoit ſes cartons dans la poche droite; il les tiroit à meſure, les faiſoit lire au public & les paſſoit dans ſa poche gauche.

malins, l'orcheſtre en jouoit l'air, & des gens gagés par la troupe, placés au parquet & à l'amphithéâtre, les chantoient, mettoient en train leurs voiſins qui les imitoient, & les ſpectateurs y prirent un tel goût, que ce devint un *chorus général.*

Voilà comme on amuſoit à peu près le peuple durant les foires de St. Germain & de St. Laurent juſqu'au rétabliſſement de la nouvelle troupe italienne, (1) qui à ſon retour, trouvant le public plus difficile, ſe tranſporta pendant pluſieurs années à ces foires. C'étoit l'opera comique qui avoit la grande vogue, & ſi grande que les autres ſpectacles employerent leur crédit à le faire ſupprimer pluſieurs fois, juſqu'à la réunion abſolue à l'un des leurs (2). Au moyen de cet annobliſſement, il ne figure plus aux foires, & eſt devenu réſervé aux plaiſirs de la cour, des grands, des gens riches, & au moins de la bonne bourgeoiſie.

Depuis cette époque les ſpectacles forains ſe ſont trouvés réduits à deux principaux, ceux de Nicolet & d'Audinot. Le premier, comme le plus ancien en titre, s'appelle la *Troupe des grands danſeurs de corde & ſauteurs du roi* (3); la ſeconde

---

(1) En 1716.

(2) L'opera comique à été réuni à la comédie italienne en 1762.

(3) Cette troupe a eu la permiſſion de ſe dire appartenir au roi depuis qu'elle a joué devant Louis XV dans le tems

ſe nomme *l'Ambigu comique*. Aucun des deux n'a la permiſſion de chanter; mais ils jouent des pieces régulieres, des pantomimes, & il y a toujours un concours de monde prodigieux & ſouvent la meilleure compagnie, quand quelqu'une de ces farces acquiert plus de vogue que les autres, ſoit par mode, ſoit par l'à-propos, ſoit par un mérite réel.

En effet, quoique la comédie françoiſe ait le droit de lire les pieces foraines, avant qu'elles ſoient jouées, de les retenir & exécuter elle-même, ſi elle les juge aſſez bonnes pour cela, ou par un privilege plus bizarre & plus abſurde, afin d'ôter à ces théâtre tout air de rivalité; quoiqu'elle puiſſe en mutiler, en dégrader les nouveautés & obliger l'auteur de ne les laiſſer repréſenter que dans cet état de caſtration, il en échappe de tems en tems au ſcalpel des hiſtrions. Tel eſt *l'Amour quêteur* (1), ingénieuſe & piquante

---

de la comteſſe Dubarri. Elle a auſſi joué devant Louis XVI. Voyez ma lettre du 22 juin 1778.

(1) Piece en deux actes d'un abbé Robinet, jouée pour la premiere fois chez Nicolet, le jeudi 16 Octobre 1777.

A cette occaſion, Milord, il faut vous apprendre une anecdote fort ſinguliere. C'eſt qu'*Alain & Roſette* ou la *Bergere ingénue*, paſtorale dont je vous ai parlé l'an paſſé dans ma lettre du 29 janvier 1777, jouée à l'opéra, avoit été repréſentée longtems auparavant chez Nicolet, & ce miſérable ſpectacle a la gloire de fournir une piece de ſon répertoire au premier théâtre de France.

bagatelle, digne d'un autre lieu, & qu'on croiroit de l'Abbé Voiſenon, s'il ne fût mort long-tems avant.

Cet étrange privilege eſt fondé ſur ce que je vous ai dit, Milord, que ces ſpectacles ſont ceux de la canaille, & ne ſont point cenſés deſtinés à des ſpectateurs plus relevés; c'eſt ce que le gouvernement lui-même a déclaré dans une ordonnance de police (1), où, par la raiſon que ces divertiſſemens étant faits pour délaſſer le peuple & empêcher les ſuites funeſtes de l'oiſiveté, il eſt néceſſaire de les mettre à un taux qui n'excede pas ſa portée, on a réduit les prix des places que les directeurs avoient rehauſſé conſidérablément (2).

Cependant, par une inconſéquence fort ordinaire & bien contradictoire avec cette aſſertion, l'été, outre la repréſentation de l'après-dinée, ces ſpectacles en donnent une ſeconde la nuit, & l'on

(1) Rendue le 14 avril 1768 & publiée le 20 du même mois à ſon de trompe, concernant les *batteleurs*, *farceurs*, *danſeurs de cordes*, & *autres ſpectacles des foires & boulevards*.

(2) Le Sieur Nicolet avoit porté les premieres places de ſon ſpectacle à 6 liv. il lui étoit défendu par l'ordonnance en queſtion de les mettre à plus de 3 liv. les ſecondes étoient fixées à 24 ſols, les troiſiemes à 12 & les quatriemes à ſix ſols.

Depuis, toutes les premieres places ont été réduites à trente ſols, les ſecondes à dix-huit, & les troiſiemes douze & point d'autres.

l'on juge qu'elle ne peut être que pour les amateurs d'un certain ton: ils ont auſſi la liberté de faire conſtruire de petites loges qu'on loue d'avance, occupées ordinairement par des gens de la plus haute qualité.

Un privilege de ces ſpectacles plus ſpécial & plus révoltant pour les dévots, c'eſt qu'ils ſont prolongés après les grands (1), & durent une ſemaine entiere au-delà de la ceſſation de ceux-ci; toujours par ce principe politique, qu'il faut diſtraire & amuſer le peuple le plus longtems qu'il eſt poſſible: & il eſt ſi vrai que c'eſt lui qu'on redoute le plus, que l'opéra comique, dès qu'il à été réuni aux italiens, à perdu cet avantage, & ceux-ci ont en vain ſollicité d'en jouir.

Ces faveurs devoient naturellement rallumer la jalouſie des grands ſpectacles: un acte de rigueur même, en apparence exercé envers ces nouveaux émules, n'a contribué qu'à l'accroître, parce que les premiers y ont vu un projet formé de les conſolider; c'eſt le quart des pauvres (2) dont

(1) Les grands ſpectacles ſont fermés dès le dimanche de la paſſion; ceux des boulevards & des foires ne le ſont que le dimanche des rameaux, & tous rouvrent le lendemain du dimanche de quaſimodo.

(2) On prélevoit ſur toute la recette des grands ſpectacles un quart au profit des hôpitaux; c'eſt ce qui fit mettre autrefois à 20 ſols les places du parterre de la comédie françoiſe, qui n'étoient qu'à quinze, ainſi qu'on l'apprend par ces vers de Boileau.

Un clerc pour quinze ſols, ſans craindre le hola,
Peut aller au parterre attaquer Attila. &c.

on a grévé les ſpectacles forains qui en avoient été exempts depuis leur origine; enſorte que les prêtres qui ont l'ordonnance de ces deniers, ſe trouvent aujourd'hui intéreſſés à leur conſervation.

*L'Ambigu comique* avoit ſurtout excité les plaintes de l'archevêque, en ce que, compoſé dans le principe de petits enfans, il le regardoit avec raiſon comme un berceau de libertinage, & que les formant dès leurs premiers ans à l'exercice de ces jeux ſcandaleux, on les rendoit déſormais incapables de toute autre profeſſion honnête. On laiſſa le prélat murmurer; il avoit auſſi trouvé mauvais que ce ſpectacle dans une pantomime très-courue (1) parodiât les cérémonies & les habillemens de l'égliſe (2): on n'y eut pas plus d'égard; mais on lui ferma la bouche de la maniere ci-deſſus, c'eſt-à-dire en rendant *l'Ambigu comique* ſon tributaire ainſi que les danſeurs de corde, & ſuivant un principe ſacré qu'il ne pouvoit refuſer, on couvrit ainſi leurs iniquités par des aumônes. *Eleemoſinis redime peccata.*

D'après un tel principe, les directeurs de ces ſpectacles forains peuvent commettre impunément

---

Depuis, les comédiens ſe ſont abonnés & ont donné une ſomme fixe.

(1) *Alceſte*, ou *la force de l'amour & de l'amitié*, en deux actes: par M. Arnauld, muſique de M. Pupavoine.

(2) Il y avoit une proceſſion, un enterrement, & les habits des pontifes reſſembloient beaucoup aux chappes des prêtres.

tous les péchés qu'ils voudront; car ils ont de quoi les racheter en abondance: ils gagnent infiniment d'argent, & le Sieur Nicolet ſurtout, qui a plus d'arrangement que ſon confrere (1). On aſſimille ſa fortune à celle de nos financiers du ſecond ordre; ſa femme à un char brillant & le mari acquiert des terres de tous côtés. Cette perſpective a excité l'émulation des ſpéculateurs du même genre; une troiſieme troupe vient déjà d'éclore à la foire Saint-Laurent & une autre ſe monte ſur les boulevards avec un luxe dont il n'y avoit pas encore d'exemple. Je pourrai vous en rendre compte à ſon ouverture, ſi l'éxécution répond à la grandeur de l'entrepriſe (2). Je reviens à la nouvelle troupe & à la foire St. Laurent.

Le terrein de celle-ci eſt beau, vaſte, bien aéré; par une biſarrerie remarquable, c'eſt un terrein ſacré; il appartient, ainſi que celui de la foire

---

(1) Le directeur de *l'Ambigu comique* ſe nomme *Audinot*. Il avoit paſſé à la comédie italienne, lorſque l'opéra comique y fut incorporé; ſes camarades regarderent cela comme une tache: ils l'expulſerent, quoiqu'il eût plus de vrai talent que la plupart d'entre eux, & il ne doit pas s'en repentir, car il lui ont par là procuré ſa fortune.

(2) La troupe dont il s'agit s'intitulera: *les Eleves de la danſe pour l'opéra*. Elle ſera compoſée de jeunes ſujets deſtinés à ce ſpectacle & en ſera la pépiniere. La ſalle conſtruite, avec beaucoup de magnificence, les décorations, les habits proportionnés exigent une miſe dehors de plus de 600,000 liv.

Saint-Germain, à l'égliſe. Les lazariſtes (1) ſont propriétaires du premier & les benédictins du ſecond. Tout l'inconvénient de la foire Saint-Laurent, c'eſt qu'elle eſt preſque hors de Paris; mais comme elle ſe tient dans la belle ſaiſon, il eſt beaucoup moindre, & le peuple dès cette année s'y eſt porté avec affluence. M. le Noir avoit à cœur d'illuſtrer ſon adminiſtration par le rétabliſſement de cette foire. Regardant toujours en grand les différens détails dont il eſt chargé, il ſent qu'on ne ſçauroit trop multiplier ces vaſtes réſervoirs du peuple, ces filets publics en quelque ſorte, où viennent ſe prendre tous les fainéans, tous les libertins, tous les mauvais ſujets de la capitale, qui ſe trouvent ainſi continuellement ſous les yeux & dans les mains de la police.

Le nouveau ſpectacle dont il s'agit s'eſt intitulé *les Varietés amuſantes*. Il eſt fondé par un ancien acteur de l'opéra comique très-renommé, le Sieur Lécluſe, dont le dérangement a toujours abſorbé les gains conſidérables, & qui, pour ſe réparer & ſurtout pour payer ſes créanciers, a excité la commiſération du lieutenant de police. Il eſt d'uſage que ce magiſtrat faſſe en perſonne l'ouverture des foires avec grand apparat; il étoit naturel que celle-ci ſurtout, ſon ouvrage, attirât particulierement ſon attention. Il n'a pu ſe refuſer à

(1) Eſpece de prêtres ſéculiers raſſemblés en communauté & deſtinés aux miſſions, au ſoin des hôpitaux, & fondés par St. Vincent de Paule, il y a environ 150 ans.

jeter un coup d'œil ſur le théâtre né ſous ſes auſpices, & il a été obligé d'entendre patiemment d'aſſez plats couplets dans leſquels on l'a célébré.

Les *Variétés amuſantes*, comme ſe l'imaginent aiſément tous ceux qui connoiſſent la légereté de la nation françoiſe, ſon attrait pour la mode & les nouveautés, ſont devenues le ſpectacle du jour, & quoiqu'elles n'aient joué juſqu'à préſent que des pieces aſſez médiocres, la foule n'y a pas diſcontinué. Cela m'a fourni l'occaſion de voir cette nature de facéties, que je ne connoiſſois pas: j'y ai été un jour qu'on jouoit *le Cocu vengé*; jamais je ne me ſuis tant ennuyé de ma vie, j'y bâillois à toute outrance, & j'enrageois d'autant plus que je voyois de fort honnêtes gens applaudir & rire de tout leur cœur: j'obſervois qu'on regardoit ſouvent une loge ou étoit un jeune robin, petit-maître qui avoit l'air aſſez fat, & cependant très-décontenancé en ce moment, très-embarraſſé de ſa perſonne. Mes voiſins n'ayant pu ſatisfaire ma curioſité, mon premier ſoin, après le ſpectacle, fut de chercher quelqu'un en état de m'expliquer l'énigme. Je fus ſur le théâtre & y trouvai M. Dorat que j interrogeai. Comment, me dit-il, vous êtes à ſçavoir l'avanture de M. Caze avec Dugazon. J'avouai humblement mon ignorance, afin d'en ſortir, & il alloit me la raconter lorſqu'un nouvel incident troubla notre converſation.

Ce M. Caze en queſtion, maître des requêtes,

étoit auſſi ſur le théâtre ; il déclamoit contre *le Cocu vengé*, & trouvoit cette piece très-vilaine, lorſque le Sieur Dugazon, qui avoit une petite houſſine à la main, épiant le moment où ſon ennemi ſe tranſportoit avec le plus de fureur & geſticuloit fortement, lui donne par derriere & ſur le dos un léger coup de ſa baguette. M. Caze ſe retourne, aperçoit le Sieur Dugazon qui s'étoit vîte remis dans ſa poſture : il l'apoſtrophe durement ; mais ſans articuler le ſujet de ſes reproches : le comédien s'excuſe, le preſſe de s'expliquer ; ce que ne veut pas faire le magiſtrat qui reprend ſa converſation. Le Sieur Dugazon alors recommençe à faire jouer ſa baguette ſur ſes épaules, & M. Caze outré le menace d'un châtiment exemplaire. Le coupable, ſans ſe déconcerter, lui dit qu'il ne connoît rien à cette querelle, lui demande ſi c'eſt une petite parade qu'il veut encore jouer avec lui ; le maître des requêtes perdant la tête de rage, appelle la garde & veut le faire arrêter comme aſſaſſin, comme étant venu par derriere lui donner des coups de canne. „ Apparemment", répond l'acteur, qui produit la ſienne comme la ſeule arme qu'il eût ; qui le perſifle, prétend impoſſible qu'un hiſtrion comme lui eût l'effronterie d'attaquer ainſi en public un membre du conſeil. Bref, on interroge les ſpectateurs, & aucun ne voulant dépoſer du fait, cela n'a pas d'autres ſuites. Le Sieur Dugazon ſe retire en diſant à ſon adverſaire : „ Monſieur,

„ quoique comédien, j'ai l'honneur d'être gentil-
„ homme, & je ſuis à vos ordres dès que cela
„ vous conviendra.

Le Sieur Dugazon parti, nous reprîmes notre converſation que je ſupprime pour éviter les répétitions, elle n'étoit que l'eſquiſſe de la *nouvelle* ci-jointe. M. Dorat m'avoua qu'il avoit trouvé l'avanture ſi plaiſante, qu'il avoit imaginé de la raconter par écrit & de l'inſérer dans ſon *Journal des Dames* (1). Il ſe flattoit qu'elle le rendroit piquant; mais envain en a-t-il déguiſé les noms pour la faire paſſer, le cenſeur inflexible s'y eſt oppoſé; il eſt obligé d'en conſerver le manuſcrit dans ſon porte-feuille & comme par l'amour propre ordinaire à un auteur, il deſireroit qu'elle fût connue, il ne demande pas mieux que de la communiquer & la faire circuler. Elle vous amuſera; je vous ai reſtitué les noms en notes, & j'y en ai joint quelques-unes recueillies dans le courant de mon entrevue avec ce poëte aimable, qui jettent plus de clarté & d'intérêt dans l'enſemble.

---

(1) Journal dont l'objet, qui eſt d'amuſer le beau ſexe & ſurtout de l'encourager par le ſpectacle des héroïnes littéraires, ſe déſigne aſſez par ſon titre; mais journal qui, par cette raiſon même, s'eſt trouvé circonſcrit dans un cercle de fadeurs & d'inepties qui l'ont toujours fait tomber, & M. Dorat, malgré tout ſon talent, ne pourra le ſoutenir.

## NOUVELLE.

L'époque la plus critique de la vie d'un jeune homme eſt ſans doute celle de la ſortie du college, où le germe des paſſions commence à ſe développer chez lui, où l'amour fermentant dans ſon ſein l'enchante de ſes illuſions, le rend épris de chaque perſonne du ſexe qui ſe préſente & transforme ſouvent à ſes yeux en Venus un objet qui dans une autre circonſtance mériteroit tous ſes mépris. C'eſt pour prévenir les ſuites funeſtes d'un début dangereux que les meres philoſophes de Paris, au deſſus des préjugés, ont ſingulierement perfectionné cette partie d'éducation d'un fils chéri. Il n'en eſt aucune qui parmi ſes femmes n'en ait choiſi exprès une jolie, dégourdie, capable de s'en emparer en cet inſtant, de lui donner les premieres leçons du plaiſir, de le dégroſſir au moins ſur les inſtructions néceſſaires, afin qu'il prévienne le danger qu'il ne connoîtroit pas: elles cherchent même à prolonger le plus qu'elles peuvent ces intimités domeſtiques, & ſubſtituent ſouvent aux chambrieres quelque femme honnête qui veuille bien ſe charger du ſoin de l'introduire, ce qu'on appelle, dans le monde. Cette femme honnête eſt communément une douairiere qui, déſormais abandonnée des amans, eſt obligée d'en enlacer ainſi par ruſe, & ſe trouve dédommagée de ce que perd ſon amour-propre, par ce qu'elle gagne du côté de la

jouiſſance. Le jeune Zeac (1), fils d'un fermier général, maître des requêtes depuis peu, avoit paſſé par la premiere épreuve; il en étoit à la ſeconde & ſe trouvoit ſous la direction de Madame de Luchat (2), épouſe d'un confrere du pere de ſon éleve. Le poëte Martelmon (3), renommé pour ſes vigoureux talens dans la carriere amoureuſe, devenu ſexagénaire, foibliſſoit conſidérablement, & néceſſité à ſe pourvoir lui-même de quelque jeune Sunamite, comme David, qui le regaillardît, venoit de la quitter & de ſe marier à une Demoiſelle charmante (4). La vieille Ariadne, furieuſe, s'étoit d'abord portée à des excès de rage la plus effrénée: revenue à elle, ſon propre intérêt l'avoit déterminée à ne ſe pas décrier elle-même par un éclat ſcandaleux, & à ſe réduire à un rôle que l'âge néceſſitoit. C'étoit une groſſe brune, réparant avec le ſecours de l'art les outrages du tems, encore appétiſſante pour quiconque n'y regarde pas de ſi près, d'un tempérament fougueux, lubrique d'ailleurs &

---

(1) Zeac eſt l'anagramme de Caze, vrai nom du fermier général. Son pere l'étoit avant lui, ce qui le mettoit déjà à la tête d'un grande fortune. Les Cazes ſont, dit-on, bien nés, & fort bons gentilshommes du Languedoc.

(2) Anagramme de Chalut, nom du fermier général, mari de cette Dame.

(3) Anagramme de Marmontel.

(4) Elle ſe nomme Morellet, & eſt niece d'un abbé Morellet, homme de lettres, renommé par ſes mémoires, qui ont provoqué la deſtruction de la compagnie des Indes, & par ſes querelles avec M. Linguet.

trés-propre à encourager merveilleuſement la timidité d'un novice. Elle étoit trop contente de celui qui lui tomboit en partage pour ne pas s'efforcer de maintenir ſon erreur & de le conſerver ; mais le moyen dans cette capitale, dans un tourbillon de plaiſirs, où l'état de ſon eſclave, ſa fortune & ſon âge l'entraînoient ! Il ne tarda pas à lui échapper. Ce fut à la comédie italienne où il reçut la premiere atteinte de l'amour, c'eſt-à-dire de cette paſſion inquiete, active, qui vous reproduiſant ſans ceſſe l'objet deſiré, vous rend tous les autres objets inſipides, & ſuſpend en quelque ſorte vos facultés, n'ayant plus d'énergie pour toute beauté que celle-là. La demoiſelle le Fevre, nouvelle actrice de ce ſpectacle, avoit tellement frappé Zeac, qu'il n'aimoit, ne voyoit, n'entendoit plus qu'elle. Ce qui rendit ſa paſſion plus violente, ce furent les difficultés qu'il éprouva pour la faire connoître à celle qui la cauſoit : il apprit que mariée depuis peu au Sieur Dugazon, acteur de la comédie françoiſe, ce dernier en étoit jaloux à l'excès. Cette découverte ne permettoit plus de parvenir à elle auſſi librement que de coutume. L'amour donne de l'eſprit aux plus ſots. Quoique le magiſtrat enfant fût de ce nombre, & ne réparât pas même ce défaut par l'expérience qui y ſupplée en pareil cas, il eut recours à un ſtratagême adroit & dont le ſuccès devoit être infaillible.

La fureur de jouer la comédie bourgeoiſe,

introduite dans preſque tous les ordres de l'état, fait preſque de ce talent une partie néceſſaire de l'éducation de nos petits-maîtres, de nos agréables, de cette jeuneſſe folle & licencieuſe dont il ſemble qu'on veuille hâter la corruption de toutes les manieres. Quand on ne peut pas avoir un théâtre en regle; on y ſupplée par des ſpectacles plus faciles; on joue des proverbes, des parades. Le Sieur Dugazon eſt ſurtout renommé dans ce dernier genre: il eſt extrêmement gai, poliſſon, ordurier: en conſéquence on le recherche dans les meilleures ſociétés. Le jeune Zeac, qui connoiſſoit le goût de ſes parens (1) pour cet amuſement, imagina d'affecter un deſir extrême de s'exercer ſur une ſcene privée: ceux-ci, plus empreſſés de voir leur fils homme aimable que grand juge (2), ſont enchantés de ſon goût.

---

(1) M. Caze eſt extrêmement faſtueux; il s'eſt ruiné par ſes prodigalités exceſſives. Il avoit une terre nommée Forcy à quelques lieues de Paris ſur la Marne, où il avoit fait des dépenſes énormes, on en vantoit ſurtout les potagers, qui lui avoient coûté des ſommes conſidérables. Il a fallu vendre tout cela.

La chambre à coucher des deux époux étoit ſinguliere: les deux lits ſe raprochoient quand ils vouloient, au moyen de reſſorts arrangés exprès; ſe boudoient-ils, il s'élevoit une ſéparation entre les deux lits qui s'éloignoient.

(1) La femme ſurtout eſt une des plus frivoles & des plus ridicules de France. Elle ſe nommoit Leſcarmontier, étant fille, & l'on la couroit à Paris pour ſa beauté. M. Caze en devint amoureux & l'épouſa ſans fortune. C'eſt

Il a recours au Sieur Dugazon; il le prie de vouloir bien lui donner des leçons, qu'il paye très-cher, & quand il eſt aſſez exercé, il l'engage à venir chez ſes pere & mere, à faire de petites farces avec lui. Après les premiers eſſais on ſe plaint qu'il manque une actrice pour les étendre davantage, & les rendre plus variées & plus intéreſſantes. Il prétexte que ſa mere eſt fort difficile pour l'introduction de pareilles femmes: elle ne veut rien que d'honnête, & Madame Dugazon ſeule (Mlle le Fevre) peut être admiſe. Tout cela s'amenoit par degrés & naturellement: le mari eſt pris pour dupe, & ſa femme ſe trouve

---

elle qui avoit donné l'ordre à ſon portier de ne point laiſſer entrer chez elle des hommes qui n'auroient pas de manchettes à dentelles. Un plaiſant mit un jour une manchette à dentelles & une brodée; en arrivant il ne laiſſa voir que la premiere & cacha l'autre ſous ſa veſte, enſorte qu'il paſſa ſans difficulté. Quand il ſe préſenta devant la maitreſſe de la maiſon, il changea ſa contenance: il déroba à ſes regards la manchette à dentelles & ne montra que la ſeconde. Madame Caze furieuſe de ce manque d'étiquette, n'y peut tenir, elle fait appeler ſon portier & le gronde ſecretement. Le facétieux ſe doute de ce qui arrive: il entre en explication avec Mad. Caze, & lui fait voir ſa bêtiſe: effectivement celle-ci égaloit ſa beauté.

Mad. Caze avoit auſſi la manie de faire des viſites à onze heures du ſoir, à minuit, de veiller beaucoup; elle a fait périr à ce métier pluſieurs jeunes femmes qui n'avoient pas ſa vigoureuſe ſanté. Quelquefois on les trouvoit s'ennuyant, dormant au coin du feu; mais elles ne vouloient pas déroger à l'étiquette de ne ſe coucher que le matin.

avec Zeac. A ſon âge, quand on eſt riche & bien de figure, on fait rapidement des progrès dans un cœur déjà ouvert de toutes parts. Celui de Madame Dugazon étoit ſans défenſe contre les attaques du nouvel amant, & la jalouſie de ſon mari ne pouvoit qu'ajouter un plaiſir plus vif à celui de le tromper.

La groſſe Luchat ne tarda pas à s'appercevoir de l'intrigue; il y avoit de bonnes raiſons pour cela. La tendreſſe de ſon pupille ne ſe manifeſtoit plus que très-rarement, & elle ne pouvoit douter qu'il n'allât porter ailleurs ſes hommages. Son premier mouvement auroit été terrible, ſi le perfide ſe fût préſenté en cet inſtant à ſes regards: la réflexion la calma bientôt. Elle comprit que cette démarche ne ſerviroit qu'à la compromettre ſans ramener le coupable & ſans le punir. Elle conçoit une vengeance plus rafinée; elle ſe propoſe d'armer la jalouſie de ſon mari & de ſatisfaire la ſienne par le trouble qu'elle va mettre dans ces trois cœurs, & peut-être par les excès auxquels va ſe porter la fureur du premier.

Un ſoir, où tête à tête avec le jeune Zeac, celui-ci, par déſœuvrement ou pour cacher ſa défection, ſembloit vouloir ſe livrer à des transports feints, elle repouſſe ſes embraſſemens avec indignation: „ Il n'eſt pas ſurprenant, lui dit-„ elle, que mes foibles attraits perdent leur „ empire ſur vous; que dans la jeuneſſe brillan-„ te où vous êtes, vous ſoyez léger & volage; „ mais qu'à l'inconſtance vous joigniez une

„ diſſimulation profonde, une trahiſon réfléchie;
„ qu'à regret arraché des bras d'une courtiſanne,
„ vous veniez vous précipiter dans les miens &
„ me faire peut-être recueillir les fruits empoi-
„ ſonnés de ſes careſſes, ce n'eſt que d'un li-
„ bertin conſommé, d'un ſcélérat prématuré:
„ c'eſt ſous l'enjouement & les graces de l'in-
„ nocence & de la candeur recéler l'ame d'un
„ monſtre horrible. Oui, je ſçais tout, com-
„ me ſi j'avois tout entendu & tout vu. Vous
„ êtes épris de Madame Dugazon; vous trom-
„ pez ſon mari, & ſi elle ne vous trompe pas
„ encore, cela ne tardera pas; mais le tems
„ ſeul peut vous faire revenir d'un tel égarement.
„ Ce que j'exige à préſent de vous, c'eſt que
„ vous me faſſiez un aveu, qui ne m'apprendra
„ rien, mais ſeul capable de vous faire mériter
„ votre grace auprès de moi. Si je dois renon-
„ cer au titre de votre amante, je veux au
„ moins reſter votre amie, vous aider de mes
„ conſeils, guider votre inexpérience & vous
„ épargner ſans doute bien des fautes & des
„ malheurs."

Madame de Luchat avoit fait un effort ſur elle en prononçant ces dernieres phraſes; elle y avoit mis une onction qui fit preſque repentir le pauvre Zeac de l'avoir abandonnée, & qui l'auroit ramené à elle s'il n'eût été dans le délire le plus violent de ſa paſſion; mais elle obtint ce qu'elle deſiroit: étourdi, confondu de ſon début, de l'aſſurance dont elle lui parloit, il ne peut

conſerver ſon ſecret funeſte; il ſe jette à ſes genoux; il a recours à des excuſes ſi cruelles pour une femme délaiſſée, & qu'un jeune homme croit fort tendres & fort touchantes; il ſe répand en grands ſentimens de reconnoiſſance; il jure qu'aux termes où va ſe réduire leur commerce, il aura pour elle une fidélité à toute épreuve, l'attachement le plus inviolable. Ces proteſtations étoient autant d'impertinences dont il ne s'appercevoit pas, ou plutôt autant de coups de poignard dans le cœur de Madame de Luchat. Elle ſe fait violence pour ſe poſſéder & montrer à l'extérieur le plus beau ſang-froid. Elle profite de ces épanchemens, afin d'apprendre les divers détails de l'intrigue: elle eſt étonnée de la dextérité du novice pour ſe mettre à l'abri de tout ſoupçon du comédien & perpétuer ſa confiance. Quand elle eſt parfaitement inſtruite de ce qu'elle veut ſçavoir, elle le congédie & prépare ſa vengeance. Elle écrit une lettre anonime au Sieur Dugazon, où on l'informe de la perfidie de ſa femme & de ſon déshonneur. Afin qu'il ne puiſſe pas douter du fait, on lui en rapporte les particularités les plus ſecretes; on lui fournit en même tems les moyens de vérifier par lui-même ce qu'on lui découvre. Une des principales ruſes dont ſe ſervoient ces deux amans pour s'expliquer, s'écrire & ſe donner leur rendez-vous, conſiſtoit dans ces billets, reſſource ſi fréquente des auteurs entre leurs perſonnages; on l'aſſure que s'il peut en intercepter un, il verra que ce n'eſt pas un

jeu de théâtre, & aura bientôt la clef du miſtere des perfides.

Il n'en falloit pas tant pour troubler le malheureux mari, pour exciter ſes recherches & le porter à s'aſſurer de ſon malheur. Il profite du premier proverbe qu'on exécute chez Madame Zeac, où le jeu de la ſcene amenoit un de ces billets fatals que recevoit ſa femme. Il ne la perd pas de vue: après le ſpectacle, il ſe hâte de la ramener, & quand elle eſt parfaitement endormie, il ſe leve à la ſourdine; à la lueur d'une lampe de nuit, il fouille dans ſes poches & trouve l'écrit funeſte, où entre autres choſes ſon amoureux la remercioit de ſon portrait qu'elle venoit de lui donner, s'exprimoit en termes brûlans ſur cette copie qu'il embraſſeroit au défaut de l'original, qu'il couvriroit de ſes baiſers enflammés. Le jaloux ne ſe connoît plus; il court au lit, réveille ſa femme en ſurſaut, l'en arrache, l'accable de reproches, d'injures & de coups, la veut forcer à s'avouer coupable. Mais, ô conſtance admirable du ſexe! elle a le courage de tout nier, & veut que ce chiffon ne ſoit réellement qu'une ſuppoſition. Par un caractere ſingulier de la jalouſie, cette paſſion ſemblant toujours faire douter de ſon malheur celui qui en eſt atteint, ne lui laiſſe en même tems point de relâche, qu'il n'en ait acquis toutes les preuves: en deſirant reſter dans une erreur qui nous eſt chere, nous nous tourmentons continuellement pour en ſortir. Le Sieur Dugazon de-

devoit aller le lendemain matin faire la répétition d'une parade chez M. Zeac; il prend une résolution violente, & attend avec impatience l'aurore pour l'exécuter. Il se rend en diligence à l'hôtel du magistrat: il monte dans sa chambre, il le trouve au lit, & lui fait écarter son laquais sous prétexte d'une commission éloignée. Resté seul avec le maître, il va fermer la porte, puis furieux, égaré, il revient sur lui un pistolet à la main: „ Cruel, s'écrie-t-il, tu me rends le plus „ malheureux des hommes, tu me ravis le cœur „ d'une femme qui faisoit ma félicité; je ne veux „ pas du moins que tu conserves aucun monu„ ment de ma honte; il faut me remettre à „ l'instant son portrait & ses lettres, ou je te „ brûle la cervelle."

Le Robin qui n'avoit pas eu le tems de proférer une parole, qui ne s'attendoit pas à voir substituer une tragédie à une parade, se leve, & toujours docile au pistolet se rend à son secrétaire: il en tire les lettres & le portrait. Dugazon s'en empare & les met d'une main dans sa poche, tandis que de l'autre tenant toujours en arrêt son ravisseur, il l'oblige de s'agenouiller comme il faisoit naguere devant le correcteur, & de recevoir sur le derriere quelques coups d'une houssine légere qu'il tenoit en entrant par contenance, en ajoutant: „ Voilà le châtiment qui convient à un écolier, mais pour que vous ne puissiez pas en disconvenir, j'exige que vous

m'en donniez un certificat." Il lui fait en même tems écrire ces mots,

„ Je me repens d'avoir cherché à déshonorer „ la couche de M. Dugazon; je me ſuis ſoumis „ à la pénitence que je méritois, & pour té- „ moignage de ma réſipiſcence, j'ai ſigné le pré- „ ſent de ma main."

Alors le reconduiſant de nouveau avec le piſtolet, il le fait ſe recoucher; il gagne la porte à reculons; il la ferme à double tour & s'en va.

Le petit robin libre, ſe précipite de ſon lit, & par la porte d'un eſcalier dérobé gagne une fenêtre & crie *au voleur! à l'aſſaſſin! Jasmin, l'Epine, la Fleur, arrêtez ce coquin de Dugazon, ce traître qui vient de me mettre le piſtolet ſur la gorge; qu'on le conduiſe en priſon; qu'il ſoit roué...* L'hiſtrion étoit déjà dans la cour lorſqu'il l'entend. Il ne perd point la tête; il ſe retourne vers lui & répond: „ A merveille! Monſieur Zeac, „ à merveille! Bien joué! la fureur eſt dans vos „ yeux, la rage dans votre bouche, vous ren- „ dez la paſſion divinement. Quelle vérité, quel „ naturel! Vos domeſtiques, s'il n'étoient ac- „ coutumés à nous voir jouer nos petites farces, „ y ſeroient pris: mais en voilà aſſez, vous êtes „ en chemiſe, vous vous enrhumeriez, rentrez; „ comptez que tout ira bien." Il ſort en même tems, & laiſſe l'autre s'enrouer à crier de nouveau, qu'on coure après lui; c'eſt un ſcélérat; il a voulu me tuer.... Les ſpectateurs étourdis,

confondus, ne ſçachant que penſer des cris forcenés de l'un, de l'aiſance & de la tranquilité de l'autre, reſtent longtems incertains, & ne croient la choſe ſérieuſe que trop tard. Dugazon étoit déjà bien loin; graces à ſon cruel & adroit perſiflage. Pour ſurcroît de malheur, le laquais de Madame de Luchat, venu en commiſſion dans la maiſon, avoit été témoin de toute la ſcene, & court en hâte en inſtruire ſa maitreſſe. Celle-ci, enchantée, s'empreſſe d'arriver, de plaindre ſon pupille, & ſous cette pitié feinte elle ſe fait conter dix fois comment l'aventure s'étoit paſſée. Quand elle a réuni toutes les circonſtances: „ Au reſte, dit-elle, à quelque choſe malheur „ eſt bon; voilà une leçon qui vous tiendra „ lieu de toutes les miennes; elle vous vaudra „ une expérience de dix ans." Elle le quitte à ces mots, & pour que l'anecdote ſoit plutôt publique, la va conter dans vingt maiſons. Le farceur au ſurplus ne la nie pas; il ſupprime ſeulement le geſte du piſtolet & inſulte encore au pauvre Zeac. Il ne le rencontre plus de fois qu'il ne lui demande s'il veut jouer une petite parade avec lui? C'eſt peut-être la premiere fois qu'un cocu a les rieurs de ſon coté.

## LETTRE II.

*Différentes lettres de M. le comte de Genlis, de M. de la Motte-Piquet, de M. le vicomte de Laval, concernant la conduite du duc de Chartres, avant, pendant & après le combat d'Oueſſant. Problême à réſoudre.*

DEPUIS la rentrée de l'armée navale françoiſe (1), qui n'a rien fait & rejette ſon inaction ſur l'amiral Keppel l'évitant avec ſoin, Milord, le retour du duc de Chartres (2) fixe de nouveau ſur ce prince les yeux du public; les propos recommencent contre lui plus que jamais, & l'on eſt auſſi ardent à le décrier qu'on l'étoit naguere à l'exalter. Ce n'eſt pas qu'il n'ait encore des partiſans, même des admirateurs juſque dans le port de Breſt (3): vous en jugerez par des

(1) Extrait d'une lettre de Breſt du 18 ſeptembre à 3 heures après midi... Notre armée navale entre, & partie eſt déjà mouillée: ſes ordres portoient de ne point eſſuyer le coup de vent de l'équinoxe à la mer, du moins c'eſt l'excuſe que donnent nos marins. Au reſte, ils ſont un peu honteux d'avoir encore moins fait qu'à la premiere ſortie....

(2) Le duc de Chartres eſt arrivé le 21 ſeptembre au matin à Paris.

(3) Extrait d'une lettre de Breſt du 30 ſeptembre... Il y a dans ce port une grande fermentation relativement au duc de Chartres. C'eſt mal à propos qu'on a prétendu

lettres (1) qui m'ont tombé dans les mains, qui ſont toujours manuſcrites, quoique deſtinées à l'impreſſion, & très-rares, quoique faites en apparence pour acquérir la plus grande publicité. Elles ſont ſi importantes, que je vous les envoie en nature avec le commentaire à côté, ce qui vous facilitera mieux d'aſſeoir un jugement ſur ces différentes pieces, & dirigera par ſuite votre façon de penſer ſur le duc de Chartres & ſur ceux qui l'entourent.

---

qu'il nous avoit extrêmement embarraſſé & empêché le ſuccès du combat d'Oueſſant. Il a au contraire beaucoup animé par ſa préſence & ſon courage. Les meilleurs ſerviteurs du roi du département rendent cette juſtice à ſon alteſſe, & ſouhaitent ſincerement qu'elle ait la place d'amiral dont elle s'eſt montrée digne. Il paroit, au ſurplus, qu'elle ſe propoſe d'éclairer le public ſur ſa conduite & de faire réformer une phraſe équivoque inſérée dans la gazette de France.

(1) La premiere de ces lettres, datée de Paris le 22 ſeptembre 1778, eſt du comte de Genlis, dont il a été fait mention précédemment, à M. de la Motte-Piquet.

La ſeconde, datée du 27 ſeptembre, eſt la réponſe de M. de la Motte-Piquet à M. le comte de Genlis.

La troiſieme, datée auſſi de Paris le 22 ſeptembre, eſt du comte de Genlis, adreſſée à M. le vicomte de Laval, colonel du régiment d'Auvergne, embarqué ſur le *St. Eſprit* avec le duc de Chartres.

La quatrieme & derniere, datée de Breſt le 27 ſeptembre, eſt la réponſe du vicomte.

COPIE *de la lettre de M. le comte de Genlis à M. de la Motte-Piquet, chef d'eſcadre des armées navales.*

Malgré l'eſtime & l'amitié que j'ai pour vous, mon cher général, à mon arrivée à Paris, je me ſuis encore trouvé brouillé plus que jamais, & nos diviſions font le ſujet des converſations. J'eſpérois qu'on avoit ceſſé de le croire dans le petit voyage que j'ai fait ici entre les deux croiſieres, & j'avois eu chez M. de Sartines une explication publique dans laquelle je lui avois parlé du peu de fondement de tous ces propos.

J'ignorois à cette époque les raiſons que l'on prétend nous avoir déſunis, & à mon arri-

*Obſervations.*

Si M. le comte de Genlis à eu chez M. de Sartines une explication publique ſur ſa brouillerie avec M. de la Motte-Piquet, le miniſtre en étoit donc inſtruit; il y avoit des griefs articulés que M. de Sartines avoit jugés dignes d'être diſcutés. Ce n'étoit donc pas ſimplement des bruits vagues, des pots-pourris de ſociété : comment donc ſe fait-il que M. de Genlis, ainſi qu'il va le dire, ignorât abſolument les motifs de cette querelle, & ne les eût appris qu'à ſon retour?

On ne ſait ſi M. de la Motte-Piquet a véritablement annoncé à M. le duc de Chartres la

vée, je viens d'en être instruit. J'imagine que vous serez aussi surpris que moi de l'atrocité qu'on débite. On prétend que dans l'action vous fûtes trouver M. le duc de Chartres, & que vous lui dîtes: *Ah! mon prince, voilà le plus beau moment de votre vie: vous allez couper cinq vaisseaux anglois; il faut arriver sur eux.*

Qu'à cette proposition de votre part, j'avois répondu: *Ah! Monsieur, prenez garde d'engager Monseigneur; souvenez-vous que sa personne vous est confiée, & que vous en répondez sur votre tête.*

possibilité de couper quelques vaisseaux de l'arrière garde angloise; mais M. d'Orvilliers dans sa relation adoptée par la gazette de France du 3 août, déclare qu'il avoit fait au duc de Chartres le signal d'arriver, & dans un détail plus circonstancié du combat qu'a ensuite rapporté la même gazette du 14, on ajoute en propres termes: *que l'effet de ce signal d'arriver étoit de couper l'arrière-garde ennemie.* Or, il y a eu quelqu'un qui a empêché le prince d'obéir à ce signal.

Par ce qui a été dit précédemment & avoué de M. de Genlis même; si ce n'est M. de la Motte-Piquet, quelqu'un au moins avoit écrit au ministre contre M. de Genlis, & quelqu'un digne de confiance, puisque le ministre en avoit parlé, avoit exigé une sorte

Que fut ce propos vous vous étiez emporté contre moi, & qu'enfin j'étois la cauſe que nous n'avions pas coupé cinq vaiſſeaux anglois. L'on débite auſſi que vous avez écrit à M. de Sartines, & que vous lui aviez mandé que vous ne voulez plus commander un vaiſſeau où je me trouverois, & qu'obligé de faire la ſeconde ſortie, vous ne m'aviez parlé de la campagne.

Voilà, mon cher général, les calomnies auxquelles l'on eſt expoſé, lorſque par hazard on fait quelque choſe de plus que les autres.

Je ne dois pas m'affliger de l'injuſtice du public, puiſqu'elle n'en exempte pas même l'auguſte prince, l'objet de notre admiration & de celui de toute la marine.

Si ce même public avoit daigné réfléchir de juſtification de l'accuſé.

Ce n'eſt pas quelque choſe de plus; mais au contraire quelque choſe de moins qu'on reproche à M. de Genlis d'avoir fait.

M. de Genlis ſe ſeroit ſans doute déshonoré dans l'eſprit du prince, s'il n'y avoit pas eu une colluſion ſecrete entre eux; mais s'il a ouvert un pareil avis, c'eſt qu'il étoit bien ſûr de ne pas déplaire à ſon alteſſe.

un moment, il auroit jugé 1°. que si j'avois tenu ce propos, je me serois déshonoré dans l'esprit du prince dont je desirois le suffrage, & qu'il ne m'auroit pas fait l'honneur de me permettre de le suivre à la seconde sortie.

2°. Monseigneur, qui la veille avoit conseillé ainsi que vous d'attaquer les ennemis, lorsque M. d'Orvilliers lui envoya demander son avis, se seroit opposé à l'exécution d'une manœuvre timide.

Tous les jours on brave de loin le danger, qu'on redoute en le voyant de plus près.

3°. Que si je vous avois fait ces représentations, vous n'en auriez tenu aucun compte.

Toujours dans la supposition que ce prince n'eût pas été de moitié avec son confident.

Dans ce pays-ci, on aime infiniment mieux dire du mal de quelqu'un que de se donner la peine de réfléchir un moment. Les plaisanteries que nous faisions sur le banc de quart avec Monsei-

Qui prouve trop ne prouve rien : les plaisanteries sont déplacées pendant un combat ; l'esprit doit être tout entier aux objets importans qui doivent l'occuper alors, & le cœur ému de sensi-

gneur pendant l'action du 27, ne reſſemblent guere à la querelle indécente que l'on ſuppoſe.

Je vous avoue que je ne m'afflige nullement d'une atrocité ſi facile à démentir.

Je vous prie de me répondre, mon cher général, d'une maniere poſitive ſur ces différens objets, comme votre cœur, l'honneur & la probité l'exigent.

Il ſera, je crois, fort difficile de découvrir

bilité pour les malheureux qui vont être les victimes de cette fatale journée.

Pas tant, puiſqu'elle ſubſiſte encore dans ſon entier.

Ou, *comme c'eſt convenu entre nous*; car comment s'imaginer que M. le comte de Genlis & M. de la Motte-Piquet venant de ſe quitter à Breſt, lieu d'où venoient les propos & les écrits, ne ſçuſſent rien de tout cela, & qu'arrivé à Paris ſeulement le 21 ſeptembre au matin, M. de Genlis dès le 22, c'eſt-à-dire dès le lendemain, fût déjà aſſez inſtruit de la nature & des détails de l'accuſation pour en écrire ſur le champ à M. de Motte-Piquet? cela n'eſt pas trop vraiſemblable.

Cela ne doit pas être difficile, puiſque le mi-

d'où peut ſortir ce dédale de menſonges & d'abſurdités débitées ; mais le public finit toujours par être juſte, & je crois que nous avons égal intérêt d'anéantir des propos auſſi dénués de tout fondement: notre malheur ſera de ne pas voir rougir de honte & de remords ceux qui les ont inventés.

Quoiqu'on veuille abſolument que nous ſoyons brouillés, je vous prie, mon cher général, d'être perſuadé des ſentimens avec leſquels j'ai l'honneur d'être &c.

niſtre de la marine, ſuivant le commencement de la lettre de M. de Genlis, en étoit inſtruit. Quoi qu'il en ſoit, malgré l'égal intérêt que M. de Genlis & M. de la Motte-Piquet ont à anéantir ces propos; ils ſubſiſtent, ſe perpétuent & s'accroiſſent au contraire.

P. S. Je vous envoie ma lettre par un courier exprès, afin qu'elle vous arrive plus ſurement, & que votre réponſe me parvienne de même. Gardez, je vous prie, copie de ma lettre; j'oſe croire que la marine ſera un peu étonnée de l'abſurdité & de la fauſſeté de tous ces propos.

| *Copie de la réponse de M. de la Motte-Piquet.* | *Observations.* |
| --- | --- |
| Si le public, mon cher Genlis, veut abſolument que nous ſoyons brouillés enſemble, qu'y faire ? J'ai mandé au miniſtre, à MM. de Mondragon, (1) Bory, (2) le comte de Durfort (3), de la Bellangerays (4), le duc de Liancourt (5), & j'ai dit à tout le monde que le prince & tous ceux qui l'accompagnoient m'avoient toujours comblé de marques de bonté & d'amitié. | Qui prouve trop ne prouve rien encore. La qualité de prince du ſang en cette occaſion ne donnoit pas plus de droit d'attaquer ſans ordre au duc de Chartres qu'à tout autre; & il n'en ſeroit que doublement coupable ; d'abord, d'avoir combattu mal à propos, enſuite, de n'avoir pas combattu lorſqu'il le falloit. |

A l'égard de la bravoure, quel autre qu'un prince du ſang auſſi courageux eût pris ſur lui d'arriver & de commencer le combat ſans qu'il y en eût ordre ? Mardi en dînant chez M. de la

(1) Premier maître d'hôtel du roi.

(2) Ancien chef d'eſcadre rétiré.

(3) Capitaine de vaiſſeau chargé alors de l'inſpection des gardes-côtes.

(4) L'oncle de M. de la Motte-Piquet.

(5) Grand-maître de la garde-robe en ſurvivance du duc d'Eſtiſſac.

Prévalaye (1), il en fut queſtion en préſence de MM. du Pavillon (2) & de Sillans (3) : tous les capitaines qui commandoient dans l'eſcadre dirent qu'ils n'auroient pas oſé le faire.

C'eſt cependant cette manœuvre qui a empêché notre arriere-garde d'être écraſée, & a été cauſe de tout le brillant de la journée : voilà le vrai.

Cette aſſertion eſt bien oppoſée à celle de M. d'Orvilliers, qui, dans ſa relation, dit que c'eſt par ſa manœuvre hardie de faire revirer toute l'armée enſemble ſur l'ordre de bataille renverſé, c'eſt-à-dire en rendant avant-garde l'eſcadre bleue qui faiſoit l'arriere-garde &c. qui a déconcerté le projet de l'amiral Keppel. Il ajoute que lorſque la tête de l'armée ennemie ſe préſenta pour combattre par derriere l'eſcadre bleue, elle la trouva à l'autre bord de bataille,

(1) Chef d'eſcadre de 1776, commandant la marine à Breſt dans l'intérim du généralat du comte d'Orvilliers.

(2) Capitaine de Vaiſſeau, renommé dans l'art des ſignaux.

(3) Un des capitaines de l'armée navale, qui commandoit *le Réfléchi* de 64 de la diviſion du comte d'Orvilliers.

D'ailleurs, on n'avoit pas, ſuivant l'apparence, deſſein de combattre ce jour, puiſque pluſieurs vaiſſeaux n'avoient pas leur branle-bas fait. Je doute même que nous euſſions tiré du canon, ſi la veille le prince n'avoit pas marqué à M. d'Orvilliers que ſon avis & le mien étoient d'attaquer.

Quant aux cinq vaiſſeaux que nous pouvions couper, comme je n'ai rien vu d'approchant, nous ne pouvons à ce ſujet avoir eu de propos enſemble; & comment comme en réſerve pour le moment. On dit enfin dans le ſupplément du 14 août, que la direction oblique des vaiſſeaux de la tête de la ligne angloiſe mit une partie de l'eſcadre bleue hors de poſition de pouvoir combattre l'armée ennemie. Accordez-vous Meſſieurs.

Ceci donneroit gain de cauſe à l'amiral Keppel, qui s'attribue l'honneur d'avoir provoqué le combat & forcé la circonſpection du général françois à entrer dans un engagement régulier avec lui. Voilà un des chefs de ſon armée au moins qui en convient.

M. de la Motte-Piquet aſſure que le St. Eſprit ne pouvoit plus arriver, & le comte d'Orvilliers dit que cette diviſion étoit comme en réſerve, & le ſupplément veut que

étoit-il poſſible que le St. Eſprit arrivât davantage, puiſque nous avons laiſſé fort un vent à nous les vaiſſeaux de la tête.

Au ſurplus, mon cher Genlis, je ne me ſens point fait pour une guerre de plume, j'abandonnerois tout plutôt que de la ſoutenir. Vous & moi nous nous ſommes trouvés à d'autres actions qu'à celle du 27 juillet; mais nous ne devons pas être ſurpris de nous voir calomniés, puiſqu'on oſe attaquer la bravoure même dans la perſonne d'un prince qui a ſacrifié ſon rang, ſes plaiſirs, ſa ſanté, même ſa vie pour nous donner le plus bel exemple. Voulez-vous bien lui préſenter mon hommage & mon reſpect; je n'oublierai jamais l'air de tranquillité & d'aſſurance qu'il a eu pendant tout le combat, & com par ſa poſition elle ne pût preſque pas donner, & le comte d'Orvilliers l'accuſe de nouveau de n'avoir pas obéi au ſignal d'arriver. Accordez-vous, Meſſieurs, encore un coup

Voilà qui eſt poſitif. Cette ardeur n'étoit pas forte cependant, à n'en juger que par les effets: quant à la vérité, bien loin de ſe découvrir, on voit qu'elle devient plus que jamais difficile à trouver, ſurtout favorable au duc de Chartres.

bien il nous inſpiroit d'ardeur & à l'équipage; enfin la vérité ſe decouvrira, & le public eſt juſte.

Adieu, mon cher camarade; comptez ſur tous les ſentimens que je vous ai voués pour la vie, & avec leſquels j'ai l'honneur d'être &c.

P. S. On vient de me dire que la gazette de France marquoit que M. le duc de Chartres n'avoit pas obéi au ſignal d'arriver que lui avoit fait M. d'Orvilliers; comme il n'y a rien de plus faux, il ſera facile d'en faire dédire le gazetier. C'eſt le Saint Eſprit qui a le premier fait le ſignal.

Comment ſe fait-il que la gazette de France du 3 août n'eût pas encore été lue le 27 ſeptembre par M. de la Motte-Piquet, cette gazette de France qui contenoit la relation d'un combat dont il avoit été acteur, qui n'étoit pas ignorée du dernier matelot de l'armée navale ſachant lire? Voilà une ignorance bien craſſe, bien volontaire.

D'ailleurs, M. de la Motte-Piquet poſe comme une choſe facile de faire dédire le gazetier, & cependant le gazetier ne s'eſt pas encore dédit.

Enfin, ce n'eſt pas ici le gazetier qui a parlé à tort & à travers comme un journaliſte étranger; c'eſt une relation envoyée par le général, approuvée du miniſtre de la marine, & qui a paſſé, ſuivant l'uſage, entre les mains de tous les autres avant d'être rendue publique.

COPIE *de la lettre de M. le comte de Genlis à M. le vicomte de Laval, colonel du régiment d'Auvergne.*

„ Mon cher vicomte, allez voir M. de la Motte-Piquet, & priez-le de ma part, de vous montrer la lettre que je lui écris. Vous y verrez un détail d'atrocités auxquelles je ne devois pas m'attendre. Qui plus que vous, mon cher vicomte, eſt en état d'en juger ? Vous avez partagé les hazards de cette journée avec nous, & vous ſavez ſi aux plaiſanteries & à la gaîté qu'il y avoit ſur le vaiſſeau de M. le duc de Chartres, il s'y eſt joint des conſeils timides de ma part. Répondez-moi par mon courier. Je fais trop de cas de votre eſtime, pour ne pas m'en appuyer dans cette circonſtance, qui n'eſt point affligeante pour moi, parce qu'elle peut être facilement démentie; mais qui eſt déſagréable à l'homme d'honneur ſoupçonné.

J'ai l'honneur d'être &c.

*Réponſe de M. le vicomte de Laval.*

„ J'ai lu, cher Genlis, la lettre que vous avez écrite à M. de la Motte-Piquet. Le détail d'atrocités qu'elle contient eſt inimaginable; mais permettez-moi de vous dire que ces calomnies ne devroient pas du tout vous affecter: les perſonnes qui les ont inventées, ont voulu vous faire

tort; mais elle ne ſçavent pas s'y prendre; car, pour perſuader, il faut dire des choſes vraiſemblables, & il y a longtems que vous avez prouvé que vous n'étiez pas porté pour les *conſeils timides*. Tout ce que je ſouhaite, c'eſt qu'à la premiere affaire où je me trouverai, il y ait autant de gaîté qu'à bord du St. Eſprit, le jour du combat. J'étois bien attaché à M. le duc de Chartres; mais je le lui ſuis bien davantage depuis ce moment-là. C'eſt un jour, qui ne s'effacera jamais de ma mémoire.

Je vous prie de dire à M. le duc de Chartres que j'attends de ſes nouvelles avec la plus vive impatience.

Mon régiment part le 3 du mois prochain pour ſe rendre à Lille; je compte marcher avec lui juſqu'à nouvel ordre.

Adieu, mon cher Genlis, ſoyez perſuadé de la plus tendre amitié que j'aurai toute ma vie pour vous. Je vous embraſſe *de tout* mon cœur."

Par ce que je vous ai déjà dit, Milord, précédemment & par la lecture de ces lettres, vous voyez que le reproche fait au duc de Chartres eſt, ſous prétexte qu'il n'entendoit pas bien un ſignal, d'avoir paſſé à poupe du général pour ſe le faire expliquer.

Vous voyez qu'on a dit dans le monde que ce prince ne s'étoit porté à cette fauſſe démarche que ſur une diſcuſſion élevée à ſon bord entre le comte de Genlis, ſeigneur de ſa ſuite, n'ayant aucun rang ni qualité dans le vaiſſeau, & M. de

la Motte-Piquet, capitaine de pavillon de ſon alteſſe ſéréniſſime.

Vous voyez qu'on eſt parti de là pour répandre les bruits les plus offenſans contre le duc de Chartres, qui, à en croire ſes détracteurs, par cette fauſſe manœuvre en rompant la ligne & en faiſant perdre beaucoup de tems à la marche de l'armée, avoit été cauſe que les François n'avoient pas profité de leur avantage ſur les Anglois en les battant complettement, & en prenant pluſieurs de leurs vaiſſeaux.

Ces imputations ayant acquis beaucoup de conſiſtance à ſon retour, les gens intéreſſés à ſa gloire n'ont pu les lui cacher, lui ont fait ſentir qu'il étoit obligé de s'en laver & de prouver la mauvaiſe foi du comte d'Orvilliers.

En conſéquence, les lettres ci-deſſus ont été écrites. Les ſerviteurs du prince, ſes commenſaux, ſes défenſeurs, ont aſſuré qu'on ramaſſoit les différentes pieces néceſſaires à l'éclairciſſement de ſa conduite, & à la juſtification de ſes manœuvres, & qu'on devoit faire imprimer le tout.

La premiere piece, ſuivant eux, & le fondement de toutes les autres, étoit le journal de M. de la Motte-Piquet, très-détaillé, d'où il réſultoit qu'on avoit interverti l'ordre du moment où le *Saint-Eſprit* avoit paſſé à poupe du général pour lui demander ſes intentions, que ce vaiſſeau s'étoit conformé exactement aux ſignaux, qu'il n'y avoit eu à bord aucune difficulté ſur leur ſignification; que ce n'étoit qu'à huit heures du ſoir, le jour

du combat, c'eſt-à-dire pluſieurs heures après, que le duc de Chartres avoit deſiré s'aboucher avec le général; & pourquoi? C'étoit pour témoigner à M. d'Orvilliers ſon étonnement de ſon ſignal de retraite ſur Oueſſant. Voilà le vrai ſignal qui déplaiſoit à l'ardeur de ſon alteſſe, qui la révoltoit, qu'elle ne comprenoit pas, & qu'elle auroit voulu faire changer.

Ces Meſſieurs ajoutoient qu'au journal de M. de la Motte-Piquet, on avoit réuni les dépoſitions des capitaines de l'eſcadre au nombre de vingt-huit (1), dont les journaux étoient abſolument conformes au ſien, & que du tout il réſultoit une maſſe de réclamations bien propre à balancer, à détruire le fait fauſſement énoncé dans la gazette de France.

Tout cela devoit être imprimé & acquérir la plus grande publicité. On étoit dans l'attente de la diſcuſſion de ce grand procès; mais comme le comte d'Orvilliers s'y trouvoit compromis, ou plutôt étoit la partie adverſe du prince du ſang, il falloit l'écouter, & il étoit mandé à cet effet.

Point du tout, Milord, aujourd'hui toutes ces menaces s'en vont en fumée; le roi ne veut pas qu'il paroiſſe rien d'imprimé conçernant le combat d'Oueſſant, & le miniſtre qui craint des éclairciſſemens capables de faire tomber l'illuſion

(1) Les capitaines des deux vaiſſeaux abſens du combat n'avoient pu dépoſer d'un fait dont ils n'avoient aucune connoiſſance.

du public ſur cette brillante journée d'Oueſſant, retient le général françois à Breſt.

Enfin, pour éviter les ſuites fâcheuſes d'une querelle ſcandaleuſe qui pourroit porter le trouble dans la marine durant toute la guerre, on a fait ſuggérer adroitement au duc de Chartres par les jeunes ſeigneurs, ſes confidens, d'accepter comme une marque de ſatisfaction du roi, une place créée exprès pour lui, de *colonel général des huſſards* (1), ayant le travail direct avec S. M.

Bien loin que cette faveur produiſe un bon effet dans le public, on regarde comme une lâcheté de la part de ce prince de l'avoir acceptée; en ce que la place en quelque ſorte eſt au deſſous de lui; en ce que c'eſt un démembrement de celle de colonel général de la cavalerie légere occupée par le marquis de Bethune; en ce que c'eſt une excluſion marquée de la charge d'amiral, l'objet de ſes deſirs & de ſes démarches; en ce qu'enfin on la regarde comme une tournure viſible pour ne plus laiſſer ſervir dans la marine ce prince, lorſqu'il auroit le plus grand intérêt de s'y diſtinguer & d'effacer les impreſſions flétriſſantes répandues ſur ſon compte.

D'ailleurs, c'eſt une eſpece d'engagement que prend le duc de Chartres de ſe contenter d'une pareille ſatisfaction & de ne pas donner ſuite aux éclairciſſemens que ſon honneur ſembloit

(1) M. le duc de Chartres avoit été fait lieutenant général des armées le 27 juillet dernier.

exiger aux yeux de toute la nation & de l'Europe entiere imbue de ſon avanture.

Les gens véritablement attachés à ce prince, & convaincus de ſon innocence, gémiſſent de ſa conduite en cette occaſion ; ils l'attribuent à la mauvaiſe ſociété dont il eſt entouré ; à cette troupe de roués, de débauchés qui le plongent dans les voluptés les plus ſales, loin de lui élever l'ame, & de l'exciter à montrer dans cette circonſtance délicate, la nobleſſe & l'énergie qu'il devroit avoir. Quant aux ſpectateurs impartiaux qui, d'abord touchés du zele que le duc de Chartres avoit annoncé pour ſe juſtifier aux yeux de la nation & gagner ſa confiance, deſiroient qu'il triomphât & fît éclater la vérité, ils commencent à ſe refroidir en voyant languir cette affaire ; ils ne peuvent ſe perſuader qu'un prince du ſang, outragé par la calomnie, s'il n'étoit véritablement coupable & très-coupable, eût aſſez peu de ſoin de ſa gloire pour laiſſer dans l'oubli ſon apologie, quelque défenſe qu'il eût reçue de la publier. Ils ne penſent pas qu'aucune autorité ſur la terre dût & pût lui fermer la bouche.

Cette molleſſe de ſa part, Milord, eſt très-fâcheuſe pour nous, en ce qu'il ne ſervira plus & ne nous ſera déſormais d'aucune utilité. Quoi qu'il en ſoit, voilà du moins une campagne de finie en Europe, ſans qu'il nous ſoit arrivé grand mal (1), & même avec un avantage décidé du

(1) Sauf la perte de la *Dominique*, dont la nouvelle ſe répand ici depuis quelques jours.

côté du commerce, puiſque le nôtre n'a éprouvé aucun échec, & que celui de nos ennemis eſſuie journellement de nouvelles pertes (1); mais nous ne ſommes pas au bout, & la campagne prochaine pourroit être plus pénible, ſi les Eſpagnols ſe joignent aux François, ainſi que c'eſt bien à craindre.

Paris ce 2 novembre 1778.

---

(1) Extrait d'une lettre de Bordeaux du 19 ſeptembre... La frégate du roi *le Triton* a fait à St. Domingue ce que M. Dampierre a fait à la Martinique; elle a retenu des navires qui ſe ſeroient rendus ici avant le tems où les Anglois ont commencé à arrêter les nôtres. Son objet étoit de les débouquer des parages de l'Amérique où il ne ſe commettoit encore aucune hoſtilité. Treize navires ſont ſortis ſous ſon eſcorte; cette frégate s'eſt perdue ſur les Caïques, & a fait perdre avec elle *la Bonne Nourrice* de ce port & *le Favori* de Nantes. Du reſte, il en eſt arrivé un ici; l'on ignore le ſort des autres; on eſt dans la plus vive inquiétude, & les aſſureurs qui ont offert juſqu'à 52 pour cent ſur les riſques qu'ils courent, ne trouvent point de gens aſſez hardis pour les couvrir. Les négocians ſont ſi effrayés, qu'il ne ſe fait plus d'aſſurance, & que ſi l'on n'accorde pas des convois, quelques-uns qui ont des navires chargés pour l'Amérique, vont les faire décharger.

Un de nos négocians a fait ſortir un navire de ce port le 23 du mois paſſé; il le ſçait déjà en Angleterre.

Extrait d'une lettre de Bordeaux du 5 Octobre... Il ſemble que la mer engloutiſſe tout, & nous le croirions ſi les lettres de l'Angleterre ne nous apprenoient par chaque courier, l'arrivée dans ſes ports des navires que nous attendions. Il ne nous en vient aucun ni de nos colonies, ni de l'Amérique ſeptentrionale.

## LETTRE III.

*Sur la rentrée de l'armée navale & la levée des camps; ſur la priſe de la Dominique; ſur celle des iſles de St. Pierre & Miquelon; ſur les préparatifs de la campagne prochaine; ſur les diſpoſitions peu amicales & même hoſtiles de la cour d'Eſpagne.*

Nos nouvelliſtes, Milord, que la ſaiſon de la campagne avoit diſperſés, ſe ſont réunis depuis peu, ils ſont aujourd'hui tous raſſemblés, & voici la récapitulation des faits qu'ils ont paſſés en revue avec les anecdotes, les gaîtés & les traits cauſtiques dont quelques-uns les ont aſſaiſonnés. Ce ſont les mêmes interlocuteurs du dernier dialogue.

LE COMTE DE NOLIVOS.

Il s'eſt paſſé bien des choſes, Meſſieurs, depuis notre ſéparation, & quoique nous les ſçachions en gros, il eſt mille détails que ne nous apprennent point les papiers publics, ni même les lettres particulieres, ſouvent trop circonſpectes, ſur leſquels on s'ouvre dans la converſation & qu'il ſeroit bon de reprendre.

LE COMTE DE CATUELAN.

Si vous en ſavez, comte, aprenez-nous-les; pour

pour moi, je trouve que tout cela ſe reduit à peu de choſe. 1°. Le comte d'Orvilliers avec ſon armée navale, après s'être promené pendant 33 jours ſur l'Océan & à l'entrée de la Manche, eſt rentré ſi adroitement, qu'il n'a pas même vu l'armée navale angloiſe. 2°. M. le maréchal de Broglio, après avoir tenu environ pendant un mois le camp de Bayeux, y avoir fait faire très-bonne chere aux officiers, & penſé faire mourir de faim les ſoldats, l'a levé ſans avoir même attaqué les iſles de Jerſey & de Guerneſey, dont la priſe ſembloit ne devoir ſouffrir aucune difficulté, & de plus y a laiſſé beaucoup de malades. 3o. M. de Fabry, après s'être caché dans différentes anſes de la méditerranée, ayant peur de ſon ombre, eſt rentré au bout de trois mois, préciſément dans le tems où les corſaires de Gibraltar & de Mahon commençoient à infeſter cette mer. Voilà pour l'Europe. 4°. Vous avez pris la Dominique aux Antiſles, qui ne peut vous ſervir de rien, & qui tomboit d'elle-même par ſa poſition. 5°. Vous avez perdu dans le nord les iſles de St. Pierre & de Miquelon & avec elle le commerce de la pêche de la morue, le plus important pour vous, parce qu'outre le bénéfice dont il prive vos concurrens, c'eſt la pépiniere & l'école de vos matelots. 6°. Le comte d'Eſtaing, après avoir couru, ſans deſſein fixe, d'une côté à l'autre, & du midi au nord dans l'Amérique ſeptentrionale, après avoir formé dix projets différens, ſans en exécuter aucun, après s'être brouil-

lé avec les insurgens, va passer vraisemblablement à la Martinique, où il ne fera pas davantage.

M. d'Eclieu.

Voilà, sans doute, un précis de la campagne assez vrai au fond; mais vous omettez des faits particuliers, ou qui justifient la conduite des généraux, ou qui rectifient l'idée défavorable que vous voudriez donner de leur capacité, ou qui du moins font honneur aux agens subalternes qu'ils ont employés.

M. d'Orvilliers, pressé de sortir de nouveau à dessein de favoriser la rentrée des navires du commerce attendus des Indes & des Antilles, n'étoit pas en ce moment assez fort (1) pour oser provoquer l'ennemi & ne pas se tenir sur la réserve. Il étoit obligé de contenir l'ardeur belliqueuse de ses officiers jusqu'à ce qu'il eût le nombre compétant de vaisseaux, afin de se présenter avec confiance devant l'ennemi.

Le comte de Catuelan.

Je vous arrête là, Monsieur, & vous prends

(1) Extrait d'une lettre de Brest du 19 août... On a nouvelle que trois de nos vaisseaux de l'Inde sont enfin arrivés; on en attend encore quatre, indépendamment des huit de la Chine, ce qui ne nous laissera pas tranquiles jusqu'au tems de leur rentrée effectuée. Heureusement notre armée navale, sortie le 17, comme on l'avoit annoncé, va favoriser leur passage. M. d'Orvilliers n'a encore que 25 vaisseaux de ligne, les seuls qui se soient trouvés en état de le suivre; mais le surplus ne tardera pas à le joindre.

par vos propres paroles. Comment après cette victoire fameuse d'Oueſſant, après avoir ſi fort maltraité les Anglois, au bout de trois ſemaines, vous n'êtes pas encore réparé complettement, & vous n'oſez reparoître devant eux.

M. LAMBERT.

Ma foi, Monſieur le chevalier, vous voilà pris ſur le tems, l'argument eſt preſſant.

M. GIRARD.

Des faits, Meſſieurs, des faits, nous ne finirons pas, ſi nous nous engageons dans des diſputes idéales.

LE COMTE DE NOLIVOS.

Je m'en vais lui fermer la bouche.

(Il parle à l'oreille du comte de Catuelan.)

Ne voyez-vous pas que M. d'Orvilliers avoit avec lui le duc de Chartres, & que la préſence de ce prince l'affoibliſſoit de cinq ou ſix vaiſſeaux?

M. D'ECLIEU.

Et quand le général françois s'eſt trouvé en meſure (1), l'Amiral Keppel n'a pas jugé à

(1) Sauf *la Ville de Paris*, dans laquelle, à meſure qu'on travailloit, on découvroit de ſi grands défauts, qu'on fut obligé d'y renoncer pour la campagne & de la remplacer par *le Neptune* de 74, nouveau vaiſſeau lancé à l'eau en août.

propos de compromettre une ſeconde fois les forces navales de l'Angleterre (1). Au reſte, ſi l'eſcadre n'a rien fait en général, il y a eu des actions particulieres qui font honneur à la marine françoiſe.

*L'Iphigénie* a fait pluſieurs priſes qui enrichiroient M. de Kerſain, ſon capitaine, ſi, faiſant partie de l'armée navale, toutes n'étoient communes.

M. Pilot.

Ce lieutenant de vaiſſeau eſt bon muſicien & grand gluckiſte, & il doit ſon commandement à ce goût pour le chevalier Gluck. L'anecdote eſt plaiſante. Quand M. de Sartines, qui connoiſſoit la paſſion de cet officier, fit, au commencement de l'année, la deſtination des frégates & qu'il en fut à *l'Iphigenie*, *oh pour celle-là*, dit il, *elle va par ſympathie à M. de Kerſain, grand amateur de l'Opéra de ce nom.* Vous voyez que, malgré ſa gravité eſpagnole, ce miniſtre ſait rire comme un autre, & faire un calembour.

---

(1) Extrait d'une lettre de Breſt du 8 ſeptembre.... Aucune nouvelle de notre armée navale depuis le 26, ce qui confirme de plus en plus dans l'idée qu'elle ne ſe battra pas. On prétend qui c'eſt Keppel qui élude le combat & fait bien; mais ſi M. le comte d'Orvilliers étoit un homme moins timide, s'il étoit audacieux & plein de nerf comme le comte d'Eſtaing, il l'y forceroit malgré lui, ou feroit un coup de main ſur quelque port d'Angleterre : ſes partiſans l'excuſent à raiſon du duc de Chartres dont la perſonne l'embarraſſe fort, & dont il craint l'inexpérience & l'étourderie.

*Le Roland*, *la Senſible*, *le Zéphire*, *la Renommée* & tous les bâtimens envoyés en courſe avant & depuis la rentrée de l'eſcadre, ont auſſi fait des priſes, principalement de corſaires: on ne finiroit pas d'entrer dans ces détails.

M. D'ECLIEU.

Mais le combat de *la Junon* contre *le Fox* (1) eſt ſurtout très-glorieux.

LE COMTE DE CATUELAN.

Très-glorieux! Vous pourriez ſupprimer le ſuperlatif. Une frégate de 36 canons d'un calibre ſupérieur contre une de 28, & tout au plus de 200 hommes d'équipage contre trois cents; vous voyez qu'il n'y a pas de quoi tant ſe récrier.

M. D'ECLIEU.

Vous ne pouvez au moins conteſter la belle manœuvre, le ſang froid, la préciſion du commandement de M. de Beaumont, ſon capitaine. Il avoit recommandé à ſes canoniers de ne point tirer ſans avoir pris tout le tems néceſſaire pour bien ajuſter leurs coups. Auſſi n'y en eut-il preſque aucun qui ne portât, & la frégate angloiſe ſe trouve enfin démâtée de tous ſes mâts.

---

(1) Nouvelle frégate de 36 canons, conſtruite, je crois, à Rochefort: le combat à eu lieu le 8 ſeptembre, & le 11 *la Junon* a amené *le Fox* à Breſt à la remorque.

Moi, qui ne me décide point par le ſuccès, j'admire encore plus le capitaine Windſor, qui pendant trois heures & demie, malgré l'infériorité du nombre de ſes gens employés à la manœuvre, a éludé avec ſuccès tous les efforts de M. de Beaumont cherchant à prendre une poſition avantageuſe contre lui, tantôt à lui paſſer au vent, tantôt à l'enfiler par la hanche; qui, bleſſé dès le commencement du combat, n'eſt pas moins reſté ſur le pont à donner ſes ordres juſqu'à la fin, & n'a amené qu'après avoir eu ſa frégate raſe comme un ponton, & un quart de ſon équipage tué ou bleſſé (1).

LE BARON DE KNIPAUSEN, *avec fureur.*

En verité, Monſieur, il faut être anglois juſque dans l'ame pour oſer nous tenir de pareils propos: ſi le capitaine Windſor a ſçu mettre en défaut la capacité de M. de Beaumont, s'il a eu ſa frégate ſi maltraitée, s'il a perdu tant de monde, tout cela releve la victoire du capitaine françois; il a donc déployé de grands talens; il a donc fait jouer ſon artillerie avec intelligence; il a donc battu vigoureuſement ſon ennemi.

M. D'ECLIEU.

N'eſt-ce pas fort adroit d'avoir ſçu conſerver

(1) *Le Fox* a eu 11 hommes tués & 38 bleſſés ſuivant le relevé fait à Breſt.

les ſiens avec tant de ſoin qu'il n'ait eu que quatre hommes tués & quinze bleſſés.

M. Girard.

Malheureuſement dans le nombre des morts eſt ce brave M. Diſle de la Mothe, ſon capitaine en ſecond.

M. de la Balue.

Meſſieurs, il faut rendre juſtice aux officiers auxiliaires, à MM. *Duclos*, *Bourſier*, *Montgon*, qui n'ont pas peu contribué à la bonne manœuvre.

M. d'Eclieu.

Oui, comme les matelots, mais MM. de Chavagnac & de Roquefeuil ont fait ſervir les batteries, & ont ſecondé la tête du général pour modérer à propos l'ardeur des canonniers.

M. Pilot.

On dit que l'équipage étoit d'une gaîté charmante, qu'il alloit là comme à la noce, tant il attendoit avec impatience l'occaſion d'un combat.

Le comte de Catuelan.

Oui, c'eſt la gazette de France qui nous apprend cela.

M. Boyer.

Eh bien! la gazette de France ne ment jamais.

LE COMTE DE CATUELAN.

Malgré ſon autorité irréfragable, je crois que les équipages du *Vengeur* & de la *Belle-Poule* étoient plus gaillards que celui de la *Junon*, quand ils ont repris le navire *l'Aquilon* (1) revenant de l'Inde: l'eſpoir de beaucoup d'argent gagné ſans riſque, rend infiniment plus joyeux que lorſqu'il n'y a que des coups à attraper.

M. DE LA BALUE.

Cet argent n'eſt pas encore dans leur poche; ils pourroient bien n'en pas tâter. Vous ſçavez que la capture a fait la matiere d'un procès, qu'ils ont gagné, il eſt vrai, au conſeil des priſes; mais les armateurs de *l'Aquilon* ont préſenté leur requête d'appel au conſeil royal des finances, & ils viennent d'obtenir arrêt conforme (2).

M.

---

(1) Le 28 ſeptembre *l'Aquilon*, commandé par le capitaine la Vigne-Buiſſon, fut attaqué par un corſaire anglois qui ſe diſpoſoit à l'amariner, lorſque *le Vengeur* & la *Belle-Poule*, attirés par le bruit du combat, parurent avant le jour, & prirent le corſaire eſtimé environ 300 000 livres: ils convoyerent *l'Aquilon* juſqu'à l'iſle de Grouais, où il entra le 5 octobre.

(2) Le 8 novembre. Il paroît que les propriétaires du navire *l'Aquilon* ſont d'autant mieux fondés dans leur appel, que la marine même croyoit M. d'Amblimont dans ſon tort, ſuivant ce qu'on écrivoit ci-joint.

Extrait d'une lettre de Breſt du 7 octobre.... *L'Aquilon*, vaiſſeau revenant de Chine, commandé par M. de la Vigne-Buiſſon avec un chargement de trois millions, avoit été

LE COMTE DE CATUELAN.

Je voudrois bien que le comte d'Amblimont perdît; c'eſt fort vilain. Sa cupidité baſſe & injuſte ternit ſa bonne action & s'accorde à merveille avec ſa ſordide paſſion du gain, qui eſt un des principaux défauts du corps de la marine.

M. GIRARD.

Meſſieurs, je n'entends point la chicane en général, encore moins la chicane maritime: expliquez-moi, je vous prie, la nature de ce procès.

M. DE LA BALUE.

Lorſqu'un navire françois pris par l'ennemi étoit repris par un bâtiment de ſa nation au moins 24 heures après, il devoit autrefois à celui-ci le droit de recouſſe, c'eſt-à-dire le tiers de ſa valeur & de celle de ſa cargaiſon. Les propriétaires de *l'Aquilon* prétendent aujourd'hui que Louis XIV & Louis XV avoient renoncé à ce droit, non-ſeulement par le ſilence de leurs ordonnances, mais encore par des diſpoſitions ſolemnelles, & que Louis XV a affecté de ne pas le rappeler

---

pris par un corſaire anglois: dans la nuit M. d'Amblimont, commandant le vaiſſeau le *Vengeur* de 64, a dirigé ſa route vers l'endroit où il avoit entendu le bruit des coups de canon, & au lever du jour a repris le vaiſſeau françois, &, comme il n'y avoit pas 24 heures que *l'Aquilon* étoit amariné, les propriétaires du navire recevront la reſtitution du tout ſuivant la loi des priſes.

dans ſes nouvelles loix ſur la marine. Ils ajoutent que même en admettant l'exiſtence du droit, ils ne ſeroient pas encore obligés de le payer, faute du délai néceſſaire écoulé entre la capture & la repriſe.

LE COMTE DE CATUELAN.

Il y auroit de quoi décourager le commerce, ſi à la crainte de l'ennemi, il devoit joindre celle de ſes propres concitoyens; ſi la marine royale, faite pour le protéger, ſe réuniſſoit aux Anglois pour l'écraſer, & lui faiſoit payer ſes ſervices auſſi cher qu'elle le prétend.

M. D'ECLIEU.

Il faut cependant que le prêtre vive de l'autel; il faut donner un objet d'émulation, je ne dis pas aux officiers; ils ſont faits pour être guidés par l'honneur ſeul, mais aux équipages; ils s'embarraſſeront peu de reprendre un bâtiment national, s'il ne leur en revient aucun profit.

M. GIRARD.

Il y a du pour & du contre: Meſſieurs, cette diſſertation nous meneroit loin & ne nous apprendroit rien. Parlons plutôt du combat du *Triton*, de celui de *la Dédaigneuſe*.

M. D'ECLIEU.

Ligondez s'eſt très-bien conduit dans le premier; il a été parfaitement remplacé par ſon ſe-

cond (1) lorſque, après avoir été bleſſé en deux endroits, il a été obligé de ſe retirer du pont, ſes forces ne répondant pas à ſon courage; je crains bien même qu'il n'en périſſe, car les nouvelles que j'en ai de Breſt (2) ſont très-mauvaiſes.

LE BARON DE KNIPAUSEN, *au comte de Catuelan.*

M. l'Anglomane, nous direz-vous encore que les François étoient ſupérieurs en cette occaſion. Outre que M. de Ligondez avoit affaire à un vaiſſeau de ſa force, vous ne pouvez ignorer qu'il y avoit auſſi une frégate ennemie qui l'incommodoit beaucoup dans les différentes poſitions qu'il vouloit prendre; cependant *le Triton* a obligé l'une & l'autre de profiter de l'obſcurité de la nuit pour fuir & ſe dérober à ſes coups.

M. LE COMTE DE CATUELAN.

Moi, baron, je ne dis rien, je me tais & j'admire.

M. LAMBERT.

Meſſieurs, foin de l'honneur ſans profit. Vive M. de Keroulas de Cohars qui vous a pris une bonne frégate angloiſe de 28 canons (3). Vive

(1) M. Roquart, lieutenant de Vaiſſeau.

(2) Le combat a eu lieu le 20 octobre, & *le Triton* n'eſt rentré à Breſt que le 16 novembre.

(3) C'eſt au mois de ſeptembre dernier, ſur le môle St. Nicolas, que cette priſe eut lieu par *la Dédaigneuſe* de

ſurtout le capitaine Mandavit du corſaire *la Vengeance* de Bordeaux de 24 canons, qui après un combat des plus vifs contre la frégate du roi d'Angleterre *le Pélikan* de 38 canons & de 200 hommes d'équipage, après en être venu juſqu'à trois fois à l'abordage, s'en eſt rendu maître, & l'a conduite à Lisbonne.

M. PILOT.

Voilà quatre ou cinq frégates qu'a perdu contre nous l'Angleterre depuis les hoſtilités commencées.

M. BOYER.

Au 15 octobre dernier, ſuivant le relevé que j'ai eu d'un greffier du conſeil des priſes, de celles faites ſur les Anglois dans les mers d'Europe par la marine du roi, outre trois frégates, l'on comptoit trois cutters ou corvettes de S. M. Britannique, quinze corſaires, & trente deux navires marchands. Par les corſaires & armateurs particuliers, un corſaire & quarante-neuf navires du commerce, dont pluſieurs de ces derniers rançonnés, ce qui donne un réſultat de cent trois bâtimens de toute eſpece.

---

retour à Breſt le 14 novembre. Le capitaine anglois ſe nommoit William Williams.

Avant, M. de Tilly, capitaine de *la Concorde*, croiſant à l'atterrage du cap, y avoit pris *la Minerve*.

M. DE LA BALUE.

Il faut convenir que tout cela ne vaut pas les quatre ſeuls vaiſſeaux de l'Inde (1) que vous avez perdus.

M. LAMBERT.

Au commencement du mois d'octobre, les pertes du ſeul port de Bordeaux étoient évaluées de 7 a 8 millions (2).

M. DE LA BALUE.

Et à la fin de ce même mois, celles du commerce de France en général montoient à près de 50 millions (3).

M. LAMBERT.

Et aujourd'hui à ſoixante au moins.

M. GIRARD.

Il eſt certain que le commerce crie comme le diable ; il demande des convois à toute force (4).

---

(1) *Le Modeſte*, *le Ferme*, *le Gaſton*, & *le Carnatic* : la cargaiſon de celui-ci ſeul étoit eſtimée plus de 4 millions.

(2) Dix-nuif navires eſtimés 400,000 livres l'un dans l'autre.

(3) Cent quinze bâtimens à la même eſtime de 400 000 livres l'un portant l'autre, font déjà 48 millions ; ajoutez-y la valeur beaucoup plus conſidérable des navires de l'Inde.

(4) Extrait d'une lettre de Bordeaux du 10 octobre... Jeudi il entra dans notre riviere *le Paſtole*, navire de ce

LE CHEVALIER D'ECLIEU.

Il faut aller au plus preſſé, Meſſieurs; voulez-vous perdre en détail votre marine à peine naiſſante.

M. LE COMTE DE CATUELAN.

Mais pourquoi, je vous prie, M. d'Orvilliers eſt-il rentré au bout d'un mois & a-t-il laiſſé aprés lui à la mer l'amiral Keppel dont l'armée navale ſi bien battue n'a pourtant pas craint comme vous le coup de vent de l'équinoxe & eſt reſtée un mois après lui expoſée à la fureur des élémens.

LE COMTE DE NOLIVOS, *lui parlant à l'oreille.*

Je vais vous répondre: parce que le comte d'Orvilliers avoit toujours le duc de Chartres

---

port; il eſt parti le 10 août du port au Prince avec 26 bâtimens de tranſport du ſud de St. Domingue, qu'une frégate a débouqués, après les avoir retenus pour la plupart pendant près de deux mois: c'eſt le ſeul dont nous ſachions encore l'atterrage. Le capitaine dit n'avoir rien rencontré ſur nos côtes; mais la pleine mer lui a paru être une rade; tant il y a vu de bâtimens. Il a paſſé au milieu d'eux ſans être atteint d'aucun, à la faveur du gros tems qu'il faiſoit & de ſa marche ſupérieure; d'ailleurs, il n'étoit pas chargé.

Le miniſtre a répondu à notre chambre du commerce: qu'il ne pouvoit faire convoyer les navires, mais qu'il feroit croiſer. Cela n'encourage pas les armateurs qui ne ceſſent de demander des convois & qui lui adreſſent aujourd'hui un mémoire.

qui pesoit sur ses épaules, & qu'il étoit pressé de s'en débarrasser.

M. d'Eclieu.

Vous voyez qu'au défaut de convois le ministre fait croiser, & même avec succès, par toutes les prises qui ont été faites.

Le comte de Catuelan.

Je perds l'ocean de vue pour un moment & je vois dans la méditerranée M. de Fabri rentré à Toulon à la fin d'octobre contre le vœu du commerce, qui regardoit une escadre françoise croisant au détroit comme de la plus grande utilité.

M. de la Balue.

Il est certain que la ville de Marseille qui étoit alors sur le point de faire partir un convoi de bâtimens marchands pour l'Amérique, en a été consternée, & qu'il y a actuellement ici deux négocians députés de ce port pour faire des représentations au ministre à ce sujet.

Le comte de Catuelan.

C'est que le bruit couroit que l'amiral Rodney alloit venir dans la méditerranée avec une escadre qu'on armoit, & M. de Fabri n'aime point du tout les Anglois.

M. d'Eclieu.

Point de mauvaises plaisanteries, comte: M. de Fabri est malade; voilà le vrai.

M. DE NOLIVOS.

A l'égard des convois, mes correſpondans m'écrivent que le miniſtre laſſé, ou perſuadé, a enfin promis d'en donner pour aller aux iſles & en revenir.

LE COMTE DE CATUELAN.

Soit ; mais cela ne répare pas le mal déjà fait ; cela n'empêche pas que 32 navires (1), qui devoient partir du cap deux jours après la frégate *l'Inconſtante*, arrivée à Breſt au commencement d'octobre (2), & qui auroit dû les eſcorter, ne deviennent comme tous ceux de nos iſles, depuis le malheureux convoi de M. d'Ampierre, la proie des corſaires anglois. Cela ne fait pas, il s'en faut de beaucoup, que la confiance renaiſſe : des ſuccès réitéres pourroient ſeuls relever le courage abattu. La terreur s'eſt ſi promptement communiquée aux matelots, que, ſi j'en crois mes correſpondans auſſi, quelque haute paie qu'on leur offre, ils refuſent de s'embarquer ſur les navires marchands, tant ils ont peur d'être pris.

---

(1) Ce ſont les mêmes, ſans doute, que ceux dont il eſt fait mention dans la lettre de Bordeaux, qui ne porte le convoi qu'à 26 bâtimens.

(2) Extrait d'une lettre de Breſt du 7 octobre... La frégate *l'Inconſtante* commandée par M. de Cuverville, lieutenant de Vaiſſeau, eſt arrivée hier de St. Domingue.

M. DE LA BALUE.

On m'écrit de St. Malo que les iſles de Jerſey & de Guerneſey regorgent de marchandiſes de nos colonies par les captures que leurs corſaires en ont faites, au point que les magaſins ne pouvant y ſuffire, ils ont été obligés de conſtruire des hangards pour les placer. C'eſt là où les commerçans de nos ports vont en interlope ſe pourvoir des denrées de nos colonies, dont nous manquerions, s'ils ne venoient nous les revendre.

M. LAMBERT.

A propos de ces iſles, voilà donc le camp levé ſans qu'on ait fait la plus légere tentative pour s'en emparer, malgré toute la mine qu'on en faiſoit (1).

---

(1) Extrait d'une lettre de St. Brieux du 27 août ... Nous partons ſamedi pour nous trouver lundi au camp déſigné près de St. Malo. On parle d'une deſcente dans les iſles de Jerſey & de Guerneſey: ce ſont deux petites iſles, bien fortifiées aujourd'hui, pourvues d'artillerie & d'une garniſon nombreuſe; elles pourront nous coûter du monde; mais ne peuvent tenir longtems, ſi, comme l'on dit, notre eſcadre bloque l'armée angloiſe, & ſi rien ne nous trouble dans notre opération. Il y a à St. Malo 47 bâtimens de tranſport deſtinés pour cette expédition, & ce ſera le marquis de Caſtries qui commandera la deſcente de Jerſey comme la plus voiſine de cette province. Les troupes de Normandie doivent attaquer Guerneſey ſous les ordres du comte de Vaux; mais cette ſpéculation n'eſt pas encore ſûre. Ce qu'il y a de plus certain, c'eſt que ce camp-ci & celui de Normandie coûteront beaucoup d'argent.

M. LE COMTE DE CATUELAN.

Mais cela n'eſt pas ſi facile qu'on le croiroit bien: le maréchal de Broglio a eſtimé qu'il faudroit quinze mille hommes pour réuſſir dans cette expédition. Quinze mille hommes ne ſe mettent pas dans un canot; il faut des bâtimens de transport; il faut une eſcorte; il faut de l'artillerie, des vivres; il eût fallu que le comte d'Orvilliers ſe fût *emmanché* pour empêcher l'amiral Keppel de faire intercepter ce convoi, ou de jeter du ſecours dans ces iſles; & le comte d'Orvilliers n'aime point la Manche.

Au reſte, le véritale objet des deux camps (1) étoit de recorder les troupes & même les Officiers ſur l'exercice & les évolutions. Tant de changemens arrivés ſucceſſivement ſous divers miniſtres, faiſoient qu'il n'y avoit plus d'uniformité, ni d'enſemble dans les manœuvres. Il y réſultoit un mélange monſtrueux de toutes ces diverſes *cuiſines* (2). On a jugé eſſentiel de prévenir la confuſion & le déſordre auxquels tant de variations euſſent donné lieu s'il fût ſurvenu une guerre de terre.

---

Extrait d'un lettre de Breſt du 28 août... On parle toujours ici d'une deſcente dans les iſles de Jerſey & de Guerneſey, & l'on dit que la diviſion du camp de St. Malo ſera de 12000 hommes.

(1) L'un à Bayeux & l'autre à Saint-Malo.

(2) C'eſt la propre expreſſion du comte.

M. DE CATUELAN.

La leçon a été un peu chere. On prétend que les deux camps ont coûté vingt à vingt-cinq millions.

LE COMTE DE NOLIVOS.

Cela ſe peut: tout ce que je ſçais, c'eſt que le maréchal de Broglio, engoué d'une tactique nouvelle dont l'auteur l'a ſéduit, a bouleverſé tout ce qu'avoit réglé dernierement à cet égard le comte de St. Germain, & a prétendu donner encore du nouveau.

LE BARON DE KNIPAUSEN.

On dit que c'eſt le ſyſtême de M. Dumeſnil-Durand, gentilhomme de Normandie, ancien militaire, auteur d'un livre de tactique qu'il propoſe depuis plus de vingt ans, que le maréchal de Broglio a adopté & qu'il a voulu mettre en vogue au camp de Normandie.

M. DE NOLIVOS.

Oui: il s'agiſſoit d'établir la ſupériorité de l'ordre profond ſur l'ordre mince; c'eſt-à-dire des colonnes de troupes d'une grande profondeur ſur des lignes très-étendues de quelques hommes de hauteur ſeulement; & le maréchal, qui étoit pour l'ordre profond, a été bien bourré.

LE BARON DE KNIPAUSEN.

Cela devoit être. M. de Villepatour dit que

l'ordre profond eſt bon pour tout recevoir & ne rien rendre.

M. DE NOLIVOS.

Aucune des attaques que M. de Broglio a voulu faire faire & qu'il a faites lui-même, n'a réuſſi: les manœuvres contraires ont toujours triomphé des ſiennes, & cependant il y a mis un entêtement ſingulier.

M. DE CATUELAN.

On prétend que ſes ennemis ſecrets étoient les premiers à louer ſon ſyſtême, à l'exciter de l'établir, à lui faire faire beaucoup de ſottiſes dont ils tenoient regiſtre pour s'en prévaloir contre lui après la campagne & le décréditer auprès du roi. C'eſt là la raiſon pour laquelle le miniſtre de la guerre, forcé par le choix de S. M. à le nommer au généralat qu'il auroit deſiré confier à quelqu'un de ſa cabale, a ſurtout inſiſté pour que le maréchal n'eût pas auprès de lui le comte de Broglio, qui, ayant plus d'eſprit & d'aſtuce, l'auroit empêché de donner dans les pieges qu'on ſe propoſoit de lui tendre.

LE COMTE DE NOLIVOS.

Indépendamment du ridicule & des humiliations que ſon obſtination lui a procurées, il s'eſt fait déteſter par ſa hauteur, par ſa dureté; il s'eſt élevé un cri général de mécontentement contre lui, & depuis ſon retour, il s'eſt tenu à la table même du prince de Montbarrey des propos in-

jurieux dont il a été instruit : il a cherché à remonter à la source de ces propos, & sollicité *ad hoc* un conseil de guerre qui lui a été refusé.

M. Girard.

Les deux camps de Bretagne & de Normandie se montoient, je crois, à 70,000 hommes; il y avoit bien de quoi faire trembler l'Angleterre. D'ailleurs, le luxe ordinaire de nos armées. Le maréchal de Broglio étoit dans le plus grand appareil du généralat; il avoit 40 gardes pour sa personne, le reste étoit a l'avenant. Mais, comme nous a observé M. le comte de Catuelan, les ordres pour l'aprovisionnement du camp de Bayeux étoient si mal donnés, les précautions si mal prises, que le pain y a valu jusqu'à à dix sols la livre.

M. Boyer.

C'est la sécheresse des rivieres rendues impropres à la navigation qui a mis en défaut les précautions des vivriers, & sans doute aussi c'est la négligence des inspecteurs qui auroient dû y veiller de plus près.

M. de Catuelan.

Surement il y a de la faute de quelqu'un, conséquemment quelqu'un auroit dû être puni; mais dans ce pays-ci on ne sçait point ce que c'est que faire une exemple. Vous venez de voir tout récemment comment à fini le conseil de guerre

de Breſt (1); le vicomte de Rochechouart n'en eſt-il pas ſorti blanc comme neige?

M. d'Eclieu.

Oui, mais M. de Trémignon à été admonêté pour n'avoir pas été aſſez attentif à ſuivre les ſignaux des vaiſſeaux de l'arriere, à les répéter, ou à inſtruire ſon commandant qu'il commençoit à ne le pouvoir faire, s'en trouvant trop éloigné.

Le comte de Catuelan.

Voulez-vous que je vous diſe pourquoi cette différence? C'eſt que le premier eſt un véritable enfant du corps, un talon rouge, d'ailleurs, un homme de cour; que le ſecond, au contraire, eſt un intrus & conſéquemment déſagréable à MM. de la marine.

M. Pilot.

Conſolons-nous de tout cela, Meſſieurs, par la priſe de la Dominique.

Le comte de Nolivos.

Le Marquis de Bouillé s'eſt, ma foi, bien conduit dans cette occaſion, & la cour doit ſe féliciter d'avoir là un pareil homme. Dans une viſite qu'il fit l'an paſſé au gouverneur de la Dominique, ayant eu occaſion de prendre connoiſſance du local, il conçut ſoudain le projet de

(1) Fini le 3 novembre.

s'emparer de cette colonie en cas de rupture, & en a envoyé le plan au miniſtre. A peine a-t-il reçu l'approbation de la cour, qu'il n'a pas perdu de tems & l'a exécuté avec la plus grande célérité.

LE BARON DE KNIPAUSEN.

On dit cela dans le monde; mais moi je ſçais que c'eſt M. de Mondenoix, le commiſſaire général, ordonnateur à la Martinique, qui eſt l'auteur du projet. Je tiens l'anecdote des bureaux même de la marine, & j'ai vu les copies des réponſes de M. de Sartines où il le félicite de ſon heureuſe idée.

M. BOYER.

Et moi, j'ai une note de la main du préſident Taſcher, l'intendant de la Martinique, pour être inſérée au *Courier de l'Europe*, où il voudroit bien faire entendre que la gloire de l'invention lui en eſt due, qu'il l'a ſuggérée à M. de Sartines dans les conférences qu'il a eues avec ce miniſtre depuis qu'il eſt ici.

LE COMTE DE CATUELAN.

En vérité, Meſſieurs, cela vaut-t-il la peine de ſe diſputer? Falloit-il de ſi ſçavantes & de ſi fines combinaiſons pour attaquer une iſle déjà entre deux feux, pour ainſi dire, où il y avoit tout au plus 500 hommes de garniſon, y compris les milices, & que vous avez nétoyée en

moins de douze heures (1) ſans la perte d'un ſeul homme & preſque ſans bleſſés (2).

LE COMTE DE NOLIVOS.

J'admire, comte, votre eſprit de dénigrement, pour atténuer la gloire du marquis de Bouillé: vous objectez préciſément ce qui doit le plus l'augmenter. Et effet, s'il n'avoit mis autant de rapidité dans ſa marche, autant d'intelligence dans ſon débarquement, autant de juſteſſe dans ſes diſpoſitions, autant d'ardeur dans ſes attaques, auroit-il obtenu un ſuccès auſſi complet? D'ailleurs, ſans aucun vaiſſeau de ligne, il

(1) Le marquis de Bouillé s'étoit embarqué le 6 ſeptembre avec 1800 hommes des régimens d'Auxerrois, Viennois, du régiment colonial de la Martinique, des cadets de St. Pierre &c. ſur 18 navires corſaires, ou autres bâtimens: il étoit eſcorté par les frégates du roi *la Tourterelle*, commandée par le chevalier de la Laurencie, *la Diligente*, par le vicomte Duchilleau, *l'Amphitrite* par M. de Jaſſaud, & la corvette *l'Etourdie* par le marquis de Montbas, tous quatre lieutenans de vaiſſeau.

Cette flotille n'avoit appareillé que le ſoir; elle avoit été contrariée par les vents & n'étoit arrivée à la vue de la Dominique que le 7 au point du jour. Le débarquement n'avoit pu s'effectuer qu'à huit heures du matin, & le même jour à cinq heures du ſoir la capitulation fut ſignée.

Ces détails ont été apportés par *l'Amphitrite*, arrivée à Breſt à la fin d'octobre.

(2) Il n'y a eu que deux officiers du régiment d'Auxerrois & quelques flibuſtiers bleſſés légerement.

il falloit prévenir les ſecours de l'amiral Barington qui, mouillé dans le voiſinage avec trois, & nombre de frégates, pouvoit aiſément faire échouer l'entrepriſe; & vous voyez que le marquis de Bouillé a mis en défaut la prévoyance & l'activité de l'Anglois.

LE COMTE DE CATUELAN.

Tout ce que je vois, c'eſt que nos rivaux ſe ſont fort mal défendus. Je ne voudrois pas être à la place du gouverneur Stuard.

M. GIRARD.

Croyez-vous que les Anglois regrettent ſi fort la perte d'une auſſi petite iſle. (*)

LE BARON DE KNIPAUSEN.

Les Anglois n'aiment point à rien perdre. D'ailleurs, il y a dans cette iſle quelques riches habitations; mais ce qui la leur rendoit plus avantageuſe, ſurtout en ce moment-ci, c'eſt, par ſa poſition entre la Martinique & la Guadeloupe, la facilité qu'elle leur procuroit de gêner la communication des deux iſles.

LE COMTE DE NOLIVOS.

Pour juger de l'accueil que doit recevoir en Angleterre le gouverneur de la Dominique, comparez ſa conduite avec celle du baron de

(*) La *Dominique* a 13 lieues de long ſur 5 de large & environ 35 de circonférence. (*Note des éditeurs.*)

l'Eſpérance, notre commandant aux iſles de St. Pierre & Miquelon: vous voyez que, malgré l'état de foibleſſe où il étoit, lui & ſa garniſon, puiſqu'il a été obligé de ſe rendre (1) ſans coup férir, il a obtenu les honneurs de la guerre.

M. LAMBERT.

Oui, l'on m'écrit de la Rochelle qu'ils viennent d'y arriver, le gouverneur, la garniſon, les habitans, femmes & enfans, tranſportés par les Anglois.

M. GIRARD.

Toute cette population étoit d'environ deux mille ames. Du reſte, on dit que les vainqueurs ont mis le feu à toutes les barques à pêcheur, pêcheries, magazins, habitations &c.

M. LE BARON DE KNIPAUSEN.

Il faut eſpérer qu'à la paix les François rentreront dans ces iſles en meilleure poſture.

M. PILOT.

Peut-être M. le comte d'Eſtaing les a-t-il repriſes en ce moment.

M. D'ECLIEU.

Premierement, cette expédition ne ſerviroit de rien, puiſque nos établiſſemens étant ruinés,

(1) La capitulation des iſles de St. Pierre & Miquelon eſt du 15 ſeptembre: elle eſt ſignée du commodore Evans, auteur de l'expédition.

il faudroit en former d'autres, & ce n'eſt pas pendant la guerre qu'on peut ſonger à cette opération. Secondement, le comte d'Eſtaing eſt fort embarraſſé lui-même, & le ſilence que la cour garde à ſon égard eſt une preuve qu'il n'a pas de bonnes nouvelles à nous donner de lui.

LE BARON DE KNIPAUSEN.

En général, l'on ſçait qu'il n'a pas été plus heureux devant New-York que dans la Delawarre; qu'il s'eſt enſuite préſenté devant Rhode-Island où il a été ſuivi par l'amiral Howe, ce qui a cauſé un combat bientôt ſuſpendu par un coup de vent furieux qui a également maltraité les deux eſcadres. On ſait que le comte d'Eſtaing, malgré ſon état de délabrement, s'eſt obſtiné à retourner à Rhode-Island où, l'ennemi étant venu de nouveau à ſa rencontre, il a été obligé de faire voile pour Boſton, où il étoit occupé à ſe réparer, ce qui ne devoit pas prendre peu de tems, ſuivant la lettre que j'ai lue (1); où il étoit d'ailleurs fort mal avec les Américains, auxquels leur général Sullivan avoit fait entendre que c'étoit la faute de l'amiral françois, ſi l'entrepriſe contre New-Port (*), dont il formoit le ſiege par terre, avoit échoué.

---

(1) Cette lettre eſt datée de Salem, ville peu éloignée de Boſton, & datée du 3 ſeptembre.

(*) Capitale de la province de Rhode-Island (*Note des éditeurs.*)

M. Pilot.

Ainſi nous n'avons rien de bon à eſpérer pour cette campagne qui devoit être déciſive, & en voilà déjà une de perdue. Au reſte, il paroît qu'on veut que la prochaine devienne plus efficace, & l'on dit que les préparatifs ſont immenſes dans les ports.

M. d'Eclieu.

Très-conſidérables. On veut attaquer les Anglois de toutes parts. M. d'Orves va commander dans l'Inde avec deux vaiſſeaux (1); de plus il y conduit le marquis de Vaudreuil avec deux autres: quoique ſa miſſion ſoit trés-ſecrete, il eſt, ſuivant toutes les apparences, deſtiné a ravager les établiſſemens ennemis à la côte de Guinée.

---

(1) Extrait d'une lettre de Breſt du 9 novembre... Le vaiſſeau *l'Orient* de 47 eſt en rade d'hier, & le miniſtre annonce des inſtructions qui viendront par le premier courier. Quoiqu'on n'en diſe pas la deſtination, on juge aiſément que M. d'Orves, qui commande, va dans l'Inde. On croit que le *Sévere* de 64, armé à l'Orient, & que commande M. de la Pulliere, ancien capitaine de la compagnie, qui vient d'être fait capitaine des vaiſſeaux du roi du 25 octobre dernier à cet effet, aura la même deſtination, & ſans doute cette petite eſcadre eſcortera un convoi de quelques bâtimens de tranſport.

Le *Fendant* de 74, commandé par le marquis de Vaudreuil, embarque 150 ſoldats de plus que les vaiſſeaux de ſon rang, il doit porter en outre beaucoup de munitions de guerre & proviſions: on ne dit pas non plus où il va; mais l'on juge que c'eſt à la côte de Guinée, ainſi que le *Sphinx* de 64, commandé par M. de Soulanges.

Outre la flotille déjà partie pour la Martinique (1), le plus heureusement du monde, suivant le journal du *Roland* (2), le comte de Graſſe

---

(1) Extrait d'une lettre de Breſt du 14 octobre.... Dimanche dernier le commandant de l'armée envoya chercher M. de l'Archantel, capitaine du *Roland*, & lui demanda s'il ſeroit prêt à partir le ſoir avec le vaiſſeau *le Fier* & la frégate *la Renommée* pour aller eſcorter 4 bâtimens marchands, une flûte & deux frégates deſtinées pour la Martinique, ce qu'il promit: en effet, il eſt parti lundi; il doit convoyer ces bâtimens juſqu'à cent lieues environ par-delà le cap Finiſtere. Le vaiſſeau *le Fier*, commandé par M. Turpin, & la frégate *la Renommée*, par M. de Verdun, reviendront avec *le Roland*. Voici la liſte des frégates & bâtimens qu'ils eſcortent.

| *Frégates* | *Commandans.* |
|---|---|
| La Boudeuſe de 30 can. | M. Grenier, lieut. de vaiſ. |
| Le Liveli . . | M. du Rumain, idem. |

*Flûtes*

La Bricole, groſſe flûte du roi.

Le St. Honoré.
Le Dugué-Trouin.
Le duc d'Angoulême.
La Fidélité.
} 4 bâtimens marchands.

Juſqu'à préſent cette flotille a eu un vent aſſez favorable.

(2) Extrait du journal du *Roland* en mer par la latitude de 47d. 21m. & la longitude 9d. 30m. méridien de Paris, le 31 octobre 1778.... Le 11 octobre M. l'Archantel, commandant *le Roland*, reçut ordre d'appareiller de la rade de Breſt, ayant ſous ſes ordres *le Fier* & *la Renommée*, pour eſcorter le convoi dont on a fait mention.

Le 20 octobre nous quittâmes le convoi que nous avions eſcorté juſqu'à 100 lieues dans l'oueſt de Finiſtere. Nous

doit s'y rendre avec une eſcadre de quatre vaiſſeaux, dont la compoſition n'eſt pas encore aſſez fixe pour que je vous en donne la liſte en ce moment; mais il eſt queſtion de nouvelles troupes à envoyer aux Iſles & d'un puiſſant convoi.

---

gouvernâmes pour croiſer à la côte d'Eſpagne; & le 21 nous nous livrâmes à chaſſer tous les bâtimens; nous ne l'avions fait juſque-là qu'à une diſtance de tranquilité pour la protection de notre convoi, l'objet intéreſſant de notre miſſion.

Le 21, ayant apperçu un petit bâtiment qui nous parut varier dans ſa manœuvre, nous le chaſſâmes & nous en emparâmes: il ſe nomme le *Falkland*, capitaine Benjamin Clark; il alloit à la côte du Brezil faire la pêche de la baleine avec 14 hommes d'équipage: nous l'expédiâmes pour le premier port de France.

Le 22, *la Renommée* prit & amarina le corſaire anglois *l'Arlequin* portant 12 canons, 6 pierriers & deux obuſiers, capitaine Ogilvie, ayant 58 hommes d'équipage. Le vent ayant été très-violent juſqu'au 26 & ce bâtiment étant pourri, nous avons été obligés, après avoir retiré les hommes ſans avoir pu ſauver les effets, de le laiſſer couler bas.

Le même jour nous avons fait route pour les côtes d'Eſpagne, que nous avons prolongées, afin d'y établir la croiſiere qui nous étoit ordonnée.

Le 30, nous nous ſommes emparés du paquebot le *Daſtiwood* de 14 canons en batterie & de ſix ſur les gaillards, commandé par M. Barnaby, officier de la marine angloiſe, qui avoit ordre d'aller à Lisbonne & Gibraltar. Cette derniere priſe a été faite par la latitude de 46d. 9m. & la longitude de 9d. 32m. méridien de Paris.

Nous expédions cette priſe pour ſe rendre à Breſt & nous allons continuer notre croiſiere juſqu'au 10 ou 12 novembre.

On parle auſſi d'une eſcadre de M. de Ternay: du reſte, à Toulon, à Rochefort, à l'Orient, à Breſt les travaux ſe ſoutiennent avec une activité incroyable, & nous aurons au moins huit ou neuf vaiſſeaux neufs de plus pour notre état de marine de 1779.

M. PILOT.

Si l'Eſpagne pouvoit ſe réunir à nous, ce ſeroit bientôt une affaire faite.

M. GIRARD.

A propos de cette puiſſance, où en ſont les négociations avec l'Angleterre?

M. LAMBERT.

Tous les jours on demande que fait l'Eſpagne? & l'on répond, elle arme; elle fait filer des troupes; elle forme des camps; elle équipe des eſcadres. Pourquoi? C'eſt un problême à réſoudre preſque auſſi incomprehenſible que la conduite des Anglois envers leurs colonies.

On ne peut croire cependant que la France ſe ſoit décidée à lever ouvertement le maſque, avant de s'être aſſurée de cette alliée; on ne peut croire que la prudence de M. de Vergennes ait été en défaut à cet égard.

M. DE LA BALUE.

Pardonnez-moi, ſans qu'il y ait de ſa faute. Après la nouvelle de la défaite de Burgoyne,

M. Franklin preſſa tellement ce miniſtre de s'expliquer & promptement, qu'il ne put avant ſe concilier avec l'Eſpagne, comme il l'auroit deſiré, & que, craignant la lenteur de celle-ci, il crut devoir toujours s'aſſurer des Américains. L'eſpagne a été piquée que l'on ait pris un parti auſſi extrême, ſans ſon acquieſcement; ſa politique d'ailleurs ne s'accordoit pas avec le motif de cette guerre; il lui en falloit un plus perſonnel & plus conforme au droit des gens: elle s'eſt portée pour médiatrice. Les Anglois, intéreſſés à la conſerver neutre le plus qu'ils pourront, ont paru accepter l'offre avec reconnoiſſance; mais l'ambaſſadeur de S. M. Catholique a mis beaucoup d'aſtuce dans ſa négociation; &, ſous une modération apparente, a pouſſé l'Angleterre de façon à la provoquer à un refus formel, ou à accorder d'avance le point capital. Elle propoſe une longue treve avec toutes les puiſſances, dans laquelle les Américains ſeront compris, chacune reſtant *in ſtatu quo*. Vous ſentez qu'autant vaudroit reconnoître leur indépendance, & que ſi les Anglois renoncent à les ſoumettre dans ce moment-ci, ils doivent encore moins ſe flatter de réuſſir lorſqu'ils auront laiſſé à leurs ſujets révoltés le loiſir de reſpirer, de ſe fortifier, d'établir leur commerce, de former des alliances. Il y a donc tout à parier que cette propoſition de S. M. Catholique n'eſt qu'un piege tendu à la cour de Londres où elle refuſera de donner, & la cour

de

de Madrid partira de là pour trouver ſon motif de rupture ſur nombre de griefs que les ſouverains ont toujours prêts à volonté.

M. Pilot.

Ainſi l'hiſtoire du confeſſeur de S. M. Catholique, ſoudoyé par l'Angleterre pour entretenir dans ſes diſpoſitions léthargiques ſon auguſte pénitent, eſt donc un conte.

M. Boyer.

C'eſt M. Linguet qui l'a accréditée dans ſes annales (1) & qui l'a rapportée, quoiqu'il n'y crût pas lui-même, pour faire deux ou trois belles phraſes.

M. de la Balue.

Mais il pouvoit y avoir un fondement à ce bruit, en ce que le roi d'Eſpagne eſt d'une conſcience timorée. Il conſulte ſon confeſſeur ſur les matieres d'état où il la croit intéreſſée. Je ne doute pas qu'il n'ait propoſé comme un cas de

(1) On lit dans le N°. 29 des annales... „ On a prétendu qu'un moine accrédité auprès du trône, un „ récollet, dit-on, s'étoit ſervi de ſon pouvoir ſur la „ conſcience du ſouverain pour enchaîner la nation; & „ que le cabinet de Londres s'étoit aſſuré des intentions „ de celui de Madrid, en ſubjugnant un certain confeſſional par des guinées. De pareils marchés ſont poſſibles; mais ce qui ne l'eſt pas, c'eſt qu'ils ſoient connus, au moins ſi promptement. Il faut donc mettre ce „ bruit au rang des indiſcrétions produites par l'oiſiveté „ par l'envie de tout expliquer.

conſcience à ce directeur : *Si un monarque étranger pouvoit aſſiſter des ſujets révoltés contre leur ſouverain légitime?* Et ce directeur, qui ſavoit la façon de penſer de S. M. Catolique ſur ce point enviſagé comme objet politique, non moins adroit courtiſan que caſuiſte habile, l'aura décidé négativement; & ce qui prouve que ce n'eſt par aucune influence du cabinet britannique, c'eſt la déclaration de ce ſouverain, qui vient de paroître (1) très-déſagréable à l'Angleterre.

M. Boyer.

Oui, je le crois fort, d'après la lecture que j'en ai faite, & que m'a procuré M. Herreria, le ſecrétaire de l'ambaſſadeur d'Eſpagne.

M. Girard.

Eh bien ! que dit-elle?

M. Boyer.

C'eſt une ſorte d'approbation indirecte de notre traité de commerce avec les Etats-Unis; elle tend à prendre les précautions néceſſaires pour la facilité & ſureté de cette correſpondance, & en général des opérations diverſes de nos négocians. Les ports d'Eſpagne doivent être

(1) En date du 2 octobre. Elle a été communiquée par M. de Muzquèz, miniſtre & ſecrétaire d'état, à la direction générale des fermes à Madrid le 12 octobre, & le 21 il a été ordonné par le corégidor de Bilbao qu'elle ſeroit imprimée.

ſans ceſſe ouverts à nos bâtimens revenant de nos iſles & des colonies de l'Amérique ſeptentrionale, leur ſervir d'aſile, recevoir leur cargaiſons ; nous pourrons les verſer dans des bâtimens eſpagnols, qui nous les apporteront impunément, ou les faire tranſporter de là par terre en France. Nos corſaires ne ſont pas moins bien traités ; il pourront non-ſeulement décharger, mais vendre leurs priſes, ſauf les marchandiſes prohibées, qu'ils auront cependant la liberté d'emmagaziner ou de reverſer également dans des bâtimens eſpagnols pour les ſouſtraire à la repriſe de l'ennemi & les déchanger partout où ils voudront, hors des états de S. M. Catholique.

Il faut tout dire : ces conceſſions ne doivent avoir lieu que le tems qu'il plaira à S. M. Catholique, ſans qu'on puiſſe les réclamer en aucun tems, comme ſi elles réſultoient de quelque traité ou convention ; d'où il ſuit que ce n'eſt point en vertu du pacte de famille, qui reſte ſans vigueur.

LE CHŒUR *de nouvelliſtes.*

C'eſt toujours excellent : *Amen, amen, amen.*

Ici l'on ſe ſépara, Milord, & l'on reſta ſur cette mauvaiſe nouvelle pour nous. M. le comte de Catuelan ne l'ayant contrariée en rien, je n'en pus douter. Vous la ſçavez vraiſemblablement à Londres ; ainſi nous aurons bientôt de nouveaux ennemis ſur les bras.

Paris ce 16 novembre 1778.

## LETTRE IV.

*Fête funéraire en l'honneur de Voltaire.*

Depuis quelque tems, Milord, la franc-maçonnerie s'eſt régénerée en France, & y eſt devenue très à la mode, ſurtout depuis que l'on a imaginé le moyen de tempérer l'auſtérité des aſſemblées par un mélange de galanterie, & d'y aſſocier les femmes en inſtituant des *loges d'adoption*. Cela ne contribue pas aux progrès des travaux; mais cette nation-ci ne cherche qu'à s'amuſer & non à ſonder les profondeurs d'un des plus beaux établiſſemens humains aux yeux de quiconque ne s'arrête point à une ſuperficie frivole, & remonte à l'origine des choſes. Vous voyez que je parle en franc-maçon anglois, qui connoît toute la nobleſſe, toute la dignité, toute l'utilité, tout le ſcientifique de ſon ordre: cela ne m'a pas empêché d'aller pluſieurs fois en loge à Paris, comme en un lieu propre à y former des liaiſons convenables à mes vues.

Vous avez vu, Milord, dans les anecdotes du dernier ſéjour de Voltaire à Paris, que les francs-maçons, jaloux de le poſſéder parmi eux, lui avoient adreſſé une députation à cet effet; que ce philoſophe, âgé de 84 ans, flatté d'un pareil meſſage, d'ailleurs toujours avide de con-

noître & d'apprendre, n'avoit pas dédaigné de redevenir enfant, & de ſe prêter aux jeux hiéroglyphiques de la ſociété myſtérieuſe. La loge où il a été reçu, compoſée de tout ce qu'il y a de plus diſtingué en artiſtes, en ſavans, en gens de lettres, & déſignée énergiquement ſous le nom de la *loge des neuf ſœurs*, devoit naturellement ſignaler ſes regrets de la perte d'un tel frere: elle a ſaiſi le premier moment d'indulgence; & vous me ſçauriez mauvais gré de ne pas vous faire part des détails d'un évenement auſſi mémorable dans ſon genre. Il eſt fâcheux qu'il n'ait pas été accompagné de toutes les circonſtances qui devoient le rendre plus impoſant & plus auguſte; que la crainte de lui procurer une publicité prématurée ait empêché d'y appeler les virtuoſes en femmes qui auroient deſiré s'y trouver; que Monſieur d'Alembert, qui devoit ſe faire recevoir franc-maçon ce jour-là, &, comme ſecrétaire de l'académie, y repréſenter ſon corps, en ait été détourné par une puſillanimité (1) honteuſe.

C'eſt le 28 novembre qu'a eu lieu la cérémonie funéraire dont il s'agit; &, ce qui n'eſt pas à oublier, c'eſt au noviciat des jéſuites qu'elle s'eſt paſſée. C'eſt dans ce premier berceau de l'ordre qu'on a honoré du triomphe un de ſes

(1) On a fait craindre à M. d'Alembert que ſa démarche n'indiſpoſât le gouvernement, ne ſcandaliſât les foibles, & ſurtout ne rallumât les fureurs du clergé.

plus ardens détracteurs. O bisarre destinée, qui confond ainsi l'astuce & la superbe !

Les freres invités s'étant réunis dans une salle d'assemblée, & revêtus de leurs écharpes distinctives, on s'est transporté dans une vaste enceinte en forme de temple, où la fête devoit se célébrer. Le vénérable, le frere *la Lande*; les freres *Francklin* & comte *de Strogonoff*, ses assistans, ainsi que tous ses grands officiers & freres de la loge, avoient pris place des premiers, afin d'en faire les honneurs. Le grand maître des cérémonies a introduit alors les freres visiteurs deux à deux, au nombre de plus de 150. Un orchestre considérable jouoit dans une tribune pendant cette marche lente, celle *d'Alceste*. Il a rempli le reste du tems par différens morceaux de *Castor & Pollux*, & autres opéra. Chacun étant assis, le frere abbé cordier de Saint-Firmin (1), agent général de la loge & l'inventeur de la fête, est venu annoncer que Madame Denis & Madame la marquise de Villette desiroient recevoir la faveur de jouir du spectacle (2). La permission accordée, ces deux Dames sont entrées, l'une conduite par le marquis de Villette, & l'autre par le

(1) Auteur d'un éloge imprimé de *Louis douze*.

(2) Tout cela étoit de convention. On ne pouvoit se refuser à inviter la niece de Voltaire & sa pupile. Pour éviter cependant de blesser la délicatesse des autres femmes, on avoit imaginé la tournure qu'elles viendroient comme par hasard.

marquis de Villevieille. Elles n'ont pu qu'être frappées du coup d'œil impoſant du local, & de l'aſſemblée des freres décorés de leurs différens cordons bleus, rouges, noirs, blancs, jaunes, &c. ſuivant leurs grades.

Après avoir paſſé ſous une voûte étroite, on trouvoit une ſalle immenſe tendue de noir dans ſon pourtour & dans ſon ciel, d'où deſcendoient ſeulement quelques lampes d'une clarté lugubre. Sur les côtés étoient des cartouches en tranſparens, où l'on liſoit des ſentences en proſe & en vers, toutes tirées des œuvres du frere défunt. Au fond s'élevoit le cénotaphe.

Quand les deux Dames & leurs écuyers ont été aſſis auprès du monument, les diſcours d'apparat ont commencé. Le vénérable a d'abord lu le ſien, ſervant d'introduction ſeulement à ce qui s'alloit paſſer. Un membre de l'académie des ſciences n'eſt pas obligé d'être éloquent, & il y a loin d'un aſtronome à un orateur (1). Celui de la loge des neuf ſœurs (2), à qui ſa dignité en fait un devoir plus eſſentiel, ne s'en eſt pas mieux ac-

(1) M. de la Lande a cependant des prétentions à la littérature & même à la critique. J'ai découvert qu'il étoit auteur d'une *correſpondance litteraire & ſecrete* qui s'imprime deux fois par ſemaine à Duſſeldorf & ſe répand de là chez l'étranger. Comme il y décharge aſſez volontiers ſa bile, il garde *l'incognito*.

(2) Frere *Changeux*, auteur de quelques morceaux de poéſie peu connus; mais plus diſtingué par des morceaux de phiſique, & ſurtout par un *Traité des extrêmes*.

quité : une voix peu ſonore, une bouche empâtée, n'ont contribué qu'à faire paroître plus médiocre ſa harangue verbeuſe & remplie de lieux communs. Au contraire, on a écouté avec le plus grand plaiſir frere *Coron*, l'orateur de la loge de Thalie, affiliée à la premiere, ce qui lui donnoit le droit de parler. Il l'a fait de mémoire, & a mis autant de graces dans ſon débit que dans ſon diſcours, le plus court & le meilleur ſans contredit.

Enfin le frere *la Dixmerie* a commencé *l'éloge de Voltaire.* Il a ſuivi la méthode de l'académie françoiſe & a lu ſon cahier, ce qui refroidit également le panégiriſte & l'auditeur. On y a obſervé quelques traits ſaillans, mais peu de faits & point d'anecdotes. Il s'eſt étendu trop amplement ſur les œuvres de ce grand homme, qu'il a diſſéquées en détail, & n'a point aſſez parlé de ſa perſonne. Nulles vues neuves, nulle digreſſion vigoureuſe, nul écart, nul élan : on jugeoit que l'auteur, continuellement dans les entraves, ne marchoit qu'avec une circonſpection timide, qui l'obligeoit de faire de la *reticence* ſa figure favorite. Le ſeul endroit où il ſe ſoit animé & ait mis un peu de chaleur, ç'a été dans ſon apoſtrophe aux ennemis fougueux de ſon héros, où, après avoir dit tout ce qui pouvoit les toucher, les attendrir..... „ Si ſa mort „ enfin ne vous réduit pas au ſilence, a-t-il „ ajouté, je ne vois plus que la foudre qui „ puiſſe, en vous écraſant, vous y forcer.....

A l'inſtant des coups redoublés de tonnerre d'opéra ſe ſont fait entendre, ont retenti de toutes parts ; le cénotaphe a diſparu, & l'on n'a plus vu dans le fond qu'un grand tableau repréſentant l'apothéoſe de Voltaire. On eût deſiré qu'en même tems, par une heureuſe adreſſe, on eût fait ſuccéder à la triſte & ſombre décoration de la ſalle, une décoration brillante & triomphale.

Au reſte, s'étant permis ce jeu puéril d'un moderne *Salmonée*, ſans doute excellent dans une parade, mais peu convenable dans une ſéance auſſi grave, il falloit du moins que l'orateur briſât-là & ſe tût. Point du tout : il a repris la continuation de ſon diſcours, déjà trop étendu & plus allongé encore par ſon articulation lente, par ſon débit monotone & faſtidieux. Les freres, malgré leur indulgence, commençoient à bailler prodigieuſement, lorſque frere *Roucher* les a réveillés.

Ce poëte a terminé la fête, en déclamant un morceau du mois de janvier de ſon *Poëme des mois*. Cet ouvrage, quoiqu'il ne ſoit pas encore imprimé, prôné dans les ſociétés avec beaucoup d'emphaſe par le parti philoſophique, a cauſé les alarmes du clergé, & M. l'archevêque a engagé le garde des ſceaux d'ordonner au cenſeur (1) de l'examiner avec un ſoin particulier. Il lui a adreſſé un mémoire, où l'on marque tous les

(1) M. Pidanſat de Mairobert.

endroits dangereux de ce poëme antichrétien. La perſécution, excitée d'avance contre lui, a animé le zele de frere *Roucher* à combattre le fanatiſme. Il lui a fait enfanter la tirade qu'il a choiſie, relative à la mort de Voltaire & au refus de l'enterrer. Il a comparé cette injuſtice avec les honneurs accordés aux cendres d'un prélat hypocrite & d'un miniſtre concuſſionnaire. Dans ces deux portraits, il a déſigné ſenſiblement le cardinal de la Roche-Aimon & l'abbé Terray, morts peu avant, & a fini par annoncer que la terre où ſeroit la cendre de Voltaire, ſeroit une terre ſacrée:

Où repoſe un grand homme, un dieu doit habiter !

Un enthouſiaſme général a ſaiſi les ſpectateurs tranſportés ; on a crié *bis*, & il a fallu qu'il recommençât. On ne ſavoit comment le clergé & le gouvernement prendroient cette incartade imprévue. Les amis du poëte craignoient qu'elle ne lui méritât l'animadverſion de l'un & la vengeance implacable de l'autre. Qui pourroit prévoir ce que les prêtres lui réſervent ? Mais le miniſtere n'a point ſévi.

A cette fête magnifique a ſuccédé, ſuivant l'uſage, un *Agape* (1) modeſte, auquel je ſuis

(1) Sorte de feſtin que faiſoient les premiers chrétiens dans les égliſes, auxquels je crois ne pouvoir mieux comparer les repas des francs-maçons.

reſté, curieux de voir ſi M. Franklin y aſſiſteroit. Ce ſage politique, ſçachant ſe faire tout à tout; & tirer parti des plus petits moyens, ne s'eſt défendu de s'y trouver ſur aucune affaire, s'y eſt comporté avec une franchiſe, une bonhommie rare & a été infiniment aimable. O quel homme! qu'elle tête ſous ſon apparente ſimplicité!

Adieu, Milord, je vous embraſſe par trois fois trois.

Paris ce 30 novembre 1778.

## LETTRE V.

*Sur le projet du rappel des proteſtans, ſur deux nouveaux écrits & ſur les mouvemens du parlement à ce ſujet.*

DEPUIS longtems, Milord, les bons eſprits en France avoient ouvert les yeux ſur le tort de Louis XIV d'avoir forcé par la révocation de l'édit de Nantes les proteſtans de préférer à s'expatrier en grand nombre de ſon royaume, & à porter chez l'étranger leur population, leurs richeſſes, leurs arts & leur induſtrie, plutôt que de vivre ſous un ciel d'airain & ſous de loix tirannique. Il y a plus de vingt ans qu'un magis-

trat célebre (1), le procureur général d'un parlement voisin de provinces où il y a beaucoup de religionaires, composa un mémoire (2) sur cette matiere, très-sage, très-bien écrit, & n'ayant d'autre défaut que d'être un peu long. Dès lors il fit faire de sérieuses réflexions au gouvernement; c'étoit au commencement de la guerre de 1756, époque où l'on sent plus que jamais le danger de recéler dans le sein du royaume environ trois millions de sujets soumis (3) & fideles en apparence, payant même les subsides avec plus de zele que les autres; mais qui continuellement sollicités à la défection par leurs freres chez l'étranger & par les offres avantageuses de l'ennemi, peuvent se révolter à chaque instant, & dont tout au moins on conçoit que le vœu secret est nécessairement de sortir d'un joug rigoureux, d'une domination qu'ils doivent détester. Cependant les prêtres l'emporterent encore, & l'on se contenta d'ordonner tacitement les plus grands égards & la plus douce tolérance envers les proscrits. Depuis ce tems il a été tenté

---

(1) M. de Monclar, procureur général du parlement d'Aix.

(2) Il avoit pour titre. *Mémoire théologique & politique sur les mariages des protestans;* il parut à la fin de 1755.

(3) Malgré la nombreuse émigration causée, sous le regne de Louis XIV, par l'édit d'octobre 1685, les familles protestantes restées dans le royaume ont pullulé à ce point, & il est arrivé ce qui arrive toujours par la persécution, c'est que les réfractaires augmentent.

différens efforts qui n'ont pas eu un meilleur ſuccès en général ; ſeulement & par dégrés ils ont procuré de nouveaux adouciſſemens ; enſorte qu'aujourd'hui les loix contre les proteſtans ſont preſque toutes tombées en déſuétude ; mais elles ne ſont pas abrogées, elles ſubſiſtent toujours, & le fanatiſme peut les réveiller d'un moment à l'autre & les remettre en vigueur.

Depuis le commencement de la guerre actuelle on a ramené cette matiere dans le conſeil ; on a fait craindre que, tandis que la France cherchoit à diminuer la puiſſance de l'Angleterre par la ſciſſion de ſes colonies ſeptentrionales, elle ne ſe préparât elle-même une ſource de dépopulation par la facilité & les avantages que les proteſtans du royaume trouveroient de paſſer chez ces nouveaux alliés. Dans le cas où ces frayeurs ſeroient chimériques ou mal fondées, on a fait valoir l'importance dont il étoit de ſe ménager une auſſi grande reſſource & d'hommes & d'argent, reſſource certaine ſi, profitant de la criſe où ſe trouvoit la rivale de la France, criſe bien propre à alarmer & décourager le commerce de ſes ſujets, on facilitoit à tant de François réfugiés chez elle une rentrée dont ils ſont toujours jaloux, après laquelle ils ſoupirent encore, & qu'ils acheteroient de la plus grande partie de leurs richeſſes.

Je ne ſçais, Milord, ſi l'eſpoir relevé de ces malheureux proſcrits ſe réaliſera ; mais ſi jamais il fut bien fondé, c'eſt aujourd'hui qu'ils voient

à la tête des finances de leur ancienne patrie un proteſtant ayant la confiance du premier miniſtre & de ſon maître, exemple de faveur qui promet les ſuites les plus heureuſes.

De ſon côté, vous vous doutez bien, Milord, que M. Necker n'eſt pas le moins ardent à ſolliciter le rappel de ſes freres: & il le fait avec d'autant plus de zele, qu'il eſt appuyé par M. Franklin.

Celui-ci fait valoir des raiſons de politique, la néceſſité d'augmenter de plus en plus la communication qui va s'établir entre les ſujets des Etats-Unis & ceux de la France, les liaiſons qui vont ſe former entre eux, les alliances, les mariages, les mélanges de famille, les émigrations réciproques auxquelles la différence des religions mettroit un obſtacle invincible, ſi la proteſtante n'éprouvoit en France la même tolérance que la catholique en Amérique. Ces inſinuations de l'envoyé de nos colonies rebelles ſont d'autant plus adroites, qu'elles ne peuvent que produire un bon effet pour la nouvelle république, ſoit en lui aſſurant la reconnoiſſance des ſujets étrangers dont elle aura plaidé la cauſe efficacement, ſoit en leur faiſant ſentir avec quelle affection ils ſeront accueillis chez elle, ſi les ſollicitations de ſon miniſtre ne réuſſiſſent pas. Enfin, M. Franklin enviſage encore la douceur de ſe venger de nous dans l'un ou l'autre cas; puiſque dans le premier, il nous privera d'un portion de ſujets plus précieuſe que jamais en ce moment, retournés

ſous la domination de la France, & dans le ſecond il nous en enlevera du moins pluſieurs encore qui chercheront à ſe réunir à leurs anciens concitoyens établis en Amérique. Et voilà une nouvelle plaie que le lord North aura faite à l'Angleterre.

Quoi qu'il en ſoit, le gouvernement, ainſi excité au rappel des proteſtans par des vues de ſageſſe qui ont acquis un poids conſidérable, a ſoumis à l'examen du parlement cette grande queſtion politique. Deux magiſtrats, l'un (1) orateur brillant, d'une éloquence fougueuſe & abondante, l'autre (2) philoſophe froid, plein de lumieres, de bon ſens & de ſagacité, y plaident en faveur des réformés contre l'ignorance & le fanatiſme. Les vacances avoient ſuſpendu les aſſemblées de cette compagnie; elles vont reprendre inceſſamment: les religionaires ſont dans l'attente; ils ſavent qu'on a gagné pluſieurs prélats, & ils eſperent que ceux-ci ſuffiront pour étouffer les clameurs du clergé. Afin d'éclairer le public, & de diſpoſer les eſprits prévenus, on a répandu depuis peu une eſpece de catéchiſme patriotique à ce ſujet: il eſt intitulé *Dialogue ſur l'état civil des proteſtans en France.* Il ſe paſſe entre un préſident du parlement, un conſeiller d'état & le curé de St.... Par un arrangement

(1) M. d'Epréménil conſeiller.

(2) M. Dionis Duſéjour, conſeiller, membre de l'académie des ſciences.

aſſez biſarre, c'eſt le curé qui prend la défenſe des religionaires, & ſoutient que leur réhabilitation, loin de préjudicier aux intérêts de l'égliſe & de l'état, ne pourroit que contribuer à la gloire de l'une & au bien de l'autre. Le magiſtrat, au contraire, attaque ce paradoxe inſoutenable, capable de révolter tout François qui ſait l'hiſtoire, & d'indigner tout catholique qui ſait les élémens de ſa doctrine; il prétend que l'aſſertion du paſteur eſt (ſurtout dans la bouche d'un prêtre) une erreur groſſiere en fait de politique, & un blaſphême en fait de religion; en ce que la paix du royaume ne pourroit ſubſiſter avec des proteſtans citoyens, & que le ſcandale ſeroit trop monſtrueux de marier des hérétiques ſans ſacrement. Le membre du conſeil joue ſon rôle, en peſant les raiſons pour & contre & en les conciliant par une diſtinction; ſavoir, qu'il ne s'agit pas des proteſtans du quinzieme ou ſeizieme ſiecle, mais de ceux du dix-huitieme; il décide enfin que ce qui auroit été très-dangereux à l'égard des premiers, ſeroit très-ſalutaire à l'égard des ſeconds.

Cette brochure eſt fort rare & ne ſe répand que clandeſtinement comme un libelle, pour ne pas déplaire au clergé, qu'on ménage ſurtout en ce moment où il eſt queſtion de lui demander un don gratuit extraordinaire à l'occaſion de la guerre. Je n'ai pu encore qu'en avoir communication, & juſqu'à ce que je vous l'adreſſe, Milord, je la juge trop intéreſſante pour ne pas vous en faire l'extrait. „ Le

„ Le désir insensé de régner sur les opinions
„ par la force, & de maintenir par des supplices la pureté d'une religion de paix, a long-
„ tems couvert la France de sang & de bûchers.
„ Quel François peut arrêter sa vue sans horreur sur ce siecle entier de combats, depuis le
„ tumulte d'Amboise jusqu'au siege de la Rochelle; sur cette suite non interrompue de carnage, depuis le premier massacre de Mérindol,
„ le seul qui, graces à la justice & au courage
„ du parlement de Paris, ne soit pas resté impuni, jusqu'au massacre de la Saint-Barthelmi;
„ sur cette horrible liste de supplices cruels,
„ depuis la mort du conseiller Anne du Bourg,
„ jusqu'à celle du ministre Chamier; sur cette
„ foule de meurtres qui dans une seule pacification obligerent le roi d'accorder à des assassins
„ quatre mille lettres de graces? Dans l'intervalle de vingt-ans, deux rois de France,
„ accusés de favoriser les protestans, tomberent
„ sous le poignard des fanatiques."

„ Henri quatre fut immolé au milieu d'un
„ peuple qu'il vouloit rendre heureux, & dont
„ il se préparoit à venger les injures. Il n'y a
„ point de ville dont les habitans ne puissent
„ montrer la place où l'on a élevé des bûchers,
„ les rues que les deux partis ont inondées de
„ sang; point de famille qui n'ait à déplorer les
„ meurtres, le supplice où les crimes de quelques-uns de ses ancêtres. Ces scenes affreuses
„ ne se renouvelleront plus; &, graces aux lu-

„ mieres de ce ſiecle, nous ne reverrons plus
„ même les violences dont les jéſuites ont ſouillé
„ le regne de Louis quatorze, ces cruautés
„ dont ils arracherent l'ordre à la conſcience
„ trompée d'un roi naturellement humain.
„ Mais les proteſtans gémiſſent encore ſous des
„ loix ſéveres, que les mêmes hommes ont
„ dictées à ce prince, qui étoit digne d'avoir
„ d'autres conſeils; la proſpérité de la nation
„ ſouffre encore de ces loix."

„ Les verrons-nous ſubſiſter encore, tandis
„ qu'une ſouveraine (l'impératrice-reine), qui
„ édifie ſa cour par ſa piété, nous donne
„ l'exemple d'une légiſlation où les droits de la
„ religion & ceux de l'humanité ſont également
„ reſpectés; tandis que nos magiſtrats, inſtruits
„ par l'expérience des funeſtes effets de ces loix,
„ gémiſſent au fond du cœur de la néceſſité
„ cruelle où ils ſont de les ſuivre; tandis
„ qu'une nation ſenſible, éclairée, pleure ſur
„ les maux de ſes concitoyens, les appelle au
„ partage de ſes droits, & crie à ſes princes
„ de daigner augmenter le nombre de leurs en-
„ fans? L'ombre des jéſuites aura-t-elle donc
„ plus de crédit que la nation? Les proteſtans
„ ne pourront-ils être ni citoyens, ni maris,
„ ni peres, ſous le regne de Louis XVI, parce
„ que le jéſuite Layné a avancé au colloque de
„ Poiſſy, ſous le regne de Charles neuf, qu'ils
„ étoient des renards & des loups, qu'on de-
„ voit en conſéquence renvoyer au jugement

„ du concile ; & le mal que les jéſuites ont
„ fait à la France, dans le ſiecle dernier,
„ ſubſiſtera-t-il lorſque les jéſuites ne ſont
„ plus ?"

„ Pour faire revenir les eſprits qui ſeroient
„ encore fauſſement prévenus dans ce ſiecle
„ de lumiere & de tolérance, il ſuffit d'ex-
„ poſer, en y joignant quelques réflexions, ces
„ loix malheureuſement trop peu connues de
„ la foule aimable & frivole qui, goûtant au
„ ſein de la capitale toutes les jouiſſances du
„ luxe, ignore & oublie les maux qui aſſiegent
„ l'humanité."

„ La déclaration du roi du 14 mai 1742,
„ concernant la religion (car tel en eſt le titre,)
„ forme la baſe de cette partie de notre juris-
„ prudence. Cette déclaration n'eſt, pour ainſi
„ dire, qu'un recueil des principales diſpoſitions
„ contenues dans les loix de Louis XIV. Ainſi,
„ c'eſt ſur ce monarque, ou plutôt ſur les jé-
„ ſuites la Chaiſe & le Tellier, qu'en doit re-
„ tomber tout l'odieux."

„ L'article 1er. défend les aſſemblées des pro-
„ teſtans, ſous peine de galeres perpétuelles
„ pour les hommes, de priſon perpétuelle pour
„ les femmes, & même de mort pour ceux qui
„ ſeront trouvés avec des armes."

„ On voit dans le dialogue que Louis XIV
„ pouvoit avoir eu raiſon de recourir à ces
„ moyens extrêmes, pour prévenir des révoltes,
„ qui, ſoutenues par les tréſors & les flotes de

„ l'Angleterre & de la Hollande, pouvoient de-
„ venir dangereuſes."

„ Mais tout étoit changé en 1724, & il étoit
„ bien dur alors de condamner aux galeres des
„ concitoyens paiſibles, des gentilshommes qui
„ avoient verſé leur ſang pour la patrie, parce
„ qu'ils auroient prié dieu en commun pour la
„ proſpérité de l'état & du prince. Il ſeroit cruel
„ de laiſſer ſubſiſter ces condamnations, après que
„ ſoixante ans d'une ſoumiſſion, qui n'a pas
„ même été troublée par un murmure, ont
„ prouvé que les proteſtans françois ſont des
„ ſujets obéiſſans & des citoyens fideles."

„ Le ſecond article condamne à mort les
„ miniſtres, & défend ſous peine des galeres
„ perpétuelles, de favoriſer leur fuite, & de
„ leur donner retraite &c."

„ Il eſt impoſſible à tout catholique raiſonna-
„ ble de regarder comme un ſcélérat un mini-
„ ſtre proteſtant, qui explique à ſes freres les
„ dogmes de ſa communion & la morale de
„ l'évangile. On regarderoit comme infâme tout
„ catholique qui refuſeroit à un miniſtre fugitif
„ un aſile & du pain: qui, en lui fermant la
„ porte de ſa maiſon, l'expoſeroit à tomber
„ entre les mains de ceux qui le pourſuivent.
„ Oſons même interroger les chefs du clergé
„ de France; demandons à ces deſcendans de
„ nos braves chevaliers, qui, en s'honorant
„ d'être les miniſtres de Jeſus-Chriſt, n'ont
„ point dégénéré de la généroſité de leurs an-

„ cêtres, demandons-leur s'ils ne mettroient pas
„ leur honneur à protéger un miniſtre protes-
„ tant qui auroit cherché un aſile dans leur
„ palais ? Diſons plus : ſi, lorſqu'il y avoit
„ des jéſuites, un miniſtre s'étoit jeté entre les
„ bras d'un recteur d'une de leurs maiſons, n'y
„ eût-il pas été en ſureté? Pourquoi donc con-
„ damner aux galeres de malheureux proteſtans
„ qui auront fait pour un homme qui s'expoſe
„ à la mort pour les inſtruire, ce que les plus
„ violens ennemis de la religion proteſtante
„ auroient fait comme eux? Pourquoi les for-
„ cer de choiſir entre le ſupplice & l'infamie?
„ Pourquoi obliger les juges de dire à ceux
„ qu'ils condamnent : „ Nous vous déclarons
„ infâmes au nom de la loi ; mais vous méritez
„ notre eſtime, & vous ſeriez infâmes aux
„ yeux de l'honneur, ſi vous n'aviez point bravé
„ l'ignominie du ſupplice." C'eſt un grand mal
„ dans une légiſlation & un mal bien plus grand
„ qu'on ne penſe ; que de conſerver des loix,
„ telles qu'un homme puiſſe mériter l'eſtime
„ publique en s'expoſant aux galeres. D'autres
„ articles de l'édit de 1724, condamnent au
„ banniſſement les proteſtans qui déclarent à la
„ mort qu'il ont vécu & qu'ils veulent mourir
„ dans leur religion, en cas qu'ils reviennent
„ à la vie ; s'ils meurent, on fait le procès à
„ leur mémoire."

„ Par d'autres loix, qui ne ſont pas abro-
„ gées, on doit mettre aux galeres les proteſtans

„ arrêtés en voulant paſſer les frontieres : ainſi
„ les proteſtans n'ont la liberté de ſortir du
„ royaume que quand ils en ſont bannis."

„ La condamnation de leur mémoire entraîne
„ la confiſcation de leurs biens, & les enfans
„ ſont punis de l'erreur de leurs peres. Nous
„ ne parlons point de l'infamie, qui eſt la ſuite
„ de cette condamnation ; l'infamie légale n'a de
„ force que lorſque l'opinion publique la ra-
„ tifie."

„ Par les articles 5, 6 & 7, les proteſtans
„ ſont obligés d'envoyer leurs enfans aux éco-
„ les catholiques ; ainſi la loi leur enleve le droit
„ qu'ont les peres de veiller à l'éducation de
„ leurs enfans, ce droit de la nature, antérieur
„ à toutes les loix. Ils craindront que le zele
„ immodéré des inſtituteurs catholiques n'ap-
„ prenne à leurs enfans à regarder leurs parens
„ comme des ennemis de l'être ſuprême : accou-
„ tumés par les préjugés mêmes de leur ſecte à
„ ſe défier de la pureté des mœurs de prêtres
„ voués au célibat, ils ſeront forcés de livrer
„ leurs filles aux inſtructions de ces prêtres ; &
„ ſi ces miniſtres d'une religion ſainte ſont in-
„ dignes de leur caractere, comme il n'eſt arri-
„ vé que trop ſouvent ; ſi un pere a pu conce-
„ voir d'affreux ſoupçons, il n'oſera arracher ſa
„ fille au danger, de peur que des ordres ri-
„ goureux ne la viennent enlever de ſes bras ;
„ & s'il laiſſe échapper un cri d'indignation,
„ expoſé à la vengeance de l'hypocriſie & du

„ fanatiſme, il ſe verra entouré de délations „ & de ſupplices."

Paſſons, Milord, à l'article qui occupe plus ſpécialement les magiſtrats aujourd'hui, & qui a provoqué la fermentation heureuſe d'où pourra naître une légiſlation nouvelle plus ſage & plus humaine.

„ Les proteſtans ne peuvent, d'après l'article „ 15 de l'édit de 1724, contracter de mariage „ que devant un prêtre catholique & en ſe con- „ formant au rit de l'égliſe catholique; il faut „ donc, ou qu'ils commettent ce qu'ils regar- „ dent comme un ſacrilege, ou que leurs en- „ fans ſoient bâtards. Tout proteſtant marié „ peut violer impunément ſa foi, & la loi „ déclarera concubine l'épouſe qu'il aura trom- „ pée; tout pere barbare peut ravir à ſes enfans „ leur héritage & leur état. Nous avons vu, il „ y a peu d'années, le parlement de Grenoble „ forcé, par la loi, de condamner, en gémiſ- „ ſant, une épouſe vertueuſe & des fils inno- „ cens, & de couronner le parjure, la proſtitu- „ tion & le ſcandale. Un collatéral avide peut „ obliger les juges de lui donner le bien d'une „ famille infortunée."

„ Cependant, à Rome, les enfans des juifs „ ont droit à l'héritage de leurs peres; le mariage „ des juifs y eſt protégé par la loi comme un „ contrat civil. Dans les états proteſtans de „ l'Europe, où l'exercice public de la religion „ catholique eſt défendu, les mariages obtien-

„ nent la ſanction civile du gouvernement; en „ Turquie, les chrétiens de toutes les commu- „ nions jouiſſent des droits d'époux & de „ pere."

„ En France les mariages des luthériens & „ des calviniſtes d'Alſace n'ont-ils pas tous les „ effets civils ? La conſcience de nos rois „ leur défendroit-elle de permettre en Languedoc „ ce qu'ils permettent en Alſace, d'accorder „ à leurs ſujets chrétiens ce qu'ils permettent à „ leurs ſujets juifs ?"

„ Par l'édit de 1724, les proteſtans ſont „ exclus de toutes les fonctions publiques & „ d'un grand nombre de profeſſions. Non-ſeule- „ ment ils ne peuvent être ni adminiſtrateurs ni „ magiſtrats; non-ſeulement les officiers protes- „ tans ſont privés de cette marque honorable „ du ſervice militaire, ſeule décoration que le „ grand nombre de ceux qui la portent n'a pu „ avilir, parce qu'elle eſt la récompenſe de la „ bravoure, qualité qui, comme la probité, „ honore par elle-même & non par la ſupériorité „ de ceux qui la poſſedent. Les proteſtans ne „ peuvent être ni chirurgiens, ni apothicaires, „ ni accoucheurs. Boerhaave & Sydenham „ n'euſſent pu, en France, ordonner légale- „ ment une médecine; Cheſelden n'y eût pu „ faire l'opération de la cataracte, ni Margraaf „ y préparer l'antimoine. Il faut être catholi- „ que pour avoir le droit d'imprimer des livres „ ou d'en débiter. Les notaires, les avocats,

„ les

„ les procureurs doivent être catholiques; on
„ exige même des ſergens un certificat de ca-
„ tholicité; on l'exige également pour toutes
„ les charges qui donnent la nobleſſe ou des
„ privileges, & dont l'exceſſive multiplication
„ a été dans les beſoins de l'état une reſſource
„ ſi foible & ſi onéreuſe.

„ A la vérité, pour admettre un proteſtant
„ dans un grand nombre de ces états, comme
„ pour les admettre au mariage, on ſe contente
„ de quelques actes de catholicité atteſtés par
„ des témoins peu ſcrupuleux, & d'un certificat
„ qu'il eſt aiſé de ſe procurer à bon marché.
„ Mais il en réſulte cette triſte conſéquence,
„ que les places, les honneurs, les droits de
„ citoyen, tous les témoignages de la confiance
„ publique, en un mot, ſont pour les proteſ-
„ tans qui ont trahi leur conſcience, ou qui
„ regardent tout acte de religion comme une
„ vaine cérémonie, tandis que l'on punit ceux
„ qui ont une conſcience timorée, ou une ame
„ trop élevée pour conſentir à l'ombre même
„ d'un menſonge."

On démontre dans le dialogue combien ces loix offenſent à la fois & l'humanité & la juſtice. Ces loix ſont-elles plus conformes aux intérêts de la religion? Le ſont-elles aux vues d'une ſaine politique? Et, s'il faut les détruire, quand & comment doivent-elles être abrogées?

On répond à la premiere queſtion: „ Plus

„ on perſécute pour la religion, plus il y a
„ d'hommes ſans religion. L'obſervation a con-
„ firmé cette vérité générale; les pays où l'in-
„ quiſition eſt en vigueur ſont remplis d'athées;
„ on voit des déiſtes en grand nombre dans les
„ états où les non-conformiſtes ſont traités avec
„ ſévérité: dans les pays de tolérance il n'y a
„ que des chrétiens.

„ Des inſtructions ſolides, mais faites avec
„ modération, & auxquelles même on ſoit libre
„ encore de ſe refuſer, l'exemple de la vertu
„ dans les prêtres catholiques, une égale diſtri-
„ bution dans leurs aumônes & leurs ſoins entre
„ les infortunés des deux religions; tels ſont les
„ moyens d'opérer de véritables converſions,
„ & c'eſt ainſi qu'en ont opéré dans leurs dio-
„ cèſes les prélats éclairés & pieux dont s'ho-
„ nore l'égliſe gallicane. Quel proteſtant du
„ diocèſe de Niſmes, oſeroit dire encore que
„ la religion eſt ſuperſtitieuſe & cruelle? Ils ne
„ regardent plus comme l'ouvrage de la reli-
„ gion les loix qui les oppriment, depuis qu'ils
„ ont vu le pontife de la religion (1), oppoſer
„ à la rigueur des loix l'autorité de ſa place &
„ de ſes vertus; ils ont ceſſé de haïr une foi
„ dont ils ne reçoivent que des bienfaits & de
„ bons exemples."

On répond à la ſeconde: „ La tranquilité de

(1) M. Bec-de-lievre, ſous-doyen des évêques de France.

„ l'état n'a rien à craindre de la révocation des „ loix portées contre les proteſtans. Les pai„ ſibles habitans de nos provinces n'ont plus „ l'eſprit des proteſtans de Moncontour & de „ Jarnac; de même que nos catholiques ne ſont „ plus ceux de la Saint-Barthelemi & de la „ ligue; de même que nos évêques n'ont plus „ l'eſprit tirannique & ſéditieux des cardinaux „ de Lorraine & de Tournon, des Guillaume„ Roſe; de même que nos moines ne ſont plus „ des Montgaillard, des Bourgoin, des Gui„ gnard & des Clément.

„ En ſuppoſant même que les proteſtans euſ„ ſent conſervé le même eſprit, ce ne ſeroit „ pas, ſans doute, en ſuivant les maximes „ qui ont allumé la guerre au ſeizieme ſiecle, „ que l'on aſſureroit la tranquilité publique dans „ le dix-huitieme: mais cette défiance qu'on „ voudroit inſpirer contre les proteſtans, n'eſt „ qu'une calomnie inventée par quelques hom„ mes dignes d'avoir aſſiſté aux proceſſions du „ ſiege de Paris.

L'avocat des proteſtans prétend enfin que „ le moment eſt arrivé en France où l'abroga„ tion des loix contre les proteſtans peut pro„ curer plus ſurement les plus grands avanta„ ges, & où la conſervation de ces loix peut „ être la plus dangereuſe pour la proſpérité „ publique.

„ L'état a beſoin de reſſources nouvelles,

„ Un million de citoyens (1) rendus au bon-
„ heur, cent mille familles rapportant en France
„ leurs richeſſes & leur induſtrie, n'offrent-ils
„ pas des reſſources plus durables, des ſecours
„ plus réels, que le crédit apparent qu'on peut
„ ſe procurer par ces ruſes d'agiotages, hono-
„ rées de nos jours du nom d'opérations de
„ finance?

„ La ſéparation de l'Amérique a jeté le dé-
„ couragement dans le commerce & dans les
„ manufactures de l'Angleterre; ceux des réfu-
„ giés françois qui ſeroient reſtés dans cette
„ nouvelle patrie, s'empreſſeront de la quitter:
„ ils auroient été obligés de ſacrifier à leur in-
„ térêt le deſir de revenir en France, & leur
„ intérêt ſe trouve d'accord avec leurs ſenti-
„ mens.

„ Les pays où les proteſtans ſe ſont réfugiés
„ dans le dernier ſiecle, leur offroient peu de
„ reſſources. Toutes les terres y étoient culti-
„ vées, aucun métier néceſſaire ne manquoit
„ de bras; ceux qui n'avoient ni des fonds ni
„ une induſtrie particulière, reſtoient expoſés à
„ manquer de travail & de ſubſiſtance; c'étoit

(1) Il paroît que l'auteur fait un calcul trop foible du nombre des proteſtans qu'il réduit à un million, & que M. de Monclar évaluoit à trois millions. Des gens bien au fait m'ont aſſuré qu'il avoit plutôt augmenté & qu'il étoit peut-être de quatre millions aujourd'hui.

„ chez les ennemis de leur pays qu'ils alloient
„ chercher une retraite, & s'ils avoient pu haïr
„ le gouvernement de leur pays, ils aimoient
„ encore la nation françoise; ils s'intéressoient
„ à sa gloire, qu'ils avoient longtems partagée.
„ Ils ignoroient la langue des pays qu'ils al-
„ loient habiter; & cet inconvénient, presque
„ nul pour des voyageurs riches, est un mal-
„ heur horrible pour des infortunés qui cher-
„ chent un asile.

„ Maintenant l'Amérique offre aux protestans
„ un vaste pays, habité par les alliés de la
„ France, où regnent la liberté de conscience
„ & la liberté politique; où tous les hommes
„ sont égaux; où les ouvriers de toute espece
„ peuvent espérer du travail & même de la for-
„ tune; où des terreins immenses attendent des
„ mains pour les cultiver. Et si, comme il est
„ presque impossible d'en douter, le Canada
„ (1) suit l'exemple des provinces voisines, il
„ existera en Amérique une région où les Fran-
„ çois qui voudroient s'y établir, retrouveroient
„ avec tant d'autres avantages, la langue & les
„ usages de leur patrie. Nous sommes donc
„ menacés d'une émigration nouvelle; & pour

(1) Heureusement, Milord, que le pronostic de l'auteur, assez bien fondé, ne s'est pourtant pas effectué jusqu'à present, graces au parti de douceur & de condescendance que le gouvernement anglois a pris envers cette colonie.

„ l'éviter, il ne nous reſte que deux partis, „ ou de conſerver des loix ſanglantes, dont „ l'inutilité eſt prouvée, ou d'ôter aux proteſ„ tans le deſir de chercher une nouvelle patrie, „ en les rétabliſſant dans les droits que la loi „ ne peut ravir avec juſtice, qu'aux hommes „ qui ont mérité de les perdre par un crime."

Je remets, Milord, à l'ordinaire prochain de vous rendre compte de la nouvelle brochure, ainſi que de ce qui ſe ſera paſſé au parlement, où l'on doit prendre une délibération préciſe & définitive au ſujet des proteſtans. Par quelle fatalité faut-il que notre ſort s'y trouve lié indirectement, & que l'Angleterre doive redouter les déciſions de l'aréopage françois? O Lord Nord! chaque jour nous découvre de nouvelles ſuites plus funeſtes de ton abominable adminiſtration! Qui te rendra tous les maux que tu fais ſouffrir aux vrais amis de la patrie?

Paris ce 7 décembre 1778.

## LETTRE V.

### *Suite du même ſujet.*

Au milieu de tant d'amertumes dont nous abreuve notre déteſtable miniſtere, goûtons, Milord, un moment de joie: le clergé triomphe ici en cet inſtant: les proteſtans ne ſeront point rappelés, il n'y a même rien de changé à l'égard des loix qui les concernent, & ſans doute ces François expatriés que nous craignons de perdre, non-ſeulement ne nous retireront point leurs bras & leurs richeſſes, mais n'en ſeront que plus implacables ennemis d'une marâtre qui continue à les rejeter impitoyablement de ſon ſein. Il faut vous faire ſavourer en détail cette importante nouvelle.

Outre l'écrit vigoureux dont je vous ai entretenu dans ma derniere lettre, qui traitoit la matiere dans la plus grande étendue & remontoit aux vrais principes de la légiſlation & de la politique, il s'en étoit répandu un autre moins violent, plus circonſpect & plus adapté aux vues du parlement, au moins du grand nombre des membres qui n'oſoient franchir les bornes dans leſquelles le miniſtere prétend les circonſcrire.

Dans celle-ci, ſous le nom de *Réflexions d'un*

*citoyen catholique ſur les loix de France relatives aux proteſtans*, on rappelle toutes ces loix en grand nombre ; on les diſcute avec tout le ſang-froid du juge, & l'on prouve qu'il n'en eſt aucune depuis 1685 qui ne ſoit marquée au coin du fanatiſme, du ridicule, de l'abſurdité, ou de la barbarie: c'eſt l'abrogation de ces loix que ſollicitent la tolérance, le bon ſens, l'humanité, la religion même qu'on y demande. Du reſte, on y revient ſur les difficultés, & l'on les leve à peu près de même que l'auteur du dialogue; ce qui me diſpenſe d'entrer dans un développement plus long de cet écrit.

Il n'y avoit point de réplique à tout cela; auſſi les partiſans ſecrets du clergé dans le conſeil ne pouvant réſoudre de pareilles objections, ont pris le parti de ruſer; ils ont fait ſentir qu'on avoit mal à propos appelé les magiſtrats pour avoir leur avis ſur un objet de politique que le gouvernement devoit ſeul ſe réſerver; que c'étoit tandis qu'on reſſerroit d'un côté le parlement dans des bornes qu'on lui reprochoit d'avoir franchies en s'immiſçant d'affaires d'état qui ne le regardoient pas, lui offrir au contraire la plus belle occaſion d'empiéter de l'autre, que le clergé au ſurplus méritoit des conſidérations, & qu'il ne falloit pas du moins aggraver un coup auſſi cruel en le lui faiſant porter par ſon plus implacable ennemi; qu'il étoit d'ailleurs à ménager en ce moment, où il alloit s'aſſembler pour donner des ſecours, & où il profi-

iroit de la circonſtance pour retarder & faire des repréſentations importunes.

Le croiriez-vous, Milord? Cette miſérable objection l'a emporté; au moment où les bons patriotes ſe flattoient que les proteſtans alloient recouvrer un état légal en France par le concours de la magiſtrature avec le miniſtere & même avec des membres philoſophes du clergé, le parlement a reçu défenſe de s'en occuper. Le roi a envoyé chercher le premier préſident & lui a dit que des vues de ſageſſe lui ſuggéroient de différer en cette occurrence l'exécution d'un projet qu'il deſiroit, mais pour laquelle le moment n'étoit pas venu, & qu'il attendoit de l'obéiſſance de ſon parlement que la matiere ne ſeroit point miſe en délibération aux chambres aſſemblées qu'il ne lui eût fait connoître ſes intentions par une loi expreſſe.

Le premier préſident a rendu compte mardi (1) à ſa compagnie de cette variation du gouvernement, qui a vivement affecté les zélés: ils ont ſenti que ſi l'on laiſſoit échapper le moment où toutes les circonſtances ſembloient concourir à leur louable entrepriſe, où ſurtout la magiſtrature, ſi ennemie des innovations, ſi difficile à ramener de ſes erreurs, ſi opiniâtre dans ſa routine, étoit diſpoſée le plus favorablement, on ne le retrouveroit pas de ſi tôt; auſſi l'un d'eux,

(1) Le 15 décembre 1778.

dont le nom & le discours sont également à conserver, en témoignant son profond respect pour les volontés du roi, & son acquiescement absolu à ses ordres, a-t-il fait une réserve. „ Monsieur", a-t-il dit, en s'adressant au premier président, suivant l'usage. „ L'objet de ma réserve „ est tout-à-la-fois très-important & très-simple; „ il ne s'agit ni de favoriser l'exercice de la „ religion prétendue réformée, ni d'admettre „ aux charges ceux qui la professent; mais d'obtenir pour eux ce qu'on accorde aux juifs „ dans toute l'étendue du royaume; ce que les „ princes protestans ne refusèrent jamais aux „ catholiques, ni les empereurs payens eux-„ mêmes aux chrétiens qu'ils persécutoient; je „ veux dire un moyen légal d'assurer l'état de „ leurs enfans. Il étoit naturel d'y pourvoir „ lors de la révocation de l'édit de Nantes; „ mais les ministres de Louis quatorze pensèrent qu'en évitant de s'expliquer sur cet objet, „ une incertitude si pénible pour les protestans, „ jointe aux autres moyens de rigueur qu'on „ employoit contre eux, ameneroit bientôt leur „ conversion. Cependant on sentit que l'humanité ne permettoit pas de leur interdire expressément le mariage; ni la religion de les „ traîner malgré eux, aux pieds des autels. „ D'ailleurs, comment avouer le projet de les „ réduire à cette alternative, après leur avoir „ promis, par la loi même qui révoque l'édit „ de Nantes, une existence paisible? On aima

„ donc mieux faire ſemblant de croire qu'il n'y
„ avoit plus de proteſtans dans le royaume,
„ & par un aveuglement inconcevable, la plus
„ vaine des fictions fut regardée comme un
„ chef-d'œuvre de politique. L'expérience fit voir
„ qu'on s'étoit trompé: mais ce ſyſtême, con-
„ ſacré par le tems & par l'habitude, ſurvécut
„ pendant une longue ſuite d'années aux eſpé-
„ rances qui l'avoient fait naître. Enfin, l'on
„ ouvrit les yeux; les diſpoſitions de la décla-
„ ration du 9 avril 1736, ſur l'inhumation de
„ ceux auxquels la ſépulture eccléſiaſtique
„ n'eſt pas accordée, parurent annoncer quel-
„ que choſe de ſemblable pour les naiſſances &
„ les mariages. C'étoit en effet l'intention du
„ gouvernement. Un grand prince (le prince de
„ Conti) dont la mémoire vivra toujours dans le
„ ſouvenir du parlement & dans celui de la
„ nation, des miniſtres habiles, des magiſtrats
„ également éclairés & vertueux, s'en occupe-
„ rent, par ordre du feu roi. Mais leurs vues
„ furent traverſées par un enchaînement de
„ circonſtances malheureuſes, & par ces obſta-
„ cles que des intérêts particuliers oppoſent trop
„ ſouvent aux projets utiles. Cependant le mal
„ va toujours en augmentant: on compte depuis
„ 1740 plus de quatre cens mille mariages con-
„ tractés au déſert; ſource féconde de procès
„ ſcandaleux. Des hommes avides conteſtent à
„ leurs proches leur état pour envahir leur for-

„ tune: des époux parjures implorent le ſecours
„ de la juſtice pour rompre des nœuds formés
„ ſous les auſpices de la bonne-foi. Les tribu-
„ naux preſſés entre la loi naturelle & la lettre
„ des loix poſitives, ſont forcés de s'écarter
„ de l'une ou de l'autre. De quelque maniere
„ qu'ils ſe determinent, leurs arrêts ſont atta-
„ qués, & le ſort des jugemens eſt auſſi in-
„ certain que les jugemens même. Les loix de
„ Louis XIV contre les proteſtans, ne ſont
„ donc pas tellement tombées en déſuétude,
„ qu'il ſoit inutile de les abroger. C'eſt une
„ épée ſuſpendue par un fil au deſſus de leur
„ tête: l'intérêt & le fanatiſme cherchent con-
„ tinuellement à en faire uſage; & malgré les
„ intentions connues du gouvernement, ils y
„ réuſſiſſent quelquefois. Que ſeroit-ce ſi les
„ adminiſtrateurs, moins ſages & moins humains,
„ adoptoient d'autres principes? Non! ce n'eſt
„ point des ſyſtêmes mobiles du miniſtere, que
„ doit dépendre la ſureté d'un ſi grand nombre
„ de citoyens. Il n'y a que la loi qui puiſſe
„ l'établir ſur une baſe ſolide; c'eſt en même
„ temps l'unique moyen de rendre à la France
„ une foule de réfugiés, que la crainte de l'op-
„ preſſion tient éloignés de leur patrie, & de
„ prévenir de nouvelles émigrations, devenues
„ plus faciles que jamais. En effet, les pro-
„ teſtans ne ſçauroient ignorer que tous les
„ peuples de l'Europe, jaloux d'augmenter leur

„ population, les recevroient à bras ouverts ;
„ & que l'Amérique ſeptentrionale, une fois
„ pacifiée, leur offrira des reſſources encore
„ plus ſûres. D'un autre côté, la juſtice & la
„ bonté du roi, le caractere de ſes miniſtres ;
„ le vœu des magiſtrats ont dû leur donner
„ de grandes eſpérances. Il ſera dur pour eux
„ de les voir trompées, plus dur encore de voir
„ mettre le ſceau à leur proſcription, dans un
„ ſiecle où la tolérance civile a reçu dans la
„ plupart des pays, catholiques ou proteſtans,
„ celle de l'opinion publique. N'en doutons pas :
„ le réſultat de notre délibération rendra la vie
„ à deux millions de citoyens, ou les plongera
„ dans le déſeſpoir. Tous les yeux ſont fixés
„ ſur le parlement ; c'eſt de lui, c'eſt de ce
„ ſénat auguſte, l'appui des malheureux & le
„ pere de la patrie, qu'on attend un remede
„ efficace au plus criant des abus. Les miſteres
„ ſont profanés, l'humanité outragée, les
„ droits des citoyens foulés aux pieds, l'état
„ menacé d'une perte irréparable ; & nous gar-
„ derions le ſilence ! & nous n'uſerions pas du
„ droit inconteſtable que la raiſon & la loi
„ donnent au parlement, de ce droit que le plus
„ abſolu des princes reconnoît & confirme dans
„ l'ordonnance de 1667, de repréſenter en tout
„ tems au roi ce qu'il juge à propos, ſur les
„ articles des ordonnances, qui, par la ſuite
„ du tems, uſage & expérience, ſe trouvent

„ être contre l'utilité ou commodité publique;
„ ou être ſujets à interprétation, déclaration
„ ou modération! Je vous prie, Monſieur, de
„ vouloir bien mettre en délibération ce qu'il
„ peut y avoir à faire à ce ſujet.

M. de Brétignieres (1), c'eſt le nom de l'auteur de l'avis qui étoit venu renforcer le parti de M. Dionis Duſéjour & d'Epremeſnil, ſe flattoit par cette tournure adroite de rengager l'affaire, d'empêcher du moins, qu'elle ne fût abſolument abandonnée; mais, en admirant ſon courage & ſon éloquence, on n'a pu ſuivre le *Mezzotermine* qu'il indiquoit; l'on a craint d'indiſpoſer par cette obſtination qui n'auroit pas de ſuccès, le monarque très-jaloux de ſon autorité, ſurtout en garde contre une compagnie que, dès le commencement de ſon regne, on lui a peinte comme toujours prête à empiéter ſur la prérogative royale. Le grand nombre a donc été d'avis d'obtempérer & de s'abſtenir de s'occuper de l'affaire. On a formé un arrêté portant *qu'il n'y avoit lieu à délibérer & qu'on s'en rapporteroit à la prudence du roi.* Ce qui laiſſe quelque eſpoir aux défenſeurs des proteſtans, c'eſt que S. M. n'a contre eux aucune haine perſonnelle ou religieuſe, qu'elle eſt parfaitement indifférente à cet égard & diſpoſée à ne voir l'affaire que ſous le

(1) Conſeiller de la troiſieme chambre des enquêtes.

point de vue politique où l'on la lui présentera. C'eſt une obligation qu'a la France au comte de Maurepas, à M. Turgot, à M. de Malesherbes, à M. Necker, à tous ces miniſtres philoſophes qui ont entouré & entourent le trône encore, & ont par leurs ſages maximes détruit l'eſprit de bigoterie dont la mauvaiſe éducation du duc de la Vauguyon auroit pu infecter le prince dans ſon enfance. Ils l'ont remis dans ce point de calme où doit être un grand roi pour bien gouverner.

Le rappel des proteſtans n'eſt donc pas déſeſpéré ſous le regne actuel, s'il eſt auſſi long qu'il y a lieu de le ſuppoſer, évenement dont nous devons nous réjouir d'avance, & comme freres, & comme hommes; mais il eſt manqué pour le moment, pour le courant de la guerre, ce dont nous devons nous féliciter comme Anglois.

## LETTRE VI.

*Sur la réception de M. Gérard à Philadelphie ; ſur les diſpoſitions des Américains envers les François ; détails ultérieurs de la campagne de M. le comte d'Eſtaing depuis qu'il s'eſt préſenté devant New-York juſqu'à ſon départ de Boſton pour les Antilles.*

Les François, Milord, qui s'étoient longtems exalté l'imagination par la perſpective d'un triomphe preſque certain en Amérique de la part du comte d'Eſtaing, voient enfin s'évanouir ces brillantes chimeres & ſavent maintenant à quoi s'en tenir ſur cette campagne. Comment un eſpoir auſſi bien fondé a-t-il été déçu? Comment les inſurgens inexpérimentés, ſans alliés, ſans ſecours, manquant de tout, ont-ils ſoutenu nos premiers efforts avec une valeur dont on ne trouve d'exemple que dans les beaux ſiecles de la Grece & de Rome, avec une intelligence qui a mis en défaut l'habileté des plus grands généraux anglois de terre & de mer, qui a étonné, confondu la ſageſſe des gens du métier de toutes les nations, témoins de ce ſpectacle, & qui n'auroient jamais pu le prévoir? C'eſt qu'ils étoient ſeuls & unis, qu'ils n'avoient qu'une ame, qu'une paſſion, ce patriotiſme qui dans tous

tous les tems fut la ſource des vertus héroïques & fit enfanter des miracles. Aujourd'hui que les François ont apporté parmi ce peuple leur eſprit de domination, l'amour propre bleſſé des Américains s'eſt révolté; la défiance; la jalouſie, l'envie, toutes les paſſions baſſes qui dégradent l'ame ſont entrées dans la leur, & ils redoutent preſque autant leurs bienfaiteurs prétendus que leurs anciens maîtres. Ce n'eſt qu'à cette révolution dans leur maniere de ſentir & de penſer qu'on peut attribuer les choſes incroyables qu'on apprend de ce pays-là. D'ailleurs, mes conjectures ſe rapportent aux faits que nous racontent & les lettres particulieres écrites des lieux, & les divers témoins qui en ſont revenus.

Je vais, Milord, vous mettre en ſcene un acteur qui arrive de Boſton, & m'a paru avoir tous les caracteres propres à ſe concilier ma créance. C'eſt un ancien officier de la compagnie des Indes, fort ſage, fort inſtruit, fort expérimenté; il étoit paſſé comme tant d'autres dans le deſſein de voir quel parti il pourroit tirer de ſon métier chez des gens ayant grand beſoin de pareils hommes; il étoit fait pour y être bien accueilli; ſon air ſimple & modeſte, ſa tournure aſſez angloiſe, devoient prévenir en ſa faveur, & en effet il a été reçu à bras ouverts; mais il n'a pas trouvé la marine des Américains aſſez avancée pour y occuper le grade qu'il auroit deſiré, & qui lui convenoit; il n'étoit plus dans le cas de jouer le rôle de corſaire ou de flibuſtier.

D'ailleurs, dans l'intervalle la guerre s'eſt déclarée entre l'Angleterre & la France; il a cru que c'étoit l'occaſion de retourner dans l'Inde, d'y ſervir ſa patrie, & qu'il déploîroit avec plus d'avantage ſes talens dans des mers qu'il connoiſſoit déjà & où le plus léger ſuccès pouvoit lui procurer ſa fortune. En attandant qu'il ſoit employé, il cherche avec avidité les nouvelles. On l'a préſenté dernierement au club dont vous connoiſſez les autres acteurs; celui-ci ſe nomme M. Roche, & on l'annonça comme pouvant répondre à toutes les queſtions qu'on lui feroit concernant l'Amérique & la campagne du comte d'Eſtaing qu'il quittoit; il fut donc mis ſur la ſellette; chacun l'entoura & le preſſura le plus qu'il put.

M. GIRARD.

Dites-nous donc, Monſieur, comment eſt-il poſſible que M. d'Eſtaing n'ait rien fait? M. d'Eſtaing ſur lequel on comptoit avec tant de confiance!

M. ROCHE.

Vous connoiſſez la ruſe de certains filoux de ce pays-ci, qui la nuit font ſemblant de ſe battre, & lorſqu'un tiers crédule à la bonhommie de s'aprocher pour les ſéparer ſe réuniſſent ſoudain, tombent ſur lui & le volent. C'eſt à peu près ce qui eſt arrivé au général françois. Toute comparaiſon cloche. Les Américains ne ſe ſont pas abſolument joints aux Anglois contre lui;

mais ils ont fait tout ce qu'il falloit pour le faire échouer.

M. Pilot.

Comment accorder cette conduite avec l'accueil qu'a reçu M. Gérard & qu'il méritoit en effet en ce jour mémorable où il venoit de la part du plus grand potentat de l'Europe dire à un corps de négocians & d'agriculteurs: „ Je „ vous reconnois pour mes égaux dans l'ordre „ politique; paſſez de l'état de ſujétion à celui „ d'indépendance, & prenez déſormais votre „ place au rang des corps ſouverains qui exiſtent ſur la terre.

M. Roche.

Vraiment M. Gérard a été très-bien venu du congrès qui, ayant ſu ſon débarquement, députa vers lui pour le recevoir & l'accompagner juſqu'à Philadelphie, où en entrant (1) il fut ſalué par l'artillerie de la place & cauſa les démonſtrations de la joie la plus vive. Son premier ſoin fut d'apprendre par un meſſage au congrès l'ordre qu'avoit le comte d'Eſtaing de prendre ſous ſa protection tous les armemens, ſoit publics, ſoit particuliers des Etats-Unis, & de leur abandonner excluſivement & ſans partage les diverſes priſes qu'ils pourroient faire; politique néceſſaire pour encourager la courſe & ſe mettre

(1) Le ſamedi 11 juillet 1778.

en meſure vis-à vis des Anglois qui, déſolant & infeſtant toutes les côtes par leurs corſaires, auroient empêché l'armée navale Françoiſe de recevoir les ſecours dont elle auroit beſoin; mais en même tems le vice-amiral mettoit par là en quelque ſorte ſous ſa dépendance tous les maîtres des navires américains, obligés de s'adreſſer à lui pour recevoir les ſignaux convenus.

Ce ne fut que près d'un mois après (1), tems néceſſaire pour les préparatifs de la cérémonie, que M. Gérard, dans une audience ſolemnelle, remit au congrès la lettre de créance du roi (2), adreſſée *à ſes très-grands amis & alliés*, qu'il traite cependant aſſez cavalierement à la fin *en priant dieu de les avoir en ſa ſainte garde*, formule uſitée vis-à-vis le moindre des ſujets. Quoi qu'il en ſoit, dans les diſcours que prononcerent reſpectivement le miniſtre plénipotentiaire de France & le préſident du congrès, diſcours imprimés aujourd'hui & que vous avez pu lire dans différentes gazettes, on trouve un intérêt, une confiance, une ſincérité, une cordialité qu'on n'avoit pas encore vus dans ces morceaux politiques. Auſſi n'eſt-ce pas du ſénat américain que ſont éclos les germes de diviſion entre les deux nations. C'eſt du caractere du peuple mal diſpoſé en faveur des François;

(1) Le 6 août 1778.
(2) Datée de Verſailles le 28 mars 1778.

c'eſt de la rivalité des généraux ne voulant pas leur laiſſer la gloire des premiers ſuccès.

Le premier nous regarde comme aſſervis ſous le double deſpotiſme du gouvernement & des prêtres; comme de vils eſclaves livrés aux préjugés & à la ſuperſtition; du reſte, comme une nation frivole, énervée, ſans principes, ſans délicateſſe, ſans foi, ſans loi, ne reſpectant pas même les devoirs les plus ſacrés, comme des préſomptueux nous croyant, malgré notre abjection, ſupérieurs à tous les autres peuples de la terre; enfin comme perſuadés que le premier emploi de l'eſprit eſt de faire des dupes: les Anglois, bien loin de tirer les Américains de ces préventions, s'étoient plus à les répandre, à les fortifier. Le presbitérianiſme, ennemi implacable du catholiciſme, la ſecte dominante du pays, en avoit rendu les habitans encore plus diſpoſés à les croire. Tout ſembla dans le commencement de la liaiſon des inſurgens avec nous, les confirmer dans leur mauvaiſe idée des François. La plupart de ceux accourus en Amérique, au bruit de la révolution, étoient des hommes perdus de dettes & de réputation, qui s'annonçoient avec des titres & des noms faux, qui vantoient leur capacité, obtenoient des grades diſtingués dans l'armée des provinciaux (*), recevoient des

(*) Nom donné dans le commencement aux troupes américaines pour les diſtinguer des troupes ennemies, appelées *les merçenaires*. (*Note des éditeurs.*)

avances considérables, & disparoissoient ensuite.

LE COMTE DE CATUELAN.

Eh! qu'attendre en effet d'officiers assez bas pour valeter dans l'antichambre du Sieur de Beaumarchais & recevoir leur mission d'un pareil apôtre, l'homme le plus diffamé & le plus corrompu du royaume?

M. ROCHE.

La simplicité des Américains, leur peu d'expérience, ouvrirent un champ vaste aux excroqueries des avanturiers. Plusieurs même d'entre eux commirent des crimes dignes des derniers supplices.

Les premieres marchandises que les Américains reçurent aussi de France contribuerent encore généralement à les entretenir dans l'opinion fâcheuse où ils étoient: on leur avoit envoyé le rebut de nos manufactures; ils jugerent que nous ne savions rien fabriquer de mieux; on leur avoit fait payer ces rebuts comme des productions de la premiere qualité; ils se plaignirent qu'on eût abusé de leur bonne-foi & eurent raison.

LE COMTE DE CATUELAN.

Tout se ressentoit de l'agent chargé d'abord de ces opérations; sa cupidité les lui avoit fait regarder comme un coup de main à faire promptement: il ne s'imaginoit pas qu'il en pût résulter jamais une liaison soutenue & durable. Le

Sieur de Beaumarchais s'embarraſſoit peu des plaintes qu'il comptoit devoir être étouffées avant de parvenir juſqu'au gouvernement.

M. Roche.

Et ce ſont ces premieres impreſſions qu'on efface difficilement, qui jettent en diſcrédit même aujourd'hui les marchandiſes qui viennent de France; elles ſe vendent par cette raiſon à un prix bien inférieur à celui des productions de l'Angleterre de la même eſpece.

C'eſt donc avec ces torts, c'eſt au milieu de ces plaintes retentiſſant de tous les coins de l'Amérique ſeptentrionale, que les François parurent à la côte ſous les ordres du comte d'Eſtaing commandant une eſcadre formidable. Les Torys (*), dont il y a beaucoup de cachés parmi les gens aiſés, qui ne ſoutiennent le parti républicain que dans la crainte de perdre leur poſſeſſions, & dont le cœur eſt véritablement anglois, uſerent d'une politique adroite pour faire échouer les entrepriſes de ce général & l'empêcher de recevoir les ſecours dont il avoit beſoin. Ils ſemerent ſourdement le bruit parmi leurs compatriotes qu'il faloit ſe défier de la protection apparente de Louis Seize; que ce jeune monarque, ambitieux comme on l'eſt à ſon âge, cher-

(1) Sobriquet qui remonte au tems de Charles-ſecond, où l'on commença à appeler ainſi à Londres les gens attachés au parti du roi. (*Note des éditeurs.*)

choit moins à les ſouſtraire au joug de la mere-patrie, qu'à les mettre ſous le ſien; que ſon intention ſecrete étoit de garder les conquêtes que ſon eſcadre pourroit faire, de ſe ménager ainſi des points d'appui, & de profiter de leur ſimplicité, de leur inaction, de leur inhabileté, de leur confiance pour s'inſinuer plus avant & les conquérir de proche en proche; qu'on devoit d'autant mieux ſoupçonner ce projet, qu'il découloit naturellement de la propoſition que la cour de Verſailles avoit faite dans le principe à la cour de Londres de s'unir à elle pour réduire ſes ſujets révoltés, à condition qu'elle lui céderoit quelques poſtes. Ces rumeurs vagues furent bientôt conſignées dans des écrits publics & inſpirerent une défiance générale. De là M. d'Eſtaing ne trouva point de pilote pour le faire aborder où il vouloit; de là il fut trahi par ceux auxquels il avoit donné ſa confiance; de là tous ſes plans d'attaque furent éventés & connus des Anglois avant leur exécution; de là le défaut de vivres & d'eau; de là enfin, le maſſacre de M. de Saint-Sauveur, & tous les malheurs qui ont conſtamment accompagné ce général durant ſa campagne du nord.

M. d'Eclieu.

Je conçois, Monſieur, par le tableau que vous nous offrez de la ſituation des eſprits dans ce pays-là, que le comte d'Eſtaing a dû trouver de grands obſtacles; mais vous ne nous parlez

pas

pas des fautes que ce général a faites, qui, au lieu de diminuer ces obſtacles, les ont accrus & multipliés. Malgré le ſoin qu'il prend d'empêcher les officiers d'écrire, je ne ſais comment il arrive toujours des lettres par les airs, & l'on lui reproche bien des écoles. D'abord à ſon aterrage, nous en ſommes déjà convenus ici, il en a commis une capitale, dès qu'il a ſu que l'ennemi avoit évacué Philadelphie, de n'être pas reſté dans la Délaware pour y faire de l'eau dont il étoit ſur le point de manquer, pour s'aboucher avec le congrès & le général Washington, concerter avec eux le plan de ſes opérations & ſurtout en recevoir des pilotes & des guides ſûrs dont, dès les premiers pas dans un pays inconnu, il avoit ſenti toute l'importance.

M. Roche.

Son activité, Monſieur, ne lui a pas permis la lenteur des délibérations, qui auroient retardé ſa marche; il ſe flattoit de pouvoir, ſinon intercepter le convoi de l'ennemi, parti depuis pluſieurs jours pour New-York, au moins le ſurprendre en déſordre encore.

M. d'Ecliẹu.

A la bonne heure; ſi le comte d'Eſtaing n'eût été en ce moment qu'un ſimple flibuſtier, il pouvoit courir ces riſques-là; mais le général d'une grande eſcadre ne ſe haſarde pas ainſi en avanturier; il ne compromet point toutes les

forces qui lui ſont confiées dans une expédition dont il ne connoît ni le danger, ni les moyens; il ne commence pas ſans néceſſité par expoſer douze ou quinze mille hommes à mourir de ſoif & d'inanition. D'ailleurs, l'ignorance où il étoit de la côte & le défaut de marins pour le guider, devoient lui faire perdre plus de tems qu'il n'en auroit employé dans le ſage retard qu'on lui propoſoit.

M. Roche.

Voilà le grand malheur: c'eſt d'avoir été abandonné, trahi par ſes premiers pilotes; c'eſt de n'en avoir par rencontré de bons enſuite; c'eſt qu'on ait prévenu l'amiral Howe de ſon arrivée, enſorte qu'il trouva les Anglois retirés dans le port de Sandy-Hook avec leurs vaiſſeaux de guerre, & les tranſports dans la riviere d'Hudſon. Malgré cela vingt navires environ (1) tomberent en ſon pouvoir, graces à la rapidité avec laquelle il s'étoit porté de ce côté-là. Du reſte, ſon ardeur étoit extrême; il promettoit

(1) Extrait d'une lettre de New-York, du 25 juillet... Depuis que l'eſcadre françoiſe eſt arrivée devant Sandy-Hook, environ 20 navires, dont aucun n'eſt européen, ſont tombés en ſon pouvoir; ce ſont pour la plupart des priſes deſtinées pour ce port, au nombre deſquelles ſont le lieutenant Whitwort à bord du *Stanley* convoyant 3 ou 4 priſes, un brigantin de marque ayant 2 ou 3 priſes ſous ſa protection, un vaiſſeau, 5 brigantins, des ſloops & des ſchooners, venant des barbades.

cent mille écus au pilote qui voudroit se charger de l'entrer dans le port; mais cette promesse ne put servir qu'à le convaincre davantage de l'impossibilité de l'exécution; personne n'osa tenter de mériter le prix. Il tint un conseil à bord du *Languedoc*, où il fit appeler tous les pilotes; on délibéra longtems & l'on convint unanimement que les vaisseaux, commandans surtout, tiroient trop d'eau.

LE COMTE DE CATUELAN.

Vraiment, je le crois bien. On assure que le prince de Montbazon, lieutenant général des armées navales, chargé de l'inspection du port de Toulon (1), a rapporté dans le tems au ministre que l'escadre du comte d'Estaing, déjà fort encombrée des effets embarqués par ordre du roi pour nos nouveaux alliés, l'étoit pour le moins autant des pacotilles des officiers.

M. D'ECLIEU.

Bon, bon; voilà toujours les propos ordinaires.

LE BARON DE KNIPAUSEN.

Et malheureusement trop vrais.

M. ROCHE.

Quoi qu'il en soit, le *Languedoc* & le *Tonnant* tiroient jusqu'à 27 pieds d'eau; cela effraya.

(1) Comme le duc de Chartres l'avoit été de celui de Brest.

Quelques pilotes convenoient bien qu'il y avoit du fond ſuffiſamment; mais il ajoutoient que le paſſage, étoit ſi étroit, qu'il étoit extrêmement haſardeux de ſe riſquer, parce qu'un ſeul vaiſſeau venant à échouer, ce qui étoit preſque inévitable, il fermeroit le paſſage aux autres qui ſeroient foudroyés par l'artillerie des vaiſſeaux & des batteries de l'ennemi avant qu'on l'eût retiré.

M. GIRARD.

Ainſi l'infériorité de l'eſcadre ennemie, dont les plus forts vaiſſeaux valoient à peine le plus petit des nôtres, qui faiſoit préſumer ici que l'amiral Howe devoit être écraſé, fit préciſement ſon ſalut.

M. D'ECLIEU.

Ce qui démontre combien le comte d'Eſtaing avoit eu tort de s'avanturer à cette expédition folle avant d'avoir pris langue, fait de l'eau & des vivres, c'eſt la difficulté qu'il éprouva pour ces deux derniers objets. On fut obligé d'eſſayer de faire de l'eau dans une riviere voiſine (1) au péril de la vie, pour paſſer la barre qui en ferme l'entrée; on tira quelques proviſions de Jerſey; mais il fallut les porter par terre pendant une lieue & demie (2); il fallut perdre du

(1) La riviere de Schreusburg.
(2) Trois milles du pays.

monde en exposant pour les convois, un corps de troupe beaucoup trop foible pour soutenir une attaque de l'ennemi, dont toutes les forces étoient rassemblées dans cette partie, encore n'a-t-on jamais pu avoir des vivres au-delà de ce qui étoit nécessaire pour la consommation de l'escadre pendant 24 heures. Un jour cependant on s'en procura le double; mais la trop grande charge & la précipitation en transportant les barils firent perdre beaucoup de bateaux & même des hommes, à raison des lames très-dangereuses dans ces parages lorsqu'on n'y est pas accoutumé, & qu'on ne sait par les prendre convenablement.

Vous voyez, Monsieur, que je sais bien des détails; que je n'ai pas été mal servi.

M. Roche.

Avec passion cependant, car la façon de présenter les choses fait beaucoup.

M. Girard.

Suivons, Messieurs: parlons de l'expédition de New-Port actuellement.

M. Roche.

Ce qui a contribué d'abord à la faire échouer, c'est que le secret n'a pas été bien gardé. Le lord Howe, ayant été instruit du dessein de l'amiral François, y fit conduire trois mille hommes sous les ordres du général Prescot par des

bâtimens de tranſport; on les voyoit filer journellement & cotoyer l'Iſle-Longue.

M. D'Eclieu.

Eh bien! c'étoit là le cas de mettre de l'activité, de fondre ſur ces tranſports. Point du tout, l'indéciſion du général, onze jours paſſés devant New-York, en laiſſant le tems à l'ennemi de recevoir des ſecours & de ſe fortifier, ont augmenté les difficultés de l'entrepriſe.

M. Roche.

Tous ces délais n'auroient pas empêché la priſe de Rhode-Island ſans la jalouſie du général américain Sullivan. Les habitans de New-Port tremblans avoient déjà abandonné la ville; les Heſſois, troupes mercenaires, étoient prêts à ſe révolter à la vue du moindre péril; deux petites frégates envoyées pour garder la paſſe de l'eſt, cauſerent une telle alarme de ce côté, qu'une corvette de vingt canons de douze & deux galeres mouillées ſous une batterie ſe brûlerent en les voyant paroître; le *Sagittaire* ſeul força la paſſe de l'oueſt, détruiſit une batterie & fut mouiller ſans empêchement à la pointe nord de cette iſle. Si l'eſcadre étoit entrée en même tems, comme elle le pouvoit, par la paſſe du milieu, & comme y étoit diſpoſé le général dont les préparatifs étoient déjà faits, mille hommes de troupes, que l'ennemi avoit portés ſur l'iſle, auroient été faits priſonniers ſans pouvoir ſe défendre. Sullivan, craignant de ne pas partager l'honneur de cette

journée, engagea le comte d'Eſtaing à différer juſqu'à ce qu'il eût raſſemblé ſes milices.

M. D'ECLIEU.

Et M. d'Eſtaing, ſi entier, ſi entreprenant, ſi alerte, reſte tout-à-coup dans l'inaction, non-ſeulement ne tient pas un conſeil de guerre dans une circonſtance auſſi critique, mais réſiſte à toutes les obſervations amicales de ſes camarades & mouille froidement devant New-Port, au grand étonnement de toute l'eſcadre & à la grande ſatisfaction de l'ennemi.

LE BARON DE KNIPAUSEN.

C'eſt qu'il n'étoit pas apparemment dans ſon bon jour de lune.

M. PILOT.

Comment, Baron, quelle eſt cette mauvaiſe plaiſanterie?

M. D'ECLIEU.

Pas ſi mauvaiſe. Les officiers de l'eſcadre ont obſervé que le comte d'Eſtaing avoit des diſparates de caractere inconcevables; qu'il étoit quelquefois prudent juſqu'à ſe montrer puſillanime, & quelquefois hardi juſqu'à la témérité: On en a cherché la ſolution dans ſon phyſique. On a trouvé que ces accès d'héroïſme lui prenoient toujours dans la force de la lune; qu'au contraire, il ne tomboit dans ces accès de foibleſſe qu'au renouvellement ou bien au dé-

cours. On en a conclu que cet aſtre influoit beaucoup ſur lui, & quand on veut juger du parti qu'il prendra dans les occaſions périlleuſes, on demande où en ſommes-nous de la lune ?

LE BARON DE KNIPAUSEN.

Il a été lunatique dès ſa jeuneſſe; car dans l'avant-derniere guerre, il revint de l'armée, le bras en écharpe, comme s'il eût eu une bleſſure conſidérable; on ſut qu'il n'avoit été que légerement bleſſé ou même point du tout. On le plaiſanta ſi fort, on le couvrit tellement de ridicule, qu'il prit le parti de s'expatrier & de paſſer dans l'Inde, où je l'ai vu de près, & puis vous aſſurer que ſa raiſon n'eſt vraiment pas d'une eſpece ordinaire.

LE COMTE DE NOLIVOS.

Il y a bien quelque choſe comme cela; je me rappelle l'anecdote.

M. ROCHE.

Quoique vous en diſiez, Meſſieurs, moi je trouve que ſi M. d'Eſtaing a péché ici, ce n'a été que par trop de tête; il étoit gêné par ſes inſtructions, il lui étoit enjoint de ne rien faire ſans le conſentement & le concours de ſes alliés; il ſavoit qu'il avoit autant à redouter de la jalouſie des ſiens que de celle des Américains; qu'il en ſeroit blâmé avec autant d'amertume, s'il ne réuſſiſſoit pas; il a cru plus ſage de ſe conformer à la lettre de ſes ordres.

M. d'Eclieu.

Mais il perdoit de gaîté de cœur des avantages réels & ſûrs; il auroit auſſi bien attendu Sullivan dans le port que dans la rade, cette manœuvre reſſerroit l'ennemi de plus près; en formant des batteries de canons & de mortiers ſur le continent il auroit pu bombarder & détruire la ville.

Ce qui condamne encore mieux le comte d'Eſtaing de n'avoir pas profité pour entrer, de la premiere terreur qu'avoit répandu dans New-Port ſon eſcadre, ce ſont les premiers ſuccès que lui valut d'abord la ſeule timidité de l'ennemi. Le *Protecteur* & la *Provence*, s'étant gliſſés dans la paſſe de l'oueſt, forcerent cinq frégates ou corvettes mouillées près de la ville à ſe brûler, parce qu'elles s'imaginerent dans l'éloignement que ces vaiſſeaux étoient l'avant garde de l'eſcadre qui entroit par cette paſſe.

Une belle manœuvre de ces vaiſſeaux, & qui n'eſt due en rien au général, c'eſt le ſtratagême dont ils uſerent envers deux frégates qui venoient les obſerver chaque matin au point du jour; dans la nuit ils gagnerent le vent à ces frégates & ſe mirent entre la terre & elles, de ſorte que, ne ſcachant où ſe retirer, elles préférerent de ſe brûler à la voile (1), à tomber en notre puiſſance.

---

(1) Cet évenement eſt du 5 août. L'eſcadre avoi

LE BARON DE KNIPAUSEN.

La véritable objection à faire, ſuivant moi, aux défenſeurs du comte d'Eſtaing en cette occaſion, c'eſt que, par ſon retard, il laiſſoit tout le tems à l'amiral Howe de ſe préparer & de ſurvenir.

M. ROCHE.

Et voilà préciſement ce qui fait pour lui, ce qui répond aux critiques & le juſtifie complettement. Car enfin, l'eſcadre angloiſe auroit pu arriver beaucoup plutôt & le ſurprendre. Quel reproche le comte d'Eſtaing n'auroit-il pas mérité de la cour & des Américains même, ſi par trop de précipitation, il ſe fût trouvé ainſi entre deux feux, ſans être ſoutenu, & eût inévitablement éprouvé les ſuites les plus funeſtes d'une pareille imprudence.

LE COMTE DE NOLIVOS.

C'auroit été l'hiſtoire de *Filingshauſan* (1).

M. ROCHE.

Je vais plus loin, Meſſieurs: je prétends que dans le cas même où le comte d'Eſtaing, inſtruit

---

paru devant Rhode-Island en ligne de combat dès le 29 juillet. Elle avoit appareillé & quitté New-York le 22.

(1) Le maréchal prince de Soubiſe, qui commandoit l'armée françoiſe en 1760 à l'affaire de *Filingshauſan*, reprocha au duc de Broglio commandant un corps ſéparé, d'avoir précipité l'attaque dans l'eſpoir d'obtenir ſeul la victoire, & celui-ci fut rappelé.

d'une part de l'effroi de la garniſon de New-Port, de l'autre de la nonchalance de Howe (1), eût ainſi préſagé une victoire preſque certaine, il auroit été de ſa politique bien entendue de ne pas profiter de ſon avantage, parce qu'il ſe fût aliéné peut-être les Américains à jamais & préparé nombre de diſgraces pour l'avenir. C'eſt donc en derniere analiſe à nos alliés qu'il faut attribuer la mauvaiſe iſſue de cette premiere expédition. En effet, dès que Sullivan, ayant perdu onze jours à raſſembler ſes milices, eut fait ſavoir au comte d'Eſtaing qu'il étoit en état de ſoutenir ſon attaque & de le ſeconder, le général françois ne perdit point de tems; il aſſembla les capitaines de l'eſcadre, non pour tenir conſeil, il ſçavoit trop que ces ſortes de délibérations ſont toujours timides; mais pour leur ſignifier ce qu'ils avoient à faire, conſéquemment au plan d'attaque concerté avec les alliés.

M. D'ECLIEU.

On m'écrit qu'en effet il réunit les officiers commandans, plutôt pour la forme & ſa ſureté particuliere que pour les conſulter réellement; puiſqu'il commença par mettre en avant qu'il avoit ordre du roi de forcer le paſſage de New-Port, aſſertion ridicule, en ce que le roi

(1) L'amiral Howe ne ſe mit en mer de New-York avec ſa flotte que le 16 août.

n'avoit certainement pas prévu le cas où il ſe trouveroit pour lui donner un pareil ordre.

M. Roche.

Auſſi ne s'annonça t-il pas ainſi. C'eſt un ridicule que vos camarades ont cherché à lui donner; mais s'il n'avoit pas cet ordre exprès, il l'avoit au moins implicite. Ses inſtructions étoient de ſe laiſſer aller aux impulſions qu'il recevroit des Etats-Unis. Ils avoient le deſſein de s'emparer de Rhode-Island; il falloit donc qu'il ſuivît les diſpoſitions combinées. Pour la réuſſite, elle ne pouvoit avoir lieu que par cette attaque vigoureuſe, & en ce ſens en la formant il exécutoit réellement les intentions de ſon maître.

Le comte d'Eſtaing étoit donc bien décidé à tout tenter pour forcer le paſſage; il ne s'agiſſoit que de la maniere de s'y prendre. On convint que les vaiſſeaux entreroient couplés deux à deux, afin de pouvoir éviter plus facilement dans les intervalles d'un couple à l'autre, les brûlots qu'il étoit probable que les ennemis auroient placés; qu'on ſtationneroit en dehors de la paſſe le *Protecteur* & la *Provence* qui veilleroient à empêcher la ſortie des bâtimens ennemis; mais ces deux vaiſſeaux avec le *Fantaſque* & le *Sagittaire* étant dans la paſſe de l'oueſt, furent obligés de ſe *Touer* (*) pour ſortir

(*) *Touer*, c'eſt tirer ou faire avancer un bâtiment avec

& venir prendre le poſte aſſigné, ce qu'ils n'eurent pas le tems de faire.

Selon les ordres réglés dans le conſeil, le ſamedi huit août à trois heures après midi, les huit vaiſſeaux remplirent leur miſſion; ils ſe trouverent tout étonnés de ſe voir devant la ville de New-Port, ſans avoir éprouvé la réſiſtance qu'ils devoient craindre. L'ennemi n'avoit point profité du tems précieux qu'on lui avoit laiſſé, il ſe croyoit ſi peu en ſureté qu'il mit le feu à ſes magaſins & brûla le bois qui couvroit ſon camp. Le vaiſſeau de la compagnie, *le Grand-Duc*, & deux frégates qui reſtoient mouillés avec les bâtimens de tranſport ſous la ville, protégés par les batteries, défendus en outre par une ligne de bâtimens coulés bas qui empêchoient nos vaiſſeaux de s'approcher, ne ſe crurent pas en ſureté; ils jugerent plus expédient de ſe brûler tout de ſuite que d'attendre l'événement (1).

---

un cable, à meſure qu'on roule celui-ci autour du cabeſtan (*Note des éditeurs.*)

(1) On évalue à plus de deux millions & demi la perte des frégates & chaloupes de guerre brûlés durant le ſiege par les Anglois eux-mêmes, quoiqu'ils en euſſent retiré l'artillerie & les munitions; les principales ſont, *la Flore*, *la Junon*, *l'Orphée* & *l'Allouette* de 32. *Le Faucon* de 18 & *le Pêcheur* de 16 &c.

On évalue à peu près autant une cinquantaine de bâtimens de tranſport coulés bas pour fermer l'entrée du Havre aux François.

M. Pilot.

Quelle belle apparence de fortune !

M. Boyer.

Vraiment, on comptoit ſi bien ſur la priſe de New-Port & de Rhode-Island conſéquemment, que le bruit en a couru longtems ici. J'avois mandé cette nouvelle à mon correſpondant à Londres comme poſitive. M. de Sartines la croyoit lui-même, M. Franklin auſſi; ces Meſſieurs ne faiſoient aucun doute là-deſſus.

M. Roche.

La timidité & le découragement des Anglois étoient extrêmes. Les François en étoient d'autant plus frappés qu'ils s'attendoient à une réſiſtance opiniâtre & que les moyens ne manquoient pas à leurs rivaux.

Nos vaiſſeaux mouillerent un peu au nord de la ville, derriere la petite iſle Rhode-Island, qui lui eſt oppoſée. Sullivan ayant ſous lui le général Hancok, ancien préſident du congrès, & le marquis de la Fayette, débarquoit alors avec dix mille hommes dans le nord de l'iſle, protégés par nos frégates. M. d'Eſtaing en devoit fournir autant de ſon eſcadre; on nous avoit envoyé pour cela des bateaux plats. La garniſon de nos vaiſſeaux étant inſuffiſante, le général y avoit ſuppléé en enrôlant des matelots.

M. d'Eclieu.

Oui, cette idée biſarre étoit bien digne de

ſon auteur. Imaginez-vous qu'on a déjà beaucoup de peine à contenir à bord les matelots qui, la plupart, ont beſoin d'être continuellement harcelés de leurs officiers; jugez quel ſervice on peut eſpérer de pareils hommes en liberté de ſe ſouſtraire au danger par la fuite. D'ailleurs, ſans tactique, ſans diſcipline, ſans habitude à manier des armes, habillés d'une maniere nouvelle, extraordinaire, gênante pour eux, ils ne ſont propres qu'à porter le déſordre & à piller. On m'écrit qu'il auroit ſuffi de voir cette groteſque armée pour en juger.

C'eſt ce qu'on répreſenta inutilement au comte d'Eſtaing. On lui objecta que, ſans pouvoir eſpérer aucun avantage du ſervice des équipages, comme ſoldats, il s'expoſoit à perdre des hommes eſſentiellement néceſſaires à ſes vaiſſeaux, impoſſibles à remplacer; que l'eſcadre ſe trouvoit déſarmée, hors d'état de remettre en mer, & qu'elle couroit les plus grands riſques ſi l'ennemi ſe montroit en ce moment.

M. d'Eſtaing n'eſt retenu par aucune conſidération, lorſqu'il a réſolu quelque choſe: cette opiniâtreté ſeroit une bonne qualité, ſi elle étoit le fruit de la réflexion, de la prévoyance, ou qu'elle fût commandée par la néceſſité; mais ce n'eſt qu'une ſuite de ſa préſomption & de ſon étourderie: c'eſt l'homme du moment qui ne ſonge jamais à l'avenir, qui ſe commet ſans ceſſe au hazard, ne doute de rien & ſe voit toujours triomphant partout; bientôt au moindre revers,

à la moindre contrariété, il perd la tête. C'eſt ce qui arriva en cette occaſion.

Il étoit trois heures après midi du 9 août, lorſque *le Guerrier*, qui appareilloit pour protéger la deſcente, ſignala l'ennemi. Le marquis de la Fayette qui comptoit peu ſur les milices américaines, preſſoit la deſcente des nôtres. Il avoit annoncé qu'il s'étoit emparé d'un fort dans le nord de l'iſle. Déjà nos ſoldats & matelots étoient embarqués dans les batteaux plats, quand la nouvelle de l'apparition de l'eſcadre angloiſe fit changer le plan d'attaque en celui de défenſe.

Tous les capitaines de vaiſſeaux commandans retirent dans le moment leur monde ſans attendre l'ordre du général, qui, conſterné d'un évenement tout ſimple à prévoir, reſtoit dans une inaction funeſte. La poſition de l'eſcadre étoit dangereuſe; il falloit en changer, pour ne pas la laiſſer expoſée aux brûlots dont elle alloit être aſſaillie évidemment; chacun le diſoit & l'on perdoit le tems à le dire. Le comte d'Eſtaing revenu a lui, mais ne ſçachant quel parti prendre, cachoit ſon irréſolution ſous l'apparence du ſang-froid & de la ſérénité; il étonnoit par ſon calme diſſimulé & ne diminuoit pas les inquiétudes. Un autre eût tenu conſeil; on crut qu'il alloit en venir là, lorsqu'à la nuit il fit aſſembler les officiers généraux & capitaines commandans. Point du tout, il n'en fut pas queſtion. M. d'Eſtaing donna

feu-

ſeulement le plan d'un emboſſage le plus mal conçu qu'on puiſſe imaginer, dont le desavantage s'offroit au coup d'œil du marin le moins inſtruit; on ſe récria contre, l'on fit des réfléxions judicieuſes, on fit ſentir que dans la poſition ordonnée, les vaiſſeaux ſeroient dans l'impoſſibilité d'éviter aucun des brulots de l'ennemi, ſans qu'on y gagnât l'avantage d'une plus belle défenſe.

On ſavoit d'avance que ces repréſentations ne ſeroient pas écoutées; mais le bien du ſervice les exigeoit: on vouloit n'avoir du moins rien à ſe reprocher. Le général perſiſtant, on travailla toute la nuit pour ſe poſter comme le deſiroit le comte d'Eſtaing: il étoit jour, les équipages étoient rendus de fatigue, que l'on n'avoit pas encore pu s'amarrer, on s'attendoit à la catastrophe la plus térrible; heureuſement le hazard, le dieu de ce général, ſur lequel il compte, vint à ſon ſecours.

Mais, ma foi, Meſſieurs, je ſuis épuiſé de parler, j'en ai encore long à vous raconter, il eſt tard; remettons, je vous prie, la ſéance & je me recueillerai encore mieux pour récapituler mes lettres, nous ne ſommes qu'au commencement; j'ai bien d'autres ſottiſes du comte d'Eſtaing à vous apprendre.

M. Roche.

Et moi, Meſſieurs, je vous prie, de ne

pas vous prévenir contre ce général, qui peut avoir fait des fautes, mais qui certainement a des qualités rares, une très-grande, ineſtimable, & dont ne peut ſe glorifier aucun officier général de la marine, c'eſt qu'il eſt craint des Anglois; c'eſt le ſeul qu'ils ſoient fâchés de ſe voir en tête: oppoſez-leur tout autre; ils en riront.

M. D'ECLIEU.

Oui, vous verrez, Meſſieurs.

LE CHŒUR *de nouvelliſtes.*

Oh! il n'eſt que cet homme-là qui puiſſe mettre les Anglois à la raiſon, c'eſt l'opinion générale.

Nous nous ſéparâmes en ce moment, Milord. La ſuite au prochain ordinaire.

Paris ce 21 décembre 1778.

# LETTRE VII.

## *Suite du ſujet précédent.*

Je n'ai rien eu de plus preſſé, Milord, que de retourner au rendez-vous pour apprendre les détails d'évenemens ſi importans, que la deſtinée de l'Amérique en dépendoit, pour connoître ſurtout par les faits ce comte d'Eſtaing dont on parle tant, auquel on a une ſi grande confiance en ce pays-ci, & que déprime ſi fort la jalouſie des officiers de la marine. Les deux contendans qui devoient principalement occuper la ſcene s'y étoient rendus les premiers, ils ne tarderent pas à ſe mettre aux priſes en préſence de tout le *Club* des nouvelliſtes, dont le bruit de la diſpute avoit groſſi la foule.

M. D'Eclieu.

M. Roche vous a dit la derniere fois, Meſſieurs, que les Anglois redoutoient beaucoup le comte d'Eſtaing: eh bien, la preuve c'eſt que l'amiral Howe avec ſon eſcadre inférieure en nombre & qui n'étoit compoſée que de petits vaiſſeaux (1) ne craignit point de ſortir de New-

(1) Voyez précédemment ſa compoſition dans la lettre 14e, datée du 15 mai. Cependant le *Cornwal* de 27 de

York & de venir attaquer l'eſcadre françoiſe dont le moindre bâtiment valoit preſque le plus fort des ſiens.

M. Roche.

Oui; mais quand, comment & pourquoi ſortit-il? Lors qu'inſtruit de tous nos mouvemens par l'infidélité des Américains du parti royaliſte, particulierement d'un traître qui nous avoit été donné par le congrès, prévenu du débarquement de nos troupes & matelots, il ſavoit qu'il n'auroit affaire qu'à des coques de vaiſſeaux & que la réuſſite ſeroit certaine. Il avoit été ſi bien averti, il mit tant de diligence à apareiller, que l'eſcadre parut dix-huit heures après notre mouillage devant New-Port: il avoit combiné que le vent, qui dans ces parages ſouffle conſtamment en été de la partie du ſud-oueſt, favoriſeroit ſon entrée & empêcheroit abſolument notre ſortie. Dans cet eſpoir, il avoit amené avec lui tout ce qu'il falloit pour nous détruire, bombardes, brûlots, troupes de débarquement: il ſe ſeroit ſervi de celui-ci pour s'emparer de l'iſle *Cononiant* que nous avions négligée, d'où l'on auroit pu nous réduire à loiſir en y établiſſant des batteries de canons & de mortiers.

---

l'eſcadre de l'amiral de Byron, arrivé vers le 1er août à New-York, devoit s'y être joint, ce qui faiſoit un douzieme vaiſſeau auquel ſe joignit le *Monmouth* de 64, comme le lord Howe étoit en mer.

M. Girard.

Quel maître homme que ce lord Howe que vous accuſiez de nonchalance ?

M. Roche.

Vraiment, c'eſt qu'il ne vouloit pas ſe meſurer en raſe campagne avec le comte d'Eſtaing.

M. d'Eclieu.

Ou plutôt c'eſt qu'il attendoit que le comte d'Eſtaing fît quelque ſottiſe, afin d'en profiter, & celui-ci venoit de la faire & bien haute, & ſans un miracle il l'auroit payée bien cher. Imaginez-vous, Meſſieurs, que, préciſément au moment où le lord Howe, par ſes ſages meſures, comptoit ſur la deſtruction auſſi entiere que facile de notre eſcadre, où, ne perdant pas un inſtant, il alloit donner dans la paſſe du fanal; le démon des vents, comme aux ordres du comte d'Eſtaing, les fit changer tout-à-coup; ils ſauterent au nord & renverſerent toutes les eſpérances de l'amiral anglois; bien plus, ils le mirent dans la poſition où il comptoit nous trouver & dans un danger encore plus grand, puiſqu'il nous étoit infiniment inférieur. Cependant nous l'ignorions : en général on étoit inſtruit dans l'eſcadre qu'une au moins auſſi conſidérable que la françoiſe, étoit ſortie des ports d'Angleterre; elle pouvoit en ce moment être réunie à celle du lord Howe, c'étoit même à préſumer, & cependant par la lenteur & l'étourderie enſuite

du comte d'Eſtaing, nous en étions réduits au point de regarder comme un bonheur de pouvoir nous préſenter devant ces forces ſupérieures & les braver; il n'y avoit point d'alternative, puiſque notre perte, ſi nous ne profitions du moment, ſi nous reſtions dans la rade, devenoit infaillible.

D'un autre côté, la prévoyance du général, tant vantée pour l'approviſionnement de ſon eſcadre, étoit en défaut, au point que nous manquions d'eau pour pouvoir tenir la mer: on y ſuppléa en réduiſant les officiers à trois gobelets d'eau par jour & les matelots à deux. Enfin, pour comble de mauvaiſe diſpoſition, *le Protecteur* étoit échoué dans la paſſe de l'oueſt, & l'on déſeſpéroit qu'il pût ſuivre la *Provence* qui, plus adroite, étoit venue ſe rejoindre au gros de l'eſcadre en voyant paroître l'ennemi.

M. Roche.

Au moins, conviendrez-vous que le général françois ſe conduiſit en cette occaſion avec beaucoup de tête & de préſence d'eſprit. D'abord, dans la crainte d'expoſer l'eſcadre à reſter en calme ſous une batterie terrible (1), dont il falloit néceſſairement eſſuyer le feu, il s'aſſura ſi le vent étoit bien établi dans la paſſe: alors il fit le ſignal de couper les cables (2), & y

(1) La batterie de *Bretonpoint*.

(2) Cette manœuvre eut lieu le 10 août à ſept heures du matin.

fit porter les vaiſſeaux de l'avant-garde à petites voiles pour laiſſer le tems aux autres de ſe mettre en ligne. Il s'agiſſoit de franchir une ſeconde fois le paſſage; les batteries étoient conſidérablement renforcées & rendoient cette manœuvre plus difficile & plus hardie que la premiere fois. Elle réuſſit au moyen de ce bon ordre, & le feu des premiers vaiſſeaux bien ſoutenu favoriſa la ſortie du reſte de l'eſcadre, qui en fut quitte pour ſoixante hommes hors de combat,

M. D'ECLIEU.

Oui, mes camarades rendent juſtice en cela au comte d'Eſtaing; mais encore plus à la bravoure des équipages, qui, excédés de fatigues, ſoutinrent le choc avec la plus grande fermeté & témoignoient une impatience extrême de joindre l'ennemi. A peine fut-on hors de la paſſe, qu'on vit avec plaiſir *le Protecteur*, dégagé des dangers qu'il avoit courus de ſon côté, ſe réunir à l'eſcadre, & ce commencement de bonne manœuvre faiſoit bien augurer du reſte & devenoit un préſage de la victoire.

On diſtinguoit alors la flotte ennemie vers l'iſle voiſine (1), où elle étoit mouillée, qui coupoit ſes cables & mettoit à la voile avec tout l'empreſſement de la crainte. Les vaiſſeaux formés en ligne couvroient les frégates & autres

(1) Appelé Black-Island.

petits bâtimens de guerre qui reſſembloient à un convoi (1), & qu'on mit ſous le vent; le reſte ſe plaça en échiquier dans le meilleur ordre poſſible & prit chaſſe, nous pûmes alors diſtinguer les batteries de ces vaiſſeaux, & nous reconnûmes que nous n'avions affaire qu'à l'eſcadre du lord Howe, ce qui augmenta nos eſpérances. Ce général, monté ſur la frégate *la Venus*, parcouroit ſa ligne, établiſſoit l'ordre & n'oublioit rien de ce qui pouvoit aſſurer ſa retraite. On jugea bientôt que ſon objet étoit de ſéparer les petits bâtimens, afin d'être débarraſſé du ſoin de leur conſervation. Ceux-ci ſembloient vouloir en effet ſe réfugier à *Black-Island*.

Le comte d'Eſtaing cependant, après être ſorti de la paſſe en ordre de combat, ſans avoir égard à la bonne contenance de l'ennemi, avoit fait le ſignal de chaſſe générale & de forcer de voiles, enſorte que ſes vaiſſeaux avoient rompu leur ligne abſolument & pourſuivoient l'eſcadre angloiſe, comme ſi c'eût été un convoi; cette ardeur imprudente pouvoit ſe motiver ſur la ſupériorité reconnue qu'on avoit; mais, ce qui eſt inexcuſable, c'eſt la conduite inopinée du comte en cette occaſion. Rappelez-vous la fable

(1)

---

(1) Il y avoit en tout 37 voiles dont 13 vaiſſeaux de ligne & 11 frégates: le reſte conſiſtoit en bombarbes, galeres ou corvettes.

(1) de la chatte, métamorphoſée en femme, qui, à la vue d'une ſouris, oublie tout-à-coup ſa dignité, & court après, emportée par la force de ſon naturel; de même à la vue de ces petits bâtimens qui veulent lui échapper & ſemblent prendre une autre deſtination que l'eſcadre angloiſe, il ne ſonge plus qu'il eſt le général d'une grande armée, il croit encore faire ſon ancien métier de flibuſtier & de pirate; il ſe ſépare du corps de ſon eſcadre, qui faiſoit route ſur les vaiſſeaux ennemis, & court ſus à ces petits bâtimens, range la terre de *Black-Island*, comme pour leur couper la retraite.

LE CHŒUR *de nouvelliſtes.*

Oh! l'on ne peut approuver cela: un général ne doit jamais quitter ſon poſte.

LE BARON DE KNIPAUSEN.

Il falloit qu'il détachât quelque frégate.

M. ROCHE.

Il n'y en avoit point aſſez dans l'eſcadre; du reſte, le comte d'Eſtaing n'étoit point ſûr que ſes ſignaux fuſſent exécutés avec la préciſion qu'il auroit fallu: un excès de zele l'emportoit.

M. D'ECLIEU.

Allons, Monſieur Roche, on ne peut voir une telle manœuvre de ſang froid: chaſſer de

(1) De la fontaine.

petits bâtimens, lorſqu'il y a une eſcadre de 13 vaiſſeaux en ligne, s'expoſer à perdre l'avantage du vent, à ſe voir ſéparé des ſiens par quelque accident imprévu, c'eſt une ſottiſe pommée, une vraie faute d'écolier.

M. Roche.

On a dû vous marquer auſſi que le comte d'Eſtaing ne perdoit point de vue les ſiens; que lorſqu'il vit M. de Barras chaſſant le premier à l'avant-garde, comme le plus ancien capitaine de l'eſcadre, ſur le point d'être engagé ſeul avec l'ennemi & forcé de diminuer de voile pour attendre les autres vaiſſeaux, il ne tarda pas à quitter ſa chaſſe, à rejoindre & à reprendre ſon poſte.

M. d'Eclieu.

M. de Barras! voilà un homme! un excellent manœuvrier & une bonne tête! Il s'eſt montré plus digne de commander que le général & ſes deux acolytes enſemble; il a déployé dans cette occaſion une expérience conſommée, il ſuivoit tous les mouvemens de l'ennemi, ſervant de frégate à l'eſcadre qui n'avoit beſoin que de l'obſerver. Point du tout, pendant que le comte d'Eſtaing perdoit le tems à ſa chaſſe marchande, les autres capitaines ſe négligeoient ou ne ſuivoient pas M. de Barras avec la vivacité néceſſaire, enſorte que trop près de l'ennemi pour ne pas craindre de ſe voir enveloppé de toute l'eſcadre angloiſe ſans être ſoutenu, pour peu

qu'il forçât encore de voiles, il fut obligé d'en amener & de rallentir ſa marche.

Tout cela ne ſeroit point arrivé, ſi le comte d'Eſtaing eût continué à veiller ſur ſon eſcadre; elle s'étoit diſperſée pendant ſon abſence; elle s'approchoit de l'ennemi, mais dans un déſordre incroyable. Il fallut rétablir l'ordre, faire reprendre à chacun ſon poſte; nouvelle perte de tems. Le lord Howe profitoit de tous ces délais: conſervant toujours la forme de l'échiquier, il tenoit la bordée du large, vent arriere, tandis que le convoi tenoit une route différente. La nuit ſe formoit; non-ſeulement il ne falloit plus ſonger à combattre ce jour-lá; mais il falloit opter laquelle des deux portions de la flotte ennemie on conſerveroit: il n'y avoit pas à héſiter, & le général convint d'envoyer en avant un bateau américain qui nous avoit ſuivis. Le patron reçut des ſignaux arrangés, par leſquels il annonceroit ſi l'amiral Howe faiſoit route pour New-York, ou la changeoit pour retourner à New-Port.

M. Roche.

Le lord Howe étoit bien capable de cette manœuvre, dont l'idée n'avoit point échappé au comte d'Eſtaing. Il auroit mis à ſec dans l'obſcurité de la nuit, de ſorte que le lendemain matin il ſe ſeroit trouvé cinq ou ſix lieues de l'arriere, par conſéquent au vent, maître de nous devancer à New-Port & de s'y moquer de

nous. L'ennemi auroit d'autant plus impunément tenu cette marche, que le bateau américain étoit encore un traître, qu'il ne fit aucun ſignal, & qu'on ne le revit plus à la pointe du jour.

M. D'ECLIEU.

Soit; mais on revit l'ennemi; toute la belle ſpéculation du comte s'évanouit: le lord Howe couroit l'échiquier dans le même ordre que la veille & faiſoit de la voile tant qu'il pouvoit pour s'éloigner de nous.

M. ROCHE.

Malgré cette diligence on l'eût joint bien plutôt ſi l'on avoit ſuivi les ſignaux du général de ſe couvrir de voiles, de mettre tout dehors, les bonnettes, les voiles d'étai: on ne lui obéiſſoit pas; en vain il lâcha des coups de canon toute la journée; pluſieurs capitaines ſe négligeoient, ils diminuoient de voiles, même lorſqu'ils étoient de l'arriere; enſorte qu'il ſe trouva que *le Languedoc* fut le premier vaiſſeau a atteindre l'arriere-garde de l'ennemi. Reprocheroit-on encore au comte d'Eſtaing d'avoir manqué à ſa dignité; de s'être trop expoſé en devancant une chaſſe qu'il n'auroit dû que ſuivre? C'étoit d'impatience & de rage de voir qu'on lui fit manquer la plus belle occaſion de combattre & de vaincre les Anglois. Au reſte, il faut rendre juſtice à M. de Barras, *le Zélé* couroit avec la même ardeur & joignit en

même tems que le général ; mais ce fut le seul.

M. d'Eclieu.

Oui, Monsieur, on critique encore dans mes lettres cette marche peu mesurée du comte d'Estaing qui donnoit ainsi l'exemple du désordre, ensorte que quand il falut combattre, personne n'étoit à son poste.

M. Roche.

Eh! de quoi servoit la régularité en cette occasion? Il s'agissoit uniquement d'attaquer le plutôt possible, sans avoir égard au rang ni à l'ancienneté & de se placer où l'on se trouvoit. C'étoit indifférent pour le succès, puisque le plus gros vaisseau ennemi n'étoit presque pas plus fort que le moindre des nôtres, au contraire par une fatalité inconcevable, ou plutôt par une mauvaise volonté décidée, ces Messieurs, interprétant à contre-sens le signal du comte, s'obstinerent à vouloir prendre le poste assigné au rang de leur vaisseau dans l'ordre du combat réglé, ce qui fit perdre un tems précieux, jusqu'à ce qu'il survint un coup de vent si violent qu'il ne fut plus question de penser à combattre, mais de parer aux accidens qu'il devoit causer dans la nuit commençante.

M. Boyer.

Une remarque fort singuliere, Messieurs, & qui prouve combien nous sommes les jouets

d'une aveugle deſtinée qui conduit les affaires de ce bas monde, qui vérifie de plus en plus ce proverbe ancien ſi connu, *Nos dii ludunt ut pilas*; c'eſt que vous venez de louer & avec raiſon notre ſortie de Rhode-Island néceſſitée & mettant le lord Howe en apparence à notre merci avec ſon eſcadre! Eh bien, comme je le trouve obſervé par un politique de New-York dont la lettre (1) eſt inſérée dans mon *Courier de l'Europe*, ſi le comte d'Eſtaing fût reſté deux fois vingt-quatre heures de plus dans le port, il étoit à l'abri du coup de vent, ſon ennemi l'eſſuyoit tout entier; il l'auroit bientôt défait, comme il auroit voulu; Rhode-Island tomboit au pouvoir des François, & l'on ne peut calculer les ſuites de cette victoire; peut-être l'Amérique ſeroit libre en ce moment.

M. D'ECLIEU.

Nous ne ſommes pas ici pour calculer les poſſibilités, mais les ſottiſes du comte d'Eſtaing, qui malheureuſement ſont innombrables. Il commença par payer celle qu'il avoit faite, en ſortant de Toulon, contre l'avis de tous les officiers, de n'avoir pas aſſuré ſa mâture; le lendemain de l'ouragan nous apperçumes *le Languedoc* démâté de tous ſes mâts, nu comme un ponton, ce qui lui cauſa l'humiliation de ſe voir enſuite attaqué impunément par un vaiſſeau

(1) En date du 25 août 1778.

de cinquante canons: il eſt vrai que ſi, lorsque ce vaiſſeau l'a prolongé, il ne s'étoit pas obſtiné à le croire hollandois, il pouvoit avec une artillerie auſſi ſupérieure commencer par le couler bas, ou du moins par le mettre hors d'état de faire aucun mal. Nayant pas profité du moment, il couroit riſque, au contraire, d'en être pris; ce qui fût infailliblement arrivé, ſi ce vaiſſeau eût eu ſeulement pour capitaine un homme ordinaire. Quel avantage n'avoit-il pas ſur un vaiſſeau ſans mâts & ſans gouvernail; il pouvoit ſe porter de l'avant, & tirer comme à un but.

M. LE COMTE DE CATUELAN.

Oh! Monſieur, pour dénigrer davantage le comte d'Eſtaing, ne décriez pas un brave homme, le commodore Hotham (1); comptez qu'il a fait tout ce qu'il a pu. Vraiſemblablement lui-même n'étoit pas fort à ſon aiſe; il avoit eu auſſi ſa part du coup de vent; il devoit craindre qu'il ne ſurvînt quelque vaiſſeau françois en meilleur état; enfin, la nuit le néceſſitoit d'uſer de précaution pour n'être pas pris lui-même; du reſte, je ſuis bien-aiſe, à cette occaſion, de vous obſerver que les Anglois ſçavent ſe battre non-ſeulement de vaiſſeau à vaiſſeau; mais d'un très-inférieur avec un ſupérieur, & que le vieux

(1) Qui montoit *le Preſton*, vaiſſeau anglois de 50 canons, qui a eu un engagement particulier avec *le Languedoc* de 90 canons.

préjugé qu'il en faudroit deux anglois pour en attaquer un françois s'eſt trouvé bien faux; car ici les trois de cette nation qui ont donné étoient tous de 50 ſeulement contre deux de 90 & deux de 74 (1) de la nôtre.

LE CHŒUR *de nouvelliſtes.*

C'eſt-il poſſible? Quand cela ſeroit vrai, eſt-ce que cela doit ſe dire? Oh, l'anglomane!

M. DE CATUELAN.

Oui, Meſſieurs, ce n'eſt que trop vrai: & quand je le tairois, l'hiſtoire ne le taira pas.

M. D'ECLIEU.

On n'en peut diſconvenir; mais il faut ajouter qu'à l'égard du *Marſelllois*, plus adroit que le *Languedoc*, il maltraita ſi fort ſon adverſaire en lui lâchant ſa bordée à la portée du piſtolet, qu'il lui ôta l'envie d'y revenir; & s'il ne s'en empara pas, c'eſt que, démâté de ſon beaupré & de ſon mât de miſaine, il lui étoit impoſſible de manœuvrer, & il étoit obligé d'abord de ſe réparer.

---

(1) Le *Renown* de 50, capitaine Georges Dawion, a eu affaire au *Marſeillois* de 74, commandé par M. de la Poype de Vertrieux, & *l'Iſis* auſſi de 50, capitaine Raymor, a combattu *le Ceſar* monté par M de Broves, chef d'eſcadre. Les deux premiers ont combattu dans la nuit du douze août, & le combat du dernier eſt du ſeize août.

M. Roche.

Et quant à *l'Iſis*, ce vaiſſeau auroit dans doute été enlevé, malgré la préſence de quatre des ſiens, trop éloignés pour pouvoir le ſecourir à tems, ſi des fautes de manœvre répétées n'avoient ôté au *Céſar* tout l'avantage de ſa ſupérioté.

M. de Catuelan.

C'eſt préciſement ce que je dis. L'habileté de nos ennemis répare l'inégalité des forces & rétablit l'équilibre.

M. le comte de Nolivos.

Mon cher, reſpectez au moins M. de Broves (1); un bras caſſé mérite quelque indulgence.

M. de Catuelan.

C'eſt un brave homme, j'y conſens; mais c'eſt un mauvais marin.

M. Roche.

Et M. de Breugnon, le ſecond de l'eſcadre, celui qui l'auroit commandée après le comte d'Eſtaing, aprenez que le 12, le lendemain du coup de vent, *le Languedoc*, *le Céſar*, *le Marſeillois* manquant, il ſe trouva commander les neuf autres vaiſſeaux qui n'étoient point endommagés par la tempête. Le même ſoir vers les

(1) M. de Broves a eu, dit-on, un bras caſſé dans ſon combat.

10 heures, on entend comme le bruit d'un combat; bientôt on n'en peut douter, puiſqu'on diſtingue facilement le feu & qu'on compte les coups de canon. On l'en avertit, on lui crie au porte-voix que c'eſt ſurement quelqu'un des nôtres aux priſes avec l'ennemi; on le prie de regarder du moins, puiſqu'il ne veut pas écouter, il ne veut rien croire, il ne veut pas revirer du côté que vient le bruit, il continue ſa route oppoſée ſans ſçavoir pourquoi, juſqu'à minuit, qu'il met en panne pour attendre le jour.

S'il eût reviré, ainſi que le ſens commun l'exigeoit, il ſe ſeroit trouvé le matin près du vaiſſeau qui combattoit *le Marſeillois*, qu'on a ſu depuis être celui attaqué en ce moment; il l'auroit pu prendre; il auroit pu s'emparer auſſi de celui qui avoit attaqué *le Languedoc*; & nous en aurions immanquablement rencontré pluſieurs autres de l'amiral Howe qui auroient également été notre proie. C'eſt ainſi qu'une manœuvre abſurde, ridicule, lâche; car il faut lui donner la véritable épithete qui lui convient, nous a empêché de profiter de l'avantage de notre réunion, & laiſſoit nos vaiſſeaux ſéparés & maltraités, expoſés à tomber ſans défenſe au pouvoir de l'ennemi.

M. D'ECLIEU.

Ne blâmons point nos maîtres ſans les entendre.

M. Roche.

Pourquoi critiquez-vous donc ſi amerement le comte d'Eſtaing?

M. d'Eclieu.

C'eſt que ce n'eſt encore qu'un écolier. Dans ces entrefaites l'amiral Byron arrivoit fort maltraité lui-même de coups de vents différens, car c'eſt un général malheureux qui fait ſouffler les tempêtes partout où il va. On en a connoiſſance, la *Princeſſe-Royale* qu'il monte paſſe aſſez près de nous pour être chaſſée & être priſe avec de bonnes manœuvres. Que fait le comte d'Eſtaing? Au lieu de la faire ſuivre par le *Tonant & l'Hector* qui étoient au vent à elle, & d'ailleurs deux vaiſſeaux en état ſeuls de la réduire; il envoie à la pourſuite un vaiſſeau de 64 & un de 50 (1) qui étoient ſous le vent. Vous ſentez qu'ils ne firent qu'une courſe vaine qui dut beaucoup faire rire l'ennemi; mais ce n'étoit qu'une faute légere auprès de celle de retourner à New-Port dans l'état de délâbrement où il étoit avec des vaiſſeaux hors d'état de doubler les caps & de naviguer autrement que vent arriere; d'ailleurs ne pouvant ignorer qu'il alloit avoir déſormais affaire à des forces formidables qui ne manqueroient pas de venir l'y chercher.

---

(1) *Le Fantaſque* & *le Sagittaire* contre une citadelle de 90 canons.

M. Roche.

Vous ne ſavez donc pas ce qu'il répondit aux capitaines qui lui faiſoient des repréſentations ſur une manœuvre auſſi courageuſe & auſſi hardie? Il leur dit qu'il avoit engagé ſa parole d'honneur au général Sullivan de revenir le ſeconder dans un ſiege que l'autre n'avoit entrepris que ſous ſes auſpices. Vous ne ſavez donc pas que le comte d'Eſtaing ayant tout tenté ſans ſuccès pour faire entrer ſon vaiſſeau dans le port de la ville aſſiégée, & forcé de prendre le chemin de Boſton, l'Américain lui en fit des reproches amers, lui dit qu'il ne ſuivoit pas certainement les inſtructions qu'il avoit recues de ſa cour; que l'eſcadre du roi de France étoit faite pour ſe brûler ſi, en s'y expoſant, elle pouvoit être utile aux peuples qu'il venoit ſecourir.

M. d'Eclieu.

Je ſais que ce Sullivan étoit un perfide, ou du moins que ſa conduite devoit le faire ſoupçonner d'intelligence avec nos ennemis pour travailler à notre perte; je ſais qu'il a eu l'indignité pendant le ſiege de faire à notre nation l'outrage de donner pour mot que *les François étoient des traîtres qui l'avoient lâchement abandonné*; mais je ſçais auſſi que le marquis de la Fayette réprima ſur le champ l'inſolence des propos de Sullivan & l'obligea de ſe rétracter. Il me ſemble que M. d'Eſtaing, ſi altier, auroit

pu en faire autant, & ſurtout s'embarraſſer peu des reproches du général américain, lorſqu'il avoit pour lui le ſuffrage des officiers généraux & des capitaines de ſon eſcadre.

M. Boyer.

Permettez-moi, Meſſieurs, de vous interrompre un moment à l'occaſion de l'anecdote du marquis de la Fayette. Ne confondez-vous point? Je trouve bien, dans *mon Courier de l'Europe*, qu'il porta un défi au lord Carliſle, chef des commiſſaires pacificateurs envoyés vers le congrès, pour avoir raiſon des expreſſions injurieuſes contre la France, qui l'avoient choqué dans leur déclaration (1); mais je ne vois rien de relatif à ce que vous nous racontez.

---

(1) Adreſſée au congrès en date du 26 août 1778. Au reſte, Milord, j'ai relu exprès cette déclaration, & il me ſemble que le marquis de la Fayette eſt bien ſuſceptible. Voici les phraſes les plus fortes que j'aie trouvées.

„ Leſdits commiſſaires ſont effrayés des calamités dont „ les peuples malheureux de ces colonies continuent d'être „ affligés par une ſuite de la déférence aveugle que ſes „ chefs marquent à une puiſſance qui s'eſt toujours „ montrée *l'ennemie de toute liberté civile & religieuſe*, „ & dont les offres (les commiſſaires de S. M. ne peu„ vent ſe diſpenſer de le répéter) quelle que puiſſe être „ leur date prétendue & leur forme préſente, n'ont été „ faites qu'en conſéquence du plan de conciliation anté„ rieurement arrêté en Angleterre; uniquement dans la „ vue d'empêcher que cette conciliation n'eût lieu, & „ de prolonger cette guerre deſtructive...

„ La France informée de la nature généreuſe & étendue

M. d'Eclieu.

Ce n'en eſt pas moins vrai, Monſieur; votre gazette ne dit pas tout ce qu'on trouve dans les lettres particulieres.

le comte de Nolivos.

Oh! l'anecdote eſt très-ſure; elle fait infiniment d'honneur au marquis de la Fayette.

M. de Catuelan.

On ne peut en diſconvenir. Quant à ſa conduite à l'égard du lord Carliſle, je n'en penſe pas de même; elle eſt bien leſte & d'un jeune homme qui n'a rien vu ni lu encore en politique; il auroit appris que les ſouverains ſe diſent bien d'autres injures dans leurs manifeſtes; auſſi le commiſſaire anglois lui a-t-il répondu avec une dignité qui a dû le faire rougir de ſon étourderie.

le comte de Nolivos.

La lettre du marquis de la Fayette annonce

---

„ des offres que l'on ſe propoſoit de faire, dans la vue „ de prolonger la guerre, & de rendre ces colonies „ les inſtrumens de ſon ambition, crut expédient de „ donner une nouvelle forme & plus d'étendue à ſes „ propoſitions...

„ Lorſque les deſſeins de la France ſont conſidérés „ comme ils doivent l'être, les motifs peu généreux de „ ſa politique, & le dégré de foi dû à ſes déclarations „ ſont ſi frappans au premier coup d'œil, qu'il ſeroit „ ſuperflu de chercher à leur donner de l'évidence.

peut-être une trop grande ſuſceptibilité, une envie prématurée de ſe ſignaler; mais elle eſt au fond généreuſe, digne d'un loyal chevalier, & d'un bon patriote. Celle du comte de Carliſle eſt très-ſage & très-bien motivée; chacun a joué ſon rôle.

LES NOUVELLISTES *en chorus.*

Oh! brave la Fayette, le vengeur de la nation, conſerve toujours cette ſenſibilité rare!

M. GIRARD.

Meſſieurs, cette digreſſion nous a fait perdre de vue la ſuite des faits. Nous en étions au moment où le comte d'Eſtaing ne pouvant entrer dans New-Port, fut obligé de chercher un autre aſile.

M. ROCHE.

C'eſt ici ou ſon intrépidité ſe manifeſta. Il ne lui reſtoit d'autre parti à prendre que d'aller à Boſton; il ſe ſentoit ſuivi en queue par l'eſcadre de Biron bien ſupérieure: il avoit perdu du tems, & l'ennemi pouvoit lui couper le chemin & ſe trouver le premier devant le port à l'attendre, il n'héſita pas: pour abréger, il enfila une route entre des bancs (1), où, de l'aveu de nos priſonniers, jamais aucun vaiſſeau anglois ne s'étoit aviſé de paſſer; il eut la gloire de frayer le chemin à l'amiral Byron qui profita de

(1) Les bancs de Saint-Georges & Nantuket.

ſon exemple, enſorte que tandis qu'on ſe flattoit que cet ennemi feroit le grand tour (1), on fut étonné de le voir ſignalé deux jours après le mouillage de l'eſcadre dans la baie de Boſton. En arrivant, on avoit tenu conſeil ſi l'on s'établiroit dans la rade de Nantuket ou dans celle du congrès : on repréſenta que le premier mouillage étoit très-dangereux, la tenue mauvaiſe; que l'eſcadre n'y pouvoit pas reſter en ſureté, qu'il falloit entrer dans la rade du congrès, le plutôt poſſible, comme le ſeul endroit ou l'on pût être à l'abri des entrepriſes des Anglois. Le motif ſecret de la préférence étoit que l'on y ſeroit plus près de la ville de Boſton, où chacun avoit grande envie d'aller. Le comte d'Eſtaing ne démêlant point la vraie cauſe de l'accord unanime des officiers ſur ce point, en fut dupe. Déjà trois vaiſſeaux étoient entrés, lorſque Byron parut. Cette apparition fit ouvrir les yeux & reconnoître ſa faute au général François; il comprit qu'il alloit ſe mettre dans la ſouriciere; que s'il laiſſoit l'ennemi ſe loger dans la rade de Nantuket, avec ſeulement ſix vaiſſeaux & des troupes pour occuper les iſles, il nous tiendroit bloqués autant de tems qu'il le jugeroit convenable à ſes intérêts; qu'il ne pourroit pas ſortir un corſaire de Bos-

(1) En tournant autour de banc de Saint-Georges.

Boſton; il enviſagea avec effroi tout le danger qu'il auroit couru & ſe hâta de prendre poſte à Nantuket.

M. D'ECLIEU.

Mes correſpondans s'accordent avec vous là-deſſus; ſi l'ennemi eût paru vingt-quatre heures plus tard, tous les vaiſſeaux auroient été empriſonnés dans la rade du congrès & y ſeroient vraiſemblablement encore; ainſi la précipitation de Byron à pourſuivre le comte d'Eſtaing l'a ſauvé. Voyez ce que c'eſt que ſon étoile qui tourne à ſon avantage l'activité de ſon rival! elle l'a ſauvé même dans cette rade de Nantuket, où, ſi l'ennemi étoit venu l'attaquer, il l'auroit trouvé ſans défenſe; où l'eſcadre françoiſe étoit mouillée ſans ordre, comme dans un port fortifié; où il paſſa trois jours ſans faire élever de batteries, ainſi que le preſcrivoit la prudence, & qu'on le lui conſeilloit; où l'amiral anglois auroit eu certainement bon marché de vaiſſeaux tenant la mer depuis plus de quatre mois, manquant de mâture, d'agrès, d'apparaux, de munitions de toute eſpece, dont les équipages d'ailleurs étoient épuiſés, exténués de fatigue, malades, découragés.

Que de graces le comte d'Eſtaing doit rendre à la providence! car réellement on ne ſait point ce qui l'a ſauvé; on préſume ſeulement que nos ennemis nous eſtimoient dans une meilleure poſition; on préſume que le monde que nous avions ſur l'iſle Saint-George & Nantuket, occu-

pé à traîner des canons, leur a fait croire que nous avions établi déjà des batteries & qu'on ne faiſoit que commencer : peut-être auſſi comptoient-ils s'emparer du mouillage de Nantuket pour nous bloquer, & ont-ils été déconcertés de nous y trouver.

M. Roche.

Ce danger paſſé, par la retraite des Anglois, le comte d'Eſtaing en a éprouvé d'autres qui pouvoient nous être plus funeſtes & qui exigeoient des reſſources de génie d'une nature bien différente de celles que ſuggerent la bravoure, l'intrépidité ou même les connoiſſances les plus étendues, la ſcience la plus conſommée du métier. Sullivan, non content de lui avoir écrit une lettre injurieuſe à ſon départ de New-Port, que, pour toute réponſe, le général François avoit adreſſée au congrès, lui en écrivit encore une autre à Boſton; où il lui reprochoit d'avoir fui ſans motif raiſonnable, où il lui marquoit qu'il attendoit le retour de ſon eſcadre pour accélérer la conquête de Rhode-Island.

Dans tout autre gouvernement cette impudence auroit été réprimée ; mais dans cette république naiſſante le peuple fait la loi, & celui-ci étoit prévenu contre nous. Non-ſeulement les lettres de Sullivan, mais celles de toute ſon armée avoient indiſpoſé leurs concitoyens de Boſton au point qu'on mit en délibération ſi l'on

nous recevroit. Le meurtre du comte de Saint-Sauveur (1), commis impunément (2) dans cette capitale par les Torys, prouve combien nous étions déteſtés. Quelle adreſſe n'a-t-il donc pas fallu de la part de notre général pour ramener les eſprits, contenir du moins les malveillans & obtenir les ſecours dont nous avions beſoin?

Les vivres étoient la premiere choſe dont nous manquions, à nous pourvoir : le comte d'Eſtaing produiſit ſes inſtructions qui l'autoriſoient à demander des comeſtibles dans toutes les parties des Etats-Unis où il ſe rencontreroit; il pria en conſéquence le Magiſtrat de faire ſon poſſible afin de le mettre en état de remplir ſa deſtination ultérieure ; après bien des pourparlers & des délibérations on ne ſatisfit qu'à une partie de ſes demandes (3).

Il falloit auſſi des mâtures, ſurtout pour *le*

---

(1) Lieutenant de vaiſſeau de l'état major du *Languedoc*.

(2) Il avoit été cependant rendu pour la forme de ſatisfaction apparente, une ordonnance promettant 300 piaſtres à quiconque déceleroit les auteurs du tumulte dans lequel le comte de Saint-Sauveur avoit été tué, & pluſieurs officiers bleſſés, ordonnance dont le comte d'Eſtaing à eu la politique de paroître content, quoi qu'elle n'ait rien produit.

(3) Le comte d'Eſtaing avoit principalement exigé 1200 quintaux de farine, & on lui allégua qu'il n'étoit pas poſſible de le pourvoir d'une telle quantité.

*Languedoc*, on n'en put obtenir de convenables à ce vaiſſeau; il fallut qu'il prît celles du *Tonant* de 80; *le Tonant*, celles d'un vaiſſeau de 74, & ainſi de proche en proche juſqu'au *Sagittaire* de 50 pour lequel ſeul il s'en trouva de ſuffiſantes.

Cependant le général américain, qui ſe morfondoit devant New-Port, ne ſe laſſoit pas d'injurier le comte d'Eſtaing de ce qu'il tardoit trop longtems à revenir: ſes invectives & ſes menaces ne produiſant aucun effet, il prit le parti d'envoyer M. de la Fayette vers ſon compatriote. Ce généreux chevalier fit le trajet de l'armée à Boſton à cheval avec une diligence incroyable (1), & ayant jugé par lui-même de l'impoſſibilité du ſecours attendu, étoit revenu préciſément la nuit de la belle retraite de Sullivan (2); car, malgré ſa déloyauté, il faut rendre juſtice au talent de cet américain.

L'expédition de Rhode-Island manquée, le comte d'Eſtaing a vraiſemblablement formé un autre projet qui ne peut guere être que celui de frapper quelque coup aux Antilles pour leſquelles il eſt en route à préſent.

M. D'ECLIEU.

Oh! il doit être arrivé & avoir opéré, car,

---

(1) M. Roche nous raconta que quoique la diſtance de l'armée américaine à Boſton fût de près de 70 milles, le marquis de la Fayette y avoit été en ſept heures & en étoit revenu en ſix heures & demie.

(2) La nuit du 29 au 30 août 1778.

ſuivant mes lettres, il eſt parti de Boſton au commencement de novembre (1).

M. Pilot.

Voilà une F...: campagne.

M. d'Eclieu.

Voilà ce que c'eſt que d'avoir employé pour général un homme qui ne ſait pas gouverner un vaiſſeau; qui d'ailleurs a de la roideur dans le caractere; qui a voulu trancher du deſpote; qui ne défere à aucun avis, & a fait autant de ſottiſes que de pas.

M. Roche.

Ce ſont ces malheureux Américains qui en ſont cauſe. On n'a rien à reprocher au comte d'Eſtaing que d'avoir voulu trop faire pour eux, de s'être expoſé avec une audace téméraire, d'avoir hazardé ſon eſcadre dans les circonſtances qu'il eſtimoit déciſives, de s'être élevé au deſſus de la lettre de ſes inſtructions, où la cour lui recommandoit poſitivement de mettre les vaiſſeaux du roi en ſureté contre des forces ſupérieures & de n'attaquer l'ennemi qu'avec un avantage reconnu; en un mot, de n'avoir pas eu la déférence ſuffiſante aux ordres d'un miniſtre dont il ne faiſoit pas grand cas, ayant eu dans ſes converſations particulieres occaſion d'en reconnoître la timidité & l'ineptie.

(1) Le 2 novembre.

Le comte d'Eſtaing, au contraire, doit reprocher aux Américains de ne lui avoir jamais donné des avis intéreſſans, de lui en avoir ſouvent donné de faux, & de l'avoir mis entre les mains de pilotes & d'officiers qui l'ont trahi; de s'être refuſés aux beſoins de l'eſcadre, de n'avoir pas du moins fait pour elle tout ce qu'ils pouvoient faire; de lui avoir vendu leurs ſervices au poids de l'or (1), le ſeul aimant qui pût les arracher à leur indolence naturelle; enfin d'avoir paru d'accord avec les Anglois pour les prévenir de tous les deſſeins de la France.

LE CHŒUR *des Nouvelliſtes.*

C'eſt inimaginable. Comment des peuples pour leſquels on ſe ſacrifie!

M. ROCHE.

Je vous l'ai déjà dit (2), Meſſieurs; c'eſt qu'ils n'en ſont pas convaincus, qu'ils croient même que vous ne travaillez que pour vous. Les Américains, quoique ſoupçonneux, ſont faciles à tromper; on leur perſuade ſans peine

(1) M. Roche en a cité un petit échantillon; il prétend que l'eau faite par l'eſcadre à Boſton eſt revenue au roi à plus de quatre francs la barrique, & encore étoit-on obligé de mettre des matelots ſur les bateaux du pays pour faire agir les Américains & accélérer le travail.

(2) Voyez la lettre précédente.

ce qu'ils craignent, parce qu'ils ſont encore plus pareſſeux. Ils ne ſe donnent pas la peine d'examiner, de diſcuter, de raiſonner. Leur indolence eſt telle que nous avons vu l'ennemi détruire Betford, à vingt mille de Boſton, ſans que le ſénat fût inſtruit d'aucune circonſtance du fait, des forces, ni des deſſeins des Anglois; ce fut M. d'Eſtaing qui envoya un officier pour reconnoître l'état des choſes. Ils ont donc adopté les préventions répandues contre nous. La haine du peuple étoit telle que, ſans M. Hancok (1) qui faiſoit lui-même la patrouille la nuit & le contenoit, nous aurions été obligés de nous réfugier à bord de nos vaiſſeaux & de n'en pas ſortir, comme ſi nous avions réſidé chez des ennemis.

Le comte d'Eſtaing, inſtruit par ſon expérience de la déloyauté des Boſtoniens, s'eſt rendu impénétrable ſur ſes deſſeins: il s'eſt enveloppé de tant de ruſes politiques, que le ſecret de ſa deſtination n'a pas même tranſpiré dans l'eſcadre.

M. D'ECLIEU.

Oh! le comte d'Eſtaing n'avoit pas beſoin d'être excité à la réſerve; il eſt, par caractere, très-minutieux, très-miſtérieux, & juſqu'au bon jour il vous dit tout à l'oreille.

On m'écrit que la veille du jour où il ſe pro-

(1) Sans doute l'ancien préſident du congrès.

poſoit de partir, il aſſembla les états majors dans la chambre du conſeil, rapporta ſon combat avec *le Preſton* & dit qu'il avoit été très-mécontent de ſon équipage, que M. de Broves n'avoit pas été plus ſatisfait du ſien lorſqu'il avoit combattu *l'Iſis :* il conclut que cette conduite timide étoit naturelle aux matelots provençaux, lorſqu'on ſe trouvoit dans une poſition critique & qu'on avoit affaire à des forces ſupérieures; qu'étant, généralement parlant, plus ſpirituels que les gens de cet état ne le ſont ordinairement, ils raiſonnent ſur tout, calculent le danger, & manqueroient abſolument, s'ils n'étoient retenus par la préſence des officiers. En conſéquence, il enjoignit, ordonna même aux officiers d'uſer de la plus grande ſévérité, ſi nous avions un combat, de ſe munir de piſtolets & de brûler la cervelle au premier qui quitteroit ſon poſte par crainte.

## M. Roche.

Le motif de cette recommandation étoit fondé; il s'attendoit bien à combattre. Le général Washington venoit de lui écrire qu'il s'étoit trompé en lui annonçant le départ de Byron avec une flotte; que cet amiral étoit ſorti de New-Yorck ſans la flotte, avec ſeize vaiſſeaux de ligne, qu'on l'avoit aſſuré qu'il croiſoit entre le cap Sainte-Anne & les bancs pour empêcher ſa ſortie de Boſton.

Cet avis auroit pu retenir à Boſton tout autre général, mais celui-ci eſt intrépide.

M. d'Eclieu.

Dites le vrai mot, *téméraire*, ne connoiſſant de danger que celui qui eſt ſous ſes yeux, & ce n'eſt pas là une excellente qualité pour un chef: il faut braver le péril lorſqu'il eſt inévitable; mais en même tems le prévenir d'avance & prendre ſes précautions pour l'éviter: il falloit que le comte d'Eſtaing envoyât des découvertes pour vérifier le fait; & faute de cette précaution il devenoit la proie de Byron, s'il n'eût encore été ſervi par les vents qui changerent à propos (1). Voilà tout ce que nous en ſavons en ce

(1) En même tems M. d'Eclieu nous fait la lecture de la lettre ſuivante qu'il venoit de recevoir, datée de Breſt le 19 décembre.... Un bâtiment marchand, arrivé dans nos ports, rapporte que le 2 novembre l'eſcadre du comte d'Eſtaing a mis à la voile de Boſton ayant à ſa ſuite pluſieurs navires marchands qui vouloient profiter de ſon eſcorte autant de tems que ſa route pourroit s'accorder avec la leur. L'eſcadre avoit un vent frais. Vers le ſoir on vit un bâtiment dans le nord qui reparut encore le lendemain matin auquel *le Sénégal* & *le Stranley* donnerent chaſſe. C'étoit *la Mouche* de l'eſcadre de Byron qu'on avoit apperçue dans l'après-dinée, par le travers du banc de Saint-George.

L'horiſon étoit pour lors orageux; l'eſcadre étoit dans la noirceur d'un nuage par rapport à l'ennemi qui probablement ne l'auroit pas vue ſans quelque bâtimens marchands qui, prenant leur point de départ par la route du ſud-eſt, coururent directement ſur l'eſcadre angloiſe que

moment. Dieu veuille que la ſuite n'ait pas été plus funeſte !

On ſe ſépara dans ce moment, Milord, avec un air très-conſterné, & en effet ces nouvelles, qui me paroiſſent aſſez ſûres, ſont excellentes pour nous. Nos ennemis conviennent eux-mêmes des mauvaiſes diſpoſitions où étoient à leur égard les Américains, malgré les ſecours qu'ils leur portoient, qu'ils avoient ſollicités & dont ils avoient un beſoin ſi preſſant : je ne l'aurois pas cru ; je ne m'en ſerois pas rapporté à ce que diſent là-deſſus dans le parlement les miniſtres & les commiſſaires pacificateurs revenus ; mais cet aveu des François, eſt bien précieux & m'ôte toute défiance à cet égard. Jugez par là, Milord, combien la haine nationale eſt enracinée dans le cœur des Américains ; combien il a fallu d'injuſtices, de perſécutions, de cruautés pour les aliéner de la mere-patrie, les exciter à la ſciſſion & à ſe jeter dans les bras des François qu'ils déteſtent. Profitez de ces

---

l'on avoit cru voir à la cape à la mizaine. Ces bâtimens, effrayés dès qu'ils en eurent connoiſſance, firent vent arriere dans les eaux de l'eſcadre françoiſe, de ſorte qu'ils guidoient l'ennemi & l'amenoient vent-arriere ſur elle, ſuppoſé qu'elle les eût pourſuivis, ce qu'elle auroit fait certainement, ſans un coup de vent du nord, qui vint fort à propos, changer ſa poſition, & le mettre ſous le vent qu'il avoit auparavant. En ce moment ce bâtiment a été ſéparé de l'eſcadre par le vent. Enſorte qu'il ignore ce qui s'eſt paſſé depuis.

connoiſſances; faites-en part à nos amis de l'oppoſition, & qu'en cauſant une révolution heureuſe dans le miniſtere, ils puiſſent fournir à ces enfans révoltés une tournure favorable de rentrer ſans deshonneur & ſans crainte dans le ſein de la mere-patrie!

Paris ce 25 décembre 1773.

## LETTRE X.

### *Confeſſion d'une jeune fille.*

Il avoit gelé un peu, Milord, dans la nuit de noël, ce qui avoit préparé une belle journée pour le lendemain. Dans la matinée le tems étoit calme, le ciel beau, le ſoleil réchauffoit l'atmosphere. Vers midi il s'étoit rendu une grande affluence de monde aux tuilleries ſur la terraſſe des Feuillans, lieu ordinaire de la promenade en cette ſaiſon. C'eſt auſſi où M. le comte d'Aranda prend régulierement l'air au moins une fois par jour. J'y avois rencontré ce ſeigneur; je cauſois avec lui, lorſque nous remarquâmes un grand mouvement au bas de cette terraſſe; les ſuiſſes, les gardes du jardin accouroient de toutes parts, la foule les ſuivoit;

nous approchâmes & nous reconnûmes assez distinctement *la petite Comtesse.* Il faut vous rappeler que c'est ainsi qu'à la cour, où tout se peint en beau, on qualifie Mad. Gourdan, cette fameuse appareilleuse dont je vous ai entretenu plusieurs fois (1). Elle avoit avec elle une nimphe très-bien mise, très-jolie, très-jeune; c'étoit encore un enfant. Celle-ci étoit un peu dérangée dans son ajustement & pleuroit beaucoup; quant à l'autre, elle avoit un teint allumé, vomissoit des imprécations, & avoit tout l'air d'une mégere; elles étoient précédées d'un vieillard consterné de douleur & d'effroi, ayant la phisionomie assez noble, mais vêtu comme un homme de campagne. Le bruit se répandit bientôt que ce payſan, cherchant sa fille qui avoit disparu de son village depuis quelque tems, avoit cru la reconnoître à travers le vêtement élégant dans lequel il ne l'avoit jamais vue; qu'il étoit allé à elle, l'avoit traitée durement, avoit voulu s'en emparer & la reprendre, à quoi s'étoit opposée d'une part la mere abbesse, & de l'autre encore plus la fille faisant semblant

(1) Voyez mes lettres précédentes des 11 septembre 1775 & 16 février &c. Du reste, Milord, je n'ai pu vous rendre compte des suites de son procès dont j'ai ignoré le jugement, s'il y en a eu un; mais il y a apparence que par le moyen de ses hautes protections elle en est sortie victorieuse ou du moins impunie, puisqu'elle a repris son commerce avec plus d'éclat que jamais.

d'ignorer quel il étoit, ce qu'il lui disoit, ce qu'il demandoit, & que le rustre, furieux de se trouver ainsi méconnu, renié par son propre sang, lui avoit donné une paire de soufflets, délit qui occasionnoit tout le tumulte. On les conduisoit au château pour prendre les ordres de Monsieur le gouverneur ou de l'officier commandant (1).

Le seigneur espagnol est amateur; vous savez que je ne le suis pas mal; nous nous intéressions au sort de la jeune personne, & étions très-empressés de savoir ce qui en seroit décidé. En cet instant je vis se détacher de la promenade & courir au palais M. Clos, le lieutenant général de la prévôté de l'hôtel (2); je ne doutai pas qu'il n'allât remplir ses fonctions; le hasard vouloit que je dînasse avec lui ce jour-là même, chez le marquis de Villette où il loge; je m'en félicitai, & je promis au comte de l'instruire à fond de toute l'avanture le lendemain sur la terrasse où nous nous donnâmes rendez-vous.

J'avois conjecturé juste: à son arrivée M.

(1) Il y a toujours au château une garde d'invalides commandée par un officier de l'hôtel.

(2) Les officiers de la prévôté de l'hôtel ont seuls le droit de jurisdiction & d'instrumenter dans les maisons royales & dépendances; ils jugent les délits, & l'appel de leur jugement va au grand conseil.

Clos nous confirma la vérité des rumeurs répandues dans le public. Il nous dit qu'il ne doutoit pas que la jeune perſonne ne fût fille du payſan; mais que l'acte de correction qu'avoit exercé envers elle ce pere infortuné étant un délit grave & en lui-même, & à raiſon de ſa publicité, & plus encore à cauſe du lieu royal, il n'avoit pu ſe diſpenſer, quelque juſte que fût au fond la réclamation du villageois, de l'envoyer en priſon, tandis qu'il avoit fait relâcher les deux femmes à la charge de ſe rendre à cinq heures de relevée dans ſon hôtel pour y être interrogées. Vous jugez que l'ardeur des convives fut grande d'en ſavoir le réſultat: il nous flatta de pouvoir ſatisfaire notre curioſité, de venir du moins nous retrouver. On l'attendit, & en effet vers les neuf heures il nous apprit que l'affaire n'avoit été que de conciliation; qu'il l'avoit arrangée ſur le champ; que cela avoit entraîné bien des allées & venues qui l'avoient retenu juſqu'à ce moment. Suivant ſon récit, la fille ſe trouvoit véritablement celle du payſan; mais outre l'attrait qu'elle avoit pour le libertinage qui ne lui permettoit plus de vivre dans un village & dans la maiſon paternelle, elle étoit groſſe & aſſez avancée, ſpectacle trop ſcandaleux ſous le chaume; enfin elle s'étoit miſe ſous la ſauve-garde de l'académie royale de muſique en ſe faiſant inscrire ſurnuméraire à ce théâtre, enſorte que

ſes pere & mere n'avoient plus de droit ſur elle (1). Le vieillard, homme de bon ſens, avoit été obligé de ſe rendre à ces raiſons & de ſe départir d'une autorité qu'il n'auroit pu déſormais exercer que pour le malheur de ſa fille & pour le ſien conſéquemment. M. Clos, croyant le dédommager, avoit exigé que Mad. Gourdan lui donnât une ſomme de vingt-cinq louis pour les frais de ſon voyage; mais le payſan les rejetant avec horreur, avoit déclaré qu'il ne vouloit rien; que l'infamie ne ſe couvroit point avec de l'argent; qu'il n'avoit d'autre parti à prendre que d'oublier qu'il eût jamais eu une fille. On admira l'énergie du caractere du villageois, la nobleſſe de ſon refus; on réfléchit ſur ſa mauvaiſe étoile qui l'avoit fait ſortir de chez lui pour courir après ſa fille, qui la lui faiſoit trouver ſans pouvoir la ramener ou arrêter ſes déportemens & qui, pour récompenſe de tant

---

(1) Je me fis expliquer ce que c'étoit que ce réglement, qui me parut d'abord barbare & infâme, & dont par le développement l'eſprit eſt ſinon d'une légiſlation auſtere, au moins d'une politique bien entendue. En effet, d'abord cette ſouſtraction à l'autorité paternelle ne peut jamais avoir lieu dans le cas de l'obſeſſion ou de la ſéduction; il faut qu'elle ſoit volontaire & réfléchie. Or, à quoi ſerviroit de faire rentrer ſous le joug de l'honneur une fille qui s'en eſt affranchie une fois? Cela ne pourroit ſervir qu'à l'expoſer aux mauvais traitemens de ſes parens dont toute la ſévérité ne lui rendroit point la ſageſſe.

de ſoins, de peines & de chagrins, l'avoit fait conduire en priſon. Ces réflexions philoſophiques firent bientôt place à l'intérêt plus vif & plus naturel envers la jeune perſonne; on redoubla de curioſité ſur ſon compte, on preſſa de queſtions M. Clos qui ſe mit à ſourire & dit: Meſſieurs, je vous ai ménagé une ſurpiſe agréable & ſur laquelle vous ne comptez pas, j'ai renvoyé Mad. Gourdan à ſes fonctions, & j'ai retenu Mademoiſelle *Sapho*, c'eſt le nom de la nymphe; ſi vous voulez me ſuivre & monter là haut, vous ſouperez avec elle (1).

Nous trouvâmes chez M. Clos, la plus charmante créature poſſible; ſa groſſeſſe ne paroiſſoit point, & elle avoit ſur ſa phiſionomie toute l'ingénuité de l'enfance; elle étoit encore émue de la ſcene de la journée; des larmes rouloient dans ſes yeux; car à ſon âge, elle ne pouvoit avoir perdu toute tendreſſe pour ſon pere qu'elle venoit d'affliger ſi cruellement. Les complimens, les fadeurs, les careſſes diſſiperent facilement cette impreſſion de triſteſſe; elle reprit ſa gaîté, on ſe rangea en cercle autour du feu, elle s'aſſied au milieu & nous raconta de la ſorte ſon hiſtoire.

„ Je ſuis du village de Villiers-le-bel; mon

(1) Vous êtes peut-être embarraſſé, Milord, du rôle que Mad. Villette jouoit pendant ce tems-là; elle n'y étoit pas; elle étoit allée paſſer la journée chez Mad. Denis.

pere eſt un laboureur qui vit aſſez bien en travaillant lui, ſa femme & ſes enfans: pour moi, les occupations de la campagne m'ont toujours répugné. Pendant que l'on étoit aux champs, on me laiſſoit à la maiſon prendre ſoin du ménage, & je le prenois ſouvent très-mal, ce qui me faiſoit gronder & maltraiter. Mon caractere me porte uniquement à la coquetterie. Dès mon enfance je goûtois un plaiſir vif à me mirer dans les ruiſſeaux, dans les fontaines, dans un ſeau d'eau. Quand j'allois chez M. le curé, je ne pouvois quitter le miroir: j'étois auſſi fort propre pour mon compte; je me lavois ſouvent le viſage; je me décraſſois les mains; j'arrangeois mes cheveux & mon bonnet de mon mieux; j'étois enchantée quand j'entendois dire autour de moi par quelqu'un: *Elle eſt jolie, elle ſera charmante.* Je paſſois la journée entiere à ſoupirer après le dimanche, parce qu'on me donnoit ce jour-là une chemiſe blanche, un juſte (1) brun qui me prenoit bien la taille & faiſoit reſſortir la blancheur de ma peau, des ſouliers neufs, une petite dentelle à mon beguin. Quand je pouvois mettre la croix d'or de maman, ſa bague, ſes boucles d'argent, j'étois comblée. Du reſte, oiſiveté complette, la promenade, la courſe, la danſe. J'étois

(1) Terme de village en France, qui revient à celui de caſaquin.

parvenue ainſi à ma quinzieme année; j'étois grand' fille, & tous mes défauts avoient cru avec l'âge. Il s'en développa bientôt de nouveaux ; je devins laſcive ſingulierement. Sans ſavoir pourquoi, ni ce que je faiſois, ni ce que je voulois, je me mettois nue dès que j'étois ſeule; je me contemplois avec complaiſance, je parcourois toute les parties de mon corps, je careſſois ma gorge, mes feſſes, mon ventre; je jouois avec le poil noir qui ombrageoit déjà le ſanctuaire de l'amour (1); j'en chatouillois légerement l'entrée ; mais je n'oſois y faire aucune intromiſſion, cela me paroiſſoit ſi étroit, ſi petit, que je craignois de me bleſſer. Cependant je ſentois en cette partie un feu dévorant; je me frottois avec délice contre les corps durs, contre une petite ſœur que j'avois, & qui trop jeune pour travailler reſtoit avec moi. Un jour, ma mere revenue des champs de meilleure heure me ſurprit dans cet exercice; elle entra en fureur ; elle me traita comme la derniere des malheureuſes; elle me dit que j'étois un mauvais ſujet qui ne ſeroit jamais propre à rien; une dévergondée qui déshonnorerois ma famille ; une proſtituée qu'il falloit envoyer au couvent

(1) Vous penſez bien, Milord, que ce n'eſt pas le mot employé par Mlle Sapho; mais j'ai cru devoir ſubſtituer cette image au terme de la débauche dont elle ſe ſervit, & j'en uſerai ainſi à l'égard de beaucoup d'autres expreſſions trop groſſieres.

de la *Gourdan*. Ces épithetes dont je n'entendois pas le ſens, ne me parurent injurieuſes que parce quelles furent accompagnées de jurémens & de coups ſi violens, que je pris la réſolution de quitter la maiſon paternelle & de m'enfuir.

Mad. Gourdan avoit en effet dès ce tems-là une maiſon de campagne à Villiers-le-Bel où elle venoit rarement, mais où elle envoyoit ſes filles malades, celles qu'il falloit accoucher en particulier, celles qu'elle vouloit recéler; du reſte, une maiſon propre à tous les uſages ſecrets, à toutes les opérations clandeſtines de ſon métier. Elle étoit en conſéquence écartée, iſolée, entourée de bois, d'un accès difficile; on n'y parloit à la porte que par une petite grille & tous ces dehors aſſez ſemblables à ceux d'un monaſtère, s'accordoient pour moi, ignorant encore ce qui s'y pratiquoit, à la dénomination de couvent que les payſans par dériſion lui donnoient généralement: je ne connoiſſois même les véritables que par ouï-dire & ſimplement comme des priſons qui me faiſoient horreur; il n'en étoit pas de même du couvent de Madame Gourdan; j'en voyois les novices ſortir très-parées, riant, chantant, danſant, ſurtout ne faiſant rien de la journée; car elles ſe répandoient ſouvent dans le village; elles y venoient acheter du laitage, des fruits & payoient bien cher, ce qui les rendoit agréables. Je réſolus de ſuivre le conſeil de maman & d'eſſayer de

celui-là; je recélai mon deſſein; je m'efforçai même de me rendre plus utile, & attendis le jour où je ſaurois que Mad. Gourdan ſeroit à ſa maiſon. Elle y eut affaire quelque tems après ma ſcene avec maman; je courus chez elle le lendemain matin & lui fis part de ma vocation; elle m'avoit lorgnée depuis pluſieurs mois, à ce qu'elle m'a depuis aſſuré; elle me reçut avec joie, me careſſa, me donna des bonbons, me dit que je lui convenois fort; que j'étois d'une figure à faire fortune; mais qu'elle ne pouvoit me prendre ſans le conſentement de mes parens. Je me mis à pleurer & à lui expoſer que je n'oſerois jamais leur en parler. Alors, ſûre de ma diſcrétion; „ Eh bien dit-elle, vous avez „ raiſon, ne leur dites mot: je pars demain „ matin à onze heures, devancez-moi; trou„ vez-vous, comme par hazard, ſur ma route, „ je vous prendrai dans mon caroſſe & vous „ emmenerai à Paris. Du reſte, vous n'avez „ beſoin d'aucun paquet, vous ne manquerez „ de rien avec moi." Je la remerciai, l'embraſſai de tout mon cœur & exécutai de point en point ce qu'elle m'avoit preſcrit. Elle avoit pris de ſon côté, les précautions néceſſaires à ſa ſureté (1): elle avoit renvoyé ſon caroſſe à

(1) Madame Gourdan étoit d'autant plus intéreſſée à ne pas donner priſe ſur elle en cette circonſtance, que les magiſtrats avoient peut-être pour la premiere fois, à ſon occaſion, diſtingué deux genres de maquerelles; cel-

vuide ; elle avoit emprunté celui d'un prélat reſpectable qui étoit venu en ce lieu pour éviter le ſcandale ; elle s'étoit embarquée ſeule dedans ; elle m'avoit dépoſée au faubourg Saint-Laurent dans l'appartement d'un garde du corps, ſon ami, qui étoit à Verſailles ; là elle s'étoit miſe dans un fiacre & étoit rentrée chez elle de façon à ne laiſſer aucun veſtige de mon enlevement & à ſe ſouſtraire à toutes les recherches. Auſſi, quelque ſoupçon qu'eût mon pere, quelque diligence qu'il mît à me pourſuivre, il ne put rien découvrir, & n'a dû enſuite qu'au hazard ce qu'il n'avoit pu obtenir des plus hautes protections & de la police la plus vigilante ; mais ces pourſuites intriguerent ma conductrice au point qu'elle fut pluſieurs jours ſans oſer me faire venir chez elle, ſans venir ou oſer envoyer où j'étois : elle s'y rendit enfin un ſoir.

Cependant j'étois reſtée entre les mains de la gouvernante du garde du corps, duegne ſûre, qui m'avoit choyée de ſon mieux, m'avoit fait

---

les qui débauchent de jeunes perſonnes innocentes, & celles qui fourniſſent aux hommes ſeulement des filles déjà débauchées. Ses partiſans à la tournelle vouloient que la punition d'être promenée ſur un âne le viſage tourné du côté de la queue ne dût être infligé qu'aux premieres ; ou plutôt que la loi ne reconnût véritablement maquerelles que celles-là. C'eſt par cette tournure ſubtile que Mad. Gourdan a été ſouſtraite au châtiment Voilà ce que j'ai appris depuis que cette lettre eſt commencée.

manger & coucher avec elle, & m'avoit apparemment ſi bien viſitée durant mon ſommeil, qu'au moment où Mad. Gourdan parut, j'entendis qu'elle lui dit à l'oreille: „ Vous avez „ trouvé un Pérou dans cet enfant; elle eſt „ pucelle ſur mon honneur, ſi elle n'eſt pas „ vierge; mais elle a un clitoris diabolique; „ elle ſera plus propre aux femmes (1) qu'aux „ hommes; nos tribades renommées doivent „ vous payer cette acquiſition au poids de „ l'or."

Mad. Gourdan ayant vérifié le fait, écrivit ſur le champ à Mad. de Furiel, que vous connoiſſez ſans doute tous, au moins de réputation, pour la prévenir de ſa découverte (2). Celle-ci

---

(1) Mad. Gourdan eſt à toutes mains. Elle fournit des filles aux hommes & des hommes aux femmes: il paroît par là qu'elle produit auſſi aux tribades des *ſuccubes*. On appelle ainſi les patientes dans les combats amoureux de femme à femme.

(2) Mademoiſelle Sapho avoit conſervé copie de ce billet, & vous ſerez peut-être bien aiſe, Milord, d'avoir du ſtile de Mad. Gourdan.

Madame,

J'ai découvert pour vous un morceau de roi ou plutôt de reine, s'il s'en trouvoit quelqu'une qui eût votre goût dépravé; car je ne puis qualifier autrement une paſſion trop contraire à mes intérêts; mais je connois votre généroſité qui me fait paſſer par-deſſus la rigueur que je devrois vous tenir. Je vous avertis que j'ai à votre ſervice le plus beau clitoris de France, en outre une franche pucelle de quinze ans au plus; eſſayez-en, je m'en rapporte à vous, & ſuis perſuadée que vous ne croirez

m'envoya chercher avec la même diligence & me fit conduire à ſa petite maiſon. La femme de chambre qui étoit venue me prendre miſtérieuſement en brouette, me fit entrer d'abord dans une eſpece de chaumiere, enſorte que je crus être retournée au village ; nous traverſâmes enſuite une cour où, quoiqu'il y eût une porte charretiere, des écuries, des remiſes, je vis auſſi des étables, une laiterie, des poules, des dindons, des pigeons, ce qui s'accordoit aſſez à mon idée : je fus enfin détrompée quand on eut ouvert une petite porte & que j'apperçus un ſuperbe jardin de forme ovale, entouré de peupliers fort hauts qui en déroboient la vue à tous les voiſins. Au milieu étoit un pavillon oval auſſi, ſurmonté d'une ſtatue coloſſale, que j'ai ſu depuis être celle de la déeſſe *Veſta*. On y montoit par neuf degrès qui l'entouroient de toutes parts. Je trouvai d'abord un veſtibule éclairé de quatre torcheres : des deux côtés étoient deux

---

trop pouvoir m'en remercier. Au reſte, comme vous ne lui aurez pas fait grand tort, ſi elle ne vous convient pas, renvoyez-la moi, & ce ſera encore un pucelage excellent pour les meilleurs gourmets.

Je ſuis avec reſpect &c.

J'ai ſu depuis que Mad. Furiel avoit envoyé pour arrhes à Mad. Gourdan, un rouleau de 25 louis & enſuite le reſte de ma tradition fixée en tout à cent louis.

baſſins où des Nayades de leurs mamelles fournissoient de l'eau à volonté; à gauche étoit un billard, & à droite un cabinet de bains où l'on me fit arrêter. On m'apprit que je ne verrois point la maitreſſe du lieu que je n'euſſe reçu les préparations néceſſaires pour paroître en ſa préſence. En conſéquence, on commença par me baigner; on prit la meſure des premiers vêtemens que je devois avoir. Pendant le ſouper ma conductrice m'entretint uniquement de la dame à qui j'allois appartenir, de ſes charmes, de ſes graces, de ſes bontés, du bonheur dont je jouirois avec elle, du devouement abſolu que je lui devois. J'étois ſi étonnée, ſi étourdie des objets nouveaux qui me frappoient de toutes parts, que je ne dormis pas de la nuit.

Le lendemain on me mena chez le dentiſte de Mad. Furiel, qui viſita ma bouche, m'arrangea les dents, les nétoya, me donna d'une eau propre à rendre l'haleine douce & ſuave. Revenue, on me mit de nouveau dans le bain: après m'avoir eſſuyée légerement; on me fit les ongles des pieds & des mains; on m'enleva les corps, les durillons, les calloſités; on m'épila dans les endroits où des poils folets mal placés pouvoient rendre au tact la peau moins unie, on me peigna la toiſon que j'avois déjà ſuperbe, afin que dans les embraſſemens les touffes trop mêlées n'occaſionnaſſent pas de ces croiſemens douloureux, ſemblables aux plis de roſe qui fai-

ſoient crier les Sybarites (1). Deux jeunes filles de la jardiniere, accoutumées à cette fonction me nétoyerent les ouvertures, les oreilles, l'anus, la vulve; elles me pétrirent voluptueuſement toutes les jointures à la maniere des *Germains* (2) pour les rendre plus ſouples. Mon corps ainſi diſpoſé, on y répandit des eſſences à grands flots, puis on me fit la toilette ordinaire à toutes les femmes, on me coëffa avec un chignon très-lâche, des boucles ondoyantes ſur mes épaules & ſur mon ſein, quelques fleurs dans mes cheveux: enſuite on me paſſa une chemiſe faite dans le coſtume des tribades; c'eſt-à-dire ouverte par devant & par derriere depuis la ceinture juſqu'en bas; mais ſe croiſant & s'arrêtant avec des cordons: on me ceignit la gorge d'un corſet ſouple & léger; mon *intime* (3) & le jupon de ma robe pratiqués comme la chemiſe prêtoient la même facilité. On termina par m'ajuſter une polonaiſe d'un petit ſatin couleur de roſe dans laquelle j'étois faite à peindre. Par

(1) Cette façon de s'exprimer, Milord, vous paroîtra ſans doute peu naturelle de la part de Mlle Sapho; mais vous verrez par la ſuite qu'elle avoit reçu une grande éducation auprès de Mad. de Furiel; qu'elle avoit lu beaucoup de romans ſurtout, & que ſi elle s'étoit gâtée le cœur auprès d'elle, elle s'y étoit bien formé l'eſprit.

(2) Charlatan quelque tems à la mode ici, & qui prétendoit guérir ſes malades en leur pétriſſant les membres.

(3) Jupon fait de deux mouſſelines, appelé *intime* parce qu'il colle exactement ſur le corps.

mon caractere donné, vous jugez quelle dut être ma joie, quel raviſſement lorſque je me vis ainſi; j'étois embellie des trois quarts; je ne me reconnoiſſois pas moi-même; je n'avois pas encore éprouvé autant de plaiſir; car j'ignorois l'eſpece de celui qu'alloit me procurer Mad. de Furiel: Au ſurplus, quoique légerement vêtue, & au mois de mars où il fait encore froid, je n'en éprouvai aucun, je croyois être au printems; je nageois dans un air doux, continuellement entretenu tel par des tuyaux de chaleur qui régnoient tout le long des appartemens.

Quand Mad. de Furiel fut arrivée, on me conduiſit à elle par un couloir qui communiquoit du quartier où j'étois à un boudoir, où je la trouvai nonchalamment couchée ſur un large ſopha. Je vis une femme de 30 à 32 ans, brune de peau, haute en couleur, ayant de beaux yeux, les ſourcils très-noirs, la gorge ſuperbe, en embonpoint, & offrant quelque choſe d'homaſſe dans toute ſa perſonne. Dès qu'on m'annonça, elle lança ſur moi des regards paſſionnés, & s'écria: „ Mais on ne m'en a pas encore dit „ aſſez; elle eſt céleſte; puis radouciſſant la „ voix, approchez mon enfant, venez vous „ aſſeoir à côté de moi. Eh bien! comment „ vous trouvez-vous ici? Vous y plairez-vous? „ Cette maiſon, ce jardin, ces meubles, ces „ bijoux, tout cela ſera pour vous; ces femmes „ ſeront vos ſervantes, & moi je veux être „ votre maman. En échange de tant de cho-

„ ſes, de ſoins & d'amour, je ne vous de-
„ mande que de m'aimer un peu. Allons, dites
„ moi: vous ſentez-vous diſpoſée? Venez me
„ baiſer ..." Sans proférer une parole, & péné-
trée de reconnoiſſance, je me jette à ſon col & l'embraſſe. „ Oh! mais petite imbécile, ce n'eſt
„ pas comme-cela qu'on s'y prend, voyez ces
„ colombes qui ſe béquetent amoureuſement."
Elle me fait en même tems lever les yeux vers le ceintre de la niche où nous étions, garni d'une guirlande de fleurs en ſculpture, où étoit en effet ſuſpendue cette couple laſcive, ſimbole de la tribaderie. „ Suivons un ſi charmant exemple:"
Et en même tems elle me darde ſa langue dans la bouche. J'éprouve une ſenſation inconnue qui me porte à lui en faire autant; bientôt elle gliſſe ſa main dans mon ſein & s'écrie de nouveau: „ Les jolis tétins; comme ils ſont durs;
„ c'eſt du marbre, on voit bien qu'aucun homme
„ ne les a ſouillés de ſes vilains attouchemens,
en même tems elle chatouille légerement le bout & veut que je lui rende le plaiſir que je reçois; puis de la main gauche déliant mes rubans, mes cordons de derriere: „ Et ce petit
„ cul, a-t-il eu ſouvent le fouet? Je parie qu'on
„ ne le lui a pas donné comme moi?" Puis elle m'applique de légeres claques au bas des feſſes près le centre du plaiſir, qui ſervent à irriter ma lubricité; alors, elle me renverſe ſur le dos, & s'ouvrant un paſſage en avant, elle entre en admiration pour la troiſieme fois.

„ Ah! le magnifique clitoris! Sapho n'en eut „ pas un plus beau; tu ſeras ma Sapho." Ce ne fut plus qu'une fureur convulſive des deux parts que je ne pourrois décrire; après une heure de combats, de jouiſſance irritant mes deſirs ſans les ſatisfaire, Mad. de Furiel, qui vouloit me réſerver pour la nuit, ſonna. Deux femmes de chambre vinrent nous laver, nous parfumer & nous ſoupâmes délicieuſement.

Pendant le repas elle m'apprit que cette petite maiſon qui lui appartenoit, étoit en quelque ſorte devenue ſacrée par ſon uſage; qu'on l'avoit convertie en un temple de *Veſta*, regardée comme la fondatrice de la ſecte *Anandryne* (1), ou des tribades, ainſi qu'on les appelle vulgairement.

„ Une tribade, me dit-elle, eſt une jeune pucelle qui n'ayant eu aucun commerce avec l'homme, & convaincue de l'excellence de ſon ſexe, trouve dans lui la vraie volupté, la volupte pure, s'y voue toute entiere & renonce à l'autre ſexe auſſi perfide que ſéduiſant. C'eſt encore une femme de tout âge qui pour la propagation du genre humain ayant rempli le vœu de la nature & de l'état, revient de ſon erreur, déteſte, abjure des plaiſirs groſſiers & ſe livre à former des éleves à la déeſſe."

---

(1) Mlle Sapho ne put me rendre raiſon de l'étimologie de ce mot, que je crois venir du grec, & qui veut dire en françois *Anti-homme*.

„ Au reſte, n'eſt pas admis qui veut dans nôtre ſociété. Il y a, comme dans toutes, des épreuves pour les poſtulantes. Celles pour les femmes que je ne puis vous révéler (1) ſont ſurtout très-pénibles, & ſur dix il en eſt à peine une qui ne ſuccombe pas. Quant aux filles, ce ſont les meres qui en jugent dans l'intimité de leur commerce, qui ſe les attachent & qui en répondent. Vous m'avez déjà paru digne d'être initiée à nos miſteres; j'eſpere que cette nuit me confirmera dans la bonne opinion que j'ai conçue de vous, & que nous menerons longtems enſemble une vie innocente & voluptueuſe."

---

(1) Mlle. Sapho nous dit que depuis elle avoit ſu en quoi conſiſtoit ce genre d'épreuves & nous l'apprit.

On enferme la poſtulante dans un boudoir où eſt une ſtatue de Priape dans toute ſon énergie; on y voit pluſieurs groupes d'accouplemens d'hommes & de femmes offrant les attitudes les plus variées & les plus luxurieuſes. Les murs peints à freſque ne préſentent que des images du même genre, que des membres virils de toutes parts: des livres, des porte-feuilles, des eſtampes analogues, ſe trouvent ſur une table.

Au pied de la ſtatue eſt un réchaud, dont le feu & la flamme ne ſont entretenus que de matieres ſi légeres & ſi combuſtibles, que pour peu que la poſtulante ait une minute de diſtraction, elle court riſque de laiſſer s'éteindre le feu, ſans pouvoir le rallumer; enſorte que lorſqu'on vient la chercher, on voit ſi elle n'a point reçu d'émotion forte qui indique encore en elle du penchant pour la fornication à laquelle elle doit renoncer.

Ces épreuves, au ſurplus, durent trois jours de ſuite pendant trois heures.

„ Rien ne vous manquera; je m'en vais vous faire faire des robes, des ajuſtemens, des chapeaux; vous acheter des diamans, des bijoux; vous n'aurez qu'une ſeule privation ici; c'eſt qu'on ne voit point d'hommes, ils n'y peuvent entrer; je ne m'en ſers en rien, même pour le jardin; ce ſont des femmes robuſtes que j'ai formées à cette culture, & juſqu'à la taille des arbres: vous ne ſortirez qu'avec moi; je vous ferai voir ſucceſſivement les beautés de Paris; je vous menerai ſouvent au ſpectacle dans mes loges, aux bals, aux promenades."

„ Je veux former votre éducation, ce qui vous rendant plus aimable, vous ſauvera de l'ennui d'être ſouvent ſeule. Je vous ferai apprendre à lire, à écrire, à danſer, à chanter; j'ai des maitreſſes dans tous ces genres à ma diſpoſition; j'en ai dans les autres, à meſure que vos goûts ou vos talens ſe développeront."

Telle fut à peu près la converſation de Mad. de Furiel, qui précéda notre coucher, & qui ne fut interrompue de ma part que par des remercîmens, des embraſſades, des careſſes qui l'enchanterent & préluderent à d'autres plus intimes.

La nuit fut laborieuſe, mais ſi raviſſante pour moi, que fatiguée, haraſſée, épuiſée, le matin j'appettois encore. Mad. Furiel plus ſage, qui me réſervoit pour le grand jour de ma réception, ceſſa la premiere. Elle me fit apporter un conſommé, & avant de me quitter, ordonna qu'on prît de moi le plus grand ſoin. Elle m'envoya

ſucceſſivement ſa lingere, ſon ouvriere en robe, ſa marchande de modes, ſa marchande à la toilette & je ne tardai pas à être pourvue de tout ce qui m'étoit néceſſaire pour débuter avec éclat dans le monde. Ainſi revêtue des agrémens que le luxe & l'art pouvoient ajouter à mes attraits, je fus conduite à l'opéra par ma protectrice, qui reçut de ſes conſœurs des complimens ſans fin. Qu'ant aux hommes, j'entendois qu'ils diſoient dans les corridors, lorſque je paſſai pour m'en aller: *Mad. de Furiel a de la chair fraîche; c'eſt du neuf vraiment; quel dommage que cela tombe en de ſi mauvaiſes mains.* Elle affectoit de me parler pour que je n'entendiſſe pas ces exclamations & m'entraîna bien vîte dans ſon caroſſe.

Le jour de mon initiation aux miſteres de la ſecte *Anandrine* avoit été fixé au lendemain, & j'y fus admiſe en effet avec tous les honneurs. Cette cérémonie extraordinaire étoit trop frappante pour ne m'en être pas reſſouvenue dans ſes moindres détails, & certainement c'eſt l'épiſode le plus curieux de mon hiſtoire.

Au centre du temple eſt un ſalon oval, figure allégorique qu'on obſerve fréquemment en ces lieux; il s'éleve dans toute la hauteur du bâtiment & n'eſt éclairé que par un vitrage ſupérieur qui forme le ceintre & s'étend autour de la ſtatue dominant extérieurement, & dont je vous ai parlé. Lors des aſſemblées, il s'en détache une petite ſtatue, toujours repréſentant *Veſta*, de

la taille d'une femme ordinaire ; elle deſcend majeſtueuſement les pieds poſés ſur un globe, au milieu de l'aſſemblée, comme pour y préſider ; à une certaine diſtance on décroche la verge de fer qui la ſoutient ; elle reſte ainſi ſuſpendue en l'air (1), ſans que cette merveille à laquelle on eſt accoutumé, effraie perſonne.

Autour de ce ſanctuaire de la déeſſe regne un corridor étroit où ſe promenent pendant l'aſſemblée deux tribades qui gardent exactement toutes les portes & avenues. La ſeule entrée eſt par le milieu où ſe préſente une porte à deux battans ; du côté oppoſé ſe voit un marbre noir où ſont gravés en lettres d'or des vers dont je vous ferai bientôt le récit : à chacune des extrémités de l'ovale eſt une eſpece de petit autel qui ſert de poële, qu'allument & entretiennent en dehors les gardiennes. Sur l'autel à droite en entrant eſt le buſte de Sapho, comme la plus ancienne & la plus connue des Tribades ; l'autel

à

(1) Il y a grande apparence, Milord, que cette ſtatue & le globe ſont creux & remplis d'un air plus léger que celui de l'atmosphere du ſalon, enſorte qu'ils ſont dans un parfait équilibre. Voilà comme d'habiles phiſiciens préſens à ce récit expliquerent ce prodige qui tient beaucoup du roman. Ils citent même l'ouvrage d'un pere Joſeph Galien, dominicain, ancien profeſſeur de philoſophie & de théologie dans l'univerſité d'Avignon qui en 1755 a publié *l'art de naviger dans les airs*, établi ſur des principes de phiſique & de géometrie.

à gauche, vacant jusque-là, devoit recevoir le buste de Mlle d'Eon, cette fille la plus illustre entre les modernes, la plus digne de figurer dans la secte *Anandrine*; mais il n'étoit point encore achevé, & l'on attendoit qu'il sortît du cizeau du voluptueux Houdon. Autour, & de distance en distance, on a placé sur autant de gaines les bustes des belles filles grecques chantées par Sapho comme ses compagnes. Au bas se lisent les noms de *Thelesyle*, *Amythone*, *Cydno*, *Megarre*, *Pyrrine*, *Andromede*, *Cyrine*, &c. Au milieu s'éleve un lit en forme de corbeille à deux chevets, où reposent la présidente & son éleve; autour du salon des carreaux à la turque garnis de coussins où siegent en regard & les jambes entrelacées chaque couple composée d'une mere & d'une novice, ou en termes mistiques *de l'incube* & *la succube*. Les murs sont recouverts d'une sculpture supérieurement travaillée, où le cizeau a retracé en cent endroits, avec une précision unique, les diverses parties secretes de la femme, telles qu'elles sont décrites dans le tableau de *l'amour conjugal*, dans *l'histoire naturelle* de M. de Buffon & dans les plus habiles naturalistes. Voilà une exacte description du sanctuaire dont je crois n'avoir rien omis; voici maintenant celle de ma réception.

Toutes les tribades en place & dans leurs habits de cérémonie, c'est-à-dire les meres avec une lévite couleur de feu & une ceinture bleue, les novices en lévite blanche avec une ceinture

couleur de roſe, du reſte la tunique ou chemiſe, & les jupons fendus & recouverts, on vint nous avertir Mad. de Furiel & moi que l'on étoit prêt à nous recevoir; c'eſt la fonction d'une des tribades gardiennes. Mad. de Furiel étoit déjà dans ſon coſtume; moi j'étois au contraire très-parée & dans l'habit le plus mondain.

En entrant je vis le feu ſacré conſiſtant en une flamme vive & odorante s'élançant d'un réchaud d'or, toujours prête à diſparoître & toujours rallumée par les aromates pulvériſées qu'y jettent ſans interruption la couple chargée de cette fonction extrêmement pénible par l'attention continuelle qu'elle exige. Arrivée aux pieds de la préſidente, qui étoit Mademoiſelle Raucourt (1), Mad. Furiel dit: „ Belle préſidente & vous „ cheres compagnes, voici une poſtulante: elle „ me paroît avoir toutes les qualités requiſes. „ Elle n'a jamais connu d'homme, elle eſt mer„ veilleuſement bien conformée & dans les „ eſſais que j'en ai faits, je l'ai reconnue pleine „ de ferveur & de zele: je demande qu'elle „ ſoit admiſe parmi nous ſous le nom de *Sapho*." Après ces mots nous nous retirâmes pour laiſſer délibérer. Au bout de quelques minutes l'une des deux gardiennes vint m'apprendre que j'avois été par acclamation admiſe à l'épreuve. Elle me deshabilla, me mit abſolument nue, me

(1) Célebre actrice de la comédie françoiſe.

donna une paire de mules ou de ſouliers plats, m'enveloppa d'un ſimple peignoir, & me ramena de la ſorte dans l'aſſemblée où la préſidente ayant deſcendu de la corbeille avec ſon éleve, on m'y étendit & me retira le peignoir. Cet état, au milieu de tant de témoins, me parut inſupportable, & je fretillois de toutes les manieres pour me ſouſtraire aux regards, ce qui eſt l'objet de l'inſtitution, afin qu'aucun charme n'échappe à l'examen: d'ailleurs, dit un de nos plus aimables poëtes (1).

L'embarras de paroître nue fait l'attrait de la nudité.

C'eſt ici le moment de vous apprendre quels ſont ces vers que je vous ai promis & que vous attendez à coup ſûr avec impatience: ils contiennent une énumération détaillée de tous les charmes qui conſtituent une femme parfaitement belle, & ces charmes y ſont calculés au nombre de trente. On ne dit point au reſte le nom de leur auteur, qui certainement n'étoit pas du ſexe, & tribade du moins. Il n'eſt qu'un philoſophe froid, capable d'analiſer ainſi la beauté. Au reſte, ces vers, très-originaux dans leur genre, ne m'ont point échappé de la tête. Les voilà (2).

---

(1) Le cardinal de Bernis dans ſes quatre ſaiſons ou quatre parties du jour.

(2) Je crois, Milord, ces vers imités ou paraphraſés d'un poëte latin appelé Jean de Nevizan qui vivoit au

Que celle prétendant à l'honneur d'être belle,
De reproduire en ſoi le ſuperbe modele
D'Hélene qui jadis embraſa l'univers,
Etale en ſa faveur trente charmes divers!
Que la couvrant trois fois chacun par intervale
Et le blanc & le noir & le rouge mêlés
Offrent autant de fois aux yeux émerveillés,
D'une même couleur la nuance inégale.
Puis que neuf fois envers ce chef d'œuvre d'amour
La nature prodigue, avare tour à tour,
Dans l'extrême oppoſé, d'une main toujours ſûre
De ſes dimenſions lui trace la meſure;
Trois petits riens encore, elle aura dans ſes traits,
D'un enſemble divin les contraſtes parfaits.

---

16e. Siecle & a compoſé un poëme intitulé *Sylva nuptialis.* Voici le morceau original que vous ſerez ſans doute bien aiſe de comparer.

*Triginta hæc habeat quæ vult formoſa videri*
*Fœmina! ſic Helenam fama fuiſſe refert.*
*Alba tria & totidem nigra; & tria rubra puellæ*
*Tres habeat longas res, totidemque breves.*
*Tres craſſas, totidem graciles, tria ſtricta, tot amplæ;*
*Sint ibidem huic formæ, ſint quoque parva tria.*
*Alba cutis, nivei dentes, albique capilli:*
*Nigri oculi, cunnus, nigra ſupercilia,*
*Labia, genæ atque ungues rubri. Sit corpore longa,*
*Et longi crines; ſit quoque longa manus.*
*Sintque breves dentes, auris, pes, pectora lata,*
*Et clunes; diſtent ipſa ſupercilia,*
*Cunnus & os ſtrictum; ſtringunt ubi ſingula ſtricta.*
*Sint Venter, cunnus, vulvaque turgidula.*
*Subtiles digiti, crines & labra puellis,*
*Parvus ſit nazus, parva mamilla, caput.*
*Cum nullæ aut raræ ſint hæc, formoſa vocari,*
*Rara puella poteſt, nulla puella poteſt.*

Que ſes cheveux ſoient blonds, ſes dents comme l'ivoire,
Que ſa peau d'un lys pur ſurpaſſe la fraîcheur;
Tel que l'œil, les ſourcils, mais de couleur plus noire,
Que ſon poil des entours releve la blancheur.
Qu'elle ait l'ongle, la joue & la levre vermeille.
La chevelure longue & la taille & la main;
Ses dents, ſes pieds ſoient courts ainſi que ſon oreille;
Elevé ſoit ſon front, étendu ſoit ſon ſein:
Que la nimphe ſurtout aux feſſes rebondies,
Préſente aux amateurs formes bien arrondies:
Qu'à la chute des reins, l'amant ſans la bleſſer,
Puiſſe de ſes deux mains fortement l'enlacer,
Que ſa bouche mignone & d'augure infaillible,
Annonce du plaiſir l'accès étroit pénible.
Que l'anus, que la vulve & le ventre aſſortis,
Soient doucement gonflés & jamais applatis.
Un petit nez plaît fort, une tête petite.
Un tétin repouſſant le baiſer qu'il invite;
Cheveux fins, levre mince, & doigts fort délicats
Complettent ce beau tout qu'on ne rencontre pas.

C'eſt d'après ce tableau de comparaiſon qu'on procede à l'examen, mais comme depuis Héléne, il ne s'eſt point trouvé de femme qui ait réuni ces trente grains de beauté, on eſt convenu qu'il ſuffiroit d'en avoir plus de la moitié, c'eſt-à-dire au moins ſeize. Chaque couple vient ſucceſſivement à la diſcuſſion & donne ſa voix à l'oreille de la préſidente qui les compte & prononce. Toutes furent en ma faveur, & après avoir reçu ſucceſſivement l'accolade par un baiſer à la florentine, je fus ramenée, & l'on me donna le vêtement de novice dans lequel je reparus avec Mad. de Furiel. Alors, me jetant aux pieds de la préſidente, je prêtai entre-

ſes mains le ſerment de renoncer au commerce des hommes & de ne rien révéler des miſteres de l'aſſemblée; puis elle ſépara en deux moitiés un anneau d'or ſur chacune desquelles Mad. de Furiel & moi écrivîmes reſpectivement notre nom avec un poinçon; elle rejoignit les deux parties en ſigne de l'union qui devoit régner entre mon inſtitutrice & moi, & me mit cet anneau au doigt annulaire de la main gauche. Après cette cérémonie, nous fûmes prendre notre place ſur le carreau qui nous étoit deſtiné afin d'entendre le diſcours de vêture que devoit, ſuivant l'uſage, m'adreſſer la préſidente: je ſupprime ce diſcours trop long pour vous être lu ici; car j'en ai conſervé la copie (1), & puis la communiquer à ceux qui voudront connoître cette piece d'éloquence unique.

Après le diſcours, la déeſſe remonta & diſparut; l'on retira les poſtes, les gardiennes, les *Thuriferes* (2): on laiſſa s'éteindre le feu & l'on paſſa au banquet dans le veſtibule. Cependant les profanes ne pouvoient y venir pour

---

(1) Je ne manquai pas de demander à Mlle. Sapho, cette piece afin de juger ſi elle méritoit de vous être envoyée; mais elle n'a jamais pu la retrouver: pour m'en dédommager, elle ma procuré un autre diſcours prononcé dans les mêmes circonſtances & par le même orateur pour *Mlle Aurore*, nouvelle acquiſition qu'a fait cette année Mad. de Furiel.

(2) Mot pris de la lithurgie ſacrée: on appelle ainſi les enfans de chœur qui portent l'encens.

ſervir, & l'on paſſoit les uſtenciles de tables, les plats, les vins &c. par des tours ou les novices les prenoient & faiſoient le ſervice. Au deſſert l'on but les vins les plus exquis, ſurtout des vins grecs; on chanta les chanſons les plus gaies & les plus voluptueuſes, la plupart tirées des opuſcules de Sapho; enfin quand toutes les tribades furent en humeur & ne purent plus ſe contenir, on rétablit les poſtes; on ralluma le feu, & l'on paſſa dans le ſanctuaire pour en célébrer les grands miſteres, faire des libations à la déeſſe, c'eſt-à-dire qu'alors commença une véritable orgie... Ici, Milord, j'interromps la narration de l'hiſtorienne & j'étends un voile ſur les tableaux dégoûtans qu'elle nous préſenta. Je laiſſe courir votre imagination qui certainement vous les retracera d'un pinceau plus délicat & plus voluptueux. Je vous ajouterai ſeulement que dans cette académie de lubricité, il y a auſſi un prix fondé, car il en faut partout; que ce prix eſt une médaille d'or, où d'un côté eſt repréſentée la déeſſe Veſta avec tous ſes attributs & de l'autre ſe gravent les effigies & les noms des deux héroïnes qui dans cette lutte générale ont le plus longtems ſoutenu les aſſaults amoureux, & que ce furent Madame de Furiel & Mlle Sapho qui remporterent le prix.

Ici la belle ceſſa & demanda du répit. Ce récit qui n'avoit point paru long, parce qu'il étoit fort intéreſſant, l'avoit fatiguée peut-être plus que ſa ſéance avec Mad. de Furiel; il étoit tard,

il étoit plus qu'heure de ſe mettre à table: il fallut interrompre, non ſans remettre à un autre jour la continuation; mais indéfiniment à cauſe des circonſtances qui ne permettoient pas aux convives de ſe raſſembler de ſitôt. Ainſi, je vous laiſſe dans l'attente de la ſuite, comme j'y ſuis moi-même, & ce ne ſera vraiſemblablement que pour l'année prochaine.

Paris ce 28 décembre 1778.

*Apologie de la ſecte Anandryne*, ou *Exhortation à une jeune tribade par Mlle. de Raucourt, prononcée le 28 mars* 1778.

*Femmes, recevez-moi dans votre ſein, je ſuis digne de vous.*

Ces paroles ſont tirées de la *ſeconde lettre aux femmes*, par Mlle d'Eon.

C'eſt ainſi que n'aguere s'écrioit celle dont vous voyez le buſte pour la premiere fois offert à vos hommages; cette fille l'honneur de ſon ſexe, la gloire du ſiecle, & par la réunion de ſes talens divers, peut-être la plus illuſtre qui ait jamais exiſté, qui exiſtera jamais; la plus digne ſurtout de figurer ici, d'occuper une préeminence que je ne dois qu'à l'indulgence de l'aſſemblée. Ce tendre épanchement, cet élan rapide, cette bouillante ardeur, ces mouvemens impé-

tueux qui ramenent Mlle d'Eon vers ſon ſexe, ſont d'autant plus honorables pour lui, que, traveſtie en homme dès le berceau, crue homme, éduquée en homme, ayant vécu continuellement avec des hommes, elle en a contracté les goûts, les allures, les habitudes; elle en a conquis, pour ainſi dire, tout les talens, tous les arts, toutes les vertus, ſans ſe ſouiller d'aucun de leur vices: inveſtie de leur corruption, elle a toujours conſervé la pureté de ſon origine. Au college, dans les feſtins, dans les parties de plaiſir les plus licencieuſes, à la cour, au milieu des camps, &, quelquefois obligée de partager ſa couche avec un ſexe étranger, elle a réſiſté à tant de tentations dangereuſes, & juſqu'à ce qu'elle pût avoir une compagne, trouvé en elle-même une jouiſſance préférable à celles dont l'attrait puiſſant l'aiguillonnoit ſans ceſſe. Graces vous en ſoient rendues, ô déeſſe auguſte qui préſidez à nos miſteres! & vous, ma chere enfant, à qui cette exhortation s'adreſſe principalement, puiſſiez-vous profiter d'un ſi grand exemple! échappée dès votre tendre jeuneſſe aux ſéductions des hommes, goûtez le bonheur de vous trouver réunie au ſein de vos pareilles, bonheur après lequel Mlle d'Eon, commandée par les circonſtances, à ſoupiré pendant ſi longtems en vain.

Au reſte, la ſecte anandryne n'eſt pas comme tant d'autres qui ne ſont fondées que ſur l'ignorance, l'aveuglement & la crédulité; plus on en

étudie l'hiſtoire & les progrès, plus on augmente pour elle de vénération, d'intérêt & d'attachement. Ainſi donc, je vous en ferai voir d'abord l'excellence; puis on pratique mal ce qu'on ne connoît pas bien : *la lettre tue & l'eſprit vivifie*; je veux augmenter votre zele en l'éclairant, en vous apprenant l'importance & l'étendue de vos devoirs: enfin, la récompenſe au bout du terme eſt ordinairement ce qui anime & ſoutient l'athlete dans la carriere; je vous en propoſe une non pas comme tant d'autres propre à ſatisfaire uniquement l'orgueil, l'avarice, la vanité, mais à remplir votre cœur tout entier; c'eſt le plaiſir. Je vous peindrai ceux que nous goûtons. Telle eſt la diviſion naturelle de ce diſcours.

O Veſta! divinité tutelaire de ces lieux, remplis-moi de ton feu ſacré; fais que mes paroles aillent ſe graver en traits de flamme dans le cœur de la novice qu'il s'agit d'initier à ton culte: puiſſe-t-elle s'écrier avec autant de ſincérité & d'ardeur que Mlle d'Eon. *Femmes recevez-moi dans votre ſein, je ſuis digne de vous*!

## Premiere Partie.

L'excellence d'une inſtitution ſe détermine principalement par ſon origine, par ſon objet, par ſes moyens, par ſes effets.

L'origine de la ſecte anandryne eſt auſſi an-

cienne que le monde; on ne peut douter de ſa nobleſſe, puiſqu'une déeſſe en fut la fondatrice, & qu'elle déeſſe! La plus chaſte, dont l'élément qui purifie tous les autres eſt le ſimbole. Quelque contraire que cette ſecte ſoit aux hommes, auteurs des loix, ils n'ont jamais oſé la proſcrire; même le plus ſage, le plus ſévere des légiſlateurs l'a autoriſée. Lycurgue, avoit établi à Lacédémone une école de tribaderie où les jeunes filles paroiſſoient nues, & dans ces jeux publics elle apprenoient les danſes, les attitudes, les approches, les enlacemens tendres & amoureux; les hommes aſſez téméraires pour y porter les regards étoient punis de mort. On retrouve cet art réduit en ſyſtême & décrit avec énergie dans les poéſies de Sapho, dont le nom ſeul réveille l'idée de ce que la Grece avoit de plus aimable & de plus enchanteur. A Rome la ſecte anandryne recevoit dans la perſonne des Veſtales des honneurs preſque divins. Si nous en croyons les voyageurs, elle s'eſt étendue dans les pays les plus éloignés, & les Chinoiſes ſont les plus fameuſes tribades de l'univers; enfin, cette ſecte s'eſt perpétuée ſans interruption juſqu'à nos jours; point d'état où elle ne ſoit tolérée, point de religion où elle n'exiſte, ſauf la juive & la muſulmane; chez les hébreux le célibat étoit odieux & les femmes frappées de ſtérilité étoient déshonorées; mais cette nation, toute terreſtre & groſſiere, n'avoit pour but que de *croître & de multiplier*, & les juifs devinrent un ſi vilain peu-

ple, que dieu fut obligé de le renier. Quant à la religion muſulmane, on peut regarder encore les ſérails qu'elle favoriſe comme une tribaderie mitigée.

Il eſt vrai que l'objet de cette inſtitution chez les Turcs eſt moins de propager le culte de notre déeſſe que d'exciter la brutalité du maître de tant de belles eſclaves renfermées enſemble pour ſes plaiſirs. On raconte que le grand-ſeigneur actuel, lorſqu'il veut procéder à la formation d'un héritier de l'empire, fait ainſi raſſembler toutes ſes femmes dans un vaſte ſalon du ſérail deſtiné à cet uſage & appelé par cette raiſon la *piece des Tours*. Les murs en ſont peints à freſque, & toutes les figures de femmes de grandeur naturelle y repréſentent les poſtures, les attitudes, les accouplemens & les grouppes les plus laſcifs. Les ſultanes ſe deshabillent nues, ſe mêlent, s'entrelacent, réaliſent & diverſifient ſous les yeux du deſpote blazé ces modeles qu'elles ſurpaſſent par leur agilité. Quand, l'imagination bien allumée par ce ſpectacle, il ſent ſe ranimer ſes feux engourdis, il paſſe dans le lit de la favorite préparée à le reçevoir & opere des merveilles. En Chine les vieux mandarins ſe ſervent du même ſecours, mais d'une maniere différente. Aux ordres de l'époux les actrices y ſont accouplées dans des hamacs à jour; là, mollement ſuſpendues, elles ſe balancent & s'agitent ſans avoir la peine de ſe remuer, & le paillard, les yeux ardens, ne perd rien de ces ſcenes lu-

briques, juſqu'à ce qu'il entre lui-même en action. En ce ſens, même chez les juifs maudits, la tribaderie fut introduite : ſans cet uſage, qu'auroit fait Salomon de ſes trois mille concubines? Et, ſuivant les anecdotes ſecretes de quelques rabbins plus véridiques, le roi prophete, le ſaint roi David ne ſe ſervoit des jeunes Sunamites qu'il mettoit dans ſon lit, que pour ranimer ſa chaleur prolifique en les faiſant tribader par deſſus ſon corps. Mais, il faut l'avouer, cette deſtination, ce mélange d'exercices mâles profanoit une ſi belle inſtitution. C'eſt en Grece, c'eſt à Rome, c'eſt en France, c'eſt dans tous les états catholiques qu'on en ſaiſit l'objet en grand & dans ſon véritable eſprit. Dans les ſéminaires de filles établis par Lycurgue, le vœu de virginité n'étoit pas perpétuel; mais elles s'y épuroient le cœur de bonne heure, & habitant uniquement entre elles juſqu'à ce qu'elles ſe mariaſſent, elles y contractoient une délicateſſe de ſenſations, après laquelle elles ſoupiroient encore même dans les bras de leurs époux, &, quittes de leur rôle qui les appeloit à la maternité, elles revenoient toujours à leurs premiers exercices. Rien de ſi beau, rien de ſi grand que l'inſtitution des Veſtales à Rome. Ce ſacerdoce s'y montroit dans l'appareil le plus auguſte: garde du Palladium, dépôt & entretien du feu ſacré, ſymbole de la conſervation de l'empire: quelles ſuperbes fonctions! Quel brillant deſtin! Nos monaſteres du ſexe dans l'Europe moderne,

émanation du college des Veſtales, en ſont le ſacerdoce perpétué ; mais n'en préſentent plus malheureuſement qu'une foible image par le mélange de pratiques minutieuſes & de formules puériles. D'un autre côté, les vierges n'y ſont point aſſujéties au ſervile méchaniſme de l'entretien d'un feu matériel ; leur rôle vraiment ſublime eſt de lever ſans ceſſe des mains pures vers le ciel pour en attirer les bénédictions ſur l'empire. Si leur ferveur s'éteint par une paſſion criminelle vers l'homme, dont la preuve ſont les ſuites trop palpables d'une défloration évidente, elles ne ſont pas punies de mort, mais ſubiſſent des peines canoniques plus terribles vu leur rafinement & leur durée. Comment donc, malgré les périls qui l'environnent, l'établiſſement s'eſt-il ſoutenu? Par ces moyens ſimples, faciles, efficaces, attrayants.

Une jeûne novice eſt-elle tourmentée d'un prurit libidineux de la vulve ? Elle a dans ſa propre organiſation de quoi l'appaiſer ſur le champ, la nature l'y conduit machinalement comme dans toutes les autres parties du corps où elle lui fait porter les doigts, afin par un agacement ſalutaire d'en ſupprimer ou ſuſpendre les démangeaiſons. Lorſque par cet exercice fréquent les conduits irrités & élargis ont beſoin de ſecours plus ſolides ou plus amples, elle les trouve dans preſque tout ce qui l'environne, dans les inſtrumens de ſes travaux, dans les uſtenciles de ſa chambre, dans ceux de ſa toi-

lette, dans ſes promenades & juſque dans les comeſtibles. Par une heureuſe confidence, ôſe-t-elle bientôt faire part de ſes découvertes à une camarade auſſi ingénue qu'elle? Toutes deux s'éclairent, s'aident réciproquement; elles s'attachent l'une à l'autre, elle ſe deviennent néceſſaires, elles ne peuvent plus s'en paſſer; elles ne font plus qu'une ame & qu'un corps. Alors la vie aſcétique leur paroît préférable à toutes les vanités du ſiecle; les haires, les cilices, ces inſtrumens de pénitence ſont convertis en inſtrumens de volupté; les jours de diſcipline générale & publique ſi effrayans pour les gens du monde, qui ne s'attachent qu'au nom, deviennent par ces accouplemens multipliés des orgies auſſi délicieuſes que les nôtres; car la flagellation eſt un puiſſant véhicule de lubricité, & c'eſt ſans doute des couvents que cet exercice eſt paſſé dans les écoles des courtiſannes, qui l'enſeignent à leurs éleves comme un agent victorieux propre à reſſuſciter au plaiſir les vieillards & les libertins anéantis.

Quoi qu'il en ſoit, doux art de la tribaderie! tes effets ſont tels que la nonette quitte pour toi, biens, amis, parens, pere, mere; qu'elle renonce aux propriétés les plus riches, aux jouiſſances les plus recherchées, aux affections les plus impérieuſes, les plus innées dans le cœur de l'homme, aux plaiſirs de l'hyménée ſi vantés, & qu'elle trouve dans toi la felicité ſuprême. Oh! que tes charmes ſont grands, que tes attraits

ſont puiſſans! puiſque tu diſſipes les ennuis du cloître, tu rends la ſolitude raviſſante, tu transformes cette priſon odieuſe en palais de Circé & d'Armide.

En voilà ſuffiſamment, ma chere fille, pour vous faire connoître l'excellence de la ſecte anandrine: je ne veux pas trop fatiguer votre attention: il eſt tems de vous en apprendre les devoirs, objet le plus eſſentiel de ce diſcours.

## Seconde Partie.

Point d'inſtitution humaine qui n'ait pour objet ou l'utilité ou l'agrément; qui ne procure des avantages, ou ne donne des jouiſſances: il en eſt qui réuniſſent les deux & c'eſt le comble de la perfection. Telle eſt ſans doute la ſecte anandryne, enviſagée ſous le point de vue ſublime où je vous l'ai préſentée dans la fondation du college des Veſtales & des colleges religieux du ſexe qui lui ont ſuccédé & ſont en honneur aujourd'hui dans notre rite. Il faut l'avouer, notre ſociété dont il s'agit en ce moment, ma chere fille, n'a pas ce degré de mérite; elle n'a pour principal & unique but que le plaiſir; mais, pour l'obtenir, il y a une marche, des moyens, des obligations, ou, pour tout dire en un mot, des devoirs à remplir: les uns tendent à la conſervation de la ſociété; car, ſans elle, les effets manqueroient; les autres à

en

en maintenir l'harmonie; car dans le trouble & le déſordre on ne jouit point, ou l'on jouit mal; les derniers à l'étendre & à la propager; car rien de bien fait, ſans ce goût, cette ferveur, ce zele qui, ſemblable à l'élément dont vous avez l'image ſous les yeux, toujours en activité, gagne & abſorbe tout ce qui l'environne. Reprenons & développons ces trois vérités; afin de vous les bien inculquer dans la mémoire & dans le cœur.

Hommage d'abord à la fondatrice de notre culte, à Veſta dont la ſtatue conſtamment préſente à nos aſſemblées & ſuſpendue ſur nos têtes eſt le garant de ſa protection toujours ſubſiſtante, de ſa vengeance toujours prête à éclater contre les prévarications & les infidélités. Invoquons-la ſouvent, non par de vaines prieres, mais par des ſacrifices & des libations. Point d'intempérie de langue, ſageſſe, réſerve à l'égard de ce qui ſe paſſe dans nos aſſemblées, diſcrétion, ſilence parfait ſur les miſteres de la déeſſe, pour ne point éveiller la jalouſie & l'envie; ſoumiſſion abſolue à ſes loix, qui vous ſeront expliquées, ſoit par celle occupant ma place dans les aſſemblées, ſoit par la mere aux ſoins de laquelle vous êtes confiée, & qui eſt chargée de vous diriger dans la vie privée; mais ſurtout guerre vive & déclarée, guerre perpétuelle aux ennemis de notre culte, à ce ſexe volage, trompeur & perfide, ligué contre nous, travaillant ſans relâche à détruire notre établiſſement, ſoit à force ou;

verte, soit sourdement, & dont les efforts & les ruses ne peuvent être repoussés que par le courage le plus intrépide, que par la vigilance la plus infatigable.

Au reste, il ne suffit pas qu'un édifice soit établi sur des fondemens solides & durables, qu'il soit écarté des élémens destructeurs, & défendu contre les dangers qui peuvent le menacer: il faut encore qu'il offre aux regards de belles proportions, un accord, un ensemble, le grand mérite des chef-d œuvres d'architecture; il en est de même de notre édifice moral. La tranquilité, l'union, la concorde, la paix en doivent faire le principal appui, l'éloge aux yeux des profanes; qu'ils ne voient en nous que des sœurs; ou plutôt qu'ils y admirent une grande famille où il n'y a d'autre hiérarchie que celle établie par la nature même pour sa conservation, & nécessaire à son régime. La bienfaisance envers tous les malheureux doit être un de nos caracteres distinctifs, une vertu découlant de nos mœurs douces & liantes, de notre cœur aimant par essence; mais, c'est à l'égard de nos consœurs, de nos éleves qu'elle doit se déployer. Communauté entiere de biens, qu'on ne distingue pas la pauvre de la riche; que celle-ci se plaise au contraire à faire oublier à celle-là qu'elle fut jamais dans l'indigence; lorsqu'elle la produit dans le monde, qu'on la remarque à l'éclat de ses vêtemens, à l'élégance de sa parure, à l'abondance de ses diamans & de

ſes bijoux, à la beauté de ſes courſiers, à la rapidité de ſon char; qu'en la voyant on la reconnoiſſe, on s'écrie : c'eſt une éleve de la ſecte anandryne, voilà ce que c'eſt que de ſacrifier à *Veſta*! C'eſt ainſi que vous en attirerez d'autres, que vous ferez germer dans le cœur de vos pareilles qui l'admireront, le deſir, en l'imitant, de jouir de ſon ſort.

Ce zele expanſif pour la propagation du culte de la déeſſe doit principalement dévorer une tribade véritable; elle voudroit que tout ſon ſexe, ſi c'étoit poſſible, participât au même bonheur qu'elle; du moins telles ſont toutes celles que j'enviſage ici & dont une énumeration rapide contribuera, ma chere fille, à votre édification plus que tout ce que je pourrois ajouter ſur cette matiere.

Vous voyez d'abord deux femmes de qualité philoſophes (1) s'arrachant à l'éclat & aux honneurs de la cour, aux attraits plus enchanteurs des hautes ſciences qu'elles cultivent avec tant de goût & de ſuccès, pour venir dans nos aſſemblées imiter la *ſimplicité de la colombe*, cet oiſeau ſi cher à Venus, ſi ardent dans ſes combats.

A côté d'elles eſt la femme d'un magiſtrat, ſinon célebre, au moins fameux pendant pluſieurs

(1) Mad. la ducheſſe de *Urbstex* & Mad. la Marquiſe de *Terracenda*.

années (1); mais qui dédaignant de s'associer à la renommée de son mari, s'arrachant aux caresses conjugales, aux délices de la maternité, s'est élevée au-dessus de tout respect humain, afin de se livrer avec plus de recueillement & sans relâche au culte de notre société & à ses travaux.

Sa voisine est une marquise (2) adorable, luttant avec elle d'enthousiasme pour la secte anandryne, bravant tous les préjugés, franchissant dans les brûlans accès de sa nimphomanie ce que les indévots à notre culte, appellent toutes les bienséances, toute honêteté publique, toute pudeur; comme le maître des dieux, subissant même quelquefois les métamorphoses les plus obscures (3) pour faire des prosélytes à la déesse.

Celle dont le front est ceint d'une double couronne de myrthes & de lauriers est la Melpomene moderne, l'honneur du théâtre françois (4), qui depuis près de trois lustres qu'elle s'en est retirée, y a laissé un vuide non encore rempli & peut-être irréparable. Aujourd'hui, char-

---

(1) M. de Furiel a été procureur général pendant toute la durée du parlement Maupeou & l'on peut se rappeler combien il a fait parler de lui.

(2) Mad. la marquise de *Téchul*.

(3) On a vu quelquefois Mad. de Téchul se travestir en femme de chambre, en coëffeuse, en cuisiniere, pour parvenir auprès des objets de sa passion.

(4) Mlle Clairon.

gée de l'inſtitution du fils d'un ſouverain (1), elle voit à ſes pieds les grands de cette cour; trop inſtruite par une longue expérience, par des maladies cruelles du danger du commerce des hommes, elle en dédaigne & les hommages & les ſoupirs; ſous prétexte de former ſon pupile, elle partage ſon tems entre le ſéjour de la Germanie & de cette capitale; elle vient ſe délaſſer de ſes importantes occupations dans notre ſein avec une ferveur toujours nouvelle.

Nous poſſédons encore ſa digne émule, la Melpomene de la ſcene lyrique (2), grande actrice; elle étoit en outre cantatrice délicieuſe, elle nous paſſionnoit par les accens de ſa voix enchantereſſe; eſprit enjoué & malin, elle répand avec autant de facilité que de graces les bons mots, les ſaillies, les ſarcasmes. Entourée de ce que la ville & la cour avoient de plus ſéduiſant, elle a ſuccombé à ſon tour; aujourd'hui c'eſt une brebis égarée rentrée au bercail de la déeſſe: dans la maturité de l'âge, elle cherche à faire oublier les égaremens de ſa jeuneſſe.

Vous paſſerois-je ſous ſilence, illuſtre étrangere (3), & l'amitié qui nous lie m'empêcheroit-elle de vous rendre juſtice, de publier comment vous avez préféré aux bienfaits, à l'amour d'un

---

(1) Un petit prince d'Allemagne, un margrave.
(2) Mlle. Arnould.
(3) Mlle. Souck Allemande.

prince, frere d'un grand roi (1) les affections plus douces & plus vives de votre ſexe? Vous avez repouſſé ſes embraſſemens auguſtes, pour mes embraſſemens.

Vous ne ſerez point oubliée, novice prématurée (2), qui, profitant des grands exemples qui vous étoient offerts, avez marché à pas de géant dans la carriere, & avant l'âge avez mérité de monter au premier degré.

Je crois, ſans amour-propre, pouvoir me citer après tant d'autres, & ne ſeroit-ce pas faire injure au choix de l'aſſemblée, ſi, nommée par elle pour la préſider, je m'avouois ſans talent & ſans capacité? On ſait le ſacrifice que je viens de faire tout récemment (3) pour me livrer toute entiere au penchant qui m'a toujours dominée & dont je fais gloire.

Tels ſont, ma chere fille, les grands modeles que vous avez à imiter: vous y ſerez encore mieux encouragée quand je vous aurai fait la peinture des plaiſirs qu'on goûte dans notre ſociété.

---

(1) Mlle. Souck étoit entretenue par un frere du roi de Pruſſe.

(2) Mlle. Julie, jeune tribade, formée par Mlle. Arnould & Mlle. Raucourt.

(3) Mlle. Raucourt venoit de quitter M. le marquis de Bievre, non ſans l'avoir plumé conſidérablement; il lui avoit aſſuré une rente viagere de 12000 liv. ce qui la faiſoit appeler par ce ſeigneur calembouriſte *l'ingrate Anaranthe.* (l'ingrate à ma rente.)

## TROISIEME PARTIE.

Par la malheureuſe condition de l'eſpece humaine, nos plaiſirs ſont pour l'ordinaire paſſagers & trompeurs; ils ſont au moins futiles, vains & courts. On les pourſuit, on les obtient avec peine; on en jouit avec inquiétude, & ils entraînent le plus ſouvent après eux des ſuites funeſtes. A ces caracteres on reconnoît principalement ceux que l'on goûte dans l'union des deux ſexes. Il n'en eſt pas de même des plaiſirs de femme à femme; ils ſont vrais, purs, durables & ſans remords. On ne peut nier qu'un penchant violent n'entraîne un ſexe vers l'autre; il eſt néceſſaire même à la réproduction des deux, & ſans ce fatal inſtinct, qu'elle femme de ſang froid pourroit ſe livrer à ce plaiſir qui commence par la douleur, le ſang & le carnage; qui eſt bientôt ſuivi des anxiétés, des dégoûts, des incommodités d'une groſſeſſe de neuf mois, qui ſe termine enfin par un accouchement laborieux dont les ſouffrances ſont la meſure, & le point de comparaiſon de celles dont on ne peut calculer ou exprimer l'excès; qui vous tient pendant ſix ſemaines en danger de mort & quelquefois eſt ſuivi durant toute une longue vie de maux cruels & incurables. Cela peut-il s'appeler jouir? Eſt-ce là un plaiſir vrai? Au contraire, dans l'intimité de femme à femme nuls préliminaires effrayans & pénibles, tout eſt jouiſſance; chaque jour, chaque heure, chaque minute cet

attachement ſe renouvelle ſans inconvénient: ce ſont des flots d'amour qui ſe ſuccedent comme ceux de l'onde ſans jamais ſe tarir, ou, s'il faut s'arrêter dans ce délicieux exercice, parce que tout a un terme & qu'à la fin le phyſique ceſſe de répondre aux épanchemens de deux ames ſi étroitement unies, on ſe quitte à regret, on ſe recherche; on ſe retrouve, on recommence avec une ardeur nouvelle, loin d'être affoibli, irrité par l'inaction.

Les plaiſirs de femme à femme ſont non-ſeulement vrais, mais encore purs & ſans mélange. Indépendamment des maux phyſiques, précédant, accompagnant & ſuivant les plaiſirs de cette eſpece entre homme & femme, d'où l'on peut leur refuſer juſtement la qualification de vrais, il eſt des maux que j'appelle moraux, parce qu'ils affectent l'ame ſpécialement, qui troublent & empoiſonnent ces jouiſſances. Je ne parle pas des combats continuels impoſés dans nos mœurs à une jeune fille pour recéler, diſſimuler ſa paſſion, pour repouſſer les careſſes d'un homme aimable qu'elle provoqueroit, qu'elle agaceroit, entre les bras de qui elle ſe précipiteroit ſi elle cédoit à l'impulſion de ſon cœur. Je ſuppoſe, ce qui n'arrive que trop fréquemment, qu'elle ait ſuccombé, la voilà dans les raviſſemens, dans les extaſes; ne faut-il pas qu'elle s'y ſouſtraie, qu'elle uſe de ſtratagême afin d'éviter la fin même de la nature, la conception. Si elle s'oublie une ſeconde, il eſt trop tard, elle

porte

porte dans ſon propre ſein le témoin de ſa faute, un accuſateur qui la confond. Que de ſoins, que d'inquiétudes, que de tourmens ſi elle veut dérober ce fatal miſtere, & faſſe le ciel, qu'afin d'éviter le deshonneur, elle ne ſoit pas forcée de recourir au plus affreux des crimes!

Je ſais que dans l'hyménée ces inconvéniens ſont ſupprimés; mais il en entraîne d'autres: le plus grand & le plus inévitable, c'eſt le dégoût du mari: la facilité, la répétition de la jouiſſance de l'objet le plus enchanteur, raſſaſient l'homme à la longue, à plus forte raiſon quand il eſt époux, c'eſt-à-dire attaché par un lien indiſſoluble, & que le plaiſir eſt pour lui un devoir. C'eſt ce qu'avouoit un de nos agréables (1) les plus vantés, qui croyoit ne perſifler qu'en petit maître & parloit en philoſophe. Poſſeſſeur d'une femme, au printems de l'âge, réuniſſant tous les attraits, toutes les graces, tous les talens, toutes les vertus, l'orſqu'on lui reprochoit de la délaiſſer pour des proſtituées il répondoit: *Rien de plus vrai, mais elle eſt ma femme.*

Sans doute il eſt des conſolateurs & des conſolations pour une pareille Ariadne; les plaiſirs furtifs & défendus n'en ſont que plus attrayans, encore faut-il que le mari ne ſoit pas un de ces *eunuques au milieu du ſérail, n'y faiſant rien &*

(1) M. de Monville.

*nuiſant à qui veut faire* (1), que la jalouſie ne s'en mêle pas, autrement c'eſt un enfer. Cette paſſion peut exiſter auſſi entre tribades, elle eſt même inſéparable de l'amour; mais quelle différence, puiſqu'elle ne ſert chez nous qu'à l'aiguiſer & tourne preſque toujours au profit de la jouiſſance! Oui, c'eſt ce ſentiment qui donne à nos plaiſirs une ſolidité, une durée dont ceux des hommes ne ſont pas ſuſceptibles.

En effet, imaginons la femme la plus chérie & la mieux fêtée de ſon époux ou plutôt de ſon amant? A chaque careſſe qu'elle en reçoit, elle doit craindre que ce ne ſoit la derniere, au moins y eſt-elle un acheminement? Les baiſers décolorent le viſage, les attouchemens flétriſſent la gorge, le ventre perd ſon élaſticité par les groſſeſſes; les charmes ſecrets ſe délâbrent par l'enfantement. Par quelle reſſource la beauté ainſi dégénérée rappellera-t-elle l'homme qui la fuit? Je me trompe, il lui eſt toujours attaché; il n'a point ceſſé de l'aimer, le cœur brûle encore pour elle; mais la nature s'y refuſe, elle eſt dans la langueur, dans la froideur, dans l'engourdiſſement; tout l'hommage qu'il peut rendre à ſon amante, c'eſt de ne lui être

(1) C'eſt un eunuque au milieu du ſérail,
Qui n'y fait rien & nuit à qui veut faire.
Tout le monde connoît l'épigramme de Piron qui finit ainſi.

point infidele; c'eſt de ne point chercher à retrouver ailleurs ſes facultés. Cruel état pour tous deux! Perſpective affligeante pour l'amour propre d'un femme, qui, ſeule, quand je ne connoîtrois pas les caprices, la fauſſeté, les trahiſons, les noirceurs des hommes, me feroit renoncer à jamais à leur commerce.

Chez les tribades point de ces contradictions entre les ſentimens & les facultés: l'ame & le corps marchent enſemble; l'une ne s'élance pas d'un côté, tandis que l'autre ſe porte ailleurs. La puiſſance ſuit toujours le deſir. De là ſans doute, ſans approfondir davantage, la cauſe de notre conſtance: recevant & donnant toujours du plaiſir, pourquoi changer? Car, il faut l'avouer, & être juſte: l'inconſtance découle de la conſtitution, de l'eſſence même de l'individu viril. Il eſt ſouvent néceſſité de quitter: la diverſité des objets lui eſt d'une reſſource infinie: il double, il triple, il quadruple, il décuple ſes forces: il fait avec dix femmes ce qu'il lui ſeroit impoſſible de faire avec une. Cependant il foiblit inſenſiblement, l'âge le mine & l'uſe: il n'en eſt pas de même de la tribade chez qui la nymphomanie s'accroit en vieilliſſant: c'eſt une fureur, elle devient alors de *ſucube incube*, c'eſt-à-dire de patiente, agente. Elle monte au garde de mere & forme une éleve à ſon tour. Ce choix mérite beaucoup de ſoin; eſt-il fait, a-t-elle trouvé l'objet qui lui convient, cette autre moitié d'elle-même à laquelle elle s'unit

bientôt par ſympathie, elle ne l'abandonne plus; elle veille ſur elle avec une jalouſie douce & inquiete que donne la crainte de perdre un bien unique & précieux, & qui tient plutôt de la tendreſſe maternelle que de cette paſſion effrénée des hommes. Auſſi ce ſentiment chez une Tribade, bien loin de lui éloigner ſon éleve, la lui attache de plus en plus & rend leur amour imperturbable; mais des plaiſirs ainſi continués ſont encore ſans aucuns remords, & c'eſt là le comble de la félicité. Comment en aurions nous? Le plaiſir de la tribaderie nous eſt inſpiré par la nature; il n'offenſe point les loix; il eſt la ſauve-garde de la vertu des filles & des veuves; il augmente nos charmes, il les entretient, il les conſerve, il en prolonge la durée; il eſt la conſolation de notre vieilleſſe; il ſeme enfin également de roſes ſans épines & le commencement & le milieu & la fin de notre carriere. Quel autre plaiſir peut être aſſimilé à celui-là! Hâtez-vous, ma chere fille, de le goûter; puiſſiez-vous après l'avoir reçu longtems, long tems le communiquer auſſi, & toujours répéter avec le même goût: *Femmes conſervez-moi dans votre ſein, je ſuis digne de vous.*

## LETTRE XI.

*Sur l'égliſe de Saint-Sulpice, ſur la reſtauration de la chapelle de la Vierge, ſur le peintre Greuze & ſur quelques-uns de ſes ouvrages.*

*4 Janvier 1779.*

QUOIQUE par goût, Milord, je ne fréquente pas beaucoup les égliſes de cette capitale; cependant j'y ſuis quelquefois entraîné par complaiſance pour des dames qui m'obligent de les y accompagner. Ce tour vient de m'arriver à la fin de l'année derniere, où j'ai aſſiſté à la meſſe de minuit, ſuivant un rite antique de la religion catholique, & qui remonte ſans doute juſqu'à la primitive égliſe. Le jour de Noël on commence à célébrer le ſaint ſacrifice dès la nuit. La rareté d'une pareille cérémonie, qui ne revient qu'une fois par an, en forme un ſpectacle très-couru. Il attire non-ſeulement la foule des fideles, mais les curieux & les indévots. Certaines égliſes ſont renommées pour la richeſſe de leur décoration, pour la nobleſſe & la pompe avec leſquelles on y officie; il en eſt où un virtuoſe fameux vient toucher de l'orgue & traîne à ſa ſuite tous les amateurs: dans les couvens de filles, c'eſt communément une muſique douce & recueillie qui enchante; enfin partout on recherche les jolies femmes qui y viennent.

étaler leur mondanité. L'occaſion me conduiſit à Saint-Sulpice; je connoiſſois déjà ce magnifique édifice, comme tous les grands monumens de Paris; mais je ne l'avois pas encore vu avec cet appareil & cette immenſité de gens de qualité & de peuple, coup d'œil déjà très-impoſant. La chapelle de la vierge nouvellement reſtaurée me frappa ſurtout: l'éclat des lumieres lui donnoit un brillant incroyable & je crus être dans un palais de fées, ou, pour me rapprocher davantage de la circonſtance, dans la Jéruſalem céleſte. Ne pouvant dans ce moment viſiter à mon aiſe cette chapelle, & avec tout le détail qu'elle exige, je me propoſai d'y retourner dans un tems de repos, & c'eſt ce que je viens de faire. Je vous connois trop ami des arts pour ne pas vous en donner une notice.

Autrefois, Milord, durant votre ſéjour dans cette capitale, il n'eſt pas que vous n'ayez entendu parler de Saint-Sulpice, qu'on ne vous ait invité à voir cette ſuperbe baſilique commencée depuis près d'un demi-ſiecle (1): alors ſans doute, elle étoit déjà debout, au moins dans ſes maſſes principales & méritoit l'attention des connoiſſeurs. En effet, moins vaſte que Notre

(1) Toute l'égliſe a été commencée en 1645: la reine Anne d'Autriche poſa la premiere pierre le 20 février 1646: il eſt ici queſtion ſeulement d'une eſpece de réconſtruction totale imaginée dès 1733 qui lui a fait changer de face abſolument.

Dame, moins hardie que Saint-Euſtache, c'eſt la troiſieme égliſe de Paris. Elle ſe diſtingue par une ſolidité majeſtueuſe. Des critiques la lui reprochent comme un défaut: ils diſent que c'eſt une carriere de pierres; pour moi, je ne penſe pas de même: outre que, pour en bien juger, il faut attendre que le portail ſoit fini & dans le point de vue projeté, par l'abattis des maiſons qui l'offuſquent (1) & l'ouverture de la place qui lui doit ſervir d'avenue; cette aſſiete formidable ne meſſied point, ce me ſemble, à un temple du ſeigneur: image du catholiciſme, aux exercices duquel il eſt conſacré, ce monument doit paroître, pour ainſi dire, inébranlable aux coups du tems, comme lui aux efforts de l'enfer dont les portes ne ſauroient prévaloir contre cette religion auguſte (2).

Quoi qu'il en ſoit, Milord, dans la perſuaſion que cet édifice religieux a déjà été l'objet de votre curioſité & de vos recherches, qu'il vous eſt encore préſent à la mémoire, je ne vous entretiendrai ni de ſon architecture ni de ſa décoration. Je paſſe ſous ſilence ces bénitiers

(1) Le ſéminaire de Saint-Sulpice ſurtout, très-voiſin du portail, auroit beſoin d'être tranſporté ailleurs, & il n'eſt pas aiſé de lui trouver dans le voiſinage un emplacement convenable & de l'étendue néceſſaire: il y a grande apparence que les choſes reſteront encore longtems dans cet état.

(2) *Et portæ inferni non prevalebunt adverſus eum.* Rappelez-vous, Milord, votre écriture ſainte.

ſinguliers formés de conques marines (1) rappelant trop les idées profanes & voluptueuſes de la conque de Venus; les beaux marbres noirs où ſont gravés en lettres d'or avec un faſte apoſtolique les noms des prélats qui ont aſſiſté à ſa bénédiction (2); ce méridien (3), ornement philoſophique, étranger au lieu ſaint, où le fidele ne doit entrer qu'après s'être dépouillé de l'enflure du ſavoir (4), qu'après s'être revêtu de la ſimplicité de l'eſprit, que le bandeau de l'ignorance ſur les yeux; enfin, ces tribunes ſupérieures, dorées, fermées de glaces, ornées de balcons magnifiques, où les vieilles ducheſſes dans toute la moleſſe de leur luxe, couchées nonchalament ſur des couſſins d'édredon, viennent prier dieu ou écouter ſa parole.

Quant au portail, comme je vous l'ai obſervé plus haut, il n'eſt point encore achevé & ne le ſera pas vraiſemblablement de ſitôt; c'eſt la toile de Pénélope qu'on défait & refait à meſure. Le premier curé (5) vouloit les tours rondes. Le

---

(1) Ces coquilles, envoyées en préſent par la république de Veniſe à François premier, ont été tirées du garde-meubles du roi, & données par Louis XV au curé de Saint-Sulpice.

(2) En 1745, il y avoit vingt-un prélats conſécrateurs & douze ſpectateurs, les agens du clergé & les députés du ſecond ordre à l'aſſemblée décennale de cette année.

(3) Tracé par l'aſtronome le Monnier.

(4) *Scientia inflat*, dit encore l'écriture ſainte.

(5) M. Languet.

ſecond (1) les a demandé quarrées; celui actuel (2) a deſiré qu'on les rétablît rondes, mais plus élevées & ſur une lanterne quarrée afin de contenter tous les goûts: jamais le mot d'Horace ſur l'inconſtance de l'homme ne fut mieux appliqué, *mutat quadrata rotundis.* Au reſte, on prétend que c'eſt une politique de ces paſteurs qui perpétuent l'ouvrage pour continuer à jouir des fonds qui y ſont affectés (3). Je paſſe tout de ſuite à la chapelle de la Vierge, objet capital de ma lettre, qui mérite d'autant plus que j'entre dans quelques détails, qu'elle eſt aujourd'hui le point de ralliement des artiſtes & des amateurs; mais d'où ils partent bientôt pour ſe diviſer & ſe partager ſuivant le parti qu'ils prennent dans la querelle élevée au ſujet de ſa reſtauration.

Cette chapelle, commencée en même tems que Saint-Sulpice, n'étoit pas encore couverte douze ans après (4); ce fut l'actif & zélé Languet qui en preſſa les travaux, qui la changea par les conſeils des divers artiſtes (5), & la fit

---

(1) M. Delau.

(2) M. De Terſac.

(3) On avoit inſtitué une loterie appelée *la loterie de Saint-Sulpice*, dont les fonds étoient deſtinés à la bâtiſſe de l'égliſe: cette loterie a depuis été réunie à la loterie royale de France, ſauf à en diſtraire certaines ſommes pour appliquer aux ouvrages pieux qu'on voudra.

(4) En 1657 lorſque mourut M. Olier, le curé ſous lequel avoit commencé la conſtruction de l'égliſe.

(5) De Meſſonnier & de Servandoni.

mettre dans l'état ou vous l'avez vue autrefois ; du même ordre que les bas côtés, elle faiſoit enſemble avec le reſte de l'édifice; depuis, par les métamorphoſes qu'elle a ſubies, elle eſt inſenſiblement ſortie de l'accord général, & aujourd hui c'eſt un oratoire iſolé, ou plutôt une petite égliſe dans une grande égliſe, ce qui, ſuivant moi, eſt un défaut & peche contre l'unité, qualité eſſentielle à tous les chef-d'œuvres ; mais ce n'eſt pas ce dont il s'agit. Le plafond peint à freſque par le célebre le Moine, que vous avez eu le bonheur de conſidérer dans toute ſon intégrité, a certainement cauſé votre admiration, cependant la compoſition très-conſidérable peut vous avoir échappé, & il faut vous la rappeler pour vous mettre plus au fait de la conteſtation ; je vais ſuivre l'eſquiſſe (1) de l'auteur qui peut ſeule me guider aujourd'hui.

Ce poëme pitoreſque conſiſte en cinq grouppes,

(1) Il y a deux eſquiſſes de ce plafond, l'une dont le Moine fit préſent à M. Languet le 11 mai 1733, lorſque ce curé, enchanté de ſon ouvrage, lui donna une gratification extraordinaire ; l'autre vendue à l'inventaire de M. Randon de Boiſſet 6000 liv. & qu'on attribue à Nattoire ſon éleve. C'eſt ce qui rend la premiere beaucoup plus chere, puiſqu'on en a offert juſqu'à 10000 livres ; on la voit dans une des chapelles de l'égliſe : quant à la ſeconde, elle eſt chez un particulier, qui veut bien la montrer, & c'eſt ſur celle-là que j'établis ma deſcription, parce que l'on convient aujourd'hui qu'elle eſt parfaitement ſemblable au plafond, tel qu'il avoit été exécuté par le Moine.

dont quatre se rapportent au principal & lui sont subordonnés. Dans celui-ci la Vierge est assise sur un nuage au milieu d'une multitude d'anges qui portent ses attributs; d'autres esprits célestes à l'opposite, mais dans une région inférieure, forment un concert pour chanter ses louanges & célébrer ses grandeurs (1). Elle intercede la divinité figurée par Jehova dans une gloire, en faveur des paroissiens qui lui sont présentés par Saint Pierre (2) & Saint-Sulpice. Ces paroissiens forment une grande multitude de peuple qu'on voit en prieres, occupant une partie du bas du plafond. Ils ont à leur tête leur pasteur (3) dans le costume de sa dignité; il est accompagné de ses jeunes éleves, des demoiselles de la communauté (4) dont il est le fondateur.

Sur les cotés à droite paroissent les peres de l'église & les chefs d'ordres qui ont plus particulierement célébré la mere de dieu; à gauche les vierges qui se sont mises sous sa protection & qui reçoivent des palmes de la main d'un ange.

Tel est le sujet sublime de l'esquisse, auquel,

---

(1) On prétend que c'est le même grouppe qui avoit été peint par *Lafosse* au dôme des invalides.

(2) Je ne vois pas trop ce que fait ici Saint-Pierre, à moins que l'église n'ait été ou ne soit encore en partie sous son invocation, ce que je n'ai pu éclaircir.

(3) M. Olier. Le Moine par adulation vouloit faire figurer là M. Languet, qui eut la modestie de renvoyer cet honneur au premier fondateur.

(4) Appelées singulierement *les Demoiselles de la communauté de l'intérieur de la Sainte Vierge.*

de l'aveu même des ennemis de le Moine, répond très-bien l'exécution. La gloire en eſt d'un ton vraiment céleſte, la gradation harmonieuſe & les grouppes qui ſont, pour ainſi dire, abſorbés dans la lumiere, ſe détachent tous avec netteté ſur un fond pur & argentin; l'œil diſtingue ſans fatigue les divers objets dans une nuance convenable à la place qu'ils occupent. Ses détracteurs ſe retranchent à certifier qu'il y avoit autant de différence entre l'eſquiſſe & le plafond qu'entre un excellent tableau & une copie médiocre (1).

Quoi qu'il en ſoit, depuis l'incendie de la foire Saint-Germain (2), ce plafond, abſolument dégradé par les ſoins même qu'on avoit pris afin de le préſerver de l'élément deſtructeur qui en étoit ſi voiſin, il a fallu ſonger à le réparer (3). Au refus de ſes anciens qui n'ont point voulu ſe compromettre vis-à-vis d'un peintre auſſi renom-

(1) Je tire cette étrange aſſertion d'une lettre anonyme inſérée au journal de Paris du 21 ſeptembre dernier, & l'auteur en cite pour preuve un jugement prononcé dans la *deſcription de Paris* par Piganiol.

(2) En 1761.

(3) Ce plafond étoit dans un état déplorable: dix ou douze figures étoient abſolument tombées, pluſieurs crevaſſées & le tout ſi délâbré que dans l'aſſemblée de la fabrique qui en ſuivit la viſite, il y eut des avis pour l'effacer entierement & en faire blanchir la voûte, du moins c'eſt ce qu'on lit dans une lettre anonyme inſérée au Journal de Paris du 15 ſeptembre dernier.

mé, M. Callet s'en eſt chargé. Ce jeune artiſte (1), qui ne manque pas de talent ni de génie, mais qui vraiſemblablement a encore plus de préſomption, au lieu de s'aſſervir, comme il lui étoit preſcrit, à l'eſquiſſe de le Moine, a voulu corriger ce maître & y ajouter du ſien; ſous prétexte d'une ſupreſſion faite dans l'ordonnance de l'architecture, qui laiſſoit un vuide dans le bas du plafond, il l'a rempli d'un grand nombre de pauvres & de malades conduits à la Sainte Vierge par M. Languet. Outre que ce grouppe n'eſt qu'une répétition de celui de M. Olier, une ſorte de pléonaſme dans la compoſition, on reproche à ce peintre de n'avoir point proportionné ſes figures à celles de le Moine, de les avoir rendues lourdes & coloſſales: on les trouve encore mal deſſinées, d'une couleur crue, & très-peu entendues de perſpective: défaut d'autant plus repréhenſible dans M. Callet, qu'il en faiſoit la baſe de ſa critique de le Moine, de ſon dénigrement, de l'eſpece de dédain qu'il affectoit de mêler ſes travaux aux ſiens; on penſe qu'il auroit beaucoup mieux fait de ſubſtituer à ces perſonnages des maſſes de roche prolongées. Au reſte, on appelle ſa reſtauration un *replâtrage*. Avant, le plafond avoit une harmonie douce,

(1) Il a expoſé pour la premiere fois au ſallon, comme agréé, en 1777; il a peint le plafond du ſallon des petits appartemens du Palais-Bourbon & à Genes le plafond du ſallon de M. le marquis de Spinola.

une harmonie délicieuſe de tons, de la netteté dans l'effet, & du charme dans le coloris, attributs diſtinctifs des œuvres de cet habile maître qui mettoit une grace infinie même dans ſes incorrections. On n'y voit plus qu'un cliquetis de couleurs âcres, on n'y apperçoit plus aucune maſſe de clairs & d'ombres ; aucuns objets ne ſe détachent les uns des autres ; c'eſt une cacophonie inſuportable & un amas indigeſte de figures, qui ſemblent toutes prêtes à tomber en bloc ſur la tête des ſpectateurs.

Quoiqu'il y ait de l'exagération dans la critique, comme il arrive toujours dans ces ſortes de guerres entre gens du métier, je ne puis disconvenir, Milord, qu'elle ne ſoit fondée à bien des égards & ne pas adopter les idées de l'auteur. De leur côté, les partiſans de M. Callet ont pouſſé l'injuſtice juſqu'à ravaler le Moine de la façon la plus indigne, juſqu'à répandre que ſon plafond étoit un de ſes ouvrages les plus médiocres, même une mauvaiſe choſe qui devoit rebuter tout artiſte d'y mettre la main, & qu'il falloit ſavoir beaucoup de gré à ce jeune éleve d'avoir eu la noble audace d'en réparer les défauts.

Tandis que les amateurs ſe diviſent & s'injurient (1) à l'occaſion de la coupole, ils ſe réuniſſent davantage pour donner de juſtes applau-

(1) Ce qu'on peut voir dans le journal de Paris, champ de bataille de ces Meſſieurs.

diſſemens au ſurplus de la reſtauration; la partie de l'architecture eſt fort exaltée pour l'adreſſe dont M. de Wailly a maſqué les défauts de ſes prédéceſſeurs qui avoient donné une élévation trop diſproportionnée à la voûte; il y a joint une arriere-vouſſure décorée avec autant de richeſſe que de goût; il s'eſt en même tems ainſi ménagé la facilité d'obvier au défaut de lumiere, de diſſiper les ténebres enveloppant preſque toute l'année les peintures du plafond, de lui procurer plus efficacement par des reflets heureux ce que les Italiens appellent le *Lontanza.*

L'art avec lequel il a donné plus de profondeur à la niche de la Vierge par une trompe (1) bien imaginée, eſt d'autant plus louable que, ſans cet attendriſſement, on n'auroit pu jouir de la belle compoſition du ſtatuaire.

Vous avez autrefois vu, Milord, dans cette chapelle une Vierge d'argent maſſif, réſultat plus riche que bien travaillé de la pieuſe induſtrie du curé mettant à contribution tous les offices de ſon quartier dont on l'accuſoit plaiſamment de dérober la vieille vaiſſelle pour en faire fabriquer ſa ſtatue: on a fait fondre cet eſpece de lingot & l'on l'a voulu remplacer par un chef-d'œuvre ſorti des mains du premier ſculpteur actuel, de

(2) Eſpece de voûte en ſaillie, ainſi nommée parce qu'elle a la forme d'une trompe ou conque marine: d'autres en donnent une définition plus puérile; ils diſent que cette figure s'appelle *trompe* parce qu'elle trompe les yeux.

Pigal. Elle lui fait un honneur infini dans l'esprit des connoiſſeurs. La douceur, la modeſtie, la pureté immaculée enfin empreintes ſur ſon viſage cauſent un enthouſiaſme général; des gens difficiles ne trouvent pas le Jeſus aſſez mignard, c'eſt qu'ils ne font pas attention que ce n'eſt qu'un enfant de quelques mois. Mais cette Vierge, dont la perfection n'auroit été reſſentie que des artiſtes ou des gens de goût, placée dons ſa niche, auroit reſſemblé à mille autres dont les égliſes ſont remplies. L'architecte, de concert ſans doute avec le ſculpteur, a voulu que ce chef-d'œuvre eût quelque choſe de plus caractériſé, qui frappât la multitude & fixât l'attention. Pour faire valoir davantage la ſtatue, il a propoſé de lui donner des accompagnemens & de former du tout une eſpece de ſcene dont elle ſeroit l'objet principal & à laquelle toutes les autres figures ſeroient ſacrifiées & ne ſerviroient que de repouſſoir. Voici le plan de ſa fiction.

Il ſuppoſe que la Sainte Vierge eſt envoyée du ciel aux hommes pour vaincre les ennemis de leur ſalut & leur donner un ſauveur; il a ſaiſi le moment où dans une gloire brillante, *amicta ſole*, elle deſcend ſur la terre repréſentée par un globe. Elle y foule aux pieds le ſerpent, le plus terrible fléau de l'humanité: elle leur préſente ſon fils, le reſtaurateur du genre-humain. A côté du globe paroît Saint-Joſeph aſſis ſur un nuage

nuage, du côté opposé Saint Jean l'Evangeliste, tous deux invitent le peuple à rendre ses hommages à Marie.

Du même côté que Saint-Jean figurent Saint. Joachim & Sainte Anne, & de l'autre l'ange Gabriel, tous en contemplation (1).

Quoiqu'il n'y ait pas un grand effort de génie dans cette vaste machine, on ne peut disconvenir cependant qu'elle ne produise beaucoup d'effet & n'en impose singulierement, surtout au moyen du jour, qui, ménagé à propos, y jette un éclat raviſſant.

Il seroit fastidieux, Milord, de suivre en détail, la récapitulation de la foule des richesses prodiguées pour l'embellissement de cette chapelle. L'architecture, la sculpture, la peinture, la cizelure, la dorure (2), tous les arts se sont épuisés comme de concert en sa faveur, & pour ceux qui n'ont point vu les églises d'Italie, c'est à coup-sûr, ce qu'on peut admirer de plus ma-

(1) La Vierge est en marbre & de sept pieds de proportion. Les autres statues, toute la gloire & les nuages sont en stuc, fait avec de la pouſſiere de marbre. C'étoit M. Pigal le neveu, qui étoit chargé de cette partie.

(2) Outre les artistes nommés, il ne faut point oublier M. *Mouchy*, auteur du tabernacle, espece de piédestal qui porte un agneau sur la croix & le livre des sceaux; MM. *Metivier* & *Lachenait*, auteurs de la sculpture en ornemens; M. *Hervieux*, chargé de la ciselure & dorure en bronze; enfin M. *Vallée*, de toute la dorure qui est à huile, soit brunie, soit matte.

gnifique. Je préfere de vous entretenir d'un tableau d'un autre genre que j'ai été voir en même tems que la chapelle, tandis que je faisois, pour ainsi parler, mon cours de beaux arts. Il s'agit d'un chef-d'œuvre de M. Greuze.

Vous avez sans doute été surpris, Milord, qu'en vous faisant l'année derniere la revue des illustres de l'académie de peinture, je ne vous aie fait aucune mention de ce grand artiste dont la réputation est si prodigieusement répandue chez l'étranger; c'est qu'il n'est plus de l'académie, ou du moins c'est que son nom placé sur la liste seulement pour mémoire, il n'expose point & ne mêle en rien ses ouvrages avec ceux de ses confreres; piqué de n'avoir pu être reçu peintre d'histoire (1) dans son tems, & d'avoir été relégué dans la classe des peintres de genre, il se retira tout-à fait & fit sallon chez lui. Comme la modestie n'est pas sa vertu dominante, il affecte de lutter seul contre l'académie entiere, il dit hautement qu'on ne voit que des enluminures au sallon, & que c'est dans son attelier qu'on trouve des tableaux. Il est certain que si, pour être peintre d'histoire, il faut un sujet héroïque, des pensées sublimes, un dessein grand, un stile noble, une maniere fiere,

(1) En 1769 M. Greuze avoit composé pour son tableau de réception le sujet de *l'empereur Severe reprochant à son fils Caracalla d'avoir voulu l'assassiner*... les juges ne trouverent point ce sujet traité de maniere à faire admettre son auteur dans la classe de l'histoire.

des acceſſoires magnifiques, un coloris ſolide & brillant, ce n'eſt point là le talent de M. Greuze; mais, ſi, comme je le penſe, l'expreſſion des paſſions eſt le premier mérite d'un pareil artiſte, M. Greuze poſſede cette partie au ſuprême degré. Il eſt vrai qu'il ne choiſit point ſes traits dans l'hiſtoire grecque ou romaine, que ſes acteurs ne ſont ni des empereurs, ni des rois, ni des guerriers; que ce ne ſont pas même de riches citadins, car c'eſt ordinairement dans les campagnes, ou dans la foule du peuple qu'il les prend. Il paſſe toute ſa vie entiere à étudier cette ſorte d'hommes: le ſoir, quand il veut ſe délaſſer de ſes travaux, il ſe rend aux petits ſpectacles, aux boulevards, dans les guinguettes, & là il cherche ſes perſonnages; il les trouve, les étudie & ſe diſpoſe à les mettre en ſcene. Le tableau qui attire aujourd'hui tout Paris fait la ſuite d'un de l'année paſſée, intitulé *la malédiction paternelle*: il doit lui ſervir de pendant. Pour que vous entendiez mieux cette nouvelle compoſition, il faut vous donner une idée de la premiere.

L'auteur ſuppoſe qu'un jeune homme libertin a paſſé la nuit avec un recruteur, qu'il rentre chez ſon pere à deſſein d'en tirer de l'argent, ou de s'enrôler, s'il ne lui en donne pas. Ce vieillard infortuné s'indigne des menaces du vaurien; il entre dans une colere horrible, & ce ſentiment prévalant ſur celui de la douleur, il ſe ſouleve, les cheveux hériſſés, le corps trem-

blant, & de ſes mains étendues & deſſechées il repouſſe l'ingrat & de ſa bouche entr'ouverte ſemble le maudire. Celui-ci, frappé comme d'un coup de foudre, malgré la fureur qui le poſſédoit dans le moment même & qui eſt indiquée par le poing qu'il ferme encore avec rage, eſt arrêté dans ſa fuite; ſa mere ſe met à ſon paſſage, & l'expreſſion de la tendreſſe foible de celle-ci contraſte à merveille avec l'autorité impoſante de ſon mari. On voit ſur cette figure un reſte de fraîcheur, & de beauté altérées par les ans & flétri par les chagrins que lui a donné ce fils qu'elle a gâté. Quatre enfans répandus dans cette ſcene jouent des rôles différens proportionnés à leur ſexe, à leur âge & à leur caractere. L'une des ſœurs cherche à appaiſer par ſes prieres & par ſes larmes le pere irrité; une autre plus raiſonnable ſuit ſon frere, l'exhorte au repentir & à prévenir les malheurs qui vont fondre ſur lui; un petit garçon tient le fuyard par la baſque de ſon habit & ne pouvant encore démêler la cauſe de tout ce tapage, dans ſa frayeur s'attache à ce qu'il peut; un dernier moins vif eſt plongé dans la triſteſſe & comme atterré par ce ſpectacle; il regarde ſon pere, & cherche à deviner le ſujet de ſon état violent. Enfin, un huitieme perſonnage termine ce chef-d'œuvre de compoſition. C'eſt le recruteur qu'on voit à l'écart, qui rit de ce qui ſe paſſe & attend ſa proie avec impatience. Voici maintenant la ſeconde partie du drame.

Le pere de famille languiſſant depuis l'évaſion de ſon fils qu'il a été forcé de maudire, ſuccombe enfin au chagrin qui le conſume; au moment où il expire, par un incident trop bruſqué à mon gré dans un tableau où il ne peut être prévu, préparé, annoncé comme dans une piece de théâtre, le fils arrive introduit par ſa mere qui lui montre ſon ouvrage & lui reproche d'avoir hâté les jours du vieillard. Douleur du jeune homme: en proie tout entier à ſon repentir, il frappe d'une main ſa poitrine, il tient ſa tête de l'autre, & devient par ſon déſeſpoir l'objet de l'interêt général des ſpectateurs qui ſe raſſemble ſur lui. Cet interêt s'augmente encore à la vue d'une béquille à ſes pieds, indiquant qu'il eſt eſtropié. Le reſte de la famille joue dans cette ſcene, comme dans la premiere, des rôles proportionnés à l'âge, aux caracteres de chacun, aux circonſtances où il ſe trouve. La fille aînée s'eſt mariée pendant l'abſence de ſon frere; ſon enfant de trois ou quatre ans augmente le nombre des perſonnages: ému des larmes de ſa mere, il ne voit qu'elle; il lui tend ſes bras innocens, comme pour la conſoler: la cadette peu accoutumée au ſpectacle de la mort, ſe flatte que ſon pere vit toujours; elle eſt dans la ruelle du lit, elle lui preſſe la main, elle la porte contre ſon cœur; mais cette main glacée ne lui confirme que trop ce qu'elle craint. A côté de celle-ci le plus jeune des garçons s'afflige moins de l'état de ſon pere que de celui de ſa ſœur; le calme,

la ſérénité de la vertu qui reſpirent ſur le viſage du vieillard lui dérobent encore les traits hideux d'une nature ſans vie. Sur le devant du lit eſt placé ſon frere déjà dans l'âge de la raiſon & des ſentimens religieux, un genou en terre près d'un tabouret ſur lequel eſt un livre; il y liſoit les prieres des agoniſans; le cri d'effroi répandu dans la chambre au moment où le pere a paſſé, l'a fait ceſſer; il baiſſe la tête & eſt preſque ſuffoqué par ſes larmes. Il n'eſt pas juſqu'à un chien qui figure dans l'action; il enviſage ſon maître; il ſemble douter que ce ſoit lui, & ſon inſtinct ne lui fait que trop preſſentir ſon malheur. Aſſurément ſi les grands peintres ont admis ces animaux dans les ſcenes les plus héroïques (1), pourquoi les excluroit-on de ces ſcenes villageoiſes dont ils augmentent le naturel & la vérité. C'eſt là le caractere diſtinctif des ouvrages de M. Greuze. Rien de mieux ſenti que les deux que je viens de vous décrire; tous les airs de tête variés y expriment des paſſions différentes & quelquefois pluſieurs enſemble. Le ſpectateur partage tour-à-tour les affections de chaque acteur de ce poëme pittoreſque en deux actes, dont l'intérêt croît par degrés & qui produit plus d'effet que le plus beau ſermon. On dit que l'auteur compte ainſi traiter une ſuite de pareils ſujets

(1) Je vois entre autres au Luxembourg dans la galerie de Rubens, trois chiens qui figurent au couronnement de Médicis.

moraux, & il fera bien de s'y tenir, car, à ne conſidérer ſon talent que du côté du méchaniſme, ſa maniere le rapproche plus de ce genre; ſon pinceau eſt terne, ſes couleurs ſont mal empatées, ſes draperies meſquines; mais il entend à prodige la magie du clair obſcur. Quant à l'invention & au génie, je crois qu'il en a plus qu'aucun des peintres françois actuels: par ſon défaut de nobleſſe s'il ne vaut rien dans la tragédie, il eſt excellent pour le drame, pour le l'armoyant, c'eſt le *la Chauſſée* (1) de la peinture.

Pour moi, Milord, peut-être penſerez-vous qu'en fixant les yeux ſur une chapelle, & ſur ces ſcenes funebres, c'eſt commencer l'année un peu triſtement; mais je vous égaîrai la prochaine fois. J'ai invitation pour me trouver avec Mlle Sapho inceſſamment.

Paris, ce 4 janvier 1779.

---

(1) Poëte françois qu'on regarde ici comme le premier inventeur du comique larmoyant, ou drame bourgeois.

## LETTRE XII.

*Suite de la confeſſion d'une jeune fille.*

ENFIN, Milord, je puis tenir l'engagement que j'ai contracté & que vous me ſommez de remplir. Je vais vous révéler la ſuite de la confeſſion de la jolie pénitente à laquelle vous me ſemb'ez aſſez diſpoſé à donner l'abſolution. M. Clos nous a réunis dans la neuvaine des rois pour tirer le gâteau, & Mlle Sapho, qui en étoit l'objet, n'a pas manqué de s'y trouver. Après les complimens d'uſage dans cette ſaiſon, & chacun ayant payé à la nymphe le tribut qu'exige la galanterie françoiſe, elle a repris ſon récit de la ſorte.

Depuis près de quinze mois je réſidois dans la petite maiſon de Mad. de Furiel; j'y étois entretenue dans l'appareil du luxe le plus propre à ſatisfaire la vanité, ma paſſion favorite; d'ailleurs, je nageois dans tous les délices, dans tous les plaiſirs: mon éducation étoit fort avancée non-ſeulement par rapport aux premiers élémens; mais encore dans les arts d'agrément. Je ne parlois plus le langage du village; je liſois, j'écrivois, je chifrois très-bien; je couſois, je brodois, je faiſois de la tapiſſerie, du filet; je danſois avec grace, je chantois proprement; je pinçois de la harpe; ces occupations diverſifiées rem-

rempliſſoient mes loiſirs, & les jours couloient rapidement. Il ne me manquoit rien en apparence, je me croyois la plus heureuſe des femmes; lorſqu'une avanture bizarre me fit connoître la félicité ſuprême & me plongea bientôt après dans un abîme de maux.

La fameuſe Bertin, marchande de modes de de Mad. de Furiel, avoit ordre de me fournir tous les ajuſtemens de ſon reſſort & notre correſpondance étoit fréquente. Une demoiſelle de boutique affidée alloit & venoit entre nous. Celle-ci profitoit de ſes courſes pour ſe rendre à la dérobée chez ſon amant; c'étoit un coëffeur, nommé Mille, très-joli garçon, tout jeune, d'une taille moyenne & qu'à ſa fraîcheur, à ſon coloris vermeil, on auroit pris volontiers pour une fille. Dans ſes viſites, il étoit naturel que ſa maitreſſe l'entretînt de l'objet qui lui procuroit la félicité d'avoir avec lui des entrevues fréquentes; elle lui en parla ſi ſouvent & avec tant d'éloges de ma figure & de mes charmes, qu'elle lui alluma l'imagination & qu'il devint amoureux de moi ſur ſa ſeule deſcription. Sa paſſion ſe fortifia tellement, qu'il n'y put tenir & réſolut de juger par lui-même de celle qu'il ne connoiſſoit encore qu'en idée. Il s'y prend adroitement; il fait porter ſa curioſité moins ſur moi que ſur ma façon d'être, que ſur le local que j'habitois: il propoſe à cette ouvriere, un jour qu'elle aura quelque choſe à m'apporter, de le laiſſer ſe traveſtir ſous ſes habits & de le lui

confier. Sa maitreſſe bien fétoyée juſque-là, ne conçoit aucun ſoupçon, & dupe de cette tournure, elle y conſent. Quelques jours après, Mlle Bertin l'ayant chargée d'un chapeau pour moi; elle va trouver Mille, elle lui arrange ſa baigneuſe, ſon manteau de lit & tous les autres acceſſoires féminins néceſſaires à ſon déguiſement, puis il prend à deux mains le carton énorme qui contenoit le chapeau & part, tandis qu'elle ſe met dans ſon lit pour l'attendre: il arrive, on l'introduit auprès de moi; à ſon aſpect je témoigne ma ſurpriſe de voir un nouveau viſage; la prétendue fille de modes me répond que ſa camarade eſt malade & qu'elle eſt chargée de ſon département. Au ſurplus, elle ſe félicite de l'évenement; elle a vu bien des Dames, des Demoiſelles, elle en voit tous les jours; mais jamais rien d'auſſi charmant; c'eſt à juſte titre qu'on appelle le lieu où j'habite un temple, puiſque je ſuis une divinité. La louange eſt le poiſon de l'homme, à plus forte raiſon de la femme, & le mien par-deſſus tout. Cette oraiſon prononcée du ton affectueux d'une dévote qui ſeroit au pied de l'autel, me plut ſingulierement: je prenois du chocolat; j'ordonnai qu'on en apportât une ſeconde taſſe pour ſon déjeûner, & je me mis à cauſer avec l'ouvriere que je trouvois pleine d'eſprit & de ſenſibilité.

Dans le courant de la converſation elle me parla en ces termes: „ Vous me paroiſſez, Ma„ demoiſelle, jouir du ſort le plus fortuné, tel

„ que vous le méritez ; cependant je trouve
„ qu'il manque une choſe eſſentielle à votre fé-
„ licité ; je ſuis fâchée de vous voir ſevrée du
„ commerce des hommes. Aſſurément je n'aime
„ point ce ſexe, je n'ai jamais eu la moindre
„ intimité avec aucun être mâle ; je n'en ai
„ nullement le goût & je ne penſe pas qu'il me
„ vienne ; mais on peut faire autre choſe que
„ de coucher avec eux. Enfin, c'eſt la moitié
„ du genre humain pour laquelle nous ſommes
„ faites. Pourquoi vous priver de tant d'hom-
„ mages que vous recevriez d'eux ? Votre amour
„ propre ne ſeroit-il pas ſatisfait de voir à vos
„ genoux tous ces roués aimables dont abondent
„ & la cour & la ville, de venger par vos dé-
„ dains les autres femmes crédules dont ils abu-
„ ſent tous les jours ?" Et ſur ce que je lui ré-
pondis en riant qu'elle ne diſoit pas vrai, qu'elle
m'avoit l'air d'une grande libertine, „ Non,
„ continua t-elle, je vous jure, je vous parle
„ comme ſi j'étois aux pieds de mon confeſſeur ;
„ je n'ai point d'amant, je ſuis conformée même
„ de façon à ne pouvoir guere goûter le com-
„ merce des hommes ; au contraire je ſuis folle
„ des femmes. Entre nous autres nous n'avons
„ rien de caché : ſi vous voulez je vous mon-
„ trerai quelque choſe de fort extraordinaire ;
„ je ſouhaiterois bien que vous m'eſtimaſſiez
„ digne d'être attachée à vous, ou comme ou-
„ vriere, ou comme coëffeuſe, ou comme fem-

„ me de chambre; comptez que vous n'aurez „ jamais été ſi bien ſervie.

Cette liberté, cette aiſance de la part d'une ſubalterne que je voyois pour la premiere fois, qui m'auroient indignée peut-être contre une autre, me plurent dans celle-ci, ſans doute par une ſympathie ſecrete dont je reſſentois déjà les effets ſans en connoître la cauſe, ſurtout quand s'approchant de moi, me prenant les mains, les careſſant, les baiſant, elle m'ajoute: „ Allons, laiſſez-vous toucher; ſoyez ma petite „ maitreſſe, ma ſouveraine; recevez-moi ſous „ votre loi," je me ſentis dévorée d'un feu bien plus violent que tout ce que j'avois éprouvé juſqu'alors; mais ne paroiſſant encore que céder à la curioſité; je vais à la porte, je ferme le verrouil & lui dis en revenant: „ Voyons donc „ cette merveille, ce que vous ſavez faire." Elle joue un moment la timidité; elle rappelle l'intervalle qu'il doit y avoir entre une ouvriere & moi; elle s'étonne elle-même de ſon effronterie: il ne faut l'attribuer qu'à l'excès de la paſſion que lui ont tout-à-coup inſpiré mes charmes: puis, bientôt devenue plus hardie, elle couvre ma gorge de ſes baiſers, prend ma main & la porte doucement à .... „ Monſtre, m'écriai je, „ tu es un homme, & je ſuis perdue." Cependant ma main, comme retenue par une force magnétique, ne lâchoit point priſe; même pour arrêter la ſienne qui faiſoit des progrès & me

rendoit les titillations raviſſantes que je procurois au téméraire, en ſorte que nous conſommâmes tous deux réciproquement notre ſacrifice enſemble ; mais avec un tel ſpaſme de ma part que j'en reſtai en ſyncope. Ayant bientôt repris ſa premiere vigueur, il profite de mon état pour entrer dans la route du vrai bonheur & me livrer un aſſault ſi terrible que la douleur me rappelle à la vie; j'allois crier, lorſque le plaiſir fait expirer ma plainte ſur mes levres. Quand, après pluſieurs extaſes répétées preſque coup ſur coup j'eus le loiſir de me reconnoître & de parler, je voulus ſavoir à qui j'avois eu à faire & comment il avoit ourdi cette intrigue. N'oſant m'avouer quel il étoit, Mille me fit une hiſtoire: il ſe dit fils de Mad. de Furiel; m'ayant apperçue pluſieurs fois dans le caroſſe de ſa mere aux boulevards & dans ſa loge aux ſpectacles, il s'eſt ſenti jaloux d'elle; il eſt devenu amoureux fol de moi: ne ſachant ni comment m'entretenir, ni comment me voir; inſtruit de l'impoſſibilité de parvenir à moi ſous ſa forme ordinaire, il a imaginé de corrompre quelqu'une de mes ſurveillantes; ayant encore échoué, il s'eſt retourné du côté des ouvrieres à mon ſervice, & il bénit l'amour de lui avoir ſuggéré ce ſtratagême qui lui à réuſſi complettement. Il eſtime toutefois prudent que l'agente de ſon ſuccès l'ignore: il va lui dire que j'ai été inexorable & qu'il perd tout eſpoir; je dois de mon côté ne faire aucun reproche à la demoiſelle & garder le plus pro-

fond ſilence. Il va ſe faire faire des habits de femme & il s'introduira déſormais de lui-même aux heures & de la maniere que je lui indiquerai: je ne puis qu'approuver ces ſages réſolutions & je le quitte, non ſans lui témoigner mon deſir de le revoir bientôt.

Mon premier ſoin fut de prétexter une incommodité afin de me ménager quelques jours de repos, & par des lotions doucement aſtringeantes de dérober à la connoiſſance de Mad. de Furiel les veſtiges des ravages que le monſtre m'avoit cauſés. A ce ſoin dut bientôt en ſuccéder un autre non moins eſſentiel: j'eus des vomiſſemens, des malaiſes, tous les ſimptômes de la groſſeſſe, des ſuppreſſions ſurtout impoſſibles à cacher à mes femmes qui en rendirent compte à Mad. de Furiel & l'alarmerent ſur mon état; mais le plus difficile étoit de ſoutenir deux copulations dont l'une m'étoit devenue également inſipide & fatigante par les efforts de l'autre trop atrayante, à laquelle ſe livroient avec emportement toutes mes facultés. Vous concevez que ces divers incidens ne pouvoient que préparer une femme ſi clairvoyante à la découverte d'un miſtere qui devoit éclater tôt ou tard.

De ſon côté, Mille, fort embarraſſé à ſon retour de témoigner à ſa maitreſſe ſa reconnoiſſance telle qu'il avoit coutume, & telle qu'elle l'attendoit, fut obligé d'avoir recours à quelque menſonge & de la laiſſer ſortir du lit comme elle y étoit entrée; elle ſe conſola dans l'eſpoir que

cela iroit mieux une autre fois; même anéantissement, elle ne put plus douter de ſon refroidiſſement & que ce refroidiſſement ne vînt de quelque autre allûre. Il s'agit de la découvrir; ſes ſoupçons ne portoient nullement ſur moi, d'après ma réticence abſolue, d'après ce que lui avoit dit ſon amant, d'après la perſuaſion où elle étoit qu'il n'étoit venu chez moi qu'une fois, & ſurtout d'après le peu d'analogie qu'il devoit y avoir entre un coëffeur & une demoiſelle auſſi richement entretenue. Sans le hazard elle auroit dont été longtems à eſpionner. Un matin qu'elle venoit m'apporter quelques modes, elle obſerve de loin ſortir une fille reſſemblant beaucoup à Mille; celui-ci ne pouvoit la diſtinguer dans ſa Théreſe; elle veut s'éclaircir: elle ſuit par derriere la fille déguiſée; elle ſe confirme dans ſon idée, lorſqu'elle la voit entrer dans la rue, dans la maiſon, dans la chambre de Mille. Elle frappe, on ne répond point; elle regarde par le trou de la ſerrure, elle le voit occupé à ſe déshabiller. Elle frappe plus fort; il répond qu'on attende un moment; enfin il ouvre: quelle ſurpriſe lorſqu'il trouve ſa maitreſſe! il rougit; il lui demande excuſe; mais il ne ſavoit qui c'étoit, il ſort de ſon lit; il a été incommodé toute la nuit; il n'a eu que le tems de paſſer une robe de chambre: elle n'eſt plus dupe de tous ſes menſonges dont elle connoit la fauſſeté; elle trouve d'abord ſur-lui même, ſur ſa chemiſe des indices de ſon infidélité; elle furete

enſuite & reproduit à ſes yeux l'habillement qu'il vient de quitter & dépoſant trop bien contre lui, elle fait ſemblant encore d'ignorer d'où il ſort; elle veut le ſavoir; elle ne lui accordera ſa grace qu'à ce prix. Toute cette recherche étoit accompagnée d'un torrent d'injures, d'invectives, de menaces qui l'effraient; il avoue tout pour en être quitte. Elle n'a plus rien à apprendre, elle ſort redoublant de fureur & lui ſouhaite pour dernier adieu que Mad. de Furiel inſtruite de ſa perfidie, lui en paye inceſſamment le ſalaire, & le faſſe aſſommer dans les bras de ſa conquête. Elle ne s'en tient pas à ce pronoſtic, ayant laiſſé à l'infidele quelques jours de repentir ſans qu'il en profite, elle ſe rend chez Mad. de Furiel & l'inſtruit de ce qui ſe paſſe. Cette dénonciation jointe à ce qui avoit précédé eſt un coup de lumiere pour celle-ci qui ne doute plus d'être ma dupe; mais elle en veut acquérir la preuve plus certaine. Elle avoit eu ſoin de ſe faire donner le ſignalement le plus exact de ce garçon traveſti en fille; elle s'en informe aux ſurveillantes dont le rapport eſt parfaitement ſemblable: elle donne ordre la premiere fois que cette fille viendra, de la laiſſer paſſer ſans aucune difficulté, mais de venir l'avertir ſur le champ. L'occaſion ne tarde pas à ſe préſenter d'obéir à Mad. de Furiel: on court l'inſtruire; elle arrive. Nous étions enfermés dans mon boudoir; elle en fait enfoncer les portes; nous avions eu le tems de nous remettre en poſture décente;

mais trop d'indices nous trahiſſoient, notre ſilence, notre ſtupeur ſurtout, nous ne pouvions articuler une parole. Elle s'adreſſe à moi & s'écrie: „ Malheureuſe, voilà donc comme tu „ tiens tes engagemens, tes ſermens? Voilà „ comme tu reconnois mes ſoins, tu payes mes „ bienfaits, tu me rends amour pour amour! „ Ingrate, as-tu pu t'oublier à ce point? Et „ dans quels lieux? Dans des lieux où tout auroit dû te rappeler à la reconnoiſſance & te „ reprocher ton crime, où tu ne pouvois faire „ un pas, porter tes regards, étendre ta main, „ au loin, de près, autour de toi, ſur toi, ſans „ rencontrer des marqués de ma foibleſſe & des „ preuves de ta perfidie! Comment n'as-tu pas „ craint que cette ottomane même, théâtre infâme „ de tes plaiſirs, ne s'animât tout-à-coup, ne ſe „ ſoulevât d'indignation pour rejeter de ſon „ ſein celle qui la ſouilloit, qui la preſſoit par „ une proſtitution abominable dont juſque-là „ elle n'avoit jamais été le témoin & la complice? . . . . Au reſte, c'eſt ma faute: que „ pouvois-je attendre d'une fille née de la boue, „ dont l'âme auſſi baſſe que ſon origine devoit „ néceſſairement s'en reſſentir." Alors elle ſe tut, opreſſée par la vivacité de ſon apoſtrophe; elle verſa des pleurs, non de tendreſſe, mais de déſeſpoir & de rage. Cependant j'étois revenue de ma premiere frayeur & lui dis: „ Ma„ dame, je ne ferai point de menſonge ici. Je „ ne déſavouerai point ma faute, trop prouvée,

„ que vous appelez un crime; ſi c'en eſt un,
„ c'eſt celui de la nature, c'eſt le vôtre. Vous
„ ſavez par votre propre expérience qu'on ne
„ peut ſe ſouſtraire à ſon penchant, que les
„ promeſſes ni les ſermens ne peuvent rien con-
„ tre elle, que tôt ou tard elle reprend ſon
„ empire; mais je me défendrai du crime plus
„ réel d'ingratitude. Ce ſentiment n'eſt point
„ dans mon cœur, il eſt loin de moi; je ſuis
„ pénétrée de vos bontés; je m'en ſouviendrai
„ toute ma vie; je voudrois les payer de mon
„ ſang; & ſi mes ſervices vous ſont agréables,
„ je conſens à vous les rendre juſqu'à mon der-
„ nier ſoupir, à être votre eſclave; mais c'eſt
„ tout ce que je puis faire & je renonce autre-
„ ment à tous vos bienfaits. Au ſurplus, vous
„ voyez que je nai point fait un choix indigne
„ & dont vous ayez à rougir: *c'eſt le ſort de mon*
„ *ſang de s'enflamer pour vous:* j'ai paſſé des bras
„ de la mere dans ceux du fils... Mon fils!
„ qu'entends-je?" répond avec fureur Mad. de Furiel, jetant un regard terrible ſur Mille. „ Eſt
„ ce que le ſcélérat auroit eu l'imprudence d'i-
„ maginer une pareille fable? Mon fils, un
„ vil coëffeur....." A ces mots Mille, ſentant qu'il n'y avoit plus à reculer, que tout le miſtere étoit dévoilé, ſans lui répondre, ſe précipite à mes genoux, convient de ſa ſupercherie, m'en demande pardon, la rejette ſur la crainte de me déplaire par un nom obſcur & ſa profeſſion d'artiſan; cherche ſon excuſe dans

ſon amour, & ſe croit pardonné, puiſqu'il m'a plu. Frappé de cette autre découverte, je n'avois pas encore ouvert la bouche, mais mon ſilence ne pouvoit que s'interpréter favorablement. Mad. de Furiel au comble de la rage continue & termine de la ſorte. „ Je pourrois vous faire infli-
„ ger ſur le champ la punition que vous méri-
„ tez tous deux; mais vous êtes des créatures
„ trop mépriſables à mes yeux pour que je m'a-
„ baiſſe à la vengeance. Qu'on la dépouille
„ de tout ce qui m'appartient; qu'on lui rende
„ ſes habits de payſanne; qu'on la mette à la
„ porte avec ſon greluchon, & qu'elle aille
„ bientôt obtenir ailleurs la correction réſervée
„ à ſes pareilles." On exécute les ordres de ma bienfaitrice. Je ne me déconcerte point, & d'un grand ſang-froid je prens Mille ſous le bras. „ Allons, mon ami, lui dis je, je te
„ pardonne ta ruſe & la perte de ma fortune,
„ tu as de quoi m'en dédommager; tu vaux
„ mieux que tout ce qu'on m'ôte. Sortons au
„ plutôt de cette moderne Sodôme avant que la
„ foudre du ciel tombe & l'écraſe."

Le coëffeur me conduit à ſon appartement; il m'y recueille, il a grand ſoin de moi; cela va le mieux du monde pendant quelques jours & peut-être aurions-nous vécu longtems heureux enſemble, ſans la fille de mode, ſa premiere maitreſſe. Outrée de perdre le fruit de ſa méchanceté, de voir qu'elle a tourné contre ſes propres vues, & au lieu de nous ſéparer, nous

a réunis plus étroitement, ſa jalouſie s'accroît au point de venir ſouvent nous faire des ſcenes, des algarades qui alarment les voiſins de Mille; ils me prennent pour un catin des rues; ils en portent des plaintes au commiſſaire, & une belle nuit on vient m'arracher du lit de mon amant pour me conduire à Saint-Martin.

Je ne vous peindrai point en détail, cette priſon conſacrée aux femmes de mauvaiſe vie, ſéjour auſſi horrible que dégoûtant. Il ſuffira de vous la repréſenter comme la ſentine de tous les vices, le théâtre de toutes les impudicités, où ſe débitent toutes les ordures, toutes les groſſieretés, tous les juremens, tous les blaſphêmes de la débauche la plus crapuleuſe & par fois la plus énergique. Heureuſement ce n'eſt qu'un dépôt, un lieu de paſſage pour aller à ce que nous appelons *la grande maiſon*, c'eſt-à-dire l'hôpital général. Il n'eſt ſans doute aucun de vous, Meſſieurs, qui n'ait lu le court & magnifique éloge qu'en fait Mad. Gourdan dans le chef-d'œuvre d'éloquence érotique qu'on a jugé digne d'être tranſmis à la poſtérité: il faut toutefois beaucoup rabattre de ſon enthouſiaſme. Ce lieu de correction, quoi qu'elle en diſe, tout auſſi abominable que le premier, ne ſeroit pas moins ſuſceptible de corruption & au phyſique & au moral, ſi d'une part, il n'étoit plus vaſte & plus aéré, & ſi de l'autre un miniſtre patriote n'avoit imaginé d'appliquer au travail tant de mains criminelles, & en préſervant de l'oiſiveté

ces malheureuſes captives, de faire tourner à l'avantage commun, leur punition. Le lieutenant général de police actuel, non moins homme d'état, a perfectionné ce plan que M. de Malesherbes n'avoit pu qu'ébaucher, & les ſalles immenſes de l'hôpital, dont l'air peſtilentiel eût autrefois corrompu la vertu la plus pure ſi elle y fût entrée, ſont devenues des laboratoires, ſinon édifians, au moins utiles. Au reſte, comme j'étois groſſe, ainſi que j'en fis la déclaration, qu'il fut aiſé de vérifier, on me mit dans un quartier ſéparé; j'y fus traitée fort doucement; j'y accouchai; l'on me ſoigna très-bien juſqu'a mon parfait rétabliſſement, & l'on me renvoya; enſorte que je ſortis heureuſement de cette priſon, preſque ſans la connoître que par ouï-dire; mais je n'avois pas le ſol; je n'avois point de hardes, rien à mettre en gages pour faire de l'argent, & je ne ſavois où donner de la tête, ſurtout quand après avoir été chez Mille, j'appris que, tourmenté par ſa mégere & pour ſe ſouſtraire à ſes perſécutions, il s'étoit engagé avec un ſeigneur étranger & étoit parti pour la Ruſſie. Il avoit vendu tous ſes effets & les miens, il n'avoit pas daigné me donner le moindre ſecours, s'informer de moi & m'avoit laiſſée dans le dénûment le plus abſolu. Je compris alors, mais trop tard, la vérité ce que m'avoit dit ma bienfaitrice de la légereté, de l'inconſtance, de la perfidie, de la ſcélérateſſe des hommes; je réſolus bien de ne m'attacher à aucun de

ma vie : cependant il falloit exiſter, & je ne vis d'autre reſſource que d'aller demander un aſile à Mad. Gourdan. Je ne connoiſſois guere encore Paris ; je ne ſavois point ſa demeure ni la rue de cette femme célebre ; mais je m'imaginois que tout le monde devoit la ſavoir & j'interrogeois tous les paſſans. Les uns ne me répondoient point, d'autres me rioient au nez ; les dévotes faiſoient des ſignes de croix : une d'elles, après cette ſimagrée, m'enviſage, me prend la main & me dit : „ Mon enfant, vous n'êtes pas faite „ pour aller là ; j'ai pitié de votre ingénuité ; „ béniſſez la providence, & remettez vous en „ mes mains ; je vous placerai mieux qu'en pa- „ reil lieu. Venez chez moi d'abord & faites- „ moi votre confeſſion." Je la ſuivis non loin d'ici, dans la rue du Bacq, près des miſſions étrangeres où étoit ſon domicile. Je ſuis naturellement franche ; d'ailleurs je n'avois point eu le tems d'arranger une hiſtoire ; j'étois preſſée par le beſoin. Je pris confiance en cette femme & lui racontai de point en point tout ce qui m'étoit arrivé, dont au fond je n'avois nullement à rougir, puiſque j'avois été entraînée dans mes divers déréglemens par une fatalité preſque inévitable. De ſon côté, elle avoit des raiſons pour être indulgente, & ne voyoit pas avec peine par tout ce que je lui apprenois, que je n'en étois que plus propre à la deſtination qu'elle vouloit me donner.

Elle me dit à ſon tour qu'elle s'appeloit Mad.

Richard, qu'elle étoit veuve & ſans enfans, que ſon époux avoit été loueur de chaiſes à l'égliſe des miſſions étrangeres, d'où elle avoit eu occaſion d'aller dans la maiſon, de faire connoiſſance avec ces Meſſieurs; que pour mieux s'inſinuer auprès d'eux, elle avoit pris le parti de jouer le rôle de dévote; qu'elle s'étoit attachée à l'un de ces gros bonnets & faite ſa pénitente; qu'ayant eſſayé dans une confeſſion d'éprouver ce que la chair pourroit ſur lui ſous prétexte de lui expoſer ſes ſcrupules de la maniere dont ſon mari opéroit l'œuvre avec elle, c'étoit avec une vraie ſatisfaction qu'elle avoit reconnu qu'il n'étoit pas inſenſible; ce qui l'encouragea, quoiqu'il l'eût beaucoup grondée cette fois & lui eût enjoint d'être déſormais plus réſervée & d'abreger pareils détails, à redoubler la ſeconde fois de laſciveté dans ſa deſcription. Celle-ci plus adroite rouloit ſur une infidélité commiſe envers ſon mari, en cédant enfin aux inſtances d'un galant dont les ſéductions l'avoient fait ſuccomber. Elle s'apperçut que ce péché ne déplaiſoit point tant au grave perſonnage dans le cœur duquel ſe gliſſoit déjà, malgré lui, l'eſpoir d'être quelque jour auſſi heureux; il la réprimanda pourtant encore, mais avec moins de ſévérité, l'appelant ſa chere pénitente & l'exhortant à venir ſouvent au tribunal de la pénitence pour extirper ce malheureux penchant qui l'entraînoit vers l'homme. Après avoir par ces heureuſes

tentatives ébranlé la vertu du Miniſtre de Jeſus Chriſt, elle réſout de lui porter le dernier coup. Il s'agit d'un ſonge voluptueux. Ce n'eſt plus une fornication, un ſimple adultere, c'eſt un ſacrilege, un inceſte ſpirituel; avec un prêtre, avec un religieux, avec ſon .... elle n'oſe achever, tant elle eſt effrayée de l'énormité de ſon crime, quoiqu'il n'ait point été réaliſé & n'ait eu lieu qu'en rêve. Pour le coup, il oublie ſon rôle, ou plutôt il en uſe dans toute ſon étendue, il veut ſavoir avec qui, il la preſſe, il lui ordonne de la part de Dieu, qu'il repréſente, de n'avoir rien de caché. Enfin elle ſe rend à la volonté du ciel..... C'eſt avec ſon confeſſeur qu'elle croyoit être couchée, c'eſt avec lui.... Cet aveu étoit trop artificieuſement préparé pour ne pas produire ſon effet. Il jette le trouble tout-à-la-fois dans le cœur & l'ame du directeur; il en perd la tête; il balbutie, il ne ſait ni ce qu'il dit, ni ce qu'il fait; la chair ſe révolte avec une impétuoſité qu'il n'avoit pas encore éprouvée, il cherche machinalement à la dompter, il s'agite, il ſe ſecoue, il tombe dans une frénéſie délicieuſe; ſa chair ſe tait, mais il rougit de la victoire; il n'a rien de plus preſſé que de ſe débarraſſer de la pénitente par une promte abſolution & d'aller enſevelir ſa honte dans ſa cellule.

Celle-ci n'avoit rien perdu de ce qui ſe paſſoit: elle conçoit qu'il ne s'agit plus que de faire naître l'occaſion d'un tête à tête avec lui pour con-

compléter la séduction ; qu'il faut profiter du moment où son imagination est exaltée. Elle prétexte une maladie, on étoit dans la quinzaine de pâques : elle envoie son mari prier son confesseur de vouloir bien venir l'entendre: il arrive en diligence; elle étoit au lit dans une grande propreté; il l'interroge avec un vif intérêt sur son état. Elle n'en sait rien elle même, ce sont des vapeurs, c'est une mélancolie profonde, une langueur générale, ou plutôt c'est un feu secret & dévorant; ce n'est plus un songe, c'est une réalité continue, elle est atteinte d'une passion violente qu'elle combat en vain, & cependant passion d'autant plus folle que dans le cas même où la grace l'abandonneroit, où le démon l'emporteroit, ce seroit sans espoir de retour de la part de celui qui en est l'objet, personnage grave, éminent en vertu & qui ne daigneroit pas jeter les yeux sur elle; elle se retourne en même tems; elle offre à ce témoin qui ne perdoit rien une gorge ravissante & qu'elle a en effet assez belle, puis le regardant avec tendresse, elle continue: „ Oui vous voyez „ en moi, mon pere, la plus coupable des „ pécheresses : c'est au tribunal de la pénitence même, c'est en y déposant mes iniquités, que je me couvrois de nouvelles, que „ je puisois un amour sacrilege, incestueux. „ Ah ! que ne puis-je quitter les habits de „ mon sexe, prendre un habit religieux, aller „ vivre auprès de lui, le servir, ne le point

„ quitter & repaître au moins ſans ceſſe mes „ regards du plaiſir de contempler ſa face véné- „ rable : car il a l'air majeſtueux comme vous, „ le regard benin & doux, la voix onctueuſe „ & touchante; je crois le voir & l'entendre.... „ Malheureuſe qu'ai-je dit! Hélas! vous ne lui „ reſſemblez que trop bien ſans doute, vous „ ſeriez inexorable comme lui... La déclaration de Phedre n'étoit pas plus directe & plus preſſante; celle-ci fut plus heureuſe.... „ Tu l'em- „ portes, ma Richard, s'écrie le ſaint homme; „ tu triomphes de cinquante ans d'auſtérités & „ de vertu..... Tu me damnes; mais quoi! „ n'éprouvé-je pas depuis que je te connois „ des maux au deſſus de ceux qu'on reſſent en „ enfer, ne peux-tu pas me faire goûter des „ plaiſirs au deſſus des béatitudes du paradis: ou „ plutôt n'eſt-ce pas l'être ſuprême qui mani- „ feſte ici ſa volonté? N'eſt-ce pas lui qui „ nous a donné cette ſimpathie mutuelle qui „ nous eſt venue ſans nous, que nous avons „ envain combattue, & ſupérieure à tous nos „ efforts? Sans doute il ne nous punira pas de „ ſon propre ouvrage. C'eſt lui qui parle; ſes „ voies ſont impénétrables; livrons-nous à ſon „ inſpiration, reçois-moi dans tes bras; que je „ te rende & la ſanté & la vie; uſe de ce re- „ mede ſans remords. Vas, le ſcandale eſt le „ ſeul mal de ces ſortes d'unions; qu'un voile „ impénétrable dérobe la nôtre aux profanes & „ aux jaloux." A ces mots il ſe rue ſur elle avec une fureur indicible. Elle lui rend juſtice; elle

croit avoir eu ſon pucelage; il ſembloit abſolument neuf au commerce des femmes & n'en avoir la théorie que parce qu'il en avoit appris en confeſſion ou dans les caſuiſtes. Elle fut obligée de le mettre dans la route du bonheur; mais auſſi quand il y fut, quelle extaſe, quel raviſſement! Il avoit cinquante ans de moins; il réitéra pluſieurs fois dans la même journée; le lendemain, le ſurlendemain il la confeſſa encore.

Ce commerce duroit depuis près d'un mois & ſon talent ne décroiſſoit point, elle ne ſait s'il prenoit dans ſes alimens de quoi le ſoutenir; c'eſt très-vraiſemblable. Quoi qu'il en ſoit, cela ne pouvoit durer: une fievre inflamatoire s'empara de ce vieillard & il ſuccomba en peu de jours. Elle devint en même tems veuve de deux manieres: ſon mari qui étoit ivrogne, ſe caſſa la tête en revenant de la guinguette, & la débarraſſa de lui; mais le ſaint homme lui manquoit; il avoit de bons bénéfices, & elle en auroit pu tirer parti: elle n'en eut pas le tems. Elle étoit de nouveau intriguée ſur quel autre confeſſeur jeter ſon plomb pour le remplacer, lorſque la providence vint à ſon ſecours.

Un jour elle voit entrer dans ſa chambre un confrere du défunt, un grand chapeau, c'eſt-à-dire un béat dans toute la force du terme, qui étoit chargé des conſciences & des aumônes de la plupart des dévotes de haut parage du quartier. Elle le connoiſſoit de vue; elle lui avoit même parlé quelquefois par occaſion; mais il

lui avoit toujours déplu par ſon extérieur, C'étoit un échalas, maigre, ſans contenance, d'une figure blême, have, pénitente, qui la repouſſoit. Il étoit l'ami du défunt; il avoit reçu ſes derniers ſoupirs & ſes remords en confeſſion, ce qui lui avoit avoit donné une connoiſſance détaillée de ſon intrigue avec Mad. Richard, & fait naître le déſir d'en tirer parti; mais, afin de ne pas ſe compromettre & de ſonder avant le terrein à ſon aiſe, il avoit pris une tournure très-honnête. Il lui forge une hiſtoire ainſi qu'il lui a depuis avoué: il ſuppoſe que ſon confrere a fait un teſtament par lequel il laiſſe tout ſon bien à la maiſon; mais à la charge de quelques legs particuliers, entre autres de vingt-cinq louis en faveur de Mad. Richard pour raccommodage de ſes collets, ſurplis, & en même tems le caffard étale un rouleau d'or ſur la table. L'effroi qu'il lui avoit inſpiré par ſa préſence, ſe calme à cet aſpect: bientôt ils entrent en pourparler, ils s'arrangent & le défunt eſt oublié. Les aumônes des ducheſſes pleuvent en abondance chez la loueuſe de chaiſes qui s'arrondit à merveille.

La maiſon des miſſions étrangeres, dont les chefs répandus chez les grands ſeigneurs du faubourg Saint Germain, ne laiſſent pas que d'avoir un certain crédit par les femmes ſous leur direction & par leurs entours, eſt ſujette à une circulation continuelle de prédicateurs, d'écrivains eccléſiaſtiques, de jeunes abbés de condition, de gros bénéficiers, d'évêques. L'hypocrite con-

noît beaucoup de ces derniers; c'eſt un intriguant adroit qui, dans ſa ſphere obſcure ne pouvant pas jouer un rôle par lui-même, a l'amour propre de ſe rendre au moins néceſſaire à Meſſieurs: il leur procure au beſoin des ſermons, des mandemens, des grands-vicaires, des bénéfices & même des filles, quand il les connoît à fond & en eſt bien ſûr. C'eſt Mad. Richard qui a ce département; elle me dit qu'elle ſeroit peut-être bientôt chargée de pourvoir de maîtreſſe en regle un prélat; qu'elle avoit jeté les yeux ſur moi, mais qu'auparavant il falloit connoître mon ſavoir-faire, ou me donner des inſtructions; que d'ailleurs elle étoit ſurchargée de fatigue depuis la perte d'une éleve que lui avoit enlevé un jeune égrillard, & qu'elle avoit beſoin que je la ſecondaſſe juſqu'à ce que je fuſſe mieux placée. Entrant alors dans une petite diſſertation ſur notre état dont les principes ſolides & les vues fines ne m'ont point échappé, elle me dit:

„ Ne croyez pas qu'il faille traiter notre mé-
„ tier avec les dévots comme avec les gens du
„ monde. A l'exception des vieillards & des
„ libertins trop uſés, il faut infiniment plus
„ d'art & de talent auprès des premiers qu'au-
„ près de ceux-ci, chez qui la paſſion ou le
„ goût au moins précede pour l'ordinaire la
„ jouiſſance, la rend plus délicieuſe & en fait
„ preſque tous les frais. Il n'en eſt pas de
„ même d'un caffard, paillard honteux à qui
„ chaque perſonne du ſexe offerte ſucceſſive-

„ ment à ſes regards, plaît tour-à-tour; parce
„ qu'il n'en eſt aucune qui n'éveille ſes ſens:
„ la circonſtance ſeule détermine ſes approches;
„ mais ce n'eſt qu'en couchant avec lui qu'une
„ courtiſane experte peut lui faire naître le
„ deſir d'y coucher encore, ſe l'attacher & le
„ fixer. Il faut pendant les courts momens qu'el-
„ le le poſſede, qu'elle lui enflamme l'imagina-
„ tion pour les longs intervalles de l'abſence, &
„ que, toujours préſente devant lui par le ſou-
„ venir des plaiſirs qu'elle lui a fait goûter, il
„ en appette de nouveaux & déſeſpere d'en
„ rencontrer ailleurs de ſemblables. Au con-
„ traire dans la ſociété une femme qui a rendu
„ un cavalier amoureux d'elle, qui peut ne le
„ pas quitter, le voir ſans ceſſe, a mille moyens
„ de ſoutenir & perpétuer la ſéduction, ſoit en
„ prenant un aſcendant impérieux ſur ſon eſclave
„ qui lui ôte toute faculté, toute volonté; ſoit
„ en l'écartant adroitement des lieux ou des
„ objets qui pourroient le faire changer; ſoit en
„ lui procurant des jouiſſances étrangeres qui
„ l'occupent & le diſtraient, juſqu'à ce que
„ l'appétit charnel le rappelle véritablement dans
„ ſon ſein. Obſervons-en outre que les dé-
„ vots, les prêtres, les cénobites, les princes
„ de l'égliſe, travaillés du démon de la chair,
„ ſont plutôt vieillis & épuiſés que les gens du
„ monde, ce qu'on attribue à leurs macéra-
„ tions, & ce qui eſt la ſuite du fréquent uſage
„ de l'onaniſme auquel ils ſont ſujets, faute de

„ femmes, ou crainte de ſe compromettre. Cet „ exercice ſolitaire, par la facilité de s'y livrer, „ tourne bientôt en habitude; il devient un be- „ ſoin, mais au grand détriment de l'individu, „ puiſqu'un ſeul acte lui cauſe plus de déperdi- „ tion de ſubſtance que pluſieurs jouiſſances par- „ tagées. Auſſi l'onaniſte tranſporté dans les „ bras d'une femme, eſt-il fort difficile à amu- „ ſer: accoutumé à toutes les gradations, tou- „ tes les nuances du plaiſir, qu'il prend, qu'il „ diverſifie, file, ſuſpend ou précipite à ſon „ gré, il lui faut une prêtreſſe, s'oubliant elle- „ même, ſe modifiant comme ſa victime; il faut „ qu'elle étudie & devine, pour ainſi dire, „ chaque perception voluptueuſe de ſon ame, „ qu'elle ſuive la lubricité de ſes mouvemens, „ feigne d'en recevoir l'extaſe qu'elle lui pro- „ cure & de ſacrifier avec lui."

„ Cet art ſi raffiné chez les anciens, à ce „ que j'ai appris d'un ſavant clerc, membre de „ l'académie des belles-lettres, auquel j'ai eu „ affaire, & perdu ou du moins dégradé durant „ les tems d'ignorance & de barbarie, devient „ en vogue plus que jamais dans ce ſiecle de „ lumiere & de philoſophie. Non moins de „ quarante mille impures l'exercent dans la ca- „ pitale; mais parmi ce nombre il en eſt peu „ qui ſe diſtinguent: depuis un demi-ſiecle on „ n'en compte guere que quatre parvenues à „ une certaine célébrité, la *Florence* & la *Paris* „ qui, mortes depuis pluſieurs années, vivent

„ encore par leur renommée, & la *Gourdan* &
„ la *Briſſon* qui profeſſent aujourd'hui cet art
„ avec beaucoup d'éclat, qui voient paſſer ſuc-
„ ceſſivement chez elles preſque tout Paris, de-
„ puis le courtaut de boutique juſqu'au prince
„ du ſang, & depuis le frere quêteur des capu-
„ cins juſqu'à l'éminence la plus circonſpecte."

„ La *manuélisation* aidée ou réciproque eſt
„ ſurtout à l'uſage des perſonnages graves que
„ vous verrez ici; obligés d'envelopper leurs
„ foibleſſes du plus profond miſtere, ils crain-
„ droient qu'un enfant mal-adroitement jeté en
„ moule, ou quelque maladie honteuſe dont
„ les ſimptômes ne peuvent guere ſe cacher ne
„ les décelât. Cette derniere conſidération dé-
„ termine à uſer de la même recette beaucoup
„ de ſéculiers, perſuadés que le mal ſyphilitique
„ ne ſe gagne que par le contact venéneux des
„ parties, organes de la génération."

„ Le cours de tribaderie que vous avez fait,
„ ma chere Sapho, vous a ſans doute rendue
„ très-propre à l'autre exercice, lorſque vous
„ en aurez reçu les documens; car vous ne
„ pouvez en avoir acquis beaucoup avec un
„ jeune amant fougueux, ne recherchant qu'une
„ jouiſſance rapide, toujours ardent à la con-
„ cluſion, parce qu'il étoit toujours prêt à re-
„ commencer. Vous aurez affaire ici à des
„ hommes d'un âge mur, chez qui le grand feu
„ du tempérament ſe trouve amorti, & l'imagi-
„ nation doit ſuppléer aux facultés."

„ Il

„ Il faut d'abord vous apprendre la langue du
„ métier dont l'uſage nous eſt indiſpenſable &
„ de la plus grande importance ; le terme pro-
„ pre placé à propos, produit ſouvent plus
„ d'effet, frappe, émeut, aiguillonne plus vive-
„ ment les ſens que l'image galante qu'y ſubſti-
„ tue par une longue circonlocution une belle
„ parleuſe. Je vous donnerai enſuite la défini-
„ tion de chaque mot que vous n'entendez pas,
„ & enfin je vous indiquerai l'application de
„ diverſes pratiques de notre état."

Ici, Milord, l'hiſtorienne nous fit l'énumération d'un dictionnaire de mots abſolument nouveaux pour moi ; ils étoient accompagnés de commentaires ſi obſcenes, que je les ſupprime en entier, de déſeſpoir de pouvoir vous les rendre ſupportables : tous ces détails peuvent être excellens dans la chaleur de la débauche, mais deviennent inſipides & dégoûtans dans le ſang froid de la narration. Je paſſe à la péroraiſon de la harangue de Mad. Richard.

„ Au reſte, une légere pratique vous rendra
„ bientôt plus habile que le plus long catéchiſme.
„ Il en eſt de notre métier comme de certains
„ jeux de cartes dont il faut ſavoir les regles
„ générales, mais auxquelles on déroge ſouvent,
„ au *Reverſi*, au *Wisk*, au *Treſette*, c'eſt ſur le
„ tapis qu'on apprend ce qu'il faut faire : la ma-
„ niere de jouer des adverſaires, détermine
„ celle dont on doit uſer. Il en eſt de même
„ du putaniſme : (car pourquoi rougir de nom-

„ mer une profeſſion qu'on ne rougit pas d'exer-
„ cer) c'eſt l'âge, le caractere, le goût d'un
„ amant qui doivent décider de la nature du
„ plaiſir à lui procurer. Il faut être très-com-
„ plaiſante avec certains hommes; d'autres
„ pour entrer en humeur exigent de l'impétuo-
„ ſité, de l'emportement, de la fureur; il en
„ eſt avec qui l'on doit affecter de la réſerve,
„ de la pruderie: ceux-là veulent du tendre &
„ ſe plaiſent à filer le ſentiment; ceux-ci aiment
„ qu'une pute ſe montre telle qu'elle eſt, & faſſe
„ ſon métier franchement."

La fin de ce diſcours fut regardé comme un point de repos où M. Clos fit ſervir: on remit la concluſion de l'hiſtoire après ſouper; mais le repas fut ſi gai, Mlle Sapho ſi agaçante, que pluſieurs convives ſe trouverent plus preſſés d'avoir un tête-à-tête avec elle que d'entendre le reſte: pour ſatisfaire tout le monde, notre amphytrion convint qu'on ſe raſſembleroit une troiſieme fois; je m'arrachai, non ſans peine, à cette ſociété d'aimables libertins, de crainte des contacts vénéneux dont Mlle Sapho m'avoit réveillé l'idée & j'allai me coucher, duſſai-je n'éprouver que l'illuſion menſongere d'un rêve!

Au reſte, Milord, me voilà embarqué malgré moi dans un roman que je n'imaginois pas devoir être ſi long de la part d'une auſſi jeune perſonne; heureuſement il ne vous déplaît pas; il vous pique par ſa ſingularité, vous amuſe par ſes détails, & votre philoſophie même ſait

en tirer parti. Vous y comparez la corruption de la Babylone françoiſe avec celle de la Babylone angloiſe, & vous trouvez qu'elle ſurpaſſe la nôtre en raiſon de l'hypocriſie religieuſe que néceſſite ici le célibat chez cette multitude de moines, de prêtres, d'abbés, d'évêques qui ne peuvent, comme notre clergé, dans le ſein d'un chaſte hymen payer à la nature le tribut que tout homme lui doit. Faites lire à ceux de votre connoiſſance ces avantures, & qu'ils bénifſent leur ſort & le proteſtantiſme.

Paris, ce 11 janvier 1778.

## LETTRE XII.

*Sur la paix de l'Allemagne; ſur les diſpoſitions des Hollandois & de l'Eſpagne: ſur le comte Olavides & ſur ſon ſupplice.*

Au moment, Milord, où tous les gens qui viennent de Verſailles. atteſtoient qu'on y parloit beaucoup de guerre de terre, qu'il y avoit de grands mouvemens dans les bureaux, qu'on ne doutoit pas que les gardes du corps, les chevaux légers, les gendarmes ne fuſſent rétablis ſur l'ancien pied & les mouſquetaires même recréés; qu'il étoit queſtion de dédoubler les compagnies; que la machine des vivres, des fourages étoit déjà montée ſourdement; que tous ceux qui devoient y avoir des poſtes étoient prévenus d'avance & ſavoient à quoi ſe tenir, la nouvelle de la paix décidée, quoique non ſignée encore entre l'empereur & le roi de Pruſſe eſt arrivée & vraiſemblablement va faire changer toutes ces diſpoſitions. Je ne vois ici aucun politique la révoquer en doute. Un miniſtre de Hambourg écrivoit, il y plus d'un mois, que cette paix prochaine étoit infaillible. Il ſe fondoit ſur deux raiſons puiſſantes: l'une, la menace de l'impératrice des Ruſſies de ſe joindre au roi de Pruſſe, ſi S. M. impériale perſiſtoit

à troubler le repos de l'Allemagne: l'autre plus forte encore, le défaut d'argent dont manquent l'empereur & ſon auguſte mere, qui n'ont pas même aſſez de crédit pour en trouver chez l'étranger: ils y ont vainement tenté des emprunts; quoique le fiſc de Vienne ne ſoit pas gaſpillé comme celui de France, les armées nombreuſes que l'empereur a continuellement ſur pied, & qu'il a augmentées dans cette circonſtance, lui coûtent des ſommes énormes & qui ne ſont pas en proportion avec ſes revenus.

On n'a nul détail ultérieur ſur les articles qui faiſoient la baſe des préliminaires déjà ſignés entre les puiſſances belligérantes; on dit en général que le roi de Pruſſe a ſtipulé de la façon la plus avantageuſe les intérêts de l'électeur Palatin, ceux du duc des Deux-Ponts, ceux de l'électeur de Saxe, ceux, en un mot, de tout le corps germanique dont il maintient vigoureuſement les droits & la liberté; l'on ajoute qu'il a eu la généroſité de ſacrifier abſolument les ſiens, ce qu'on admire d'autant plus que juſqu'à préſent ce monarque ne s'eſt pas oublié.

Cet évenement eſt un ſurcroît de malheur pour l'Angleterre que tout ſemble concourir à accabler aujourd'hui. En effet, s'il nous reſtoit quelque eſpoir, c'étoit dans la diverſion que la guerre d'Allemagne devoit cauſer à la France; du moins dans l'état hoſtile où elle la néceſſitoit de ſe mettre & de ſe tenir de ce côté-là;; dans la multiplication de ſes dépenſes qu'elle va déſor-

mais tourner toutes entieres du côté de la marine & contre nous. Obligée de ſe partager entre la terre & la mer, la prépondérance que lui donnoit ſa ſciſſion de nos colonies jointes à elle s'annulloit en quelque ſorte ; nous perdions, il eſt vrai, celle que nous avions eue conſtamment juſque-là ; mais il n'en réſultoit qu'une ſorte d'équilibre entre notre rivale & nous. Je ne crois pas que vous faſſiez aucun fond ſur les Hollandois ; nous nous en ſommes abſolument aliéné les négocians, & la réſiſtance qu'oppoſe la république aux efforts de l'ambaſſadeur de France, qui voudroit nous en faire une ennemie ouverte, ne provient que de la cour de la Haye, dont les liaiſons avec celle de Londres rangent en notre faveur les grands & le militaire. Du reſte, M. de la Vauguyon n'inſiſte pas, ſans de fortes raiſons, pour que la république maintienne la liberté illimitée qu'il prétend appartenir à ſon pavillon par une ſuite de ſon indépendance & de l'intégrité du commerce que lui aſſurent le droit des gens & les traités (1) : je ſais qu'il y a un marché fait avec ces perfides alliés pour fournir au roi de France des bois de cons-

(1) Ce ſont les propres termes d'un arrêt du conſeil en date du 24 janvier 1779, qui, à commencer du 26 du même mois, révoque, à l'égard des ſujets de la république des provinces des Pays-bas, la ville d'Amſterdam exceptée, les avantages énoncés par l'article premier du réglement du 26 juillet 1778, pour la Navigation des neutres &c.

truction (*) néceſſaires à ſa marine; marché ſi avantageux à nos ennemis qu'une compagnie françoiſe s'eſt vainement préſentée au même effet & a été rejetée, parce que M. de Sartines lui ayant offert la préférence à des prix égaux, cette compagnie s'eſt trouvée dans l'impoſſibilité de l'accepter ſans perte. Je prévois que le Stathouder, malgré toute ſa bonne volonté, ne pourra que retarder l'exécution de ce traité, un des plus cruels coups qu'on puiſſe nous porter: juſqu'ici, les guerres maritimes avoient tou-

(*) Pour l'intelligence de ce paſſage, il faut ſe rappeler que les Etats généraux déterminés à protéger le commerce & la navigation de leurs ſujets, avoient réſolu d'accorder des convois pour tous les navires dont les cargaiſons ne contiendroient aucun objet de contrebande. Cette réſolution eut ſon effet par l'expédition d'un premier convoi parti dans les premiers jours de novembre 1778. Tous les bâtimens chargés de marchandiſes libres & permiſes par le traité de 1764 avec l'Angleterre, eurent la faculté d'en profiter & y furent admis ſans diſtinction; mais le 19 novembre les Etats-généraux prirent une réſolution particuliere & ſecrete par laquelle ils ſuſpendoient proviſoirement les convois à l'égard des bois de conſtruction: en conſéquence refus formel aux navires portant des bois de conſtruction dans les ports de France de les recevoir ſous convoi, ce qui motiva un premier mémoire que M. de la Vauguyon remit le 7 décembre 1778 aux Etats-généraux & fut la matiere d'une longue négociation, de rigueurs même exercées envers les commerçans Hollandois & ſe termina par donner à la cour de Verſailles toute la ſatisfaction & préférence qu'elle deſiroit. (*Note des éditeurs*).

jours mal tourné pour la France en ce que par le manque de munitions navales, elle avoit, même après le premier ſuccès, fini par voir ruinée en détail ſa marine qui ne pouvoit ſe réparer à meſure, tandis que nous jouiſſions de toutes les facilités poſſibles de nous refaire de nos pertes.

Parmi tant de nouvelles accablantes, la ſeule qui me donne un peu de conſolation, c'eſt le répit que nous laiſſe l'Eſpagne, c'eſt d'entendre contre cette puiſſance les clameurs des François prétendant que la guerre ſeroit déjà finie ſi elle avoit voulu ſe joindre à elle. Bien plus, ils ſe plaignent d'une infraction récente des traités de commerce qui ſubſiſtoient entre eux, par la prohibition des farines de ce royaume & de beaucoup d'ouvrages de ſes manufactures que les Eſpagnols en tiroient habituellement pour leur conſommation & l'exportation dans les Indes; ils ſe plaignent que ſur les objets même non prohibés on ait fortement augmenté les droits d'entrée & bien au-delà des ſtipulations de ces traités; enfin, ils trouvent mauvais que le conſeil de Madrid, en laiſſant encore pendant deux ans au commerce, la liberté d'acheter ſes navires chez l'étranger, ſuivant l'uſage habituel des négocians, ceux-ci ſoient tenus au bout de ce tems de les avoir déſormais de conſtruction nationale. Cet évenement, ſi ce n'étoit pas une aſtuce & un jeu joué entre les deux puiſſances, comme je le crains, devroit ſans doute réjouir

l'Angleterre. Nous avons encore pour nous les caſuiſtes de S. M. Catholique : on prétend qu'elle a conſulté ſes théologiens à l'égard du parti qu'elle prendroit dans la querelle des inſurgens, & qu'ils ont décidé que ce ſeroit un péché d'aſſiſter ces hérétiques, quoique ce ſoit contre d'autres hérétiques ; mais quand le roi d'Eſpagne voudra nous faire ſérieuſement la guerre, n'a-t-il pas aſſez d'autres prétextes tirés de l'intérêt de ſa couronne & de ſes ſujets, d'une foule de griefs qu'il nous objectera, de plaintes portées à notre cour ſur leſquelles il n'a été donné aucune ſatisfaction? quoi qu'il en ſoit, peut-on beaucoup regretter d'avoir pour ennemi un monarque totalement aſſervi ſous le joug des moines, un gouvernement qui a toléré & encouragé l'exécrable jugement de l'inquiſition contre l'illuſtre Olavides, digne plutôt qu'on lui dreſſât des ſtatues, enfin, un peuple témoin avide de ce ſpectacle, y applaudiſſant & béniſſant le ciel de l'iniquité la plus atroce? Enviſageons donc d'un œil plus philoſophique l'inſurrection poſſible de ces nouveaux ennemis ; & en attendant que nous puiſſions laver dans leur ſang leur perfidie, rions aux dépens de leur ſtupidité.

Empreſſé de vous ſatisfaire, Milord, j'ai ramaſſé les matériaux néceſſaires pour vous rendre compte de la perſonne & du ſupplice d'Olavides, de cet homme rare, qui, formé à l'école de *Monteſquieu*, de *Voltaire*, de *Rouſſeau*, de

*Buffon*, ſous l'influence du plus ſage miniſtre (1) qu'ait eu l'Eſpagne, avoit fait briller quelque lueur de philoſophie ſur ce royaume plongé de nouveau dans la nuit de l'ignorance, des préjugés & de la ſuperſtition.

Le comte Paul Olavides a de cinquante à cinquante-cinq ans. Il eſt né au Pérou, &, par la ſeule force de ſon génie, s'affranchit de bonne heure des préjugés & de la ſuperſtition ſi communs chez ſes compatriotes. Il préſenta dans ces climats lointains le rare ſpectacle d'un philoſophe; mais, cachant prudemment ſa façon de penſer, il parvint par ſon mérite à la place d'Oydor ou de juge à *Lima*. Sa fermeté, ſon intégrité, ſes lumieres, ſon indépendance le rendirent odieux aux jéſuites qui lui intenterent un procès conſidérable & l'obligerent de venir ſe défendre en Europe: il ſuccomba. Il étoit magnifique en tout, il avoit fait de grandes dépenſes & fut empriſonné pour dettes; il couroit riſque de reſter longtems en captivité, lorſque la veuve du premier commis qu'il avoit ſu charmer, le vint trouver un jour & lui déclara qu'il ſeroit maître de ſortir le lendemain, qu'elle avoit ſatisfait tous ſes créanciers. Son premier ſoin fut d'aller voir ſa bienfaitrice qui, pour toute récompenſe, lui demanda ſa main. Devenu ainſi puis-

(1) Le comte d'Aranda, qui avoit aboli, ou ſuſpendu du moins, les horreurs de l'inquiſition.

ſamment riche, il ſe livra aux belles-lettres & à la philoſophie: pour perfectionner ſes connoiſſances, il demanda permiſſion de voyager à ſa femme; il vint en France, & ſe plut beaucoup à Paris; on ne ſait ſi ſon projet étoit de s'y établir un jour; mais il s'y fit 60,000 livres de rentes viageres; il en vit les beaux eſprits & les philoſophes; il lut tous les excellens ouvrages modernes & revint dans ſon pays ſurtout enthouſiaſmé des théâtres de cette capitale: il ajuſta pluſieurs pieces françoiſes au théâtre eſpagnol; il en compoſa lui-même de régulieres dans ſa langue, qu'il fit apprendre aux acteurs, en leur enſeignant la vraie déclamation, & Madrid vit en peu de tems la ſcene y devenir preſque auſſi excellente qu'à Paris. Il y étoit en général le protecteur des arts & des ſciences: il excita les écrivains à compoſer des feuilles périodiques, genre de littérature abſolument inconnu dans ces contrées peu exercées à la critique. Il en réſulta du mouvement dans les eſprits & un accroiſſement de goût parmi les auteurs, qui ſe répandit dans toute la nation.

Le comte Olavides fut ſollicité par le gouvernement de dreſſer un plan d'études pour la jeuneſſe; il y fut généralement admiré: il y montroit l'univerſalité de ſes connoiſſances, ſa profonde ſageſſe, & un tact fin des hommes. Il plut au comte d'Aranda, alors préſident du conſeil de Caſtille. Ce ſeigneur reconnut en lui non-ſeulement un homme de goût, mais un

homme d'état. Dans la circonſtance critique de la révolte de Madrid qu'on peut ſe rappeler, lorſqu'il s'agit de faire des innovations dans le coſtume eſpagnol & d'expulſer les jéſuites, il le chargea de la police de cette capitale. Cet utile citoyen réunit ainſi tous les ſuffrages de la cour & du peuple; car celui-ci ayant eu pour la premiere fois le droit d'élire une eſpece de tribun ou de repréſentant, appelé *Perſonero*, il eut la gloire d'être le premier élu par toutes les claſſes.

Le comte d'Aranda lui fit avoir enſuite l'intendance de Séville. Ce fut pendant cette adminiſtration qu'il fit préſenter à la cour ſon mémoire pour le défrichement de la Sierra Morena, canton inculte où il ne croiſſoit que du bois dégradé, & qu'il prouva être ſuſceptible de devenir un des ſols les plus fertiles de l'Eſpagne. Son projet fut accepté: il appela des Allemands & autres étrangers, ſans s'embarraſſer de quelle religion ils étoient, pourvu qu'ils euſſent des bras & de l'induſtrie; il fonda ſa colonie qui réuſſit à merveille: il établit une ville chef-lieu de ſa réſidence. Un couvent de moines dont le voiſinage lui déplaiſoit, gênoit ſes opérations; il profita de ſon crédit pour les tranſporter ailleurs. Ces moines en conſerverent un reſſentiment profond. Le comte Olavides s'en repoſant ſur le miniſtre éclairé qui gouvernoit le royaume, fut moins circonſpect dans ſes propos & dans ſa conduite. Ses ennemis s'en prévalurent, ils tinrent ſecrétement regiſtre de tout ce qui lui échap-

poit contre la religion & attendirent le moment favorable de la disgrace du comte d'Aranda & du rétablissement de l'inquisition pour éclater & accuser le comte Olavides comme coupable d'hérésie; machination qui l'a conduit enfin au sort funeste qu'il a éprouvé, & que nous croirions être arrivée aux siecles de barbarie si nous n'en étions contemporains & témoins en quelque sorte.

Ce fut à la fin de novembre dernier (1) que le tribunal général de l'inquisition tint un acte secret dans lequel comparut comme accusé le Sieur Paul Olavides assistant de Séville & sur-intendant des nouvelles colonies de la Sierra Morena.

On procéda au rapport de son affaire qui dura depuis huit heures du matin jusqu'à midi & demi; les griefs fondés sur ses excès & son libertinage étoient renfermés dans 170 articles d'une part & 70 d'une autre sur le témoignage de 78 témoins.

Ayant été déclaré hérétique dans toutes les formes, il se présenta en cette qualité tenant en main une torche de cire verte, & surchargé de la croix de Saint André, dont néanmoins M. le grand inquisiteur lui fit grace; il fut condamné

(1) Le 24 novembre 1778. Cette relation est tirée de différentes lettres espagnoles que j'ai déchifrées chez M. le comte d'Aranda, comme il est aisé de le juger aux expressions fanatiques dont elle est remplie.

à la confiſcation de tous ſes biens, à huit années de clôture dans un couvent, pendant la premiere année deſquelles il devra jeuner les vendredi, ſi ſa ſanté le lui permet, ce qui ſera remis à la déciſion d'un directeur éclairé qu'on lui nommera pour le fortifier dans la pratique de ſes exercices, & l'inſtruire de la religion chrétienne: il lui fut enjoint de faire régulierement ſes prieres du matin & du ſoir; de lire *le guide des pécheurs* du révérend Frere Louis de Grenade, de réciter tous les jours à genoux le roſaire, ainſi qu'un *Credo*; il fut déchu de tous ſes titres & charges, & déclaré incapable d'en poſſéder jamais aucuns; défenſe d'uſer à l'avenir de vêtemens de ſoie, de velours, de tiſſus d'or & d'argent, ni de galons & de pierreries: ordre au contraire de s'habiller en drap jaune du plus commun; défenſe également de monter à cheval ni de porter des armes: on prononça enſuite ſon banniſſement perpétuel de Séville, de toutes les maiſons royales de Madrid, des nouvelles colonies & de Lima, lieu de ſa naiſſance où il prit le grade de docteur.

On lui fit faire en qualité d'hérétique une abjuration ſolemnelle; il fut abſous de l'excommunication & réconcilié ſuivant toutes les formalités preſcrites par les ſaints canons, à l'effet de quoi ſe préſenterent quatres prêtres en ſurplis ayant chacun une poignée de verges à la main, dont ils frapperent ſur ſes épaules ſuivant la cérémonie d'uſage, pendant qu'on réci-

toit le pſeaume *Miſerere*; il fit ſa profeſſion de foi & fut interrogé ſur plus de trente articles de croyance.

Dès que les deux ſecrétaires eurent fini de lire la procédure, au moment où l'on prononça ces mots: *Nous le déclarons atteint & convaincu d'héréſie*, le Sieur Olavides tomba en ſyncope de deſſus la ſelette; il ne perdit cependant pas connoiſſance: on lui donna de l'eau & du vin, ce qui le rétablit & le mit en état d'écouter ſa ſentence, à la ſuite de laquelle il fit ſa profeſſion de foi, baigné de larmes & pouſſant des gémiſſemens qui firent bien augurer de ſa converſion. Ses erreurs ſont en grand nombre & des plus extravagantes, provenant toutes de ce qu'il n'a pas voulu croire au ſixieme commandement, ni à l'exiſtence d'un enfer deſtiné à en punir les violemens, choſe qui lui fit concevoir une haine implacable contre le clergé ſéculier & régulier, ce qui a été en lui le fruit de ſes rapports & relations avec *Voltaire* & *Rouſſeau*. On le dépouilla de l'ordre de Saint-Jacques dont il avoit été décoré.

Le comité qui aſſiſta à ce jugement étoit compoſé des ducs de Grenade, d'Hixart, d'Abrantes, du comte de Mora, du comte de la Corogne, de trois conſeillers de Caſtille; de deux des finances, deux du conſeil des Indes, deux des ordres royaux & un du département de la guerre; de l'abbé de Saint-Martin avec deux de

ſes moines ; du prieur de l'Eſcurial, de l'abbé de Saint-Baſile, de deux trinitaires, de deux religieux de la Merci, du pere Cantenas capucin, de pluſieurs prêtres décorés, & de pluſieurs chevaliers de l'ordre royal & diſtingué de Charles III.

Le croiriez-vous, Milord? Il faut cependant en convenir, comme le dit le journaliſte judicieux dont j'emprunte les réflexions. Il obſerve que l'infortuné comte Olavides en eſt quitte à bon marché, & qu'autrefois il lui en eût coûté la vie pour s'être aviſé d'avoir le ſens commun. C'eſt donc une ſorte de ſatisfaction pour l'honneur de la raiſon humaine & le bien de l'humanité, que l'inquiſition, tribunal autrefois ſi redoutable par des actes de barbarie & de cruauté, ſe contente aujourd'hui de ne faire que des actes qui le vouent au mépris & à la dériſion; or, quand un pouvoir quelconque ne prête plus qu'un ridicule, il n'eſt plus à craindre & il touche à ſon anéantiſſement. *Amen*, *amen*, *amen*.

P. S. En ouvrant mes lettres, j'en trouve une de l'Orient, qui contient une anecdote venant ici comme de cire: il y a peu de jours qu'un inquiſiteur de l'Inde, de l'ordre de Saint François, dînoit dans cette ville chez M. de Mont avec un Suiſſe parlant bien eſpagnol & françois, il étoit queſtion de littérature : le Suiſſe ſervoit d'interprête aux deux autres convives. Je fais, dit le maître de la maiſon, un

grand

grand cas de Voltaire. Si jamais vous venez en Eſpagne, lui répondit le ſaint homme frémiſſant de rage, je vous ferai percer la langue & couper la tête trois fagots ſous le...

Paris, ce 21 janvier 1779.

## LETTRE XIII.

*Sur les alarmes de Rochefort, ſur le départ de M. Dorves, du marquis de Vaudreuil, du comte de Graſſe; ſur les diſpoſitions de la campagne prochaine; ſur les conſtructions; ſur le comte d'Orvilliers.*

Mieux vaut, Milord, *bonne renommée que ceinture dorée.* C'eſt ſuivant ce proverbe ſans doute, au ſouvenir de nos anciens exploits qu'il faut attribuer l'alarme répandue en France à la fin de l'année derniere & les premiers jours de celle-ci. On mandoit du pays d'Aunis que, d'après le rapport des eſpions des trois miniſtres écrivant ſéparément & s'accordant tous enſemble, le gouvernement avoit été frappé d'une terreur qu'il avoit communiquée à Rochefort; elle avoit été telle que non-ſeulement on avoit garni à la hâte les côtes d'hommes & de canons; on avoit ſuſpendu le départ d'un convoi préparé depuis

longtems, raſſemblé à l'Iſle d'Aix, & remonté tout à coup en riviere; mais on avoit cru voir, ce qui n'exiſtoit point, c'eſt-à-dire une très-belle eſcadre angloiſe menaçant toute cette plage & diſpoſée à faire un débarquement (1), & l'on avoit donné ordre au général futur, au comte d'Orvilliers, de ſe rendre à Breſt en diligence (2)! Ce qu'il y a de mieux dans tout cela, c'eſt qu'on

---

(1) De peur que vous ne m'accuſiez moi-même d'être un viſionnaire; voici une lettre entre cent autres que je pourrois citer... Extrait d'une lettre des Sables d'Olonne du 21 décembre 1778.... le 23 de ce mois M. de la Touche, commandant la marine à Rochefort, a fait part à tous les officiers de ſon corps raſſemblés chez lui, des alarmes du gouvernement pour ce canton. Il a déclaré que les Anglois ſe diſpoſoient à un débarquement avec 14000 hommes de troupes réparties ſur 180 bâtimens de tranſport, eſcortés de 17 vaiſſeaux de ligne, avec tout l'attirail convenable ſous les ordres de l'amiral Rodney; il a ajouté que les eſpions des trois miniſtres avoient donné cet éveil reſpectivement à leur chef, & que ne ſe connoiſſant pas, leur rapport unanime avoit merveilleuſement frappé le conſeil d'état, ce qui avoit fait décider à garnir les côtes d'hommes & de canons. On a prétendu avoir vu ſur le platin d'Angoulin, très-belle plage entre Rochefort & la Rochelle propre au débarquement, cette eſcadre de l'amiral Rodney; mais quand le projet des anglois ſeroit vrai, il ſeroit trop tard aujourd'hui pour l'exécuter.

(1) Extrait d'une lettre de Breſt du 3 janvier 1770.... Les terreurs du gouvernement s'étant calmées, M. le comte d'Orvilliers a eu contre-ordre & eſt reſté à la cour; nous ne l'attendions ici que du 10 au 15 avec les pouvoirs les plus amples.

ne peut pas dire, ſuivant un autre dicton populaire, que les François n'en aient eu d'autre mal que la peur, il en a réſulté toujours un mouvement précipité de troupes très-diſpendieux & le retard des approviſionemens & ſecours à fournir à leurs colonies d'Amérique (1). Faſſe le ciel que nous en ſoyons quittes à auſſi bon marché ! Trois armemens viennent de partir de Breſt, & nous menacent de divers côtés : le premier cependant eſt peu formidable ; c'eſt un ſeul vaiſſeau (2) allant dans l'Inde ſecrétement ſous les ordres d'un capitaine (3) qui va relever M. de Tronjoli dans ces mers. Ce nouveau général eſt un perſonnage lourd, indolent, apoplectique, & qui, je crois, ne nous fera pas grand mal. Je craindrois plus un homme qui doit le ſuivre bientôt (4), parce qu'il eſt ſorti d'un corps plus

(1) Extrait d'une lettre de Rochefort du 9 janvier 1779.... La terreur du gouvernement à l'occaſion de Rochefort avoit été telle, qu'on avoit ordre de faire remonter en riviere le convoi qui étoit à l'Iſle d'Aix, opération longue & diſpendieuſe ; il a fallu le faire redescendre enſuite ; tout cela fait crier le commerce de plus en plus, qui ſe conſume en frais ; il y a de ces bâtimens qui ſont prêts depuis le mois de ſeptembre.

(2) L'Orient de 74, qui a appareillé vers la fin de décembre 1778.

(3) M. Thomas d'Orves.

(4) M. de la Palliere deſtiné à commander *l'Ajax* de 64, qu'on arme à l'Orient, & qui doit partir pour l'Inde dans quelque tems. C'eſt un ancien capitaine de la compagnie des Indes, fait capitaine de vaiſſeau le 25 Octobre dernier.

fécond en habiles gens; mais c'eſt un intrus & certainement il aura peu de voix dans les conſeils & ne ſera jamais en chef. Le ſecond armement peut auſſi être très-funeſte à notre commerce; il eſt parti avec miſtere auſſi; mais on ne doute pas aujourd'hui que ſon objet ne ſoit d'aller ruiner nos établiſſemens à la côte de Guinée; il eſt compoſé de pluſieurs frégates & petits bâtimens ſoutenus de deux vaiſſeaux de ligne (1): c'eſt le marquis de Vaudreuil qui les commande, & très-capable de bien remplir ſa miſſion; il y a grande apparence que les vaiſſeaux de ligne iront enſuite aux Iſles ſe réunir à l'armée navale du comte d'Eſtaing.

Le troiſieme armement eſt d'une plus grande conſéquence: c'eſt une eſcadre de quatre vaiſſeaux de ligne & quelques frégates, partie depuis peu (2) ſous les ordres du comte de Graſſe,

---

(1) Le *Fendant* de 74, commandé par le marquis de Vaudreuil capitaine, & le *Sphinx* de 64, par M. de Soulanges capitaine. Les frégates & petits bâtimens ſont la *Réſolue*, par le vicomte de Pontevès Gien lieutenant; la *Nymphe*, par le chevalier de Saineville, idem; la *Lunette* par M. de Chavagnac lieutenant; l'*Epervier*, M. de Capellis, idem; le *Liveli*, M. Eyriez, idem.

(2) Le 14 janvier 1779. Elle eſt compoſée ainſi:

Le Robuſte. . . . 74 . . Le comte de Graſſe, chef d'eſcadre.
Le Magnifique. . 74 . . de Brache, capitaine.
Le Dauphin Royal. 70 . . Mithon . . idem.
Le Vengeur. . . . 64 . . de Rays. . idem.
La Senſible, frégate. . . Kgariou l'aîné, lieutenant

chef d'eſcadre; on n'en dit pas davantage la deſtination: il a des paquets à ouvrir à la mer; on préſume, ſurtout d'après le convoi qui l'accompagne, que ſes ordres ſont de ſe rendre à la Martinique ou à toute autre colonie indiquée par le comte d'Eſtaing. Voilà un renfort puiſſant, non d'excellens marins, car tous ces capitaines ſont aſſez médiocres, mais de bons vaiſſeaux bien équippés, bien armés. Quant au chef, c'eſt peut-être ce qui pouvoit nous arriver de mieux, parce que c'eſt un provençal orgueilleux & ſournois, jaloux du mérite du comte d'Eſtaing, de ſon grade principalement, qui minera ſous terre, cabalera ſourdement, fera ſon poſſible pour le ſuplanter, & s'embarraſſera peu de bien faire les affaires du roi, pourvu qu'il qu'il faſſe bien les ſiennes. Juſque-là, comme le comte de Graſſe ſeul eſt aſſez actif & ne manœuvre point mal, lorſqu'il s'agit de faire route, que d'ailleurs il eſt très-heureux, on a déjà eu nouvelle de ſon décapement le plus favorable poſſible (1), ſauf cependant la perte d'un bâti-

---

L'Alerte, ſloop. . . . . priſe de M. Capellis, enſeigne. Cette eſcadre a dix navires ſous ſon eſcorte.

(1) Extrait d'une lettre de Breſt du 29 janvier 1779. . . Le 25 la *Fortunée*, une des frégates qui ont accompagné M. de Graſſe juſqu'au-delà des caps, eſt rentrée à Breſt; quant à la *Senſible*, elle étoit reſtée à croiſer & s'eſt emparée du corſaire de la reine d'Angleterre, appelé le *Gramby*.

ment de ſon convoi; mais repris peu après par une frégate de ſon eſcorte.

L'ennemi ſe renforce beaucoup dans les parages des Iſles du vent & ſous le vent, & voilà enfin ſon convoi de l'Iſle d'Aix parti (1): ce convoi malheureux qui, après tous les retards qu'il a eſſuyés & la facilité que nous avions eu de l'intercepter, va mettre l'abondance dans les

---

(2) Extrait d'une lettre de Rochefort du deux février. Notre convoi parti de l'Iſle d'Aix hier & deſtiné pour nos Iſles eſt au juſte de 54 voiles. Voici leur eſcorte.

L'Actionnaire. . . 64 . . M. de Proiſy, capitaine.
L'Indien. . . . . 64 . . M. de la Grandiere, idem.
Le Fier. . . . . 50 . . M. de Turpin. . . . idem.

*Frégates.*

La Renommée. . 36 . . M. Verdun de la Greſne, lieutenant.
La Courageuſe. . 36 . . M. de la Rigaudiere, idem.

Le vent eſt devenu bon; & le convoi doit être loin s'il n'a pas fait de mauvaiſe rencontre: nous en aurons bientôt des nouvelles: ſi, comme on le dit, *l'Actionnaire*, *l'Indien* & *la Courageuſe* le quittent à 100 lieues des Açores & reviennent, il n'y aura plus guere à craindre que les attérages de l'Amérique.

Extrait d'une lettre de Rochefort du 10 février.... Il eſt heureux que, durant ſon ſéjour à l'Iſle d'Aix, les Anglois n'aient pas tenté un coup de main ſur cette flotte qu'ils auroient aiſément enlevée dans une rade ouverte, où elle n'avoit pour défenſe qu'un vaiſſeau de 50 canons & quelques frégates.

Il ſeroit à ſouhaiter qu'elle arrivât promptement ſaine & ſauve dans nos iſles & ſurtout à Saint-Domingue où les vivres ſont bien chers.

colonies françoiſes, où étoit la diſette, & donner au comte d'Eſtaing la facilité d'opérer.

Du reſte, il eſt queſtion encore d'une autre eſcadre de quatre ou cinq vaiſſeaux de ligne dont l'armement eſt ordonné: on dit aſſez publiquement que ſa deſtination eſt pour l'Inde; mais je n'en crois rien: on s'y prend trop tard, & j'imaginerois plutôt que c'eſt un nouveau renfort à envoyer aux Iſles françoiſes, ou pour ſeconder le comte d'Eſtaing, ou pour remplacer partie des ſiens qui doivent revenir en Europe. Quand tout cela ſera plus clair & le commandant mieux connu, je vous en inſtruirai; juſqu'à préſent on nomme M. de Ternay, chef d'eſcadre, aſſez bon officier, mais ennemi trop déclaré du général intrus pour qu'il puiſſe ſympathiſer avec lui.

Tous ces armemens particuliers expédiés, il reſtera pour l'armée navale d'Europe en ramaſſant ceux des trois ports, environ trente vaiſſeaux de ligne, effort incroyable pour la France, qui ſe verra de la ſorte cette année en avoir près de ſoixante d'armés à la fois. Les gazettes qui vous ont annoncé qu'elle en pouſſeroit le nombre juſqu'à 80 ont dit une abſurdité, 1°. parce qu'elle ne les a pas effectifs en ce moment, 2°. parce qu'elle manqueroit de la quantité de matelots néceſſaires à leur manœuvre, 3°. parce que dans la quantité qui eſt dans les ports il y en a un quart en conſtruction, en refonte, à radouber. Vous avez vu que l'an paſſé ſes efforts s'étoient

réduits à 52 (1) : je conviens que ſes conſtructions ont été pouſſées avec une vigueur dont il n'y a pas d'exemple dans la marine françoiſe, & que neuf vaiſſeaux de ligne 2) en état d'aller à la mer en moins d'un an ſont un vrai phénomene; mais ils ne peuvent guere que remplacer ceux hors d'état de faire campagne cette année, à réformer ou à réparer. Par exemple: dans le ſeul port de Breſt je compte un vaiſſeau de 64 (3), vendu à des particuliers, & neuf en refonte (4), dont trois ſeulement pourront être prêts au tems convenable.

Quant au port de Toulon, il paroît conſtant que ſes vaiſſeaux neufs, ſoit qu'on déſeſpere de pouvoir les armer aſſez à tems, ſoit qu'on veuille leur confier quelque miſſion particuliere, ne ſeront point de la grande eſcadre d'Europe. Des ſept

---

(1) Savoir 32 vaiſſeaux de ligne à Breſt & à Rochefort, 17 à Toulon, un à la Martinique & deux dans l'Inde.

(2) Savoir à Breſt trois; l'*Auguſte*, le *Neptune*, l'*Annibal*; à Toulon trois; le *Triomphant*, le *Héros* & le *Jaſon*. Voyez, Milord, votre état de la marine de ces deux ports; joignez-y trois autres vaiſſeaux conſtruits à Rochefort, le *Scipion*, l'*Hercule* & le *Pluton*, tous trois de 74 canons.

(3) L'*Union*.

(4) Le *Duc de Bourgogne*, le *Minotaure*, le *Sceptre*, le *Diligent*, les *Six-Corps*, le *Northumberland*, le *Duc de Bourgogne*, l'*Actif*, le *Citoyen*, ces trois derniers ſont ceux qui pourront entrer en ligne cette année.

ſept autres vieux, ceux qui pourront ſoutenir l'Océan, paſſeront le détroit. L'ancienne eſcadre de M. de Fabry croiſe actuellement dans la méditerranée ſous les ordres de M. d'Albert de Saint-Hypolite, capitaine de vaiſſeau. On a été mécontent à la cour de la puſillanimité qu'a montré le premier dans ſa derniere campagne (1), de ſa couardiſe; mais le miniſtre toujours foible, craignant les éclats du caractere altier de ce chef inſolent, au lieu de le démonter comme il le méritoit, a voulu le ménager juſque dans ſa diſgrace: il lui a fait inſinuer de ſe trouver malade; voilà l'anecdote véritable.

L'eſcadre actuelle s'eſt ſéparée en deux: la plus petite partie eſt allée croiſer vers les échelles du Levant, & l'autre vers le détroit; ſi, comme tout le fait craindre, l'Eſpagne ſe déclare contre nous pour cette campagne, elle doit ſe charger de garder la Méditerranée, & donnera plus de facilité à la France de dégarnir le port de Toulon; d'ailleurs, nous ſerons moins que jamais en état d'y paroître, & nos corſaires de Mahon ſeuls pourront cauſer quelque inquiétude à ſon commerce.

Indépendamment de ces préparatifs immenſes dirigés contre les poſſeſſions britanniques & contre notre marine royale, la France ſe propoſe de nous attaquer dans la partie la plus ſenſible,

(1) Voyez ma lettre du 6 décembre 1778.

dans notre commerce reſté juſqu'à préſent preſque intact durant les dernieres guerres. On encourage des armemens de corſaires dans les différens ports marchands, & les mers vont en être bientôt infeſtées. On a vaincu même la répugnance du port de Bordeaux fort récalcitrant juſqu'aujourd'hui : ſes armateurs avoient de l'humeur contre M. de Sartines, qui, malgré ſes repréſentations, avoit négligé de prendre les précautions que lui avoit indiqué l'un de ſes négocians les plus accrédités & les plus lumineux (1); mais ils ſentent aujourd'hui la néceſſité de ſe dédommager par des captures, des pertes énormes qu'ils ont ſouffertes (2). Celui de Dunkerque,

---

(1) M. Dutaſta.

(2) Extrait d'une lettre de Bordeaux du 2 janvier. ... On vient de lancer à l'eau dans cette capitale un corſaire de 18 canons; il y en a d'autres ſur les chantiers & vraiſemblablement l'objet du voyage du prince de Naſſau a été de ſeconder les vues de M. de Sartines.

M. de Sartines a engagé *Monſieur* à ſe rendre protecteur de l'armement de trois chebecks-frégates, autoriſés par lettre du Miniſtre du 29 juillet à faire la courſe contre les ennemis de l'état dans différentes mers: cet armement languiſſoit. Le prince a permis qu'un des Chebecks porte ſon nom & ſe mette au rang des actionnaires, ce qui donne beaucoup de confiance dans l'expédition. La ſomme totale de la miſe dehors ſera de 900,000 livres.

Extrait d'une lettre de Bordeaux du 26 janvier. . . . Les freres Feuilherade & compagnie propoſent un plan d'armement pour les colonies françoiſes de l'Amérique, pendant la préſente guerre, en marchandiſes ſeulement.

qui, par ſa poſition incommode à notre voiſinage, nous a déjà été ſi funeſte même avant la guerre, va le devenir davantage: à Nantes, qui ſe félicite au contraire d'avoir ſur tous les ports de la Manche l'avantage par ſon éloignement, de pouvoir dérober aux Anglois ſes deſſeins & ſes préparatifs, il ſe diſpoſe un armement de corſaires combinés qui nous feroit beaucoup de mal, ſi le nombre de matelots qu'il exige ne donnoit lieu d'eſpérer qu'il ne ſe réaliſera jamais dans toute ſon étendue (1); enfin dans la Mé-

---

Il ſera compoſé de douze petits navires, dont ſix pour le Cap françois, un pour le Port au Prince, un pour Saint-Louis, deux pour la Martinique, & deux pour la Guadeloupe. Ils doivent être conſtruits en mai.

Ils ſe nommeront la *Roſiere*, le *Bayard*, le *Gaſton*, le *Brutus*, le *Sully*, l'*Achille*, le *Gordius*, le *Titus*, l'*Antée*, le *Dédale*, le *Janus*, le *Borée*.

Chaque navire aura cinquante pieds de quille, portera cent tonneaux & ſes vivres, ſa miſe dehors eſt eſtimée à 55000 livres; enſorte que le total ſera de 660,000 livres qu'on propoſe par actions.

(1) Extrait d'une lettre de Nantes du 1er février.... Les Sieurs Desgranges & compagnie de cette ville, excités par le gouvernement & pour répondre à ſes vues en réparant autant qu'il ſera poſſible les pertes qu'a éprouvé le commerce, & repouſſant les efforts continuels de nos ennemis pour le détruire, ſe propoſent d'armer en courſe ſix frégates & deux corvettes.

L'armement aura lieu dans ce port, qui par ſa poſition a déjà un avantage ſur tous les ports de la Manche, trop expoſés au voiſinage des Anglois, pour que tous les bâtimens qui en ſortent ne deviennent auſſitôt la proie de

diterranée onze corſaires ſortis de Marſeille ſeule balaîront cette mer des nôtres de Minorque hors d'état de leur tenir tête.

Au reſte, je conviens que tous ces mouvemens ſont peut-être & ſans doute fort exagérés; que c'eſt une aſtuce bien digne du petit génie du miniſtre actuel de la marine, qui, par les magnifiques préambules de ces entrepriſes particulieres, a pour but de faire ceſſer les plaintes du commerce, de ſe réconcilier avec lui en lui faiſant voir que le gouvernement s'en occupe & cherche à le protéger efficacement. Il eſpere encore nous effrayer en nous montrant qu'il peut

---

leurs vaiſſeaux, frégates & corſaires de force, qui croiſent en foule ſur cette mer & s'aperçoivent aiſément de tout ce qui ſe paſſe dans ſes ports.

Chacune des frégates portera 36 canons de 18 & 24 & ſera montée par 400 hommes d'équipage; elle aura 140 pieds de quille portant ſur terre avec toutes les proportions pour une marche ſupérieure: chaque corvette aura 14 canons de 6 & de 8, douze pierriers & 120 hommes d'équipage.

Trois de ces frégates marcheront toujours de conſerve avec une corvette.

Les fonds de l'armement ſeront de deux millions cinq cents mille livres, diviſés en actions de 1200 livres.

Le vrai eſt que cet armement aura beaucoup de peine à s'exécuter par la diſette de matelots; nous n'en avons pas de quoi fournir à notre cabotage; mais c'eſt toujours beau ſur le papier, & ce moyen eſt dans le genre des petites roſes de M. de Sartines avec leſquelles il croit pouvoir en impoſer à l'ennemi.

ſuffire à tout, faire face partout, nous attaquer en tout & de toutes les manieres.

C'eſt par une ruſe de cette eſpece qu'il a à ſes ordres un journal ſpécialement deſtiné aux commerçans & lu par eux (1), où l'on détaille très-exactement les priſes actives de la France, ſans y parler jamais des priſes paſſives; enſorte qu'un Pariſien qui ne liroit que ce journal, verroit tout couleur de roſe & nous croiroit écraſés abſolument. Dernierement on y avoit inſéré des lettres factices venues de Nantes, de Saint-Malo, & où l'on dit qu'il n'y a point de banqueroutes dans ces ports, que tout s'y comporte à merveille, que les pertes eſſuyées ne ſont pas à beaucoup près en raiſon des bénéfices faits depuis quelques années par le commerce, que les captures ſe multiplient & qu'avec les efforts qu'on redouble, le commerce des Anglois ne doit pas tarder à s'anéantir. Heureuſement, tandis que le rédacteur gagé de cette feuille inſéroit ces nouvelles ridicules, je recevois des lettres plus vraies, où ils continuoient à ſe plaindre de l'inſolence des *Guerneſiens*, préciſément dans les mêmes parages de la Bretagne, où ils en infectoient toujours les côtes; où l'on parloit d'un corſaire de cette eſpece qui s'eſt montré tout récemment à l'entrée du Morbian, vers l'iſle de

(1) *Les petites affiches, annonces & avis divers* de Paris, appelées emphatiquement aujourd'hui *le journal général de la France*, rédigées par l'abbé Aubert.

Ruis, a mis pied à terre dans un endroit ſans défenſe & a tellement effrayé les moines d'une abbaye voiſine, que, craignant d'être pillés, ils ſe ſont enfuis & ont emporté avec eux les vaſes ſacrés & leurs effets les plus précieux; mais ce coup de main ne caractériſe que l'audace d'un ſimple particulier, & les faits de notre marine royale n'ont point répondu juſqu'à préſent à notre attente, à l'impreſſion de frayeur qu'en avoit laiſſé même parmi nos rivaux le ſouvenir de leurs défaites & de ſes exploits; ainſi, quoiqu'il y ait trop de forfanterie dans cette préſomption des François, elle n'eſt pas dénuée de tout fondement, & jamais ils n'auroient oſé écrire pareille choſe dans un autre tems.

Juſqu'à préſent ſans doute la balance des priſes actives & paſſives eſt pour nous & de beaucoup (1) tant en nombre qu'en qualité: mais il ne faut pas croire que cette déroute du commerce de France continue, après avoir recueilli & ramené les débris du dernier convoi de Saint-Domingue réfugiés & éparpillés dans les divers ports des côtes d'Eſpagne & de Portugal (2): les précautions ſont

(1) Suivant l'état arrêté à la fin de janvier dans les différens ports de la France des priſes actives depuis le commencement des hoſtilités dans les mers d'Europe, il ſe montoit à 165 bâtimens tant de guerre que marchands, & les priſes paſſives à plus de 530.

(2) Ce ſont les frégates la *Terpſichore* & la *Courageuſe* qui ont reçu & rempli cette miſſion.

prises pour escorter désormais aux Isles & en ramener toutes les flottes marchandes avec des forces toujours respectables: en outre, les neutres auront permission d'en aprovisionner les ports qui leur seront désormais tous ouverts, & ils sont invités à venir en faire autant dans ceux de France, surtout par rapport aux munitions navales; c'est ainsi que tout récemment un convoi hollandois, chargé de marchandises maritimes, de bois de construction, d'agrès, & escorté d'un vaisseau de guerre & d'une frégate de la même nation, est entré par portions à Brest, à Rochefort, à Bordeaux.

Ce procédé, Milord, n'est certainement pas d'une nation amie; il est même très-déloyal; il prouve combien nous sommes déchus de notre prépondérance, combien peu l'on nous craint. Sans cela nos voisins auroient-ils osé enfreindre si ouvertement les traités, & s'attirer notre indignation? Mais hélas! nous sommes la fable de l'Europe; s'il nous reste encore quelque nerf, que le chevalier York tonne donc fortement auprès des Etats-Généraux, & rompe, s'il est possible, l'intelligence qui s'établit entre eux & la France; autrement les constructions vont aller leur train: supposé que nous ayons quelque succès, les pertes de nos ennemis seront bientôt réparées, & nos propres victoires en prolongeant la guerre ne serviront qu'à nous la rendre plus accablante.

L'exception affectée de la France en faveur de

deux provinces (1) de la république, & le ménagement qu'elle conserve même pour celles dont elle est mécontente, doivent vous prouver qu'elle n'ose la pousser à bout, qu'elle attend tout du bénéfice du tems & espere gagner par la politique & les insinuations, ce qu'elle n'a pu obtenir par les menaces & les craintes. Il s'ensuit que l'Angleterre n'a qu'à prendre le contre-pied, & tandis qu'elle est sûre encore de la puissance exécutrice, que la confédération qui se forme contre elle dans le second ordre, entre les négocians & le peuple, n'est pas devenue la plus prépondérante, il faut risquer le tout pour le tout, forcer la Hollande à se déclarer, à prendre un parti qui doit être en ce moment en notre faveur, & plus tard ne peut que nous être desavantageux & opposé. En effet, si nous ne faisons pas cette année une campagne plus vigoureuse, ces alliés disposés à la défection, perdront bientôt la haute opinion qu'ils avoient de notre capacité maritime, & en concevront une meilleure de celle de nos rivaux.

Heureusement, car la fortune, malgré nos

(1) Celles d'Amsterdam & de Harlem exceptées du nouveau réglement, suivant lequel, à commencer du 8 février, les sujets de leurs Hautes Puissances sont privés non-seulement de la liberté accordée aux nations neutres par le réglement du 26 juillet 1726 concernant la navigation des bâtimens neutres en tems de guerre, mais encore des faveurs essentielles & gratuites dont ils jouissent & qui ne sont fondées sur aucune convention.

ſottiſes, ſe mêle encore un peu de nos affaires, heureuſement le miniſtre s'obſtine à conſerver le général de l'année derniere: le comte d'Orvilliers eſt mieux que jamais en cour; il eſt peu riche & d'un caractere naturellement modeſte. Durant ſon ſéjour à Paris cet hiver, il vouloit ſe loger obſcurément & n'avoir qu'un train médiocre. M. de Sartines lui a déclaré que l'intention de S. M. étoit qu'il ſe mît dans un hôtel convenable à ſa dignité & y vécut avec l'appareil & l'éclat qu'elle exigeoit (1); mais il a moins que jamais la confiance de la nation & a perdu beaucoup de partiſans, même parmi les ſiens. La publicité du diſcours de l'amiral Keppel à ſes juges, a fait grand tort ici au comte d'Orvilliers: on dit que s'il étoit mis au conſeil de guerre à ſon tour, il ne s'en tireroit pas auſſi bien, parce que cette lettre révele une foule de griefs que l'on articuloit déjà contre lui, & qui ſe confirment décidément, entre autres, d'avoir laiſſé échapper pendant quatre jours l'occaſion d'attaquer l'amiral anglois, pouvant le faire avec une ſupériorité marquée de 32 vaiſſeaux de ligne

(1) Extrait d'ue lettre de Breſt du 23 janvier 1779.... M. le comte d'Orvilliers eſt revenu très-ſatisfait; il nous a appris qu'en arrivant à Paris il avoit voulu n'y prendre qu'un petit logement modeſte, mais que M. de Sartines avoit deſiré qu'il choisît un appartement convenable à ſa dignité en lui déclarant que S. M. le payeroit...

contre 30, & de canons & d'equipages encore plus conſidérables.

D'avoir ſouffert que, pour le forcer au combat, l'amiral anglois coupât deux vaiſſeaux de ſa diviſion (1), qui, par cette manœuvre, obligés de s'échapper, n'ont pu ſe retrouver à l'action & ont affoibli l'armée d'autant.

D'avoir, par ſuite de cette puſillanimité, manqué de perdre un de ſes vaiſſeaux dont l'amiral Keppel aſſure qu'il ſe ſeroit emparé, ſi le vent n'eût changé.

De n'avoir pas profité, après le combat, de l'avantage qu'il avoit ſur le général anglois par le grand nombre de vaiſſeaux ennemis déſemparés dont il avoit connoiſſance, puiſqu'il s'en eſt glorifié dans ſa relation rapportée par la gazette de France & dont ſon rival convient lui-même; de n'en avoir pas profité, encore un coup, en recommençant l'attaque, ou l'obligeant de rentrer.

D'avoir manqué ainſi l'occaſion d'intercepter les flottes des Indes Orientales & Occidentales angloiſes, leurs convois militaires & de ruiner pour longtems le commerce de ſes ennemis.

Enfin, d'être rentré le ſurlendemain dans Breſt & d'avoir ainſi laiſſé tous les vaiſſeaux françois de l'Inde, tous les navires du commerce ſortans & rentrans en proie aux corſaires

---

(2) *Le Duc de Bourgogne* de 80, & *l'Alexandre* de 64.

anglois, enſorte que l'amiral aſſure que dans une période de tems auſſi courte, l'hiſtoire de la marine angloiſe n'offre nulle part l'exemple d'autant de priſes. Pour excuſer tant de fautes accumulées, les partiſans du comte d'Orvilliers autoriſent ſa conduite ſur ſes inſtructions. Ils conviennent qu'en partant de Breſt il aſſembla tous les capitaines à ſon bord, & leur lut une lettre du roi, qui marquoit en ſubſtance que S. M. outrée des inſultes faites à ſon pavillon & au commerce de ſes ſujets par les anglois, étoit réſolue d'en tirer une vengeance éclatante; lui donnoit ordre en conſéquence & à tous les commandans de ſes vaiſſeaux & autres d'attaquer, prendre & couler bas ceux de la marine angloiſe & les eſcadres, flottes, armées navales ennemies en quelque ſupériorité & nombre qu'elles fuſſent, ne doutant pas de la bravoure, du zele & de l'intelligence de ſes officiers.

M. d'Orvilliers lut enſuite, diſent-ils, une lettre du miniſtre explicative & confirmative de celle du roi, où il ajoutoit que l'on alloit rencontrer néceſſairement l'eſcadre de Keppel, peut-être plus ou moins forte, ce qui dépendroit de la jonction ou de la ſéparation de Byron; mais que dans tous les cas, il falloit en venir à une action déciſive, S. M. s'en rapportant au ſurplus au général ſur le tems, le lieu & les circonſtances.

Peu de tems après, c'eſt-à-dire à la mer &

avant le combat, M. d'Orvilliers reçut une nouvelle lettre du miniſtre plus irréſolue, où il lui recommandoit la réſerve, la circonſpection pour ne pas compromettre l'honneur du pavillon françois.

Suivant les partiſans du comte d'Orvilliers, c'eſt donc au miniſtre & non à lui qu'il faut imputer la puſillanimité.

Une pareille juſtification, Milord, rigoureuſement diſcutée, ne ſeroit peut-être pas trouvée bien bonne; mais ce n'eſt pas à nous à la critiquer. Nous devons approuver fort un tel miniſtre & un tel général parfaitement dignes l'un de l'autre: chantons leurs louanges & ſouhaittons qu'ils reſtent longtems à la tête de la marine & de l'armée navale de France.

Paris, ce 8 février 1779.

## LETTRE XIV.

*Suite & fin de la confeſſion d'une jeune fille.*

Il faut terminer, Milord, les avantures de Mlle Sapho, dont la longueur m'effrayoit pour vous, & dont au contraire vous deſirez la continuation: elle viendra ſans doute; car cette jolie perſonne n'eſt pas à ſon terme; mais à ſeize ans, c'eſt déjà beaucoup d'avoir fourni preſque la matiere d'un volume; ſi elle y alloit toujours de même train, les romans de la Calprenede (1) ne ſeroient rien auprès. Elle entre en ſcene, écoutez-là:

Après ſon inſtruction, Mad. Richard m'ajouta: „ Ce qui doit vous donner quelque confiance „ en mes diſcours, ou plutôt vous convaincre „ de l'excellence de mes préceptes, c'eſt ce que „ vous me voyez: aſſurément je ne ſuis rien „ moins que jeune, mon embonpoint ſeulement „ empêche mes rides de paroître & en cache „ quelques-unes; je n'ai jamais été jolie; j'ai „ le front gravé de petite vérole, je n'ai nulle „ nobleſſe dans la figure ou dans la taille, j'ai „ la jambe groſſe, le bras & la main mal; je

(1) Auteur mort en 1663 & qui avoit mis les longs romans à la mode en France.

„ n'ai pour moi que trois choſes, la gorge
„ encore aſſez ferme, une bouche aſſez bien
„ meublée & des yeux très-luxurieux; je ne
„ pourrois entrer d'aucune maniere en parallele
„ avec vous; j'aurois l'air de votre mere; &
„ cependant de la plupart de ceux qui viennent
„ ici, ſurtout des gens mûrs ayant, ce ſemble,
„ plus beſoin que d'autres d'être excités par les
„ graces de la figure & par la fraîcheur de la
„ jeuneſſe, il en eſt peu qui ne me préféras-
„ ſent: dès ce ſoir, ſi vous voulez, vous en
„ aurez l'expérience." En effet, ſur la brune on frappe à la porte: j'y cours; j'ouvre; j'apperçois un vieux caffard: d'abord décontenancé à ma vue, il baiſſe les yeux & d'un ton benin me demande ſi Mad. Richard y eſt: ſur ma réponſe, il entre, & ſuivant le mot du guet, il parle de ſes collets, de ſes ſurplis, de ſes aubes; Mad. Richard l'ayant raſſuré, nous nous aſſeyons & il cauſe; puis bientôt il lui dit à l'oreille que je ne lui conviens pas. Elle me fait ſigne & je ſors, ou plutôt, ſuivant notre convention, je fais ſemblant de ſortir & me gliſſe dans un petit cabinet; d'où je pouvois voir tout leur manége, & prendre une leçon dont les poſtures de l'Arétin ne donnent pas d'idée.

Le béat me croyant partie, j'entends qu'il confirme à Madame Richard ce que le geſte de celle-ci m'avoit indiqué; c'eſt que je ne lui inſpire rien, c'eſt qu'il la préfere à toutes les beautés les plus raviſſantes, parce qu'elle ſeule

a le talent de le ranimer, de lui faire ſentir ſon exiſtence, de le rendre encore homme. Il s'exprimoit dans d'autres termes que ceux-ci. Imaginez-vous le langage du libertin de corps de garde le plus déterminé ! Quel contraſte avec l'air hipocrite ſous lequel il s'étoit préſenté ! Cependant ſa divinité, non moins riche en expreſſions ſonores qu'elle articule d'un ton ferme & véhément, après l'avoir excité par ce préambule auquel elle mêloit les premieres embraſſades, les careſſes préliminaires, lui ordonne de ſe déshabiller; elle ſe met nue en même tems, puis ouvre une armoire d'où elle tire une double cuiraſſe de crins parſemée en dedans d'une infinité de petites pointes de fer arrondies par le bout : elle le revêt ſur la poitrine & ſur le dos de cet inſtrument de pénitence, converti en inſtrument de luxure. Elle en attache les deux parties de chaque côté par des cordons du même tiſſu, puis elle adapte à celle qui couvre l'eſtomac une chaîne de fer qu'elle paſſe ſous les teſticules qui ſe trouvent ſoutenues par une eſpece de bourſe occupant le milieu de la chaîne. Cette bourſe eſt de crin encore, mais à claire-voie, de maniere à ne point empêcher les attouchemens de la main ſur ces ſources du plaiſir; quant à la chaîne elle vient ſe ratacher de l'autre part : enfin elle lui met à chaque poignet un braſſelet du même genre que la cuiraſſe. Je ne connoiſſois point cet appareil, & je n'en aurois jamais ſoupçonné

l'effet. Je n'en pus douter quand je vis ce prêtre paillard ainſi armé entrer en érection, quoique foiblement. Alors Mad. Richard prend des verges & le flagellant d'importance ſur les cuiſſes, ſur les feſſes & ſur les reins, lui fait faire pluſieurs fois le tour de la chambre, à chaque pas qu'il fait, ſon ſang agité par les frottemens de ſa cuiraſſe ſe porte aux parties de la génération & le diſpoſe à l'œuvre de la chair: cependant il n'en a point encore aſſez, & comme ſœur Félicité & ſœur Rachel, ces fameuſes convulſionnaires, qui, lorſqu'on les aſſommoit de coups de buche, n'en recevoient jamais trop, il en demande encore davantage & palpe avec transport, dans ſa lubricité, tout ce que lui préſente la vaſte corpulence de Mad. Richard: celle ci par ce puiſſant exercice après avoir ſuffiſamment aiguillonné la chair chez le reſſuſcité qui commence du moins à donner ſigne de vie, ſe couche ſur ſon lit avec lui, du bout des doigts lui titille légerement les tetons dont les boutons paſſoient à travers des œilleres pratiquées exprès dans la cuiraſſe, elle y porte enſuite l'extrémité de la langue avec un prurit infiniment plus voluptueux. Il n'eſt point d'engourdiſſement qui tienne à de ſemblables careſſes, & ſans toucher aux parties de la génération, ce que l'on évite avec le plus grand ſoin, elles prennent enfin une telle vigueur, un deſir ſi violent du coït qu'il faut y ſatisfaire ou y ſuppléer en provoquant la

nature par les frottemens différens ſuivant le genre de plaiſir que cherche le Miché (1). Celui-ci aimoit la jouiſſance complette; mais il étoit jaloux de la réciprocité : il vouloit connoître par lui-même s'il avoit le bonheur d'exciter quelque émotion; il falloit que Mad. Richard, accoutumée à cette fantaiſie, jouât la comédie, qu'elle pouſſât des ſoupirs, l'interpellât par des exclamations amoureuſes, en un mot parût appéter auſſi ardemment que lui ; c'étoit un corps vivant accouplé à un cadavre; n'importe, elle ſe contrefaiſoit à merveille & parut s'épancher en même tems avec une luxure incroyable & qu'elle étoit bien éloignée d'éprouver; nous en rîmes bien quand nous nous retrouvâmes ſeules enſemble. Au ſurplus, *à bon entendeur il ne faut que demi-mot:* cette leçon m'en valut cent & mon inſtitutrice eut bientôt lieu de connoître mon ſavoir-faire & d'en être ſurpriſe. Parfaitement convaincue que je ne pourrois que lui faire honneur, Mad. Richard n'héſite point à me montrer au prélat auquel elle me deſtinoit: bien plus,

(1) J'ai conſervé, Milord, ce terme de Mlle Sapho, comme d'une énergie difficile ou plutôt impoſſible à rendre autrement. Il exprime de la façon la plus mépriſante la vilité du rôle que joue dans les mauvais lieux un homme qui n'y reçoit du plaiſir qu'en proportion de l'argent qu'il donne. Les filles appellent *bon Miché* celui qui paye bien *mauvais miché* celui qui paye mal, *ſot miché*, celui qui n'a pas le ton ou les allures au lieu où il ſe trouve.

ce qui eſt fort rare en pareil cas, très-perſuadée que la jouiſſance ne contribuera qu'à m'attacher davantage ſa grandeur, elle lui propoſe un eſſai. Il en eſt ſi content, ſi enchanté, qu'il ſe détermine à m'entretenir : il ne ſe flattoit pas de trouver dans le même objet tant de jeuneſſe & de charmes (c'eſt vous, Meſſieurs, qui par vos éloges m'autoriſez à me louer ainſi moi-même) réunis à des talens ainſi conſommés dans l'art des voluptés ; il donne un gros pot de vin à l'entremetteuſe, il s'empare de moi & me met ſous la clef. Le terme n'eſt pas trop fort; il étoit jaloux comme un tigre. Il me logea dans une petite maiſon du faubourg Saint-Marceau qui étoit une miniature extrêmement bien meublée, mais tout-à-fait écartée, uniquement entourée de jardins & de couvens. Il rempliſſoit par-là ſon double objet, & de me ſouſtraire au commerce & aux regards, pour ainſi dire, de tous les humains, & de ſe ménager la facilité de s'introduire chez moi ſans ſcandale & ſans bruit, à telle heure & comme bon lui ſembleroit. En outre, il ne vouloit point que j'euſſe auprès de ma perſonne de domeſtique, mâle ſurtout : une coëffeuſe à mes ordres tous les matins ajuſtoit mes cheveux & me ſervoit de femme de chambre. Une vieille venoit faire mon ménage, mettre mon pot au feu & s'en alloit l'après-dînée; elle ne revenoit que le ſoir très-tard, à l'heure indiquée, lorſque Monſeigneur ne couchoit pas avec moi, parce que je lui avois déclaré que

j'aurois trop peur, que je ne pouvois ainſi paſſer la nuit toute ſeule dans une maiſon. Je me trouvois donc dans une captivité infiniment plus gênante que celle ou m'avoit tenu Mad. de Furiel, & je doute que j'euſſe pu ſupporter longtems cette ſolitude. Un incident très-extraordinaire, car je ſuis née, ce ſemble, pour les évenemens bizarres, vint encore renverſer ce commencement de nouvelle fortune.

Monſeigneur, par ſon hipocriſie & ſa haute naiſſance, parvenu de bonne heure à l'épiſcopat, dès qu'il avoit été ſur le ſiege, s'étoit laiſſé aller à la fougue de ſon tempérament. Il avoit choiſi des grands-vicaires, jeunes égrillards comme lui, de ſon goût & moins deſtinés à le ſeconder dans la régie de ſon diocèſe que dans ſon libertinage : s'occupant peu de convertir, ils ne cherchoient, au contraire, qu'à pervertir les perſonnes du ſexe qu'ils en jugeoient dignes : ils dépuceloient les filles, débauchoient les femmes, ils étoient le fléau des meres & des époux; ils répandoient la terreur dans tout le canton. Ce train de vie dura auſſi longtems que Monſeigneur reſta ſur ce ſiege. Nommé depuis à une autre prélature, blazé ſur les plaiſirs de l'amour & uſé de débauches, il a profité de cette circonſtance pour changer de vie. L'ambition s'eſt éveillée chez lui; il brigue aujourd'hui les plus hautes dignités de ſon ordre, même la pourpre. En conſéquence il s'eſt réformé; il affiche plus de régularité, & n'a ſourdement qu'une ſimple

maitreſſe, afin de ſatisfaire aux beſoins de la nature quand ils renaiſſent encore. Je vous rends ſa propre confeſſion, & voilà ce qui l'avoit engagé à ſolliciter l'entremiſe de Mad. Richard & à m'entretenir.

Quatre de ſes grands vicaires qui étoient à Paris, confondus de ce changement, ne pouvoient ſe le perſuader; ils ne le croyoient point véritable & avoient ſoupçon de quelque miſtere. Afin de s'en éclaircir, ils réſolurent d'épier Monſeigneur ſéparément, chacun de leur côté, de ſuivre ſes allures & de découvrir ce qui en étoit. Ils convinrent que le premier qui ſauroit quelque choſe en inſtruiroit les autres. L'un deux connoiſſoit un exempt de police: avec de l'argent on fait tout ce qu'on veut; il en eut bientôt les mouches à ſes ordres qui éventerent ma retraite & lui conterent mon hiſtoire entiere. Alors il raſſembla ſes confreres étonnés de ſon intelligence & de ſa fineſſe: ils furent enchantés de la juſteſſe de leurs conjectures; mais, pour punir Monſeigneur de ſa diſſimulation, ils arrêterent qu'il falloit lui ſouffler ſa maitreſſe, ou du moins partager ſa couche. Quel ſeroit ce fortuné mortel? On ne peut deſirer ce qu'on ne connoît pas; il falloit commencer par s'introduire auprès de la belle, par reconnoître ſi elle méritoit les éloges qu'on en faiſoit, enſuite chacun, ſuivant que le cœur l'inſpireroit, pouſſeroit ſa pointe auprès d'elle.

Ces lévites, ſouvent déſerteurs du ſervice des autels pour celui des femmes, accoutumés à courir les bonnes fortunes, à hanter les mauvais lieux, ſe reſpectoient cependant aſſez pour ne pas compromettre leur robe; ils ſe déguiſoient alors en cavaliers; ils prennent ce traveſtiſſement d'autant plus néceſſaire en cette occaſion, que dans le cas où ils ne réuſſiroient pas, ils ne craignoient rien de mon indiſcrétion auprès de leur évêque, dépayſé par un tel coſtume. Ils ſe rendent en caroſſe à ma porte un jour qu'ils ſavoient Monſeigneur à Verſailles & étoient biens ſûrs qu'il n'en reviendroit pas de ſitôt. Je ſuis effrayée de leur deſcente: quatre plumets, dont je ne connoiſſois aucun, m'intimident; je crains qu'ils ne veulent faire tapage, & je ſuis forcée de leur faire beaucoup d'honnêteté & d'accueil. Je ſuis bientôt raſſurée; mais ils m'embarraſſent bien autrement quand ils m'apprennent toute mon hiſtoire & ſurtout quel eſt mon entreteneur; je tombe de mon haut, je ſuis confondue. Bientôt la converſation prend une tournure gaie & plaiſante; ils me propoſent de remplacer Monſeigneur dont ils connoiſſent l'inſuffiſance, & m'offrent le choix entre eux. Je les aurois volontiers pris au mot, & tous quatre ſur le champ; mais il falloit me contenir vis-à-vis de pareils étrangers. Je n'en réſolus pas moins de ſatisfaire ma fantaiſie; mais de m'y prendre plus adroitement. Tandis que nous rions, que nous folâtrons enſemble, je les tire ſucceſſive-

ment à l'écart & leur donne à chacun un rendez-vous séparé, je les prie en même tems de me garder le secret, même vis-à-vis de leurs camarades. Je comptois plus sur leur amour-propre que sur ma défense, du moins jusqu'au moment où ils auroient joui & cela me suffisoit. En effet, chacun desirant mettre à fin son avanture avant de s'en vanter, rit intérieurement de la duperie des autres & en s'en allant se récrie sur mon honnêteté à laquelle il ne s'attendoit pas : il me cite comme un dragon de vertu dont il n'est pas possible d'approcher, comme un phénomene unique entre les courtisannes.

Afin de mieux juger des talens rapprochés & comparés de ces galans entre lesquels ils s'agissoit d'élire un coadjuteur à Monseigneur, je leur avois assigné rendez-vous pour la même soirée, chacun à une heure de distance, l'un de l'autre. Le premier devoit venir à sept heures, le second à huit heures, le troisieme à neuf & le dernier à dix. Le prélat, qui soupoit régulierement à l'archevêché, ne pouvoit jamais me surprendre avant onze heures; je ne doutois pas qu'au moins pour cette fois, on ne fût exact à l'assignation précise; ainsi je restai parfaitement tranquile.

En effet, sept heures sonnantes arrive le premier. C'étoit un blondin d'une fort jolie figure, d'un ton miéleux, d'une conversation séduisante; il étoit très-caressant & s'arrêtoit longtems aux préliminaires & ne pouvant répéter le plaisir, le

filoit de ſon mieux. Il avoit à peine fini lorſqu'on ſonna; ce cas étoit prévu, je l'avois même préféré pour éviter l'inconvénient plus grand, que ces camarades ſe rencontraſſent & ſe reconnuſſent. Je cachai celui qui étoit expédié dans une garde-robe dont une petite porte donnoit dans mon anti-chambre & lui indiquai comment en ſe coulant derriere un paravant placé exprès il pouvoit facilement gagner l'eſcalier. J'ouvre enſuite & faiſant ſigne à celui que j'introduis de garder le ſilence, je le mene dans mon appartement; là je lui rends compte à voix baſſe de la raiſon de ce miſtere, que je fonde ſur l'appréhenſion qu'il n'ait été apperçu de quelque eſpion de Monſeigneur & ſuivi dans l'eſcalier: je reſſors comme pour vérifier ce ſoupçon; mon objet étoit de favoriſer l'évaſion du précurſeur, en cas qu'il ne fût pas encore parti dans ce moment: j'entends la porte ſe refermer; je ne doute plus de ſon départ & je rentre. Point du tout, le curieux impertinent avoit bien pouſſé la porte, mais du dedans & étoit revenu dans ſa cachette, afin d'obſerver les manœuvres du prélat en poſture & de s'en amuſer. Sa curioſité redouble en levant le coin du rideau d'une porte vitrée, lorſqu'au lieu d'un évêque, il voit un cavalier: bientôt il reconnoît la voix de ſon camarade; & n'a garde de quitter en un auſſi bel inſtant.

Celui-ci étoit un brun, aſſez laid, mais bien bâti, vigoureuſement corſé, tout muſcles, tout nerfs, dans la force de l'âge, & preſſé d'aller

au fait, parce qu'il ſe ſentoit en état de recommencer. Il double, il triple, il quadruple ma jouiſſance, il y ſeroit encore, ſi je n'avois eu la prudence de l'arrêter, non ſans lui promettre inceſſamment un autre rendez-vous; c'étoit bien mon projet de lui tenir parole, j'y étois intéreſſée autant & plus que lui, ſi les circonſtances n'euſſent dérangé notre liaiſon & ne m'euſſent privée d'un de ces Hercules rares aujourd'hui & qu'on ne rencontre plus guere que dans l'égliſe. Quoi qu'il en ſoit, il fallut nous ſéparer à l'heure indiquée, c'eſt-à-dire à neuf heures, lorſque le troiſieme ſe préſenta: mêmes précautions pour cacher le ſecond galant, le ſouſtraire aux regards du jaloux & lui ménager ainſi qu'au premier le moyen de s'en aller ſans éclat; avec la différence qu'il fut bien ſurpris de trouver dans le cabinet un rival qui heureuſement le raſſura ſur le champ, ſe fit connoître, lui apprit comment il ſe rencontroit là, l'engagea de reſter, & de voir le dénouement de tant de paſſades.

Par le portrait que je vous ai eſquiſſé des deux premiers galans, vous avez pu juger combien ils différoient entre eux. Le troiſieme étoit un original d'une eſpece plus particuliere encore: Il avoit plus d'amour-propre que d'amour; il ſe faiſoit une grande gloire de groſſir la liſte de ſes conquêtes; il la portoit toujours avec lui: il me la montra; j'y lus les noms de femmes de qualité, de financieres, de bourgeoiſes; il m'aſſura qu'il étoit blazé ſur ces ſortes de bonnes for-

tu-

tunes; qu'il ne ſe ſoucioit plus de femmes prétendues honnêtes; que la plupart, ſans tempérament, n'ayant un amant que par imitation, par mode, par air, étoient des jouiſſances fort inſipides; qu'il falloit en revenir aux putes.... par cet aveu flatteur il piquoit mon émulation, je déployai à ſon égard toutes les reſſources de l'art que m'avoit apris mon inſtitutrice, & il convint que je ſavois amuſer à merveille, exercice aſſez mauſſade pour moi; mais il étoit généreux, je me fis un devoir de le ſatisfaire, ſauf à ne pas y revenir. Maltraité pluſieurs fois de mes ſemblables pour avoir été trop loyal, ce libertin étoit obligé d'uſer de toutes ſortes de ſtratagêmes & de s'en tenir à l'image du plaiſir de peur que la réalité ne lui en fît recueillir encore les fruits amers & cuiſans, d'ailleurs d'un génie cauſtique & préſomptueux, le reſte de notre converſation ſe paſſa à s'égayer ſur le compte de ſes camarades qu'il croyoit ſes dupes. Il ignoroit que d'eux l'écoutoient & que lorſqu'il rioit à leurs dépens, ils prenoient à plus juſte titre leur revanche. Il fut bien ſot quand la venue du dernier m'obligea de le congédier de la même maniere qu'eux & qu'il les rencontra nez-à-nez. La curioſité l'emporta ſur le reſſentiment, & tout trois ſe tapirent enſemble ne doutant plus ce quatrieme ne fût leur confrere.

En fait de diſputes métaphiſiques, morales, phiſiques même, autant de têtes, autant d'avis; on en pourroit dire de même en amour, autant

d'athletes, autant de caprices divers. Le dernier que j'avois réſervé pour la fin, comme celui ſur lequel je comptois le plus, étoit un Provençal, qui avoit le goût de cette nation fort désagréable au ſexe; il l'avoit contracté dès le college, s'y étoit fortifié au ſéminaire & ne l'avoit pas perdu au milieu des orgies féminines. Je l'avois fort bien jugé: il avoit tout l'extérieur d'un ſatire & c'étoit un monſtre en réalité. J'en attendois des prodiges, après avoir beaucoup tourné autour de moi, il me fit ſa déclaration d'une eſpece vraiment galante, & dit que depuis la *Venus aux belles feſſes* (1) on n'avoit certainement rien vu de ſi divin. Je compris, & lui reprochai la dépravation de ſon goût, il ſe juſtifia par un axiome reçu généralement dans tous les lieux de débauche: que tout eſt *le vaſe légitime* dans une femme (2). A l'appui de ce propos de libertins il me proteſta très ſérieuſement qu'il pourroit ajouter des déciſions de caſuiſtes recommandables (3). Il me parut plaiſant qu'un militaire citât de pareilles autorités & à qui? Je me récriai enſuite ſur l'énormité de l'introducteur qui me cauſeroit des douleurs effroyables; il me raſſura par un proverbe provençal qu'avec de la ſalive

(1) Fameuſe ſtatue que tout le monde connoît.

(2) Cet apophtegme dans ſa véritable énergie porte: *tout eſt c** dans une femme.*

(3) Entre autres du jéſuite Sanchès *de matrimonio.*

& de la patience on venoit à bout de tout (1). Alors la curioſité me prit: je voulus éprouver ſi l'agent dans un pareil exercice recueilloit en effet beaucoup de plaiſir, s'il refluoit dans le voiſinage & ſi la patiente en pourroit goûter quelqu'un. Il s'y prit en homme intelligent & qui n'étoit pas à ſon coup d'eſſai; il nageoit dans les délices, il étoit ravi; il s'extaſioit, ſe pâmoit, & moi je n'éprouvai que des deſirs, des irritations vaines; je voulois m'en débarraſſer; mes efforts ne ſervoient qu'à lui donner plus de pied. Ce priape inſatiable, collé ſur moi, ne déſemparant point de ſa place, répétoit ſes ſacrifices preſque coup ſur coup.... A la fin je ſaiſis un moment de relâche & m'en débarraſſai en le qualifiant de l'épithete qui lui convenoit, en maudiſſant l'abus qu'il faiſoit de ſes talens, en proteſtant bien que ma porte lui ſeroit pour toujours cloſe.... Nos débats duroient encore lorſque Monſeigneur vint fermer la marche de cette journée. Je fus obligée de traiter ce vilain avec les mêmes égards que j'aurois eu pour le greluchon le plus favoriſé. Je n'avois pas eu le loiſir de me rajuſter; il me ſert de valet de chambre, & quand le déſordre où il m'avoit mis eſt un peu réparé, je lui indique ſa marche pour ſortir & cours au devant du prélat.

(1) Ce proverbe au naturel eſt qu'avec *de la ſalive & de la patience un provençal en* ******** *une mouche.*

Un entreteneur n'eſt point fait pour attendre, celui-ci avoit pris de l'humeur; ſon caractere ombrageux ſe manifeſte par une querelle violente. Les femmes, quand elles ont tort, n'en crient ordinairement que plus haut, c'eſt ce que je fais, & ſi fort que je l'oblige de baiſſer le ton. Il veut me careſſer, je le repouſſe & me plains à mon tour de l'eſclavage où il me tient. Je lui dis qu'il ne connoît point mon ſexe; qu'il devroit ſavoir que les obſtacles ne ſont propres qu'à l'irriter & qu'il n'eſt grille ni verroux qui réſiſtent aux deſirs d'une femme amoureuſe. J'ajoute: „ quoique vous me teniez en chartre „ privée, ſi je m'étois mis dans la tête de vous „ cocufier, vous le ſeriez quatre fois pour une „ en un jour. . ." Cette ſaillie, articulée d'un ton ferme, élevé, & de colere, qui ſe trouvoit ſi juſte en ce moment, entendue du cabinet, leur donna une envie de rire ſi violente, qu'ils ne purent y tenir & éclaterent. Quel fut mon étonnement, & quelle fut la frayeur du prélat! Il s'imagine que c'eſt un complot formé contre lui, que ce ſont des couppe-jarrets apoſtés pour le voler; il perd la tête, & veut s'enfuir. Moi, je reſte immobile un moment, puis une lumiere à la main, vais viſiter le cabinet; je n'y vois perſonne; mais la couliſſe qui rendoit dans l'antichambre ouverte, je ſuis la trace des perfides & trouve un ſpectacle formant la carricature la plus groteſque; Monſeigneur & ſes grands-vicaires ſe rencontrent en même tems à la porte; il

ſe perſuade de plus en plus du mauvais deſſein qu'on a, qu'on veut l'arrêter: il ſe jette à genoux aux pieds des aſſaſſins prétendus, offre ſa bourſe & demande grace pour ſa vie. Ceux-ci le relevent en riant de plus belle; ils lui diſent que c'eſt à eux à prendre cette poſture, qu'ils ſont ſes ſerviteurs les plus zélés & les plus reſpectueux; ils le prient de leur pardonner cette eſpieglerie dont il leur a donné l'exemple & daigné être quelquefois le complice; qui devient au ſurplus très-heureuſe, puiſqu'elle ſert à lui déciller les yeux, à lui faire découvrir la fauſſeté d'une femme qu'il comble de biens, qui ſe joue de lui & le trompe auſſi vilainement. J'arrive en ce moment au milieu d'eux & d'après leur converſation découvre un miſtere dont je ne pouvois me douter: je reconnois tous les maſques qui me peignent ſi bien. Monſeigneur, un peu revenu de ſa terreur, à l'aide de la bougie, malgré leur traveſtiſſement dont il avoit été pluſieurs fois le témoin, voit enfin à qui il a affaire; il me comble, m'accable de reproches, d'invectives, d'horreurs: les autres les répetent en *chorus*. Inveſtie de cette prêtraille, je ne ſais que devenir & que répondre: je m'apperçois que la porte étoit dégagée, je m'y précipite & gagne la rue; je cours devant moi ſans ſavoir où je vais; je monte dans le premier fiacre que je rencontre & me fais conduire chez Mad. Gourdan, car je la regardois toujours comme mon refuge

dans ma détreſſe. Elle me reconnoît; elle m'accueille & me fait conter mon hiſtoire: elle me dit qu'il ne faut pas ainſi jeter le manche après la coignée; que je dois dès le lendemain matin retourner à ma maiſon. J'arrive & vois un écriteau qui porte: *maiſon à louer préſentement*; j'entre, je ne trouve que les quatre murailles & ma femme de ménage qui me dit qu'elle a ordre de reſter là tout le jour pour montrer les lieux: que dès le grand matin, on avoit payé le propriétaire, & qu'un tapiſſier étoit venu enlever les meubles comme lui appartenans. Je retourne inſtruire maman de cette vilainie du prélat; elle me fait lui écrire & me dicte une lettre de bonne ancre, à laquelle, afin de ne pas ſe compromettre, il ne répond point; mais il m'envoie mon ancienne ménagere, pour me déclarer de ſa part que, s'il m'arrive de me porter à l'éclat dont je le menace, il me fera enfermer à la ſalpêtriere. C'eſt alors que Mad. Gourdan, par ſes protections voulant éviter tout malheur de cette eſpece, m'a fait inſcrire ſurnumeraire à l'opéra. Depuis elle a mis en jeu les prélats, ſes amis, qui ont négocié auprès du mien: les pourparlers ont été longs; il étoit outré; il ne vouloit s'exécuter en rien; mais lorſque ma groſſeſſe a été certaine, on a tellement fait valoir cette circonſtance, qu'il m'a envoyé cent louis dont s'eſt emparée Mad. Gourdan, ſous prétexte de mon entretien, de ma penſion, de mes couches futures. Du

reſte, nous ſommes les meilleures amies du monde; elle m'appelle ſon enfant; je lui gagne beaucoup d'argent, dont elle ne me rend qu'une très-petite part; mais elle m'aſſure que lorſque je ſerai délivrée de mon fardeau, elle me procurera un bon entreteneur & me remettra une troiſieme fois dans le chemin de la fortune, & j'eſpere bien en mieux profiter. Malheur aux dupes qui tomberont dans mes filets! C'eſt par cette ingénuité que finit Mlle Sapho.

O Milord! eſt-il poſſible, à cet âge, d'être ſi bonne & ſi perverſe, ſi naïve & ſi corrompue, ſi aimable & ſi coquine!

Paris, ce 11 février 1779.

## LETTRE XV.

*Sur l'accouchement de la reine, ſur la naiſſance de Madame, fille du roi: mariages, fêtes, réjouiſſances & ſpectacles à ce ſujet*

QUOIQUE la naiſſance d'un enfant, Milord, ſoit un évenement pour une famille & ſurtout pour une maiſon royale, puiſqu'il la perpétue, intéreſſe l'état & quelquefois le ſort de l'Europe entiere, je ne vous aurois point parlé de celui-ci, s'il n'eût été qu'un fait iſolé; parce que, conſigné dans tous les papiers publics, dans tous les almanachs, je n'aurois pu que les répéter, parce que d'ailleurs l'enfant né eſt une fille, & qu'une fille eſt à peu près nulle en France, ſuivant cet axiome métaphorique *Lilia non laborant, neque nent*, c'eſt-à-dire qu'elle ne peut ni porter la couronne, ni la faire porter à ſon époux; mais cette naiſſance, arrivée au bout de plus de huit ans & demi de mariage, lorſqu'on commençoit à craindre que la reine ne fût ſtérile, ranime l'eſpoir des deux époux & de leur fideles ſujets; ils ſe flattent qu'elle ſera ſuivie de pluſieurs autres, parmi leſquelles ſurviendra enfin un héritier mâle; mais elle a penſé coûter la vie

à l'auguſte mere & mettre la France en deuil; mais elle à été accompagnée d'un cérémonial d'étiquete extraordinaire qui ne ſe pratique que cette ſeule fois & n'avoit point eu lieu depuis un demi-ſiecle; mais elle a fourni l'occaſion de fêtes philoſophiques; c'eſt-à-dire, dénuées d'un vain luxe, peu diſpendieuſes, populaires, dans la ſimplicité des mœurs de l'âge d'or, ou des tems héroïques, telles qu'on auroit pu ordonner Séſoſtris, ou Numa, telles que les ont chanté Homere & Virgile; mais elle a été le ſujet d'une ivreſſe générale & de quantité d'autres fêtes, réjouiſſance, ſpectacles, dont les détails précieux ne ſont recueillis par perſonne & méritent cependant d'être conſervés ſurtout pour les étrangers, ſi avides de tout ce qui ſe paſſe dans ce royaume, & que je vais ramaſſer au moins pour vous, Milord, conformément à la fonction que vous m'avez confiée.

Dès que la nouvelle de la groſſeſſe de la reine a eu pris quelque conſiſtance, on s'eſt occupé du ſoin de chercher un accoucheur à S. M. & ce choix, comme tous ceux qui ſe font à la cour, a été l'objet de beaucoup de menées & d'intrigues. Il paroiſſoit naturel de prendre le Sieur Levret, l'homme de la plus grande & de la meilleure réputation en ce genre; le roi le deſiroit; mais ce n'étoit point dans l'idée de ceux qui entouroient ſon auguſte compagne. Ils prétendirent d'abord que le Sieur Levret étant atta-

ché pour cette fonction à Mad. la comteſſe d'Artois, ne pouvoit l'être à la reine; que les deux princeſſes, ſuſceptibles de devenir groſſes, d'accoucher & d'avoir beſoin de ſon ſecours en même tems, ce chirurgien, dont les ſoins ſeroient ainſi partagés, n'y ſuffiroit pas; qu'il faudroit le remplacer par un inconnu, ce qui déplairoit à l'une ou à l'autre; ils ajouterent que la politique ne vouloit pas que la même main travaillât aux deux opérations; enfin, ils mirent en jeu la ſenſibilité de la reine, qui, deſtinée par ſa jeuneſſe à donner longtems une ſuite d'héritiers au trône, vu le grand âge du Sieur Levret, ſeroit obligé de changer & verroit diſparoître avec peine cet habile & zélé ſerviteur. Il fut donc exclus, & pour qui? Pour un accoucheur brillant, dont on ne pouvoit conteſter le talent, mais auquel on reprochoit une cupidité barbare, qui lui avoit fait ſacrifier pluſieurs victimes; toujours prêt à abandonner la bourgeoiſe obſcure pour la financiere le récompenſant magnifiquement, ou pour la ducheſſe le prônant dans le grand monde & lui faiſant une réputation. Pluſieurs anecdotes ſcandaleuſes de cette eſpece lui en avoient procuré une trés-mauvaiſe auprès de ſes confreres, & ils n'en faiſoient aucun cas, lorſque la fortune l'eſt venu prendre par la main & le porter au haut de ſa roue.

Ce favori de la déeſſe avoit pour frere un abbé de Vermont, lecteur de la reine, qui, tiré

de la pouſſiere des colleges (1), avoit été envoyé à Vienne en qualité d'inſtituteur de l'archiducheſſe, lors de l'arrangement entre les deux cours pour la faire épouſer à M. le dauphin. Il gagna dès lors ſa confiance & l'a toujours conſervée depuis & méritée ſans doute par ſon zele, ſon attachement & ſes ſervices. Deſirant faire parvenir ſon frere à une place auſſi importante dans la circonſtance, il ne s'eſt effrayé ni des difficultés, ni des concurrens; il a pris les biais néceſſaires afin d'écarter les obſtacles, de faire tomber les objections, & par ces voies détournées, il l'a fait arriver avant les autres; il a été nommé, & les bons François ont frémi. Il y avoit cependant encore d'autres inconvéniens à craindre: le Sieur Vermont eſt fort laid; il eſt très-groſſier, & n'a rien moins que l'écorce du courtiſan; tout cela pouvoit ne pas plaire à Verſailles. On s'eſt habitué à ſa figure, & l'on a ri de ſes propos; on les conſerve même, on les cite; en voici, pour échantillon, deux que je me rappelle, qui ne ſont pas des moins plaiſans. Sur la fin de ſa groſſeſſe, S. M. ſe plaignoit d'avoir plus de ventre encore, que le néceſſitoit ſon état; *Madame*, répliqua-t-il, *c'eſt que vous êtes ventrue*. Elle gémiſſoit également du volume de ſa gorge... Madame, c'eſt que

(1) L'abbé de Vermond étoit ſous-bibliothécaire du college Mazarin; ce fut l'archevêque de Toulouſe qui le propoſa & le fit connoître.

vous êtes *tétonniere.* Au reſte, cette groſſeſſe a provoqué d'autres ſaillies plus fines, plus piquantes, & vraiment dignes du lieu & des perſonnages dont elles partoient. La maniere, dont la reine apprit au roi qu'elle commençoit à ſentir remuer l'enfant, époque où il eſt d'étiquette que la gazette de France annonce à l'Europe cette grande nouvelle (1), eſt tout-à-fait gaie & ingénieuſe. „ Sire, a-t-elle dit, je viens „ vous demander juſtice contre un de vos ſujets „ qui m'a violemment inſultée..." Le Roi, ému d'un ton ſérieux de S. M. s'eſt empreſſé de la faire expliquer: „ oui, ſire, a-t-elle continué, „ il s'en eſt trouvé un aſſez audacieux, le dirai-„ je! pour me donner des coups de pieds dans „ le ventre." Alors ſon auguſte époux a compris le calembour & en a ri de bon cœur. On prétend que M. le comte d'Artois préſent, entrant dans la plaiſanterie, ajouta: *& à moi, ſire, des coups de pied dans le cul.* Quoi qu'il en ſoit, ce n'a pas été pour cette fois, puiſque cet enfant s'eſt trouvé n'être qu'une fille (2).

M. le gouverneur de Paris (3) a, ſuivant l'uſage, dépêché un de ſes pages à la ville pour lui annoncer les premieres douleurs de la reine; ſur quoi elle s'eſt aſſemblée à l'hôtel-de-ville

(1) Ce qui ſe pratique à peu près à quatre mois & demi.

(2) Née le 19 décembre 1778.

(3) M. le duc de Coſſé.

pour y attendre l'évenement non ſans une grande impatience ; il a enſuite envoyé ſon capitaine des gardes lui apprendre que la reine étoit accouchée d'une fille. Le roi rentré dans ſon appartement, a chargé un des officiers de ſes gardes du corps du même meſſage. Quoique ce ne ſoit pas un dauphin, le même cérémonial a été obſervé, & les préſens ont eu lieu pour ce qu'on appelle l'ouverture du ventre (1), ce qui ne ſe réitéreroit pas une ſeconde fois.

La reine, comme vous le jugez bien, Milord, étoit très-empreſſée d'apprendre le ſexe du nouveau-né; elle avoit même cherché à prématurer cette connoiſſance par la prédiction d'un de ces charlatans toujours prêts à flatter les grands pour leur argent; car, quoique S. M. en le conſultant y eût fait apporter le miſtere qu'exigeoit ſa démarche, & le dirai-je, ſa foibleſſe, il avoit conçu tout au moins qu'il ſeroit payé en proportion du pronoſtic agréable qu'il tireroit 2). Il n'avoit pas manqué d'annoncer qu'il découvroit un garçon. On eſpere facilement ce qu'on deſire, & ſi l'eſprit de S. M. trop éclairé ne fut pas déçu, ſon cœur ſe laiſſa volontiers ſé-

(1) C'eſt une expreſſion groſſiere, digne du Sieur Vermont; mais d'étiquette & conſacrée par ſon ancienneté.

(2) Ce charlatan étoit un nommé *Printems*, ſoldat qui s'eſt conſtitué médecin, & d'abord l'oracle du peuple, eſt devenu bientôt celui des gens de la plus haute conſidération. Il prétend découvrir par les urines d'une femme groſſe de quel enfant elle accouchera.

duire par une auſſi douce illuſion. Ce fut donc un coup bien ſenſible pour l'accouchée d'apprendre qu'elle avoit été trompée : on n'avoit pu lui cacher la fatale nouvelle ; il s'enſuivit une révolution qui la mit auſſi-tôt dans un danger imminent. Il falloit prendre promptement un parti déciſif, & la faculté déconcertée ne ſavoit que prononcer. Le Sieur Vermont ne perdit pas la tête en cette circonſtance & tandis que les docteurs délibéroient, il prit ſur lui de faire une ſaignée du pied qui eut le plus heureux ſuccès. On ne peut s'empêcher de lui rendre juſtice ; même ſes rivaux malgré leur jalouſie, & de convenir que la reine lui devoit la vie. Le roi lui en témoigna ſa joie, & lui dit qu'il n'oublieroit jamais ce ſervice, enſorte que dès le jour même, le public raſſuré, il y eut illumination de décence chez les princes, & de bonne volonté & de zele chez beaucoup de particuliers. Cependant la calomnie, depuis longtems acharnée contre S. M., enhardie de l'impunité, à cet évenement qui auroit dû la confondre, a redoublé de rage & d'activité ; elle diſtribuoit ſourdement & dans les ténebres une caricature infernale que des gens dignes de foi atteſtent avoir vue, mais que repouſſoient avec horreur tous les bons François & qu'à défaut d'autre flétriſſure, il faut condamner au moins au mépris & à l'oubli.

Dès le lendemain des couches de la reine 231 dames vinrent faire la révérence au roi pour le féliciter, & plus de 50 encore s'étant préſentées

trop tard, ne purent avoir cet honneur. Ce ſpectacle unique par le cortege & le tumulte qu'il occaſionnoit dans le château ne peut ſe peindre; j'en ai été témoin, & j'avois avec moi un courtiſan bien inſtruit, très-cauſtique, qui me les nommoit ſucceſſivement, me faiſoit remarquer celles que je ne connoiſſois pas & me les déſignoit d'un trait. Je ſuis bien fâché de n'avoir pas pris mon crayon pour les étiqueter. Voici quelques-unes de ſes caricatures, à travers leſquelles, comme il étoit juſte en même tems, il mêloit auſſi des éloges très-adroits & très-fins. La minutieuſe princeſſe de *Chimay*, dame d'honneur de la reine; la comteſſe de *Grammont*, dame du palais, toute glorieuſe d'avoir, ſous le feu roi, attaché le grelot contre la comteſſe du Barri & d'avoir mérité l'exil. La princeſſe de *Luxembourg*, dévote, qui, pour éviter les tentations, ſe ſeringue d'eau bénite; la merveilleuſe princeſſe d'*Hénin*, ſi jolie & ſi catin, pour la rime ſans doute; la marquiſe de *Roſen*, dame de compagnie de Madame, qu'on prétend avoir reçu le fouet ſous le regne précedent pour avoir déplu à la favorite; la comteſſe de *Fougieres*, attachée à Madame la comteſſe d'Artois; à qui l'on reproche des galanteries ameres & cuiſantes; la marquiſe de *Simiane*, dame de compagnie de Madame victoire, remarquable par ſa taille élégante & Svelte, la plus charmante femme de la cour; la ducheſſe de *Grammont*, malgré ſon air commun & ſa laideur, toujours impérieuſe & do-

minante, viſant toujours à remonter au rang ſuprême dont elle eſt deſcendus ; la ſuperbe comteſſe de *Brionne*, levant fierement ſa belle tête, & fâchée de n'avoir pas mieux mis le tems & ſes appas à profit, la princeſſe de *Beauveau*, ſéduiſante par ſon eſprit, la comteſſe de *Monteſſon*, par tous les charmes que l'art peut donner ; la comteſſe de *Blot* ayant le jargon du ſentiment & le modele des amantes par ſon long attachement au marquis de Caſtries ; la bonne, la douce marquiſe de la *Fryette*, déjà reſplendiſſante des rayons de gloire dont ſon mari la couvre ; la vicomteſſe de *Noailles*, ſi bourgeoiſement attachée à ſon mari ; la matérielle comteſſe de *Montmorin* ; la ruſtre & groſſiere marquiſe d'*Oſſun* ; ſon inſolente & dévergondée bru ; enfin la vive & piquante marquiſe de *Coigny*. Cette galerie de portraits pourra vous ſervir, Milord, ſi vous venez quelque jour en France ; vous ſaurez à quoi vous en tenir ſur toutes ces femmes de la cour, pourvu toutefois que vous ne tardiez pas ; car vous ſavez combien dans ce pays-ci la ſcene eſt mobile & les perſonnages varient.

Je reviens à l'auguſte accouchée, toujours frappée de n'avoir fait qu'une fille, elle ſe le reprochoit ſans ceſſe ; elle demandoit ce qu'on en penſoit à Paris ; elle diſoit qu'elle ſeroit honteuſe la premiere fois qu'elle paroîtroit en public. Cependant il a fallu régler le ſort & le rang de la nouvelle princeſſe. Elle auroit dû naturellement faire perdre à *Madame* ſon titre : il a été con-

convenu que la belle-sœur de S. M. le conserveroit, & que la jeune princesse pour la distinguer s'appelleroit, *Madame, fille du roi*; que même l'autre auroit le pas sur elle, comme femme de l'héritier présomptif, tant que la reine resteroit sans enfant mâle; qu'un dauphin venu, la nouvelle *Madame* la précéderoit.

Pendant que cette étiquette se traitoit à Versailles, Paris étoit dans l'ivresse. Dès que le bureau de la ville avoit été informé de l'heureuse délivrance de la reine, une décharge du canon de la Greve en avoit porté la nouvelle aux extrémités de la capitale, & deux échevins (1) avoient été dans les prisons la manifester d'une façon plus consolante, en délivrant des peres & meres infortunés, victimes de l'amour conjugal & forcés de maudire leur fécondité (2): le endemain trois décharges de canon, & l'accompagnement ordinaire de ces fêtes triviales (3), puis le *Te Deum* dans toute sa pompe (4).

Un spectacle vraiment singulier, qu'ont présenté les trois théâtres successivement, un spec-

(1) MM. Duval & Guyot.

(2) Détenus faute de payement de mois de nourriture de leurs enfans.

(3) Comme feu d'artifice, illumination, distribution de pain, de vin, de viande.

(4) Le jeudi 24 décembre M. de Watronville, aide de cérémonie, étoit allé inviter de la part du roi, toutes les cours souveraines & le bureau de la ville d'assister au *Te Deum* qui devoit être chanté à Notre-Dame le 26 décembre.

tacle digne de la curiosité du philosophe avide d'étudier l'homme dans son état de pure nature en quelque sorte, a été celui qu'ils ont donné *gratis* en réjouissance de l'heureux accouchement de la reine. C'est surtout à la comédie françoise où l'on a vu deux corporations de l'espece la plus infime, les charbonniers & les poissardes, disputer sur l'étiquette (1) comme auroient pu faire les compagnies les plus pointilleuses, exiger qu'on leur rendît strictement les honneurs qui leur étoient dûs, en jouir avec tout l'appareil de l'orgueil. C'est-là où l'on a vu une populace grossiere s'arrêter tout-à-coup au milieu de sa joie effrenée, entrer dans le plus grand silence dès qu'on a commencé *Zaïre*, goûter parfaitement les beautés de cette tragédie, s'en pénétrer le cœur & verser des larmes délicieuses; puis

(1) Ces deux premieres communautés de la populace étant arrivées trop tard le mardi 22 décembre, jour du *gratis* de la comédie françoise, ont été arrêtées par la garde, qui leur a déclaré qu'il n'y avoit plus de place. Elles ont trouvé ce propos très-mauvais, & ont demandé pourquoi l'on avoit laissé occuper les loges du roi & de la reine, qui en pareille cérémonie leur appartenoient de droit? Grande rumeur! Il a fallu appeler le semainier, & la troupe des comédiens s'étant assemblée pour délibérer, on a reconnu par la compulsation des registres, la légitimité de leur réclamation. Pour y suppléer, on a mis des banquettes sur le théâtre, de chaque côté, où les charbonniers ont pris place du côté du roi & les poissardes du côté de la reine.

reprendre au *Florentin* (1) leur alégreſſe bruyante, ſe répandre en ſaillies grivoiſes, en quolibets orduriers, fruits d'une vivacité d'imagination hardie, que n'ont jamais pouſſé à un plus haut point dans leur genre, *Voiſenon*, *Voltaire* & *Piron*.

Tout cela n'étoit que le prélude d'un acte de bienfaiſance, qui, parfaitement bien vu du côté de la politique, de la morale, & même de la finance, puiſque c'étoit ſemer pour recueillir (2), n'étoit pas moins bien entendu du côté du ſpectacle & de l'amuſement : aux fêtes brillantes que la ville ſe propoſoit de leur donner, leurs Majeſtés ont préféré de doter cent filles & ont conſacré une ſomme à cet effet (3); en faiſant part aux curés de Paris des ordres du roi à cet égard, on leur a inſinué de tâcher de réunir dans leur choix la gentilleſſe à la vertu, parce que ce ſeroit un coup-d'œil plus agréable pour le roi & la reine qui ſe propoſoient d'en jouir. L'au-

(1) Comédie de la Fontaine aſſez plaiſante.

(2) On ſait que la population eſt la premiere richeſſe de l'état & le principe de toutes les autres.

(3) 50,000 livres faiſant 500 de dot pour chaque fille 200 livres pour le trouſſeau & 12 livres pour la noce : il y a auſſi des gratifications proportionnées pour les premiers enfans qui naîtront. L'argent de la dot doit être dépoſé entre les mains de chaque curé & employé ſeulement à l'achat d'un métier, d'une maîtriſe, ou de tout autre moyen de ſubſiſtance.

guſte accouchée s'en faiſoit une idée charmante, elle s'en amuſoit d'avance, ſe refuſant aux objets de luxe & de futilité pour leſquels on cherchoit à irriter ſon goût (1), afin de la diſtraire & de l'amuſer pendant qu'elle étoit obligée de garder le lit & la chambre; elle s'entretenoit de ſon voyage de Paris; elle invitoit avec une naïveté aimable & rare tous ceux qui venoient lui faire leur cour de ne pas manquer d'y aſſiſter & de la voir paſſer.

Il avoit fallu du tems pour les préparatifs: M. le grand-maître des cérémonies, le marquis de Dreux, étoit venu en perſonne faire meſurer ſous ſes yeux le chœur & la nef de l'égliſe de Paris afin d'eſtimer le terrein néceſſaire aux acteurs de la ſcene, à tous leurs acceſſoires (2) & à la ſuite de Leurs Majeſtés. L'archevêque, emporté par ſon zele, d'ailleurs fort jaloux de toutes ſes prérogatives, avoit d'abord voulu célébrer ſucceſſivement les cent mariages & conteſtoit même aux curés le droit inhérent à leur qualité d'aſſiſter en étole à la cérémonie; on lui

(1) Tels que des bijoux & des diamans; mais Sa Majeſté s'eſt refuſée, dit on, à les acheter diſant que le roi avoit déjà payé deux fois ſes dettes & quelle ne vouloit pas en contracter d'autres.

(2) Outre les cent filles & cent garçons, il devoit y avoir 400 témoins à raiſon de deux de chaque côté, les peres & meres &c.

en avoit démontré phiſiquement l'impoſſibilité & il s'étoit rendu; chaque curé devoit réunir ſes ouailles dans ſa paroiſſe & les amener à Notre-Dame pour les y marier & y recevoir enſuite en commun la bénédiction de Monſeigneur. On avoit arrêté cet arrangement, parce qu'il ſauvoit à Leurs Majeſtés l'ennui d'une célébration trop longue. Seulement tous les couples des nouveaux époux, dont les filles habillées en toile d'orange jaune & les garçons en drap puce, devoient être rangés en haie, chaque paſteur à la tête de ſon troupeau, & faire lire dans leurs regards au roi & à la reine lorſqu'ils paſſeroient les témoignages de leur reconnoiſſance & de leur alégreſſe.

Afin que le ſpectacle fût plus impoſant, on étoit convenu que toute la famille royale ſeroit du cortege. On avoit propoſé de ſe ſervir des caroſſes du ſacre, ce qui auroit ajouté à la magnificence; mais M. le premier écuyer (1) repréſenta que l'étiquette de ces ſortes d'entrées étant que le roi & la reine fuſſent à deux chevaux ſeulement, il ſeroit impoſſible de faire tirer ces énormes machines avec la quantité de pages & autre ſuite dont elles ſeroient ſurchargées, au moyen de quoi la reine jouant le principal rôle dans cette cérémonie où le roi n'étoit plus cenſé

(1) M. le duc de Coigny.

qu'aſſiſter comme ſimple curieux, c'eſt elle qui l'a mené.

Au jour indiqué (1) Leurs Majeſtés, accompagnées de *Monſieur*, de *Madame*, de Monſeigneur le comte & Madame la comteſſe d'Artois, de Madame Elizabeth, Madame Adelaïde, Mesdames Victoire & Sophie, furent reçues à leur entrée par le gouverneur, le corps de ville & tous les officiers dans l'uſage d'aſſiſter à ces ſortes de cérémonie. Le cortege étoit compoſé de vingt-huit caroſſes, de détachemens des gardes du corps, gendarmes & chevaux légers & officiers de la fauconnerie (2): rien de plus beau que le coup-d'œil du peuple immenſe qui bordoit les chemins, les quais, les rues. M. le comte d'Artois, quoiqu'accoutumé aux ſpectacles magnifiques, en arrivant à la Muette (3), ſe plaignit d'avoir le torticolis à force de regarder.

Le plus ennuyeux pour Leurs Majeſtés fut d'être obligées d'écouter ſucceſſivement une foule de harangues que leur adreſſerent le gouverneur & le corps de ville, le recteur de l'univerſité, le lieutenant civil, l'abbé de Sainte Genevieve, & juſqu'aux marchandes d'oranges. Celle-ci

(1) Le 8 février 1779.

(2) C'eſt-à-dire des faucons & autres oiſeaux de proie pour la chaſſe.

(3) Château où toute la famille royale ſe rendit enſuite pour dîner.

placées ſur le Pont-neuf, au pied de la ſtatue d'Henri quatre, leur préſenterent une corbeille de leurs fruits & une de fleurs; & la ſingularité du ſpectacle leur ſauva l'inſipidité du diſcours. La ſcene muette de cette double haie d'époux à travers laquelle paſſerent le roi & la reine fut plus expreſſive & plus éloquente pour eux que toutes les harangues; ce qui ajoutoit à l'intérêt du coup-d'œil, c'étoit le contraſte de deux vieillards unis depuis 50 ans, à qui M. l'archevêque venoit de donner une ſeconde bénédiction nuptiale & obtenant les mêmes faveurs que les jeunes époux: ils étoient entourés de leurs enfans, petits enfans & arriere-petits enfans. C'étoit en même tems offrir aux autres une leçon & un exemple à ſuivre. Au milieu de toute cette joie, la reine avoit reſſenti de l'amertume; il manquoit quelque choſe à ſon bonheur, elle n'avoit pas été applaudie autant qu'elle le deſiroit, qu'elle l'avoit eſpéré & qu'elle le méritoit déjà par le ſeul prix qu'elle mettoit à l'attachement des Pariſiens. Elle en a été bien dédommagée il y a quelques jours à l'opéra, & ſon triomphe a été complet.

Les réjouiſſances occaſionnées par l'heureux évenement qui mettoit tout le royaume en joie, ont été prolongées au-delà du grand jour dont je viens de vous offrir, Milord, une foible image: outre la repréſentation qu'ont donné *gratis* au peuple l'opéra & les deux comédies,

les ſpectacles forains ſe ſont ſignalés par des pieces compoſées & exécutées *ad hoc* : le Sieur *Nicolet* à joué *l'heureux jour & la fête des Lys*; le Sieur *Audinot*, *la Gaîté Pariſienne*; enfin les petits comédiens du bois de Boulogne, *Le cri du cœur*, *opéra comique* : mais la fête qui faiſoit le plus de bruit, qui mettoit en l'air toute la jeuneſſe effrénée de cette capitale & promettoit une orgie véritable à raiſon des auteurs, des acteurs & de la nature des ſpectateurs qu'elle devoit avoir ſpécialement, c'eſt celle qu'annonçoient les coriphées du chant & de la danſe du théâtre lyrique. Elle devoit ſe paſſer au Wauxhall d'hiver : deux époux qu'ils ont unis & dotés en étoient le prétexte. On leur a laiſſé la liberté d'accomplir la bonne action, & on leur a refuſé la permiſſion de l'accompagner du ſcandale public qui auroit réſulté vraiſemblablement d'une fête dirigée par des ordonnateurs auſſi licentieux : d'ailleurs le gouvernement à craint de donner de l'éclat à cette eſpece de parodie de ce que la cour avoit fait.

Mlle Guimard (1), pour éluder les défenſes de la police, a tranſporté la ſcene chez elle (2). Cette courtiſanne eſt logée dans un petit palais, ou plutôt dans un petit temple dédié à la déeſſe de

(1) Voyez ma *lettre ſur l'opera* du 29 mai 1776, où il eſt queſtion de cette danſeuſe.

(2) La fête a eu lieu le mercredi dix de ce mois.

la danſe, à laquelle ſes adulateurs la comparent. C'eſt une curioſité que l'empereur a voulu voir: on en vante le luxe & l'élégance; on y trouve un jardin d'hiver, un théâtre, & vous concevez que c'eſt un local très-propre à donner des fêtes. Cependant quelques incidens ont troublé celle-ci: l'orcheſtre de l'opéra, ſcandaliſé qu'on ne l'eût pas compris dans le nombre des ſujets participans à la bonne œuvre, a regardé cette exception comme injurieuſe & a refuſé de contribuer aux plaiſirs de la Terpſichore moderne, enſorte qu'il a fallu avoir recours à des ménestriers étrangers, ce qui a rendu le ſpectacle meſquin & triſte. Enſuite on eſt venu pendant le repas y ſignifier une lettre de cachet aux Sieurs d'Auberval & Veſtris pour ſe rendre en priſon au Fort-l'Evêque; cette punition eſt la ſuite de leur révolte contre le directeur de Viſmes (1) & de leur refus de danſer le mardi précédent.

Je pourrai peut-être, Milord, vous entretenir de cette guerre inteſtine; ſi elle entraîne les ſuites ſérieuſes qu'on doit craindre. Quoi qu'il en ſoit, elle a, comme vous voyez, déjà produit un très-grand mal, puiſqu'elle a porté

(1) Il y a une ligue des principaux ſujets du chant & de la danſe contre le Sieur de Viſmes qui a ſuccédé aux adminiſtrateurs de l'opera dont je vous ai parlé dans le tems, qui les contient & les morigine mieux qu'ils n'ont encore été; & qui leur déplaît fort & les aigrit.

le désordre dans la fête de Mlle Guimard, d'autant plus respectable qu'elle terminoit le cours de celles données a Paris au sujet de l'heureuse délivrance de la reine.

Une mauvaise nouvelle du comte d'Estaing est venu porter le deuil & la tristesse dans cette capitale. Puisse ma lettre porter la consolation & la joie dans le cœur de nos bons patriotes ; mais hélas ! il en faudra bien de cette espece : je cours en ramasser les détails.

Paris, ce 22 février 1778.

*FIN du dixieme Volume.*